

# TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
<b>1. CONSEIL GENERAL.....</b>	<b>7</b>
1.1. PRÉSIDENTE.....	7
1.2. SECÉTARIAT .....	7
1.3. OBJETS TRAITÉS.....	7
1.4. PROPOSITIONS / POSTULATS.....	9
1.5. QUESTIONS .....	9
1.6. RÉOLUTIONS .....	9
1.7. MUTATIONS .....	9
<b>2. CONSEIL COMMUNAL .....</b>	<b>11</b>
2.1. SÉANCES .....	11
2.2. RELATIONS INSTITUTIONNELLES .....	11
2.3. RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES .....	12
2.4. FUSION DU GRAND FRIBOURG.....	12
2.5. RELATIONS EXTÉRIEURES .....	12
2.6. REPRÉSENTATIONS .....	13
2.7. PARTICIPATION DE LA VILLE DANS DIVERSES SOCIÉTÉS.....	13
2.8. NATURALISATIONS .....	14
<b>3. ADMINISTRATION GENERALE.....</b>	<b>17</b>
3.1. SECÉTARIAT DE VILLE .....	17
3.2. COMMUNICATION .....	18
3.3. COHÉSION SOCIALE .....	19
3.4. ARCHIVES DE LA VILLE.....	23
3.5. CONTRÔLE DES HABITANTS .....	30
3.6. REGISTRE ÉLECTORAL.....	37
<b>4. SERVICE JURIDIQUE .....</b>	<b>41</b>
4.1. ACTIVITÉS .....	41
<b>5. RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>45</b>
5.1. STATISTIQUES DU PERSONNEL.....	45
5.2. SALAIRES ET INDEXATION .....	49
5.3. FORMATION CONTINUE.....	50
5.4. ACTIVITÉS PARTICULIÈRES .....	52
<b>6. FINANCES.....</b>	<b>55</b>
6.1. FAITS ET CHIFFRES .....	56
6.2. COMPTABILITÉ .....	58
6.3. IMPÔTS ET ASSURANCES.....	58
6.4. CONTENTIEUX .....	58
6.5. IMMOBILIER .....	60
6.6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....	60
6.7. GESTION DE PROJETS .....	62

6.8.	STATISTIQUES FISCALES .....	64
<b>7.</b>	<b>ECOLES.....</b>	<b>71</b>
7.1.	CYCLES D'ORIENTATION (CO).....	72
7.2.	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES .....	76
7.3.	ACCUEIL EXTRAFAMILIAL (AEF) .....	79
7.4.	ACTIVITÉS CULTURELLES .....	84
7.5.	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS SCOLAIRES .....	87
7.6.	INFORMATIQUE (RÉSEAUX ET ORDINATEURS).....	88
7.7.	SECTEUR DE CONTACT ÉCOLE-PARENTS MIGRANTS.....	89
7.8.	PSYCHOLOGIE SCOLAIRE .....	91
7.9.	MÉDECINE SCOLAIRE .....	93
7.10.	SUBSIDES .....	103
<b>8.</b>	<b>POLICE LOCALE ET MOBILITE .....</b>	<b>105</b>
8.1.	POLICE LOCALE .....	105
8.2.	POLICE DU STATIONNEMENT .....	112
8.3.	INSPECTORAT DU FEU, PROTECTION CIVILE (PCI) ET ORCOC.....	115
8.4.	SERVICE DU FEU.....	117
8.5.	MOBILITÉ.....	121
<b>9.</b>	<b>GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE.....</b>	<b>129</b>
9.1.	SECTEUR VOIRIE .....	129
9.2.	DÉCHARGE DE CHÂTILLON .....	141
9.3.	STATION D'ÉPURATION DES EAUX (STEP) .....	142
9.4.	SECTEUR PONTS ET CHAUSSÉES.....	145
9.5.	SECTEUR CADASTRE .....	150
9.6.	SECTEUR ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	154
<b>10.</b>	<b>URBANISME ET ARCHITECTURE .....</b>	<b>163</b>
10.1.	PROJETS URBAINS .....	163
10.2.	ARCHITECTURE .....	177
10.3.	INTENDANCE DES BÂTIMENTS .....	181
10.4.	INSPECTORAT DES CONSTRUCTIONS .....	187
10.5.	PARCS ET PROMENADES.....	190
10.6.	CIMETIÈRE.....	193
10.7.	ETABLISSEMENT HORTICOLE .....	197
<b>11.</b>	<b>INFORMATIQUE.....</b>	<b>199</b>
11.1.	ORGANISATION GÉNÉRALE .....	200
11.2.	SECRÉTARIAT .....	201
11.3.	PROJECT MANAGEMENT OFFICER (PMO).....	202
11.4.	SUPPORT ET APPLICATIONS .....	204
11.5.	PROJETS ET BASES DE DONNÉES .....	208
11.6.	INFRASTRUCTURES IT .....	210
11.7.	DOMAINES GÉRÉS PAR PLUSIEURS UNITÉS .....	212
11.8.	CENTRALE D'IMPRESSIION .....	214
<b>12.</b>	<b>CULTURE.....</b>	<b>217</b>
12.1.	FAITS MARQUANTS 2019.....	217
12.2.	POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE FRIBOURG.....	218

12.3.	RÉPARTITION DES RÔLES.....	226
12.4.	BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE .....	228
12.5.	PROJETS CULTURELS PARTENAIRES.....	230
12.6.	INSTITUTIONS CULTURELLES PARTENAIRES .....	233
12.7.	FINANCEMENT PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE .....	234
<b>13.</b>	<b>SPORTS .....</b>	<b>235</b>
13.1.	PERSONNEL .....	235
13.2.	SOCIÉTÉS, CLUBS SPORTIFS ET INSTALLATIONS.....	237
13.3.	TRAVAUX EFFECTUÉS .....	238
13.4.	POLITIQUE GÉNÉRALE - ORGANISATION.....	240
13.5.	MANIFESTATIONS .....	241
<b>14.</b>	<b>AIDE SOCIALE.....</b>	<b>245</b>
14.1.	AIDE SOCIALE.....	246
14.2.	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCOT) .....	253
14.3.	SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS À CARACTÈRE SOCIAL .....	258
14.4.	AUTRES TÂCHES.....	258
<b>15.</b>	<b>CURATELLES D'ADULTES .....</b>	<b>259</b>
15.1.	BILAN ANNUEL .....	259
15.2.	FORMATION CONTINUE.....	260
15.3.	STATISTIQUES DES DOSSIERS.....	261
15.4.	GESTION FINANCIÈRE.....	262
15.5.	AIDE PUBLIQUE .....	262
15.6.	ASSISTANCE À DES AUDIENCES .....	262
15.7.	COLLABORATIONS ET PARTICIPATIONS .....	262



# AVANT-PROPOS

*Dans un monde marqué par la crise du coronavirus, il est difficile de rédiger un rapport qui porte sur une période passée et non impactée par ces événements... Cela dit, le Conseil communal vous présente son quatrième rapport de gestion de la législature 2016-2021. Pour l'année 2019, outre les nombreuses activités présentées dans le rapport, les principaux points marquants ont été les suivants.*

*Le projet de **fusion du Grand Fribourg** a franchi une étape décisive en 2019, avec l'élaboration de plusieurs rapports thématiques par les groupes de travail respectifs, puis la validation de ces travaux par l'Assemblée constitutive en septembre 2019. Des enjeux majeurs ont été identifiés et traités, tel que la définition du futur taux d'impôts, la composition des futures autorités communales ou la reconnaissance du bilinguisme comme élément identificateur du Grand Fribourg. Les membres du Conseil communal ont participé de manière active et avec motivation à l'évolution de ce projet, qui constitue le défi numéro un de la présente législature. Ils relèvent l'esprit constructif qui a prévalu au cours de ces travaux, qui ont permis aux représentant·e·s des communes concernées de mieux se connaître et de comprendre les attentes et les soucis des partenaires et voisins.*

*La **révision du Plan d'aménagement local (PAL)**, autre enjeu majeur de la législature, a suivi son cours en 2019, avec le traitement de plus de 200 oppositions déposées dans le cadre de la première enquête publique. En parallèle, d'autres projets ont franchi des étapes décisives, avec notamment l'adoption du crédit d'ouvrage pour la transformation et la rénovation du CO de Jolimont et du crédit d'ouvrage pour les travaux sur le site de St. Léonard.*

*Dans le domaine des ressources humaines, l'année 2019 a ensuite été marquée par deux projets stratégiques : Au mois de février, le Conseil général adoptait les mesures permettant à la **Caisse de prévoyance de la Ville de Fribourg (CPPVF)** de poursuivre son chemin de capitalisation et d'adapter sa gestion aux réalités d'aujourd'hui que sont notamment l'augmentation de l'espérance de vie et les conditions financières difficiles dans un contexte de taux d'intérêts négatifs. Au mois d'octobre finalement, le Conseil général a adopté le **nouveau Règlement du personnel**, dans le cadre d'une révision totale qui apporte de nombreuses nouveautés en faveur du personnel et qui marque une étape décisive de la modernisation de la gestion du personnel dans notre commune.*

*Après plus de 30 ans au service de la Ville de Fribourg, dont 17 années à la fonction de secrétaire de ville, Catherine Agustoni a quitté l'Administration communale pour bénéficier d'une retraite bien méritée. Elle a été remplacée par David Stulz, qui est entré en fonction en octobre 2019.*

*De manière générale, le Conseil communal tire un bilan très positif de l'année 2019, avec le seul regret que des projets et chantiers importants tels que la requalification du quartier du Bourg ou du secteur de la gare ont connu quelques ralentissements, en raison principalement des procédures de recours.*

Thierry Steiert,  
Syndic / Stadtammann



# 1. CONSEIL GENERAL

## 1.1. Présidence

Le 25 avril 2019, Blaise Fasel (PDC/PVL) est entré en fonction en qualité de Président du Conseil général. Il a succédé à Julien Vuilleumier (Verts), Adeline Jungo (PS) assumant la Vice-Présidence.

## 1.2. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté de 2,3 (2 en 2018) équivalents plein-temps (EPT) occupés par trois personnes, chargées principalement de l'organisation des séances du Conseil général et de ses Commissions, ainsi que de la rédaction des procès-verbaux (Conseil général : 804 (620) pages; Commissions : 476 (386) pages).

## 1.3. Objets traités

Le Conseil général a tenu 12 séances (10). Il a traité essentiellement des objets suivants :

- baisse du taux technique et changement de plan de prestations de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (18.02);
- transformation du bâtiment des Arcades (19.02);
- Bilan de mi-législature 2016-2021 (19.02);
- Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) de la Ville de Fribourg (08.04);
- heures d'ouverture des commerces de la Vieille-Ville (quartiers du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville) reconnue site touristique à l'année par le Conseil d'Etat / Modification du Règlement communal sur les heures d'ouverture des commerces (08.04);
- transformation et rénovation du Cycle d'orientation de Jolimont – Bâtiment 1905 et bâtiment de liaison (09.04);
- crédit d'ouvrage pour l'agrandissement de la Patinoire d'entraînement (P2), la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur de Saint-Léonard (09.04);
- mesures du Plan d'Agglomération de 2<sup>e</sup> génération (PA2) – route de la Fonderie (09.04);
- examen et approbation des comptes et du rapport de gestion 2018 de la Ville de Fribourg (28.05);
- prise de position de la Commission de fusion au sujet des rapports des groupes de travail de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg (29.05);
- Règlement sur le droit de cité communal (02.07);
- toilettage final du Règlement du Conseil général (02.07);
- remise en état du pont de Saint-Jean (02.07);

- clarification d'un amendement dans le cadre de la baisse du taux technique et du changement de plan de prestations de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) (03.07);
- comptes 2018 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (03.07);
- révision du Règlement du personnel de la Ville de Fribourg (30.09);
- modification de l'article 3 et introduction d'un article 10bis dans le Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions du 23 février 2015 (01.10);
- budget de fonctionnement 2020 : Décisions sur la baisse du coefficient d'impôt ainsi que sur la durée de celle-ci (09.12);
- examen du budget de fonctionnement 2020 de la Commune (09.12);
- examen du budget des investissements 2020 de la Commune (10.12);
- plan financier 2020-2024 (10.12);

Il a également procédé aux élections des personnes suivantes :

Stéphane Cudré-Mauroux	Représentant de la Ville au Conseil d'agglomération	18.02
Blaise Fasel (PDC/PVL)	Président du Conseil général pour la période du 25 avril 2019 au 24 avril 2020	08.04
Adeline Jungo (PS)	Vice-Présidente du Conseil général pour la période du 25 avril 2019 au 24 avril 2020	08.04
Isabelle Sob (PDC/PVL)	Membre de la Commission des naturalisations	28.05
Matthieu Loup (PS)	Membre de la Commission financière	02.07
Claire Roelli (PS)	Membre de la Commission de fusion	02.07
Geneviève Liaudat (PS)	Représentante de la Ville au Conseil d'agglomération	02.07
Véronique Grady (PLR)	Membre de la Commission financière	30.09
Pierre-Alain Perritaz (PS)	Membre de la Commission financière	30.09
Hervé Bourrier (PS)	Membre de la Commission financière	30.09

Le Bureau s'est réuni à 7 (8) reprises.

La Commission financière a tenu 13 (12) séances plénières, sous la présidence de Lise-Marie Graden. Les cinq groupes chargés de l'examen préparatoire du budget ont tenu 6 (6) séances.

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé 6 (4) fois, sous la présidence de Charles de Reyff.

La Commission de fusion, sous la présidence de Jérôme Hayoz, puis de Hervé Bourrier, a siégé à 4 (0) reprises.

Une Commission spéciale pour l'examen de la baisse du taux technique et le changement du plan de prestations de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) a tenu 1 (0) séance, sous la présidence d'Elias Moussa.

Une Commission spéciale pour le Règlement des accueils extrascolaires a tenu 2 séances (0), sous la présidence de Claude Richard.

Une Commission spéciale chargée de l'examen du Règlement du personnel de la Ville de Fribourg a tenu 2 (0) séances, sous la présidence de David Krienbühl.

## 1.4. Propositions / Postulats

Cette année, 2 (3) propositions et 25 (34) postulats ont été traités par le Conseil général dans un rapport final du Conseil communal. Les détails peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville <https://www.ville-fribourg.ch/conseil-general>.

	Transmis	Retiré	Refusé-Irrecevable	Déposé et en attente de traitement	Transmis une année antérieure et liquidé en 2019
Propositions	3 (0)	0 (2)	0 (2)	3 (1)	0 (0)
Postulats	20 (36)	2 (3)	3 (2)	13 (1)	2 (2)

## 1.5. Questions

41 (46) questions ont obtenu une réponse en 2019. La liste complète est disponible auprès du Secrétariat du Conseil général.

## 1.6. Résolutions

2 (0) résolution ont été adoptées au sujet de la protection du climat et la fermeture du bureau de poste du quartier du Bourg.

## 1.7. Mutations

Départs			Entrées		
26.	Jérôme Hayoz (PS)	30 juin	26.	Florian Müller (PS)	1 <sup>er</sup> juillet
27.	Christophe Bettin (PLR)	30 juin	27.	Véronique Grady (PLR)	27 août
28.	Tina Odermatt (PS)	15 juillet	28.	Lionel Walter (PS)	20 août
29.	Corinne Margalhan-Ferrat (PS)	31 juillet	29.	Sophie Delaloye Crettol (PS)	27 août
30.	Caroline Ayer (PS)	22 septembre	30.	Ibrahim Berisha (PS)	23 septembre
31.	Nadège Piller (PS)	3 novembre	31.	Nicolas Jaquier (PS)	4 novembre



## 2. CONSEIL COMMUNAL

### 2.1. Séances

Le Conseil communal a tenu 42 (43) séances ordinaires et 6 (6) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'506 (1'425) décisions, soit en moyenne 36 (33) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'165 (1'053) pages de correspondance, soit 892 (815) lettres.



De gauche à droite : Thierry Steiert, Syndic, Anne Banateanu, Secrétaire de Ville adjointe, Laurent Dietrich, Conseiller communal, Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal, Andrea Burgener Woefray, Conseillère communale, Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville

### 2.2. Relations institutionnelles

Le 15 janvier, le **Conseil communal était reçu à l'Evêché** par Mgr Charles Morerod, Evêque du diocèse, pour procéder à l'échange traditionnel des vœux.

Le 8 mai, il a **rencontré le Conseil d'Etat** pour une séance lors de laquelle ont notamment été abordés les thèmes du projet de fusion du Grand Fribourg et de l'avenir de l'Agglomération, de Bluefactory Fribourg-Freiburg SA, de la politique foncière, de la révision du PAL, du traitement des oppositions au PAL en matière de patrimoine culturel, de la désignation de la Vieille-Ville comme site touristique et du dossier de l'ancienne décharge de la Pila.

Le 8 octobre s'est déroulée la **rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université**, pour un échange portant sur les projets de construction en cours, le développement au Jardin botanique, l'état de la situation sur les logements pour étudiants, les enjeux relatifs au stade Saint-Léonard et le futur bâtiment de la Faculté de droit (Tour-Henri).

## 2.3. Relations avec les Communes voisines

Le 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil communal s'est rendu à **Villars-sur-Glâne**; lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur divers thèmes intercommunaux.

Le 3 septembre, il a accueilli le Conseil communal de **Pierrafortscha**; à cette occasion, les deux Exécutifs ont pu échanger sur le projet de fusion du Grand Fribourg ainsi que sur divers autres projets en cours.

## 2.4. Fusion du Grand Fribourg

Le projet de fusion du Grand Fribourg a franchi une étape décisive en 2019, avec l'élaboration de plusieurs rapports thématiques par les groupes de travail respectifs, puis la validation de ces travaux par l'Assemblée constitutive en septembre 2019.

Des enjeux majeurs ont été identifiés et traités, tel que la définition du futur taux d'impôts, la composition des futures autorités communales ou la reconnaissance du bilinguisme comme élément identificateur du Grand Fribourg.

Sous réserve de modifications dues à la crise du coronavirus, le vote populaire sur la convention de fusion devrait avoir lieu le 7 mars 2021.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet dédié au projet de fusion :  
[www.grandfribourg.ch](http://www.grandfribourg.ch)

## 2.5. Relations extérieures

Le 26 février, le Conseil communal a reçu l'Exécutif de **Berne**; lors de cette rencontre, ils ont procédé à un échange de vues sur l'avenir des deux cités des Zaehringen.

Le 6 mai, le Conseil communal a rencontré la Municipalité de **Nyon**, en visite à Fribourg à l'occasion d'une séance extra-muros.

Les 22 et 23 mai, deux représentants de **Rueil-Malmaison**, ville jumelée avec Fribourg, ont participé au vernissage de l'exposition Tintin, en hommage au Professeur Cantonneau, au Jardin botanique.

Du 4 au 6 juin, le Conseiller communal Pierre-Olivier Nobs a accompagné une délégation d'officiers pompiers du Bataillon de Fribourg pour une visite chez leurs collègues du Centre de secours de Rueil-Malmaison, avec cérémonie officielle à l'Ancienne Mairie de Rueil.

Les 20 et 21 juillet, le Syndic Thierry Steiert et Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, se sont rendus à **Weilheim an der Teck**, où ils ont participé à une rencontre des Villes de Zaehringen.

Le 7 septembre, ils ont également pris part à la commémoration de l'Alliance perpétuelle, à **Rottweil**, en Allemagne.

Les 5 et 6 octobre, Mme Andrea Burgener Woeffray a représenté le Conseil communal à Rueil-Malmaison dans le cadre de l'exposition "Sur les pas de Saint-Exupéry à Fribourg".

## 2.6. Représentations

Le Conseil communal **s'est fait représenter à 173 (193) reprises** par un ou plusieurs de ses membres lors de manifestations en ville.

Le **vin d'honneur** a été offert dans 46 (56) cas, pour un total de 1'108 (1'400) bouteilles. Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des assemblées des Associations de quartiers ainsi qu'aux manifestations traditionnelles. Il a pris part à la Journée fribourgeoise de la Fête des vignerons et s'est fait représenter à plusieurs anniversaires importants.

<b>Manifestations traditionnelles</b>	<b>Anniversaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Cérémonies officielles à la Cathédrale Saint-Nicolas</li><li>➤ Inspection du Bataillon des sapeurs-pompiers</li><li>➤ Carnaval des Bolzes</li><li>➤ Finales de la Coupe suisse de volleyball et de basketball</li><li>➤ Nuit des musées</li><li>➤ Journées de l'Europe et des villes suisses;</li><li>➤ Festivals : international de films de Fribourg, des Jean, des Georges, du Belluard</li><li>➤ Fête de la Musique</li><li>➤ Rencontres de folklore internationales</li><li>➤ Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université et le Dies academicus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ 25 ans de la Fédération Fourchette verte Suisse</li><li>➤ 25 ans de l'Ensemble Orlando</li><li>➤ 30 ans de l'Accroche-Chœur</li><li>➤ 40 ans du Chœur de l'Université</li><li>➤ 75 ans du Photo Club Fribourg</li><li>➤ 75 ans de la Société des sourds de Fribourg</li><li>➤ 100 ans de la Société du Contingent des grenadiers fribourgeois et 40 ans de sa Vieille-Garde</li><li>➤ 100 ans de la Société fribourgeoise de mycologie</li><li>➤ 125 ans de GastroFribourg</li></ul>

## 2.7. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est actuellement détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés.

Ses participations les plus importantes se trouvent dans des sociétés anonymes, dont :

- Bluefactory Fribourg-Freiburg SA
- Transports publics fribourgeois Holding SA
- Groupe E Celsius SA
- SINEF SA
- Eau de Fribourg Freiburger Wasser SA
- SAIDEF SA
- Effort Fribourg SA

On peut encore citer Expo Centre SA et Agy Expo SA, Bains de la Motta SA, Parking des Alpes Fribourg SA et Société immobilière de la Grenette SA. La Ville possède en outre un nombre important de parts sociales de la société Les Logements populaires Fribourg.

Les rapports d'activité de ces diverses sociétés sont en principe disponibles sur leurs sites Internet respectifs et via le Registre du commerce en ligne.

## 2.8. Naturalisations

Présidée par Marine Jordan, la **Commission des naturalisations a siégé à 18 (18) reprises**. Elle a traité 114 (113) dossiers, dont 9 (14) lors d'un second examen. 10 (11) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes. Faisant suite au préavis négatif de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a refusé d'octroyer le droit de cité à 8 (3) personnes requérantes.

Après abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.), 3 (5) dossiers ont été archivés.

Faisant suite au préavis positif de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 165 (151) ressortissant-e-s étrangers-ères.

2019			2018	
1.	Portugal	25	Kosovo	20
2.	Turquie	17	Portugal	19
3.	Kosovo	15	France	13
4.	France	10	Macédoine	11
5.	Angola	7	Italie	9.5 <sup>1</sup>
6.	Congo	7	Espagne	8.5
7.	Sri Lanka	7	Togo	6
8.	Syrie	7	Allemagne	5
9.	Colombie	6	Ethiopie	5
10.	Espagne	6	Somalie	5
11.	Serbie	5	Turquie	5
12.	Algérie	4	Congo	4
13.	Allemagne	4	Guinée	4
14.	Cameroun	4	Serbie	4
15.	Erythrée	4	Algérie	3
16.	Ethiopie	4	Brésil	3
17.	Macédoine	4	Danemark	3
18.	Maroc	3	Bulgarie	2
19.	Non élucidé	3	Cameroun	2
20.	Somalie	3	Cambodge	1.5
21.	Ukraine	3	Belgique	1
22.	Belgique	2	Bolivie	1
23.	Brésil	2	Royaume-Uni	1
24.	Irak	2	Burkina Faso	1
25.	Italie	2	Chine	1
26.	Luxembourg	2	Colombie	1
27.	Royaume-Uni	2	Croatie	1

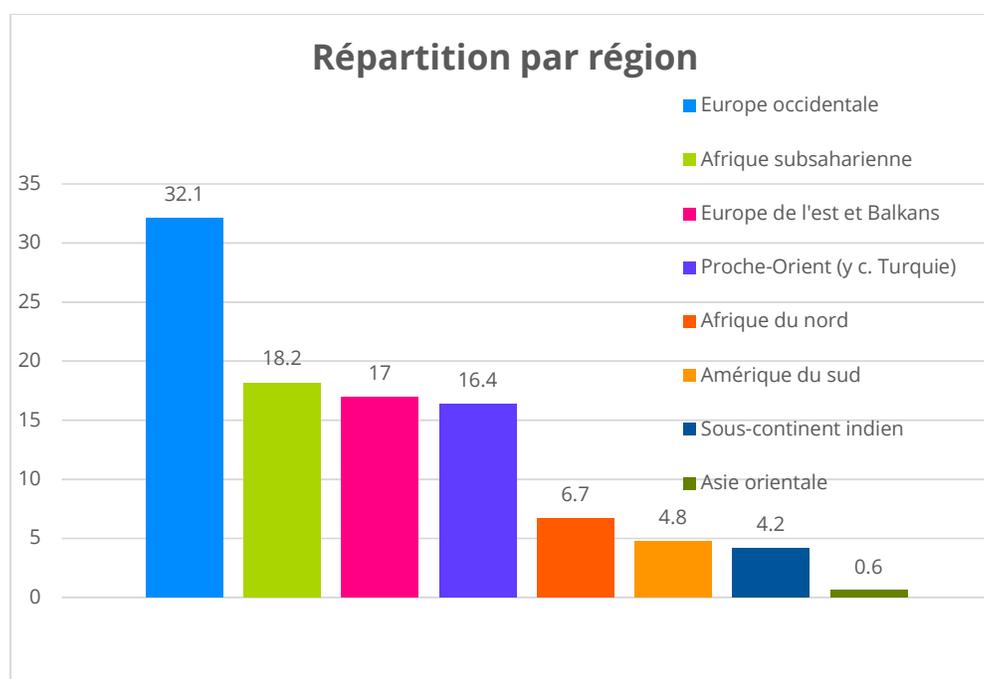
---

<sup>1</sup> Pour les ressortissant-e-s de double nationalité, il a été comptabilisé 0.5 par personne, par nationalité.

28.	Tunisie	2	Etats-Unis	1
29.	Biélorussie	1	Ghana	1
30.	Philippines	1	Irak	1
31.	Rwanda	1	Iran	1
32.			Non élucidé	1
33.			Pérou	1
34.			Roumanie	1
35.			Royaume-Uni	1
36.			Yémen	1
37.			Canada	0.5
38.			Pologne	0.5
39.			Vietnam	0.5
<b>TOTAL</b>		<b>165</b>		<b>151</b>

Par grandes régions, la répartition est la suivante :

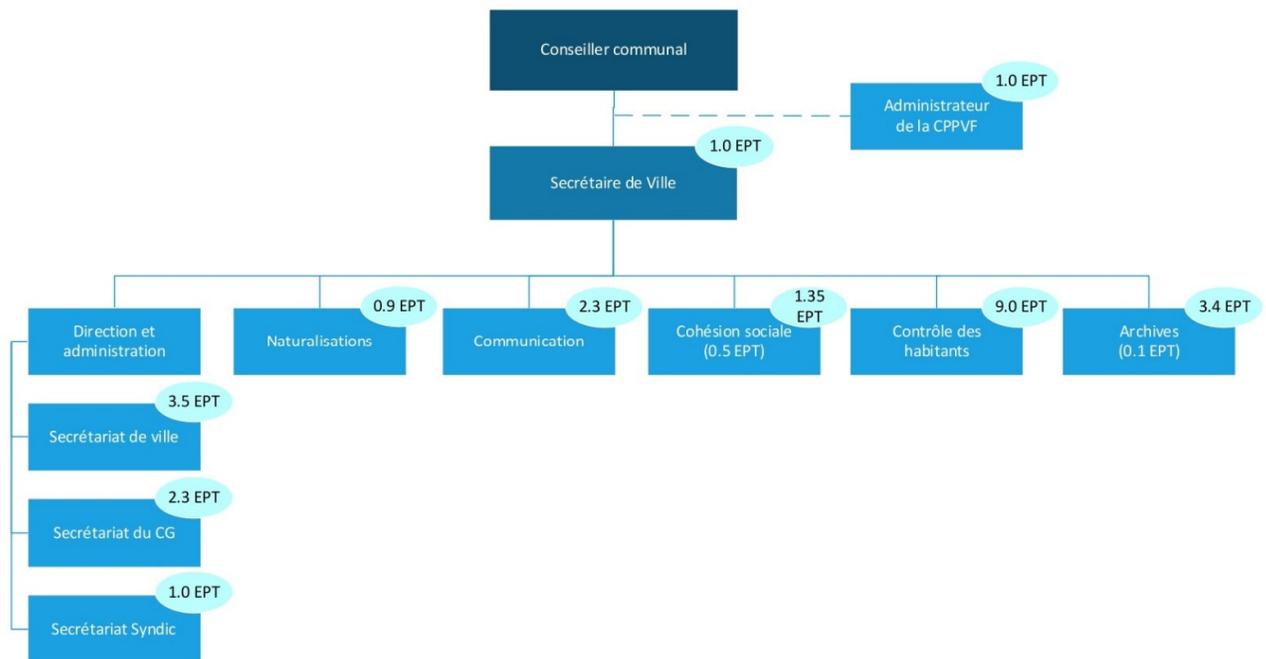
	2019		2018	
Europe occidentale	53	32,1%	61	40,4%
Afrique subsaharienne	30	18,2%	28	18,5%
Europe de l'est et Balkans	28	17,0%	39.5	26,2%
Proche-Orient (y c. Turquie)	27	16,4%	9	6,0%
Afrique du nord	11	6,7%	3	2,0%
Amérique du sud	8	4,8%	6	4,0%
Sous-continent indien	7	4,2%		
Asie orientale	1	0,6%	3	2,0%
Amérique du nord			1.5	1,0%





## 3. ADMINISTRATION GENERALE

L'Administration générale se trouve sous la direction de Thierry Steiert, Syndic. La Cheffe de service, Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville, est partie à la retraite à fin août. Elle a été remplacée par David Stulz dès le 1<sup>er</sup> octobre. 36 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 26,15 EPT<sup>2</sup>.



### 3.1. Secrétariat de Ville

Les principaux documents établis en 2019 par le Secrétariat de Ville sont :

- déclarations :
  - de mœurs 26 (30)
  - de prise en charge 184 (178)
  - de douane 1 (0)
- diverses copies (conformes, etc.) 933 (802)
- légalisations de signatures 438 (448)

<sup>2</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

## 3.2. Communication

La cellule Communication a été restructurée au cours de l'année sous revue, devenant un secteur du Service de l'administration générale. Un chef de secteur a été engagé début juin, en tant que responsable de la communication institutionnelle (0,8 EPT en contrat à durée déterminée CDD). Le mandat de la coordinatrice de projets en communication numérique, collaboratrice principalement chargée de la refonte du site Internet, a pris fin simultanément. En parallèle, la nouvelle organisation interne mise en place par le chef de secteur a entraîné une homogénéisation des fonctions des membres de l'équipe.

En outre, une collaboratrice en communication visuelle et numérique est venue compléter l'équipe à partir du 1<sup>er</sup> août). Le poste de webmaster (0,5 EPT) a pour sa part été supprimé fin novembre, dans l'attente d'une revalorisation et donc de l'engagement d'une nouvelle personne courant 2020.

Au 31 décembre, le secteur de la Communication était constitué comme suit :

- un responsable de la communication institutionnelle / chef de secteur à 80% (CDD);
- quatre spécialistes en communication (un 80% et deux 50%, ainsi qu'un CDD à 50%);
- une collaboratrice en communication visuelle et numérique à 80% (CDD).

Parmi les principales missions confiées au secteur figurent la gestion :

- **des relations avec les médias** : rédaction d'une soixantaine de communiqués de presse, organisation d'une dizaine de conférences (ou points) de presse et prise en charge de plus d'une centaine de demandes émanant de journalistes;
- **du bulletin d'information de la Ville (1700)** : préparation du contenu des dix éditions (24 pages par bulletin, en général);
- **du site Internet** : mise à jour et amélioration continue du site mis en ligne en 2018;
- **des réseaux sociaux** : développement de la page Facebook de la Ville et gestion de la communauté (environ 250 *posts* publiés, 2'800 abonnés et plus de 2'600 interactions);
- **de la communication interne** : information continue du personnel via divers canaux, parmi lesquels l'intranet et le *Bulletin d'information du personnel (BIP)*, organisation de matinées d'accueil pour les nouveaux-elles collaborateurs-trices (en partenariat avec le Service des ressources humaines), mise à jour du livret d'accueil remis au nouveau personnel, etc.;
- **des manifestations** : en collaboration avec les services concernés, mise sur pied de manifestations diverses et gestion des aspects communicationnels liés à ces événements (dévoilement de la stèle "Cantonneau" et exposition éphémère au Jardin botanique, bicentenaire de l'école du Père Girard, remise du label Fair Trade Town, journée d'accueil des nouveaux-elles habitants-es, préparation des Zaehringner Narrentreffen 2020, etc.);
- **des imprimés** : réalisation graphique interne de nombreuses affiches, flyers, brochures, annonces, etc. et supervision des réalisations externes;
- **des campagnes** : mise sur pied, en collaboration avec les Services/secteurs concernés et des partenaires externes, de campagnes d'information et/ou de prévention à l'intention du grand public (harcèlement de rue, valorisation de la Vieille-Ville, recrutement pour le Bataillon des sapeurs-pompiers, gratuité des bus à la Saint-Nicolas, etc.);

- **des discours** : rédaction de discours et d'éditoriaux divers.

La nouvelle organisation du secteur de la Communication a rapidement porté ses fruits tant à l'interne, au sein de l'équipe, qu'à l'externe (envers les autres Services de la Ville et ses partenaires). La hausse du nombre de contributions du secteur a également permis d'illustrer les grandes diversité et transversalité de ses tâches.

### 3.3. Cohésion sociale

La Déléguée à la cohésion sociale, engagée à 75%, est placée sous la responsabilité du Secrétaire de Ville. Elle est soutenue par deux coordinatrices de projets (60% et 75% hors exploitation).

#### **Missions :**

- mettre en œuvre et coordonner la politique de cohésion sociale, de gestion de la diversité socio-culturelle (migration, jeunesse, intergénérationnel, interreligieux, handicap) et d'intégration, en phase avec la stratégie fédérale et cantonale;
- initier, promouvoir et accompagner des projets de cohésion sociale sur le plan communal, les animer et les mettre en œuvre;
- encourager, favoriser et créer des conditions propices à la cohésion sociale, aux rencontres et à la connaissance mutuelle de la population;
- assurer et coordonner l'accueil des nouveaux habitants·e·s et organiser des séances d'information à leur intention;
- soutenir et encadrer les organisations et associations de migrants·e·s;
- assurer la communication entre les autorités et la population résidente;
- financer, dans la limite des moyens disponibles, les projets s'inscrivant dans les domaines stratégiques définis par l'Administration générale.

#### 3.3.1. Activités

##### 📌 Programmes et projets

Le secteur met en œuvre des programmes et des projets dans les divers domaines de la cohésion sociale et offre également un accompagnement et un soutien aux projets de tiers. Les principales activités dans ce champ d'action sont les suivantes :

- mise en œuvre du **programme d'intégration fribourgeois "PIF"** dans le cadre du programme d'intégration cantonal PIC 2, et de la convention de collaboration entre la Ville et l'Etat dans le domaine de l'intégration;
- coordination du programme **"Paysage éducatif"** dans les quartiers du Schoenberg et Jura-Torry-Miséricorde et soutien aux micros-projets mis sur pied dans ce cadre;
- coordination du programme **"Fribourg Sympa"** s'inscrivant dans le cadre du projet cantonal "Commune Sympa – Gemeinsam in der Gemeinde" et accompagnement des Agents Sympas dans la participation et la mise en place de projets;
- coordination et suivi de la réalisation du **bilan de situation** concernant la manière dont les **droits des enfants** sont appliqués dans les divers domaines d'activités de la ville. Ce bilan a été réalisé dans le cadre de **l'initiative de l'UNICEF "Communes amies des enfants"**;

- réalisation de la première phase de **l'étude sur le harcèlement de rue** : création du CoPil, prise de contact avec toutes les parties prenantes, mise en œuvre de la campagne de sensibilisation et d'information relative à l'enquête sur le harcèlement de rue en collaboration avec le secteur de la Communication, et réalisation de l'enquête auprès de la population fribourgeoise, en collaboration avec la Haute école de travail social et des expert-e-s du domaine;
- **conseil et soutien à divers projets** d'intégration et de cohésion sociale portés par des tiers, dont 35 projets soutenus financièrement.

### 📌 Organisation d'évènements

Le secteur organise également des évènements visant à améliorer la participation, la transmission d'informations au sujet de la vie communale, la rencontre et la valorisation des bénévoles. Parmi ces derniers nous pouvons citer :

- trois **ateliers participatifs pour les enfants** du Schoenberg dans le cadre de la construction de la place de jeu "Parc du petit Renard", réalisée dans le cadre de Fribourg (ou)vert, les 28 mars, 29 juin, et 16 octobre;
- la septième **Fête des voisins**, le 24 mai;
- les journées de **Street Art participatif** (Jam Session) visant à donner une nouvelle identité visuelle au passage sous-voie de Saint-Barthélemy au Schoenberg, en collaboration avec le Service de la culture, les 28 et 29 septembre;
- la septième **manifestation d'accueil pour les nouveaux habitant-e-s**, le 23 novembre;
- la deuxième soirée officielle de remerciements des bénévoles "**Hip Hip Hip Bénévolat**" au Nouveau monde, en collaboration avec le Réseau Bénévolat Netzwerk, le 5 décembre.



Construction participative de la place de jeu "Parc du petit Renard"

## ☛ Suivi de mandats

Deux mandats de prestations sont suivis actuellement par le secteur :

- le contrat de collaboration (2018-2021) pour **les centres d'animation socioculturelle** entre l'association REPER et la Ville de Fribourg;
- la convention (2019-2021) pour l'attribution du mandat pour l'encouragement précoce à l'association **espacefemmes**.

## ☛ Participation aux différents organes stratégiques, consultatifs, de réflexion et de réseau suivants :

- **conférence nationale des délégué-es à l'intégration**;
- comité consultatif du programme "le Nouveau Nous" de la **Commission fédérale des migrations**;
- groupe cantonal "**réseau PIC**", mis en place par le Bureau cantonal pour l'intégration des migrant-es et de la prévention du racisme (IMR);
- groupe des **répondants communaux en matière d'intégration**, mis en place par l'IMR;
- réseau "**Renforçons le réseau des acteurs de l'encouragement précoce en Sarine**", mis en place par l'IMR;
- rencontres cantonales des partenaires de projets d'intégration;
- groupe d'accompagnement pour le **Foyer Ste Elisabeth**, mis en place par la Direction cantonale de la santé et des affaires sociales;
- CoPil et CoTech du projet **Fribourg (ou)vert**, mis en place par le Service d'urbanisme et d'architecture;
- groupe de travail chargé de la rédaction de la convention pluriannuelle pour **les activités du Port**, mis en place par le Service de la culture.

## ☛ Recherche de subsides

Le secteur de la Cohésion sociale reçoit des subsides annuels (2018-2021) de la part de l'IMR pour la réalisation du programme d'intégration fribourgeois "PIF".

Par ailleurs, il a obtenu des subsides auprès du **Bureau de la promotion des enfants et des jeunes de l'Etat de Fribourg** pour la réalisation des différents ateliers participatifs et la coordination du bilan de la situation effectuée dans le cadre de l'initiative de l'UNICEF "Communes amies des enfants".

### 3.3.2. Centres d'animation socioculturelle de Fribourg (CAS)

Un contrat de collaboration lie la Ville de Fribourg à REPER pour les trois Centres d'animation socioculturelle de la ville : Schoenberg, Basse-Ville et Jura.

**Missions :**

Les Centres d'animation socioculturelle sont à disposition de toutes et tous et proposent :

- des temps d'accueil et des activités;
- des locaux;
- un savoir-faire et un savoir-être professionnels pour soutenir la vie dans les quartiers et renforcer les liens sociaux et culturels au sein de la ville.

**Buts :**

- permettre le développement de projets;
- favoriser l'écoute;
- valoriser les différences;
- offrir des espaces d'expression et renforcer les compétences des groupes et des individus.

En 2019, les **actions menées** sont les suivantes :

- soutien actif aux associations visant à favoriser la **vie associative et culturelle** en ville de Fribourg;
- prise en charge de l'animation et de la coordination du **jardin participatif "Pré Fleuri"** construit dans le cadre de Fribourg (ou)vert;
- conceptualisation et préparation de l'ouverture d'un **nouveau centre d'animation à Pérolles**. Entrée en fonction en 2020;
- développement d'un concept pour la **prise en charge de suivi individuel et de groupe** lors d'état de crise;
- poursuite et élargissement du projet de valorisation de l'estime de soi "**Fleurs du Chantier**" auprès du public des écoles secondaires;
- poursuite et renforcement **d'un projet participatif à l'attention des enfants** et des jeunes dans les trois centres de la ville;
- participation active à divers **projets communaux** tels que Paysage Educatif, Fribourg Sympa, espaces de rencontre au Schoenberg dans le cadre de Fribourg (ou)vert, etc.;
- développement des points "info-quartier" **concept d'accueil et d'information pour les primo-arrivants**.

Fréquentations des 3 centres d'animation	2019
Nombre d'associations et d'organisations diverses qui utilisent régulièrement les infrastructures des centres	39
Nombre de mises à disposition des locaux	1'526
Nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes qui fréquentent régulièrement les accueils	780
Nombre d'activités organisées	397
Nombre de suivis individuels ou de groupes effectués	218
Séances de collaborations pour la mise en place de projets	103

Fréquentation du jardin "Pré Fleuri" (7 mois d'activités)	2019
Nombre total de participations aux activités	800
Nombre d'activités publiques organisées	44
Nombre de participant-e-s actif-ve-s	140
Nombre de plantes mises en terre	150
Nombre d'ateliers découvertes et de formations organisées	19

### 3.4. Archives de la Ville

Les Archives de la Ville de Fribourg (AVF) ont pour mission la **collecte**, la **conservation** et la **communication de sources documentaires** constituant la "mémoire plurielle" de la ville.

Les AVF sont placées sous la responsabilité de l'Archiviste de Ville, secondé par cinq collaborateurs-trices scientifiques (3,5 EPT).

Depuis l'automne 2009, les **AVF** sont officiellement **reconnues d'importance nationale (objets A)** dans l'*Inventaire suisse des biens culturels (Inventaire PBC)*, approuvé par le Conseil fédéral.

#### 3.4.1. Préarchivage / Archivage

Les AVF se composent prioritairement de **fonds administratifs à partir de 1799/1803**, cette dernière année marquant précisément la séparation officielle de la Ville et de l'Etat de Fribourg (*Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie, du 8 Octobre 1803*). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général et les Services communaux. A l'exception de ceux demeurant dans lesdits Services, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'358 m/linéaires (1'349 m/linéaires = m/l).

Dans le but de les informer sur leurs responsabilités, ainsi que sur la mission des AVF, 6 (7) Services ont été contactés et visités en 2019. Les modalités pratiques concernant le **préarchivage** et/ou l'**archivage** définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

Les AVF sont de même associées au projet stratégique de mise en place d'une solution de **gestion électronique des documents (GED)** pour la Ville et ont pris part à 10 séances de travail.

### 3.4.2. Versements / Dépôts

Représentant un total de 9 mètres/linéaires (16 m/l), divers documents ont été versés/déposés aux AVF par plusieurs Services, ainsi que par des particuliers.

### 3.4.3. Travaux de classement et d'inventaire

#### 📌 Inventaire des fonds documentaires de la Ville

Les AVF ont privilégié l'importante opération d'inventorisation et de description de leurs fonds administratifs et historiques – en particulier le **Fonds Ville-Etat** déposé à la Maison de Justice – opération initiée en automne 2018.

Outre la réalisation d'un nouvel *Inventaire des fonds documentaires de la Ville* et l'étude de son accessibilité en ligne à moyen terme, les AVF entendent pleinement répondre aux dispositions légales de la *Loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch)*, du 10 septembre 2015, et de son *Règlement d'exécution (RArch)*, désormais entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

#### 📌 Inventaire des collections patrimoniales de la Ville

Les œuvres de la *Collection de la Ville* continuent à faire l'objet de contrôles et de mises à jour via le logiciel de gestion *MuseumPlus Ria* (Zetcom AG, Bern), complétées par une documentation idoine. En l'état, l'Inventaire recense près de **840 objets** (sculptures, tableaux, gravures, affiches, vitraux, mobilier historique...) répartis dans l'ensemble des bâtiments communaux et sur le domaine public. Outre l'administration, de nombreuses personnes et institutions ont ainsi pu bénéficier des informations de cette importante base de données.

- **Acquisitions de la Ville.** Le tirage photographique *Hôtel de Ville de Fribourg dans la brume* (INV 591), des Éditions Berra, a été accroché à la salle Marcel-Clerc (Maison de Ville), tandis que le tableau *Fribourg. Gare et quartier de Pérolles* (INV 615) de Jules Schmid, doté d'un nouveau cadre, a été accroché à la salle Zaehringen (Maison de Ville).
- **Différents dons de particuliers versés à la Collection.**
- **Dépose et déplacement.** 8 estampes (INV 244, 246, 247, 250, 611 à 614) et 7 lustres (INV 10027 à 10033) du Café des Arcades, 1 grille en fonte de porte (INV 617) de la Maison de Ville (Grand-Rue 4) ont été déposés, contrôlés, photographiés et placés au dépôt des AVF. Le tableau *Le Tilleul* (INV 615) par Armand Niquille, en prêt au restaurant de l'Aigle-Noir, a été déposé, contrôlé et accroché dans le vestibule du 2<sup>e</sup> étage de la Maison de Ville.

L'*Inventaire systématique de la Collection de la Bourgeoisie* s'est poursuivi dans les locaux du Service des affaires bourgeoises, ainsi qu'à l'Aigle-Noir/Maison Vicarino. Les AVF ont ainsi procédé à la numérotation, à l'étiquetage, à la documentation photographique et au contrôle de l'état de conservation des œuvres aux Salons Vicarino et Fégely, à l'antichambre I de la Maison bourgeoise, ainsi qu'au restaurant de l'Aigle-Noir. La saisie des données est également effectuée sur *MuseumPlus Ria*. En outre, avec le nouveau concept de restaurant, toutes les œuvres de l'Aigle-Noir ont été déposées et plusieurs d'entre elles ont été replacées à la cave/magasin de la Bourgeoisie, ainsi qu'à la Direction des écoles.

## 📌 Inventaire du Fonds et de la Collection Jean Dubas-Cuony

Le **Fonds Jean Dubas-Cuony**, dont l'*Inventaire général* (plus de 8'000 titres) est entièrement intégré au Réseau fribourgeois et au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), a une nouvelle fois attiré nombre d'institutions et de chercheurs-euses de toute la Suisse, certains ouvrages étant par ailleurs exclusivement enregistrés aux AVF.

Cet important Fonds a été substantiellement complété par une **Collection de divers objets significatifs** appartenant à la Famille Dubas-Cuony et relevant essentiellement du patrimoine iconographique et mobilier fribourgeois.

## 📌 Autres inventaires

Relativement aux autres **fonds privés** légués aux AVF (Fonds Suzanne Jaeger, Jean Marmier et Marie-Madeleine Neuhaus), les travaux d'inventaire et d'intégration à RERO (600 titres env.) ont de même été poursuivis.

Les AVF assurent également la mise à jour de l'*Inventaire général des livres* (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels) ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 240 titres.

Elles assurent enfin l'*Inventaire général des cadeaux* offerts aux Autorités de la Ville, lequel porte, en l'état, sur 220 objets (assiettes, cuillères, fanions, médailles, sérigraphies...).

### 3.4.4. Dépôts / Conservation / Restauration

Afin d'assurer une pérennisation optimale de plusieurs fonds/séries documentaires, les AVF ont poursuivi leurs **travaux généraux de conditionnement**, notamment en modifiant/améliorant leurs conditions de conservation.

Les AVF sont de même impliquées dans le projet d'aménagement en cours de **dépôts de préarchivage/archivage/patrimoine** sis dans les sous-sols du nouveau **bâtiment scolaire de la Vignettaz**, espace de stockage attendu en raison des sollicitations récurrentes de l'administration.

Les travaux de **conservation-restauration de documents** se rapportant notamment à l'importante série des "Protocoles de l'Exécutif" et au Fonds du Secrétariat de Ville se sont poursuivis.

Des travaux de **conservation-restauration du patrimoine artistique** ont de même été effectués sur quatre œuvres propriété de la Ville et de la Bourgeoisie, à savoir : *L'autoportrait* (INV 70161) et *La vue de la route des Alpes en construction* (INV 70002) de Joseph Reichlen, *l'Apéritif* (INV 75007) de Paul Hogg, ainsi que *la Vierge à l'Enfant aux armoiries de Berne et de Fribourg* (INV 70251).

Relativement à la **chapelle du CO du Belluard**, des travaux de conservation-restauration annuels ont été réalisés sur le décor peint créé par l'artiste Roger Bohnenblust (1929-1979).

Quant au bâtiment du **Galets des Pompiers**, l'inscription historique "Service du feu" sur l'arc de la porte a de même fait l'objet d'une **restauration** bienvenue.

Enfin, les AVF continuent à développer leurs contacts directs avec de nombreuses institutions, musées, ateliers et associations professionnelles en lien avec la conservation et la restauration. Par

ailleurs, elles suivent attentivement les réflexions menées par le Service cantonal de la Culture relativement au projet d'un futur **Centre de stockage interinstitutionnel (SIC)**, projet patrimonial majeur associant également des acteurs non-étatiques.

#### 3.4.5. Acquisitions / Dons / Nouvelle plateforme numérique (RERO-SLSP)

Destinée à l'administration communale et aux chercheurs-euses, **la bibliothèque de travail** des AVF, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du Fonds Jean Dubas-Cuony, elle comptait, au 31 décembre, environ 2'400 titres provenant du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions et associations culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers...), titres accessibles via **RERO**.

Sur le plan purement "bibliothéconomique" et en sa qualité d'associée à la Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg (BCUF), la bibliothèque scientifique des AVF s'est engagée dans l'important projet **SLSP (Swiss Library Service Platform SA)**, projet de plateforme nationale de services amené à remplacer, dès 2021, 6 réseaux de bibliothèques actifs en Suisse, dont précisément RERO. Sur le plan cantonal, ce projet stratégique est piloté et coordonné par la BCUF.

#### 3.4.6. Services à l'administration et au public

**98 (110) recherches, rapports, synthèses historiques, préfaces et éléments de discours** ont été réalisés à la demande du Conseil communal et des Services.

**71 (41) reportages photographiques** ont été réalisés pour le compte de l'administration communale.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à **41 (45) demandes de renseignements** émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

**29 (31) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF**, soit 11 (13) pour des travaux académiques et du secondaire II (2 mémoires de master, 2 séminaires, 7 travaux de maturité), 3 (2) pour des généalogies, 15 (16) pour des expositions thématiques, ouvrages commémoratifs, publications didactiques, bédés, recensements patrimoniaux et divers articles scientifiques ou de vulgarisation pour le compte, notamment, des *Annales Fribourgeoises*, du *Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles-Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg*, des *Freiburger Geschichtsblätter* et de *Passé simple*.

**9 (12) élèves** de l'école primaire et du secondaire I (district de la Sarine), ainsi que de classes en visite à Fribourg, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire et le patrimoine de la ville (remise d'une documentation ad hoc).

#### 3.4.7. Publications / Reportage

Portant sur les thématiques en lien avec "Fribourg pendant la Première Guerre mondiale", le patrimoine culturel de la cité, le professeur Cantonneau et l'Université de Fribourg, la nomenclature locale, les Chaises du Bourg, le bicentenaire de l'ancienne école du Père Girard (1819 - 2019), les Journées européennes du Patrimoine, le rôle et les missions des Archives communales, la chapelle

du CO du Belluard, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société du Contingent des Grenadiers fribourgeois et le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa Vieille-Garde, les AVF ont rédigé plusieurs articles, comptes rendus et/ou pris part à la préparation de nombreuses publications et reportages.

### 3.4.8. Activités scientifiques / Formation

#### 📌 Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)

Etroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison depuis 1992, les AVF ont notamment pris part aux programmes et manifestations de la **Médiathèque Jacques-Baumel**, du **Musée historique de Rueil-Malmaison**, de la **Société Historique** éponyme, du **Musée des Gardes suisses**, des **Journées européennes du Patrimoine** et du **Marché du Monde**.

Elles ont par ailleurs présenté, dans le Pôle culture de la Médiathèque Jacques-Baumel, l'exposition "**Sur les pas de Saint-Exupéry à Fribourg-Suisse**", réalisée à l'occasion du 1<sup>er</sup> centenaire du séjour de l'écrivain-aviateur à la Villa Saint-Jean (1915 - 1917) et donné une conférence intitulée : "La Suisse a-t-elle sauvé la vie de Saint-Exupéry ?" (1<sup>er</sup> – 27 octobre).

#### 📌 "Le professeur Cantonneau est de retour ! – Professor Cantonneau kehrt zurück !"

A l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de Tintin et avec la complicité du Musée Hergé (Louvain-la-Neuve/B), du Jardin botanique et de l'Université, les AVF ont étroitement collaboré à l'hommage rendu par la Ville à Paul Cantonneau, premier personnage helvétique imaginé par le dessinateur Hergé (22 mai), ainsi qu'aux manifestations et à l'exposition temporaire ayant accompagné ce singulier événement (Pavillon vert du Jardin botanique, du 23 au 28 mai, et théâtre Equilibre/hall d'honneur, du 2 juillet au 26 août).



Le professeur Paul Cantonneau,  
entouré des représentant-e-s de la Ville, de l'Université et du Musée Hergé

## 🔪 Nuit des Musées 2019

En collaboration avec les Amis du Galetas (PPS), les AVF ont présenté l'histoire et les activités de vigie de la **garde stable de la tour Saint-Nicolas**, lors de la 11<sup>e</sup> Nuit des Musées (25 mai). Rencontrant un franc succès, cette reconstitution de la défense incendie de notre cité a attiré environ 600 personnes. Elles ont de même co-organisé et animé la conférence de presse préalable (29 avril).



Reconstitution de la garde stable de la tour Saint-Nicolas,  
lors de la 11<sup>e</sup> Nuit des Musées

## 🔪 Bicentenaire de l'ancienne école du Père Girard (1819-2019)



Un bâtiment emblématique dans le cœur du Bourg :  
l'ancienne école primaire du Père Girard (1819), abritant  
notamment les Archives de la Ville

Avec la dynamique collaboration du Service des biens culturels (SBC) et du Cercle d'études Grégoire Girard, les AVF ont organisé la manifestation officielle du **bicentenaire de l'ancienne école du Père Girard** à la rue des Chanoines 1, à laquelle étaient associés les autorités civiles et religieuses, les milieux scientifiques et la jeunesse (13 septembre). Outre l'inauguration d'une plaque commémorative et d'un panneau explicatif, la tenue d'une conférence publique au Musée Gutenberg et la publication par le SBC d'une synthèse historique du bâtiment et de son rôle majeur dans le quartier du Bourg, cet anniversaire a été l'occasion pour plus de 600 personnes de partir "sur les traces du Père Girard" et de

découvrir cet emblématique "palais scolaire" à l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine** (14 - 15 septembre).

### 📌 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société du Contingent des Grenadiers fribourgeois

Associées au 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société du Contingent des Grenadiers fribourgeois (Garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton de Fribourg) et au 40<sup>e</sup> anniversaire de sa Vieille-Garde, les AVF ont été invitées à prononcer une conférence à l'occasion de **l'Acte officiel** en l'église des Cordeliers, conférence ayant pour titre "Fondement historique du Contingent des Grenadiers" (13 décembre).

### 📌 Formation professionnelle et stages AID

Poursuivant leur fructueux partenariat avec la BCUF, les Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) et la Bibliothèque de la Ville (BV) dans le cadre de la formation professionnelle, les AVF ont accueilli, de janvier à mi-février et de septembre à mi-octobre, **deux stagiaires** en vue de la préparation de leur CFC **d'agent·e en information documentaire (AID)**, stagiaires provenant respectivement de la BCUF et de la BV.

## 3.4.9. Autres activités

### 📌 Activités organisées par les AVF :

- **exposé** sur l'atelier multiculturel de Joseph Reichlen à l'occasion de la rencontre protocolaire du Nouvel An entre les représentants de l'**Evêché** et le **Conseil communal** (15 janvier);
- 3 visites guidées thématiques du **Galetas des Pompiers** pour des groupes VIP, en français et en allemand (4 avril, 11 septembre et 25 novembre);
- 3 visites guidées bilingues de la **chapelle du CO du Belluard** pour des associations de quartiers et de retraité·e·s (15 mai, 28 juillet et 23 octobre);
- inauguration officielle du chemin pédestre "**Vers-les-Jardins-des-Cordeliers**" par la Ville et la Communauté franciscaine, avec le concours du Secrétariat de Ville, du secteur du Cadastre et de l'Association des amis du Couvent (16 juin);
- visite guidée des **remparts de Fribourg** à l'intention du personnel du Service des affaires bourgeoises (11 juillet);
- visite guidée des AVF à l'intention du **Président et de la Vice-Présidente du Conseil général** (19 août);
- séance thématique consacrée aux sources documentaires premières et à leur accessibilité à l'intention d'étudiant·e·s du secondaire II effectuant un **travail de maturité en histoire régionale** (6 septembre);
- visite guidée de la **Synagogue** à l'intention des participants·es/gagnants·es du **Concours annuel 1700** (23 octobre);
- séance de coordination sur la **nomenclature locale** avec le secteur du Cadastre et le Service cantonal du cadastre et de la géomatique (18 novembre).

## ☑ Activités et manifestations avec représentation des AVF :

- collaboration à la présentation de l'ouvrage *Le Petit Prince en langage simplifié* édité à l'initiative de Pro infirmis Fribourg-Freiburg/Bureau Langage simplifié et présentation, dans le hall du Quadrant (rue Saint-Nicolas-de-Flue 2), de quelques extraits de l'exposition "Sur les pas de Saint-Exupéry à Fribourg-Suisse" (11 avril);
- participation à la présentation de l'exposition itinérante "**Stratégies chromatiques en architecture**", à l'invitation de la Direction de l'Edilité (28 novembre);
- participation aux rencontres/séminaires de travail proposés par les instances archivistiques régionales et nationales (**Association des Archivistes suisses** et son Groupe de travail des Archives communales, Association vaudoise des Archivistes...);
- participation à plusieurs vernissages et manifestations (expositions, publications...) proposés par des instances muséales et sociétés savantes portant sur le **patrimoine fribourgeois**.

## 3.5. Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité d'un Chef de secteur et composé de neuf collaborateurs·trices.

Il est responsable de la saisie informatique et de la gestion des adresses pour l'ensemble des Services communaux.

### 3.5.1. Statistiques de la population résidente

Au 31 décembre, la variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants :

		2019	2018
Population suisse - établie	58.11%	24'105	23'993
Population suisse et étrangère - séjour	7.61%	3'158	3'210
Population étrangère - établie	34.28%	14'220	14'369
Total général		41'483	41'572

### 3.5.2. Statistiques de l'état civil

	2019	2018
Naissances	457	481
Mariages	215	239
Divorces	171	191
Partenariats enregistrés	7	6
Partenariats dissous	3	1
Décès	347	298
Actes de reconnaissance	61	52
Changements de noms et prénoms	191	214
Naturalisations	209	280
Adoptions	2	0

### 3.5.3. Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (Suisse et étrangers confondus) :

	2019	2018
Changements d'adresses	3'031	2'938
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4'337	4'694
• Suisses (établissement et séjour)	2'409	2'593
• Etrangers (établissement et séjour)	1'928	2'101
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4'471	5'065
• Suisses (établissement et séjour)	2'412	3'014
• Etrangers (établissement et séjour)	2'059	2'051
Annulations de départ	97	110
Annulations d'arrivée	10	11

### 3.5.4. Principaux documents établis

#### Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

Le Contrôle des habitants tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2019	2018
Attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	125	122
Prolongations des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	60	74
Duplicatas de certificats d'établissement et/ou de séjour	0	0
Certificats de vie pour toucher une rente	413	454

#### Passeports - Cartes d'identité

	2019	2018
Demandes de cartes d'identité	135	150
0-18 ans / adultes	26/109	10/140

#### Visas

	2019	2018
Visas institutions publiques / attestations de domicile	4'073	3'077

#### Personnes en séjour

	2019	2018
Prolongations d'attestations de séjour	2'153	2'176

#### Rappels (nouveaux arrivés)

	2019	2018
Invitation au changement d'adresse	291	357
1 <sup>er</sup> rappel	1'430	1'793
2 <sup>e</sup> rappel	383	580

#### Rappels informatisés

Changements de situation (dépôt acte d'origine)	2019	2018
1 <sup>er</sup> rappel	40	47
2 <sup>e</sup> rappel	17	10

Majorité civique (dépôt acte d'origine)	2019	2018
Avis	210	143
1 <sup>er</sup> rappel	3	49
2 <sup>e</sup> rappel	2	18

Attestations de séjour échues	2019	2018
1 <sup>er</sup> rappel	2'708	2'780
2 <sup>e</sup> rappel	549	524

Naturalisations (dépôt AO)	2019	2018
1 <sup>er</sup> rappel	5	23
2 <sup>e</sup> rappel	0	5

Enfants (dépôt AO)	2019	2018
1 <sup>er</sup> rappel	0	1
2 <sup>e</sup> rappel	0	1

Décisions administratives	2019	2018
Notifiées	102	227
Réclamations au Conseil communal	0	1
Réclamation admise	0	1
Réclamation retirée	0	0
Réclamation pendante	0	0
Demande mandat d'amener / Dénonciation à la Préfecture	52	40

Contrôles de signatures	2019	2018
Total des signatures contrôlées	18'638	11'140
Signatures non valables	3'872	2'913
Référendums	5'489	784
Initiatives	9'285	7'443
Motions cantonales / Autres	0	0

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour les Services, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la Loi sur le contrôle des habitants et la Loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

📌 Gestion des déchets

	2019	2018
Distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans (rouleaux de 10 sacs)	4'140	4'254

📌 Statistiques de population en bref

Langue de diffusion ( <i>français ou allemand</i> )	2019	2018
<b>Etablissement + séjour</b>		
français	84.30%	84.14%
allemand	15.70%	15.86%
<b>Uniquement séjour</b>		
français	72.73%	78.11%
allemand	27.27%	21.89%
<b>Uniquement établissement</b>		
français	85.24%	85.15%
allemand	14.76%	14.85%

Langue maternelle	2019	2018
Français	48.37%	48.48%
Allemand	14.16%	14.24%
Italien	5.42%	5.34%
Romanche	0.00%	0.01%
Portugais	10.01%	10.35%
Autres	7.89%	7.6%
Espagnol	3.32%	3.29%
Albanais	2.47%	2.47%
Arabe	2.18%	2.16%
Turc	2.10%	2.12%
Tigrigna	1.65%	1.53%
Serbo-croate	1.55%	1.57%
Anglais	0.88%	0.84%

Nationalité ( <i>détail pour les nationalités représentées par plus de ~0.50%</i> )	2019	2018
Suisse	62.57%	61.63%
Portugal	9.60%	10.25%
France	4.05%	4.09%
Italie	3.09%	3.00%
Turquie	1.78%	1.86%
Kosovo	1.78%	1.90%

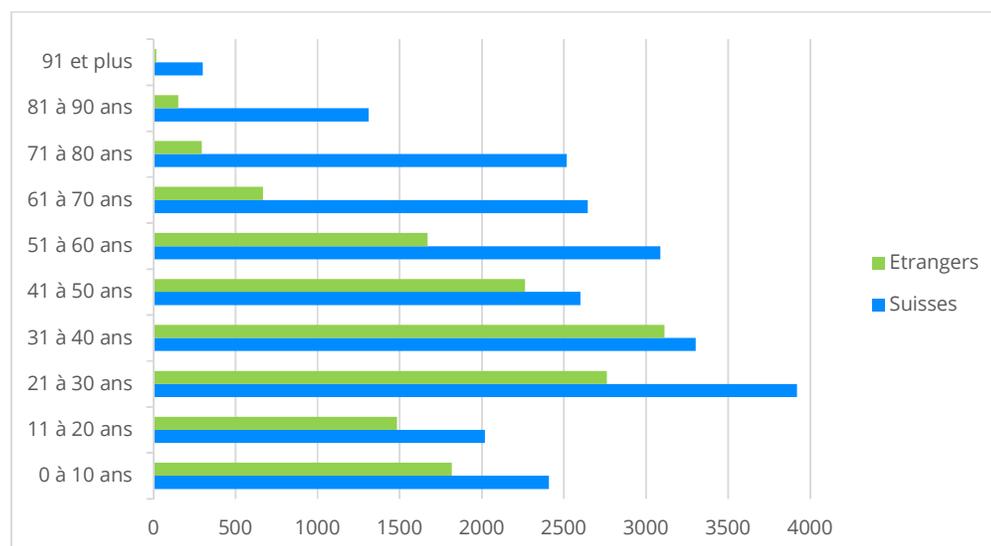
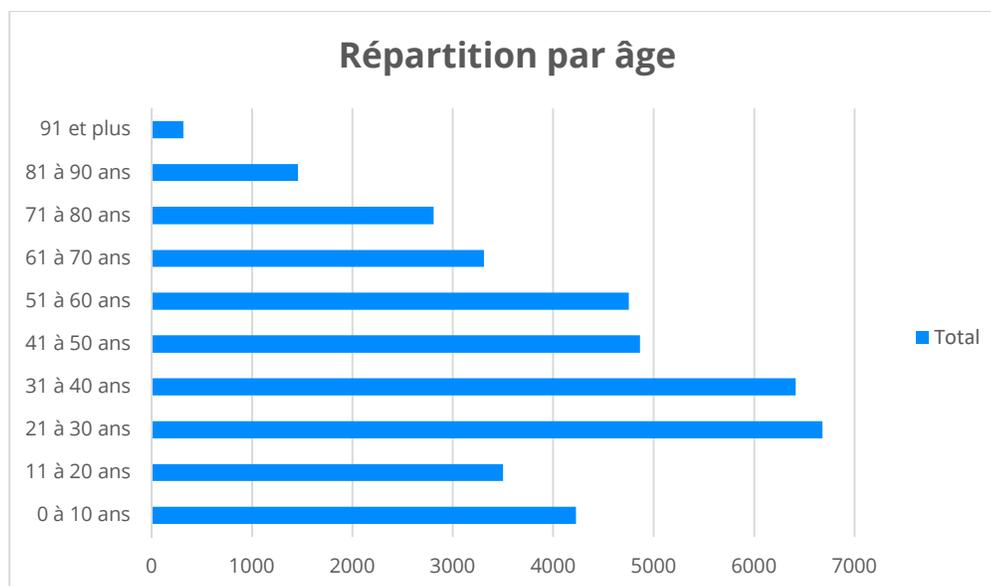
Erythrée	1.66%	1.61%
Espagne	1.62%	1.65%
Allemagne	1.53%	1.51%
Syrie	0.66%	0.62%
Macédoine	0.59%	0.61%
Afghanistan	0.59%	0.41%
Congo (Kinshasa)	0.51%	0.55%
Autres nationalités	9.97%	10.31%

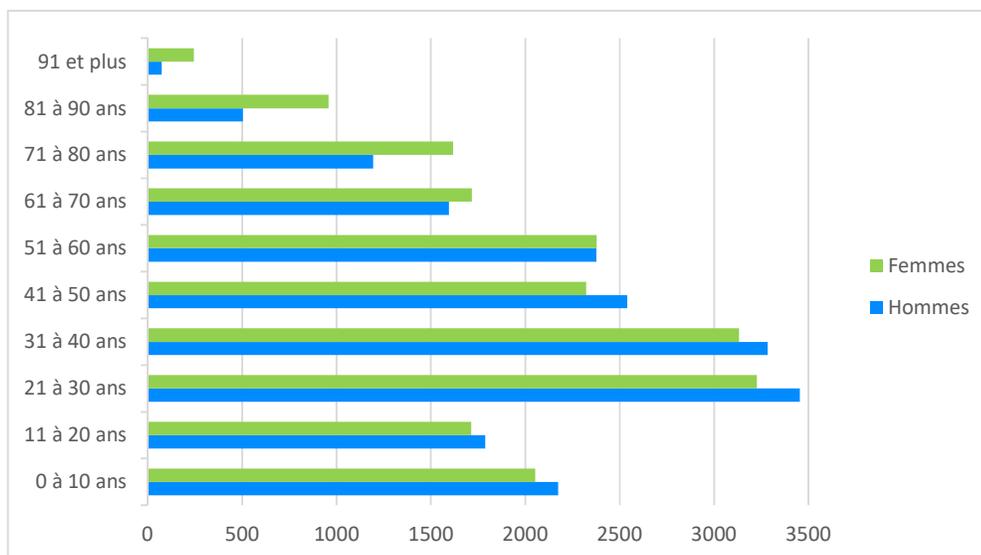
Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre)	2019	2018
Suisses	24'105 62.90%	23'993 62.54%
Etrangers	14'220 37.10%	14'369 37.46%
Hommes	18'973 49.51%	19'069 49.70%
Femmes	19'352 50.49%	19'293 50.30%

Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg (source <i>Annuaire statistique du canton de Fribourg 2020</i> )	2019	2018
Population établie dans le canton	318'714	315'074
Population établie en ville de Fribourg	38'365 12.04%	38'521 12.22%
Population suisse établie dans le canton	246'355	244'143
Population suisse établie en ville de Fribourg	24'115 9.79%	24'147 9.89%
Population de nationalité étrangère établie dans le canton	72'359	70'931
Population de nationalité étrangère établie en ville de Fribourg	14'250 19.69%	14'374 20.26%

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31 décembre 2019 :

Tranches	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4226	2173	2053	2409	1817
11 à 20 ans	3501	1787	1714	2019	1482
21 à 30 ans	6682	3455	3227	3919	2763
31 à 40 ans	6414	3283	3131	3301	3113
41 à 50 ans	4862	2540	2322	2600	2262
51 à 60 ans	4754	2376	2378	3086	1668
61 à 70 ans	3311	1594	1717	2645	666
71 à 80 ans	2811	1194	1617	2517	294
81 à 90 ans	1461	504	957	1311	150
91 et plus	317	74	243	300	17





### 3.6. Registre électoral

En 2019, les citoyen-ne-s ont été appelés à se prononcer les :

- 10.02.2019 Votation fédérale
- 19.05.2019 Votation fédérale
- 30.06.2019 Votation cantonale
- 20.10.2019 Election fédérale
- 10.11.2019 Election fédérale

Le personnel du Registre électoral de la Ville de Fribourg s'occupe du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses de l'étranger inscrits dans les communes fribourgeoises.

#### 3.6.1. Votation fédérale

- 10.02.2019 : Initiative populaire "Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'310	7'376	111	7'265	3'692	3'573	36.32%

- 19.05.2019 : Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'405	8'603	586	8'017	5'520	2'497	42.16%

- 19.05.2019 : Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'405	8'603	378	8'225	6'526	1'699	42.16%

### 3.6.2. Votation cantonale

- 30.06.2019 : Loi sur l'exercice du commerce

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	Oui	non	Participation
20'413	7'117	101	7'016	3'595	3'421	34.87%

- 30.06.2019 : Loi sur la mise en œuvre de la réforme fiscale

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	Non	Participation
20'413	7'117	373	6'744	3'740	3'004	34.87%

- 30.06.2019 : Décret relatif aux contributions financières transitoires de l'Etat en faveur des communes et des paroisses

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	Oui	non	Participation
20'413	7'117	597	6'520	4'369	2'151	34.87%

### 3.6.3. Votation communale

Aucune.

### 3.6.4. Election fédérale

- 🗳 20.10.2019 : Election du Conseil national
- 🗳 20.10.2019 : Election du Conseil des Etats
- 🗳 10.11.2019 : Election du Conseil des Etats (2<sup>e</sup> tour)

Publication des résultats : <http://sygev.fr.ch/resultats>

### 3.6.5. Election cantonale

Aucune.

### 3.6.6. Election communale

Aucune.

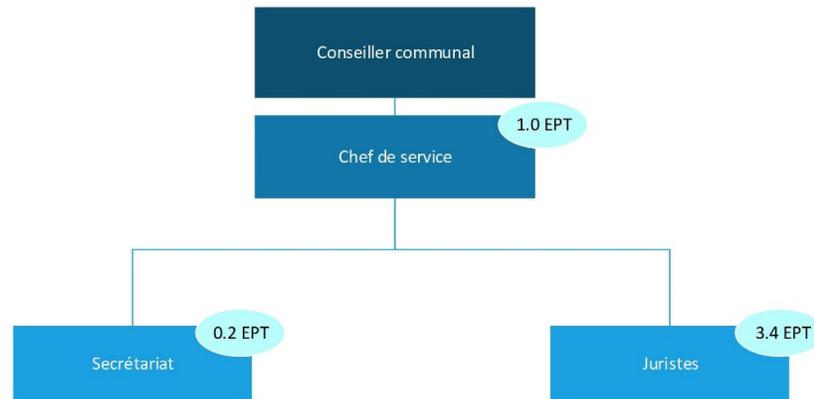
### 3.6.7. Publication des résultats des votations/élections

<http://sygev.fr.ch/resultats>



## 4. SERVICE JURIDIQUE

Le Service juridique est placé sous la direction de Thierry Steiert, Syndic. Richard Jordan en est le Chef de service.



Le Service juridique est composé de quatre juristes à plein temps, d'une juriste à 40% qui est également secrétaire de la Commission des naturalisations (taux de 40%) et d'un secrétariat à 20%; assuré par deux Secrétaires, il est partagé avec le Service des ressources humaines et l'Administration générale. Depuis octobre 2019, tout le personnel du Service juridique est regroupé dans des bureaux à la rue Joseph-Piller 7, à l'exception du secrétariat et de la juriste à 40%.

Le Chef de service se charge notamment de la coordination avec les autres Services, des dossiers RH, des projets de règlements et de dossiers complexes. Les juristes sont chargés d'apporter un soutien juridique aux différents Services communaux, en particulier aux Services d'urbanisme et d'architecture, du génie civil, des finances et des ressources humaines. Le Service juridique peut ainsi jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

### 4.1. Activités

Le volume des affaires a à nouveau augmenté par rapport aux années précédentes et les dossiers ont gagné en complexité. Cela est en partie dû à la révision générale du PAL et aux nombreux projets UA et GC en cours.

#### 4.1.1. Principaux domaines

Parmi les projets d'envergure, il sied de relever que le Service juridique a été fortement mis à contribution dans le cadre de l'élaboration du dossier de la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL), qui est toujours en cours. Le Service juridique a épaulé le Service d'urbanisme et d'architecture en assistant aux différents CoPil et CoTech ainsi qu'à toutes les séances de conciliation.

Le nombre d'**avis de droit ou conseils** auprès des autres Services communaux ainsi qu'aux sociétés SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, notamment dans les domaines des contrats, des procédures de permis de construire (préavis et détermination sur les oppositions), de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, des opérations immobilières, des marchés publics, du personnel communal, du contentieux et des contributions causales est resté important.

#### 4.1.2. Procédures

En ce qui concerne les **procédures civiles**, le Service juridique assure le lien entre le Conseil communal et les avocats mandatés pour le litige relatif à la salle de spectacle Equilibre. Quatre autres procédures civiles étaient pendantes au 31 décembre 2019 par-devant le Tribunal d'arrondissement de la Sarine.

S'agissant des **procédures administratives**, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisation, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après car elles sont en principe traitées directement par les Services concernés). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les types de procédure (décisions principales, incidentes, etc.).

	Affaires liquidées en 2019	Affaires pendantes au 31.12.2019
Aménagement du territoire et constructions	6	10
Marchés publics	--	1
Fonction publique	2	--
Affaires fiscales	9	3
Mesures de circulation	3	12
Domaine public (Concession d'affichage)	--	1
Conseil général	1	--
Expropriation	--	3
Divers	5	1

#### 4.1.3. Règlements

En collaboration avec le Service des ressources humaines, le Service juridique a procédé à la révision générale du **Règlement du personnel** (RP) et de son Règlement d'application qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ainsi qu'à l'élaboration des différentes directives fondées sur le RP.

Outre le RP, le Service juridique a été mis à contribution pour l'élaboration et/ou la modification de plusieurs règlements communaux adoptés par le Conseil général en 2019 :

- modification du Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- révision générale du Règlement sur le droit de cité;
- modification du Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

Plusieurs autres règlements sont en cours de révision ou d'élaboration. On peut citer :

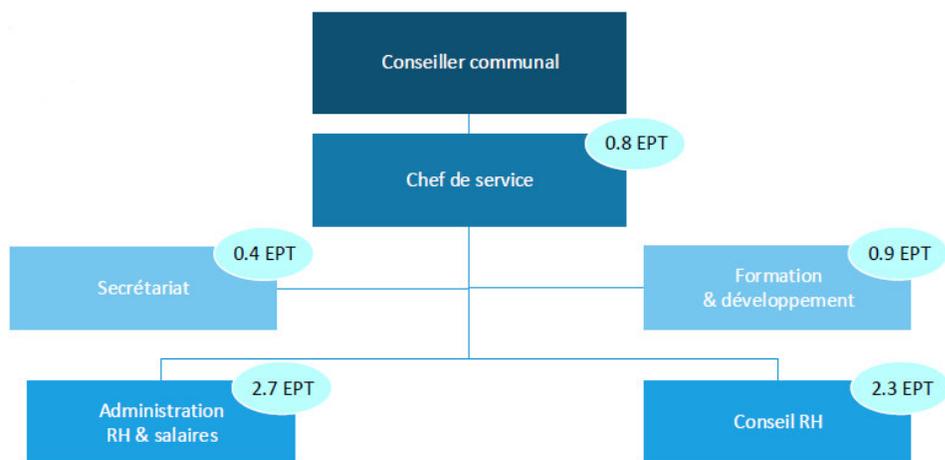
- le Règlement sur l'eau potable;
- le Règlement sur l'épuration et l'évacuation des eaux usées;
- le Règlement du cimetière;
- le Règlement sur les déchets;
- le Règlement général de police;
- le Règlement sur la politique foncière active;
- le Règlement sur la contribution de remplacement pour les places de jeux et la plantation d'arbres sur fonds privés;
- le Règlement sur les finances communales.

En fonction de l'avancement des travaux, ces règlements feront l'objet de Messages du Conseil communal courant 2020 ou début 2021.



## 5. RESSOURCES HUMAINES

Le Service est placé sous la direction de Thierry Steiert, Syndic. La Cheffe de service est Sabrina Plumettaz. 9 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 7.1 EPT<sup>3</sup>.



### 5.1. Statistiques du personnel

#### 5.1.1. Effectif du personnel

	01.01.2020			2020	01.01.2019	
	Personnes	EPT	Différence	Budget	Personnes	EPT
Administration générale	54	40,7	-1,2	41,9	54	39,1
Finances	22	17,6	1,0	16,6	21	16,1
Ecoles	177	112,9	-3,1	116	175	109,9
Police et Mobilité	44	41,6	0,2	41,4	47	41,4
Génie civil, environnement et énergie	141	135,5	-10	145,5	146	141,5
Urbanisme et Architecture	90	74	-0,6	74,2	75	72,8
Informatique	15	14,5	-0,2	14,7	15	14,5
Culture	9	6,4	-3,6	10	8	7,2
Sports	25	21	0,4	21	24	21
Aide sociale	43	35,8	-1,8	37,6	46	37,6
Curatelles d'adultes	38	31,4	-0,8	32,2	37	30,3
<b>Total</b>	<b>658</b>	<b>531,4</b>	<b>-19,7</b>	<b>551,1</b>	<b>648</b>	<b>531,3</b>

<sup>3</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

### 5.1.2. Mouvements du personnel

	Arrivée	Départ	Retraite	Total
Administration générale	6	2	2	10
Finances	4	1	2	7
Ecoles	8	5	3	16
Police et Mobilité	4	3	2	9
Génie civil, environnement et énergie	9	12	0	21
Urbanisme et Architecture	5	3	2	10
Informatique				0
Culture				0
Sports	2	1		3
Aide sociale	2	1	0	3
Curatelles d'adultes	1	1		2
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>74</b>

Ces mouvements induisent un taux de rotation général de 5,62% pour l'ensemble des services. Cette information est brute et ne distingue ni les départs naturels ni les nouveaux postes de la rotation.

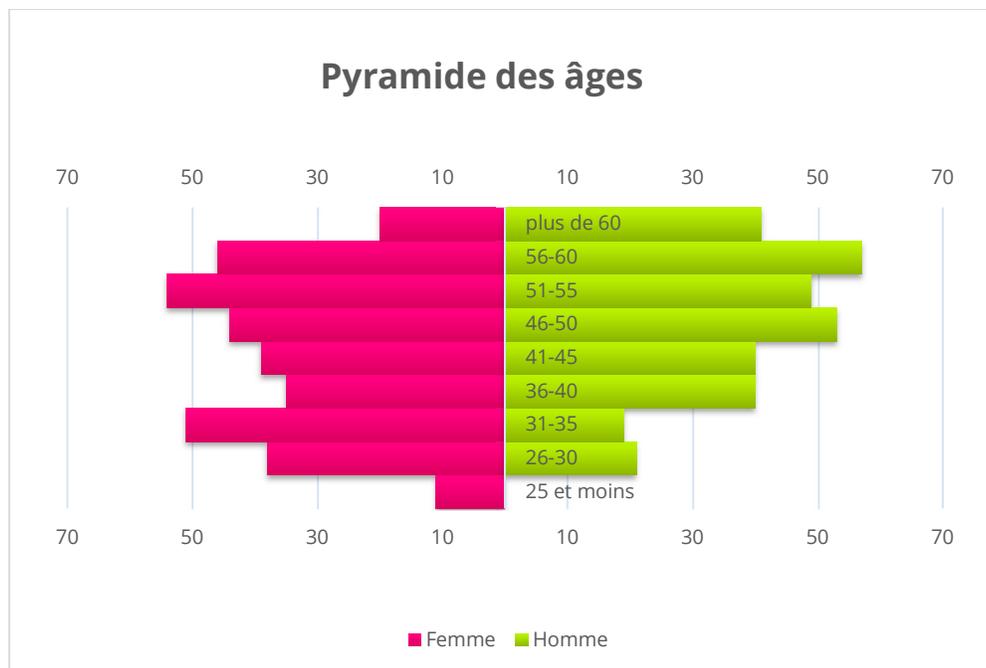
### 5.1.3. Classes salariales

Répartition par Service	-	A	B	C	D	E	Total
Administration générale			17	17	16	4	54
Finances			11	5	4	2	22
Ecoles	22	73	52	20	8	2	177
Police et Mobilité			29	7	7	1	44
Génie civil, environnement et énergie		59	54	16	11	1	141
Urbanisme et Architecture		34	32	13	10	1	90
Informatique			4	5	5	1	15
Culture			4	3	1	1	9
Sports		14	8	2		1	25
Aide sociale		1	15	20	6	1	43
Curatelles d'adultes			15	19	3	1	38
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>181</b>	<b>241</b>	<b>127</b>	<b>71</b>	<b>16</b>	<b>658</b>

Répartition par genre	-	A	B	C	D	E	Total
Femmes	11	97	121	77	29	4	339
Hommes	11	84	120	50	42	12	319
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>181</b>	<b>241</b>	<b>127</b>	<b>71</b>	<b>16</b>	<b>658</b>

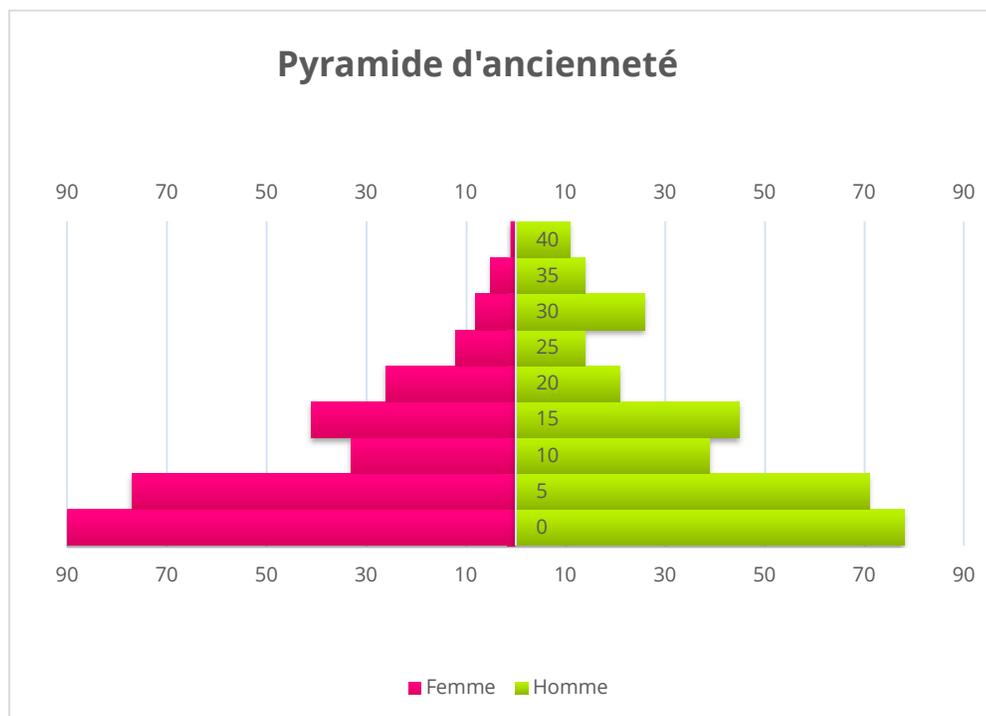
#### 5.1.4. Structure d'âge des collaborateurs-trices

Moyenne d'âge par Service et par genre	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	41,69	51,10	45,4
Finances	42,15	46,78	44,05
Ecoles	44,28	50,32	45,54
Police et Mobilité	39,10	46,18	44,57
Génie civil, environnement et énergie	42,94	47,72	47,11
Urbanisme et Architecture	46,12	47,32	46,87
Informatique	52,50	52,77	42,73
Culture	44,83	48	45,89
Sports	51,60	48,20	49,56
Aide sociale	43,73	51,70	45,58
Curatelles d'adultes	41,48	42,60	41,63
<b>Total</b>	<b>44,20</b>	<b>48,19</b>	<b>46,14</b>



### 5.1.5. Ancienneté

Moyenne par Service et genre	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	6,58	13,8	8,74
Finances	9,54	8,22	9
Ecoles	8,94	18,84	11,01
Police et Mobilité	6,60	11,41	10,32
Génie civil, environnement et énergie	11,33	13,38	13,12
Urbanisme et Architecture	11,03	17,05	14,78
Informatique	18	12,69	13,4
Culture	7,67	17,67	11
Sports	12	14,9	12,72
Aide sociale	12,06	14,9	12,72
Curatelles d'adultes	8,79	11,2	9,11
<b>Total</b>	<b>9,63</b>	<b>14,37</b>	<b>11,93</b>



## 5.2. Salaires et indexation

Compte tenu de la stabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC), les salaires n'ont pas été indexés. Voici la grille salariale de l'année 2019.

**2019**

<b>A</b>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3'377	3'425	3'474	3'522	3'571	3'619	3'667	3'716	3'764	3'813
1	3'861	3'909	3'958	4'006	4'055	4'103	4'152	4'200	4'248	4'297
2	4'345	4'394	4'442	4'490	4'539	4'587	4'636	4'684	4'732	4'781
3	4'829	4'878	4'926	4'974	5'023	5'071	5'120	5'168	5'216	5'265
4	5'313	5'362	5'410	5'458	5'507	5'555	5'604	5'652	5'701	5'749

<b>B</b>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4'221	4'282	4'343	4'403	4'464	4'525	4'586	4'647	4'707	4'768
1	4'829	4'890	4'950	5'011	5'072	5'133	5'194	5'254	5'315	5'376
2	5'437	5'498	5'558	5'619	5'680	5'741	5'802	5'862	5'923	5'984
3	6'045	6'105	6'166	6'227	6'288	6'349	6'409	6'470	6'531	6'592
4	6'653	6'713	6'774	6'835	6'896	6'957	7'017	7'078	7'139	7'200

<b>C</b>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5'277	5'352	5'428	5'503	5'579	5'654	5'730	5'805	5'880	5'956
1	6'031	6'107	6'182	6'258	6'333	6'408	6'484	6'559	6'635	6'710
2	6'785	6'861	6'936	7'012	7'087	7'163	7'238	7'313	7'389	7'464
3	7'540	7'615	7'691	7'766	7'841	7'917	7'992	8'068	8'143	8'219
4	8'294	8'369	8'445	8'520	8'596	8'671	8'747	8'822	8'897	8'973

<b>D</b>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6'597	6'692	6'786	6'881	6'975	7'070	7'164	7'259	7'353	7'448
1	7'543	7'637	7'732	7'826	7'921	8'015	8'110	8'205	8'299	8'394
2	8'488	8'583	8'677	8'772	8'866	8'961	9'056	9'150	9'245	9'339
3	9'434	9'528	9'623	9'718	9'812	9'907	10'001	10'096	10'190	10'285
4	10'379	10'474	10'569	10'663	10'758	10'852	10'947	11'041	11'136	11'231

<b>E</b>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8'246	8'364	8'482	8'601	8'719	8'837	8'955	9'073	9'192	9'310
1	9'428	9'546	9'664	9'783	9'901	10'019	10'137	10'255	10'374	10'492
2	10'610	10'728	10'846	10'965	11'083	11'201	11'319	11'437	11'556	11'674
3	11'792	11'910	12'028	12'147	12'265	12'383	12'501	12'619	12'738	12'856
4	12'974	13'092	13'210	13'329	13'447	13'565	13'683	13'801	13'920	14'038

## 5.3. Formation continue

La formation est essentielle au fonctionnement actuel et futur de la Ville de Fribourg. Elle participe au bon développement de l'organisation et à l'élargissement des compétences des collaborateurs·trices.

Les collaborateurs·trices au bénéfice d'un contrat de droit public peuvent bénéficier de mesures de formation et de perfectionnement ciblées et continues.

Le Service des ressources humaines soutient et conseille les Services dans le domaine de la formation continue par des programmes standards ou sur mesure, en fonction des ressources financières disponibles. Elle couvre l'ensemble des activités favorisant :

- la **mise à jour permanente des compétences** du personnel, nécessaires à l'exécution du descriptif de fonction;
- la **possibilité d'élargir les connaissances professionnelles** et de les adapter de manière permanente aux exigences nouvelles;
- le **développement des compétences** afin que soient assurées la mobilité et l'employabilité du personnel en fonction des besoins de l'employeur.

La formation continue s'articule autour de trois axes différents : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

La révision du Règlement du personnel (RPers) a notamment permis de définir une directive relative à la formation continue, pilier important de la politique du personnel de la Ville de Fribourg. Cette directive entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, définit les types de formation continue, leurs modalités et la prise en charge des coûts y relatifs. Elle fixe également les principes de répartition, entre les Services, du budget destiné à la formation continue.

### 5.3.1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les **cours en rapport aux spécificités du métier**; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences.

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de cours			60
Nombre de participants	120	114	234
Coût moyen / participant	520	458	510

Certaines fonctions spécifiques nécessitent, tout au long de l'année, des formations continues permettant de garantir la validité de leur papier.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services de l'aide sociale et des curatelles d'adultes, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

### 5.3.2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des **formations plus conséquentes**. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur-trice et la Ville. Elles visent non seulement au maintien mais surtout à l'accroissement des compétences des collaborateurs-trices. Ces formations conduisent généralement à un **nouveau titre professionnel**.

40 collaborateurs-trices (19H/21F) étaient en cours de formation au bénéfice de convention en 2019, alors que 10 personnes (5H/5F) ont débuté leur formation.

### 5.3.3. Compétences professionnelles générales

Cette catégorie regroupe des **cours qui visent l'amélioration des compétences de base**, nécessaires à l'exercice de la fonction : cours usuels de bureautique, cours liés au développement de compétences sociales ou à l'organisation du travail ainsi que les formations pour cadres.

Pour l'organisation de ces cours, les Ressources humaines ont travaillé en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat :

- Manager vos équipes
- Se former à la facilitation de groupe
- Faire face aux risques suicidaires dans le Canton
- Utilisation de produits phytosanitaires et engrais en horticulture
- Travailler en sécurité sur les petits arbres
- Planification et entretien des plantes vivaces
- Gestion des produits chimiques dans l'entreprise
- Gérer son temps et sa fonction
- Revitalisation des cours d'eau
- Le dessin libre et le dessin de famille
- L'art et l'écoute
- Conducteur d'engins de chantier
- Sport des enfants

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement des collaborateurs-trices pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

### 5.3.4. Formation initiale et stages

#### 📌 Apprentissage

La formation initiale est un processus d'apprentissage permettant à un individu d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Dans son rôle d'entreprise formatrice qui est d'enseigner, de comprendre et d'accompagner les personnes en formation, **18 apprenti·e·s** ont pu compter sur les compétences de professionnels, répartis dans les divers corps de métiers suivants :

horticulteurs/floriculteurs	4
forestiers-bûcherons	3
employés de commerce	6
informatique*	2
assistant socio-éducatif	2
agent info documentaire	1

\* formés dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien et plusieurs pistes sont explorées dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprenti·e·s de la Ville de Fribourg.

Plusieurs secteurs ont démarré le processus d'autorisation de former afin de pouvoir encadrer de nouveaux·elles apprenti·e·s dès la rentrée 2020.

### 📌 Stages

En 2019, les Services communaux ont accueilli des stagiaires, issus notamment des hautes écoles supérieures.

Aide sociale	8
Curatelles d'adultes	6
Génie civil, environnement et énergie	2
Urbanisme et architecture	2
Mobilité	2
Ecoles	1
Finances	1
Bibliothèque	1

## 5.4. Activités particulières

Certains projets importants ont particulièrement chargé le Service des ressources humaines, comme décrit ci-après.

### 5.4.1. La révision du Règlement du personnel

Le projet de révision du Règlement du personnel (RPers) a été mené par le Service juridique, en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines dès 2018 et tout au long de 2019. Cette révision vise à atteindre plus de transparence et à s'adapter aux besoins du personnel en constante évolution. Elle permet également l'amélioration de la gestion des ressources humaines et la motivation du personnel, notamment par la mise en place d'outils, accroissant sa responsabilisation et facilitant le dialogue avec les supérieur·e·s.

Le nouveau Règlement du personnel et son Règlement d'application sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### 5.4.2. La mise en place d'un portail RH (SIRH)

Le projet de mise en place d'un portail RH (SIRH) a été officiellement lancé début 2019 par le Service des ressources humaines. Conçu comme une plateforme d'échanges entre les RH et le personnel, ce portail RH permettra notamment de regrouper toutes les informations des collaborateurs-trices. Pour la gestion des postes, un module "structure" permet de garantir une meilleure gestion du budget (suivi) et de faciliter la vue d'ensemble tant pour les Services que pour les RH. Une multitude d'autres modules et utilisations sont possibles (recrutements, gestion des frais, etc.) et agrémente-ront à terme le portail RH.

#### 5.4.3. Système de contrôle interne (SCI)

Dans la mise en place du SCI à la Ville de Fribourg, le Service des ressources humaines est respon-sable de divers éléments, notamment :

- la mise en place, puis le maintien de l'**organigramme des unités d'organisation**;
- l'introduction, puis le maintien des collaborateurs-trices dans le système SCI de façon à ce que chaque Service dispose de la **liste à jour de ses collaborateurs-trices** dès qu'il débute le projet SCI pour lui-même;
- la **définition de l'ensemble des rôles et des missions de la Ville**, en particulier les rôles ou partie des rôles communs. Chaque Service doit pouvoir composer les rôles de ses colla-borateurs-trices comme un assemblage de rôles standards et spécifiques. Un effort important de standardisation des rôles a été entrepris, doit se poursuivre et évoluer lors de la mise en place de nouvelles fonctions.

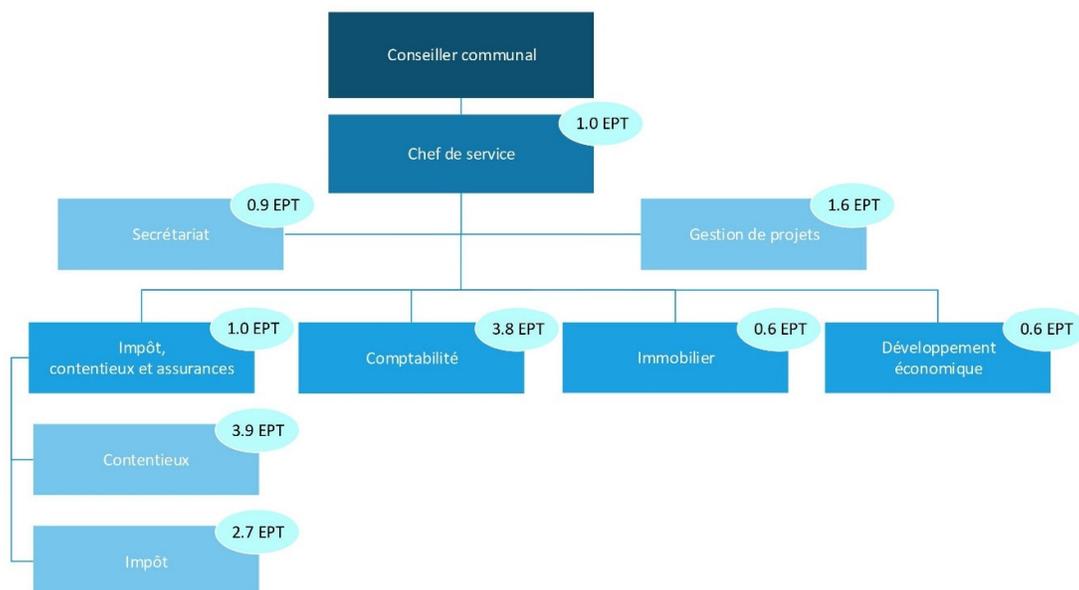
L'ensemble des fonctions communales doit être décrit comme un assemblage de rôles. Les RH ont retenu un certain nombre de rôles dits "génériques" qui se retrouvent dans l'ensemble de l'adminis-tration communale et qui permettent justement d'exprimer la standardisation souhaitée. Par ailleurs, de nombreux rôles spécifiques permettent de décrire les tâches particulières de chaque Service.

Ces trois notions "organisation", "collaborateurs" et "rôles et missions", sont fondamentales pour la mise en place des processus et procédures des Services.



## 6. FINANCES

Le Service est placé sous la direction de Laurent Dietrich. Le Chef de service est Laurent Simon-Vermot. 21 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 16.1 EPT<sup>4</sup>.



Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements et des charges et recettes de fonctionnement.

La tenue de la comptabilité (Ville et entités en relation directe avec les activités de celle-ci), la facturation des impôts, le suivi du contentieux, la gestion des assurances, celle de l'immobilier, le développement économique, la mise en place d'un système de contrôle interne et d'un controlling RH ainsi que la réalisation de divers conseils et analyses financières représentent les axes opérationnels du Service.

Ces activités débouchent sur des travaux spécifiques dont une sélection est détaillée dans les chapitres suivants.

---

<sup>4</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

## 6.1. Faits et chiffres

Quelques chiffres-clés représentant le Service des finances en 2019 (2018) :

### ☑ Comptabilité

- montant total du bilan en 2019 de CHF 396.6 mio (CHF 410.1 mio) pour un compte de fonctionnement atteignant CHF 259.1 mio de charges (CHF 261.2 mio);
- encaissements pour un montant de CHF 280.9 mio (CHF 240.5 mio) équivalant à 5'428 (5'094) pièces comptables;
- paiement de 14'615 (14'209) factures pour CHF 101.7 mio;
- remboursement de 6'670 (6'116) décomptes d'impôt pour CHF 12.5 (CHF 12.8 mio);
- établissement de 10'311 (11'556) factures, représentant CHF 20.7 mio (CHF 21.2 mio);
- tenue de 9 (9) comptabilités annexes (Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, Caisse de pension du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF), Bains de la Motta, etc.).

### ☑ Impôts et assurances

- 26'972 (24'851) décomptes d'impôt pour les personnes physiques;
- 3'824 (4'241) décomptes d'impôt pour les personnes morales;
- 22'489 (22'631) bordereaux d'acomptes;
- 6'255 (5'483) décomptes de contribution immobilière;
- 67 (174) demandes de remise d'impôt;
- 8 (18) questionnaires immobiliers;
- 80 (51) ouvertures de dossiers d'assurances (sinistres, choses, RC, etc.).



## 📁 Contentieux

- expédition de 14'147 (13'722) rappels automatiques et de 6'479 (6'317) avis avant poursuite;
- notification par l'Office des poursuites de 4'088 (4'496) commandements de payer (actuellement poursuites électroniques) et traitement de 469 rejets de poursuites (changements d'adresse, partis sans adresse, sociétés radiées);
- procédure via l'Office des poursuites de 3'384 (3'250) procès-verbaux de saisies, de 2'941 (3'280) actes de défaut de biens;
- traitement de :
  - 49 (80) plaintes pénales déposées pour des soustractions de biens saisis;
  - 105 (156) mainlevées requises;
  - 67 (63) productions dans des faillites 2019, pour CHF 414'308.00 (CHF 458'915.30);
  - 1'732 (1'995) actes de défaut de biens pour CHF 2'427'063.80 (CHF 3'506'293.30) et CHF 10'762'588.80 jusqu'en 2019 (CHF 10'178'826.59 jusqu'en 2018) encaissés;
- traitement d'actes de défaut de biens reçus suite à des ordonnances pénales de la Police locale en 9535 (562) ordonnances de conversion en jour de peine privative de liberté de substitution;
- 2310 poursuites soldées.

## 📁 Immobilier

- 33 bâtiments locatifs gérés (habitation, commercial, mixte);
- 41 terrains gérés (loués, mis à disposition);
- 13 places de parc gérées (extérieures, garages);
- 17 terrains bénéficiant d'un droit de superficie (DDP);
- 169 logements, une crèche, un restaurant et un local commercial à la Fondation de la Ville de Fribourg du logement;
- 8 immeubles bénéficiant de subventions communales;
- 10 bâtiments du patrimoine financier expertisés;
- 1900 logements à louer recensés sur le territoire communal.

## 📁 Développement économique

- Près de 400 personnes ont participé à l'évènement économique du 3 octobre à l'Aula Magna de l'Université de Fribourg, en présence du Conseil communal.

---

<sup>5</sup> Changement de procédure en 2019 : une ordonnance de conversion par ordonnance pénale au lieu d'une ordonnance de conversion par poursuite

## 📌 Gestion de projets

- Système de contrôle interne (SCI)
  - 370 procédures décrites dans 12 Services depuis le lancement du projet en 2017.
- Analyses et contrôle de gestion
  - CHF 600.0 mio d'investissements planifiés et suivis par le Service des finances conjointement avec les Services concernés (monitoring) répartis sur plus de 650 crédits d'engagement votés ou à voter sur la période 2019 à 2035;
  - 140 projets d'investissement globaux sont actuellement en cours et 280 sont planifiés d'ici à 2035;
  - CHF 330.0 mio d'investissements prévus sur ces cinq prochaines années.

## 6.2. Comptabilité

Le secteur de la comptabilité s'occupe de la comptabilisation générale de toutes les factures des Services communaux, du trafic de paiement (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire en collaboration avec le Service des finances et de l'élaboration mensuelle du plan de trésorerie.

### 📌 Introduction de la Loi sur les finances communales (LFCo) et réforme du modèle comptable harmonisé (MCH2)

La Loi sur les finances communales (LFCo) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et mettra en œuvre la réforme du modèle comptable harmonisé, appelé communément MCH2. Ces nouvelles dispositions auront pour effet plusieurs modifications essentielles qui doivent être intégrées dans le quotidien de la gestion comptable communale. Un nouveau plan comptable sera mis en place d'ici à la fin du mois de mai 2020 dans le but de respecter les nouvelles normes pour l'établissement du budget 2021.

## 6.3. Impôts et assurances

Le bureau de l'impôt s'occupe des renseignements à la population au sujet du mode de calcul de l'impôt communal ou paroissial, de la contribution immobilière ou encore de la taxe non-pompier ou de celle forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances s'effectue de manière centralisée en ce qui concerne les couvertures de risques et de responsabilité civile.

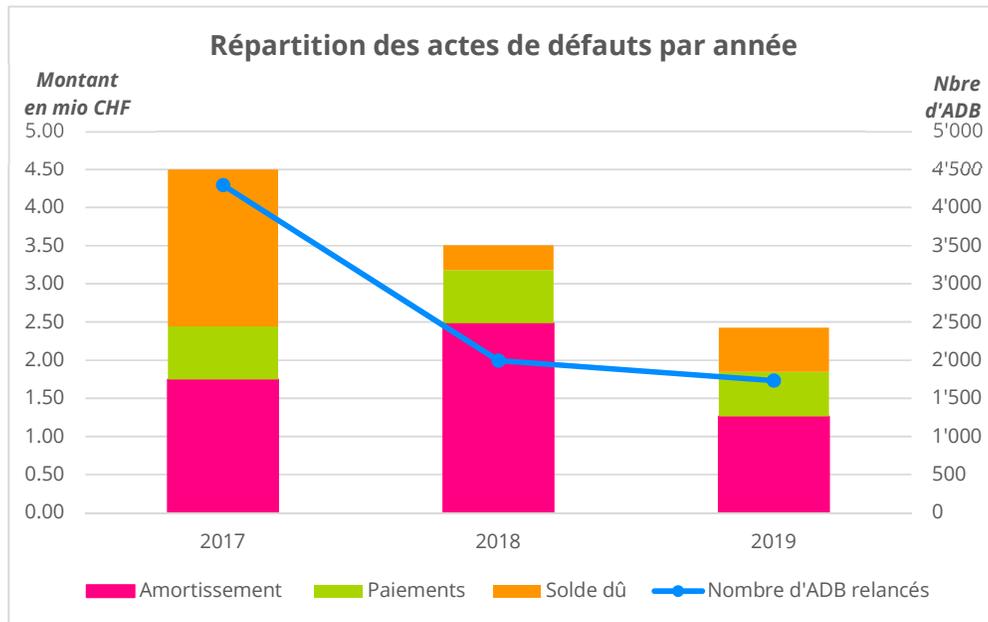
## 6.4. Contentieux

Le bureau du contentieux s'occupe des questions relatives aux arrangements de paiement ainsi qu'aux différentes procédures de poursuite.

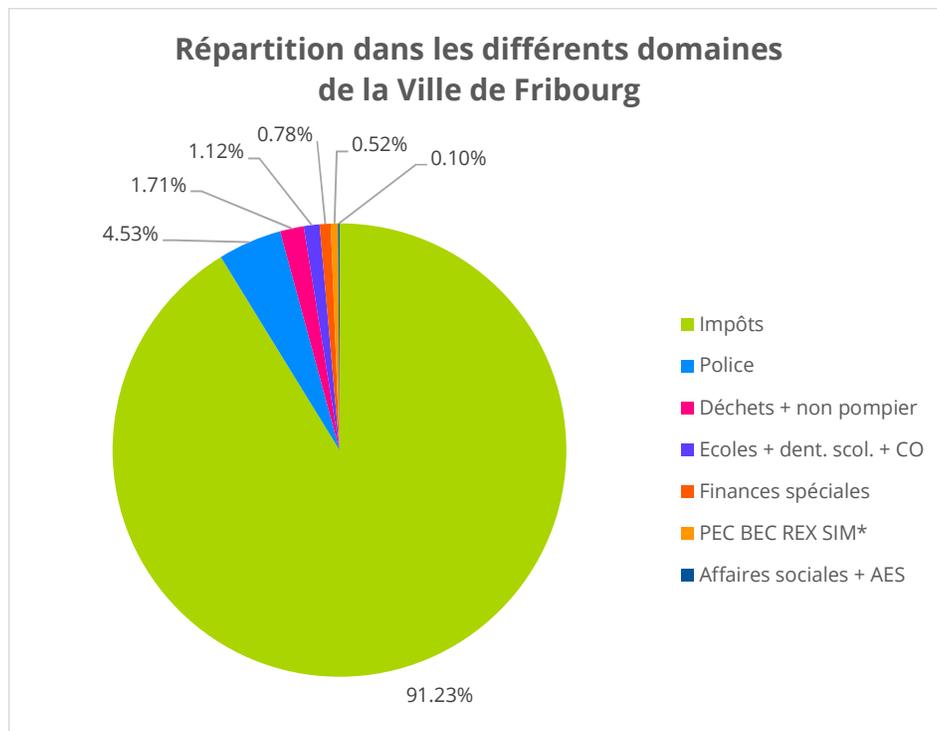
### 6.4.1. Récupération des actes de défaut de biens (ADB)

Afin d'éviter la prescription, le secteur du Contentieux relance chaque année plusieurs milliers d'ADB.

Le graphique ci-dessous représente le montant total dû selon les ADB reçus, réparti entre les amortissements qui représentent les sommes non recouvrables, les paiements suite à des relances et le solde s'en découlant. Le montant total dû par ADB, cumulé depuis 2003, se monte à CHF 33.4 mio.



La relance des ADB a permis à la Ville de Fribourg de récupérer CHF 10.7 mio depuis 2003, dont CHF 0.6 mio en 2019 répartis dans les domaines suivants :



\* PEC : prestations en capital – BEC : bénéfice en capital – REX : revenus extraordinaires – SIM : soustractions d'impôts

Les Offices des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Ville de CHF 3.4 mio concernant les impôts communaux et paroissiaux, taxes des déchets, contributions immobilières, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1.5 mio (CHF 1.4 mio) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 45'738.54 (CHF 71'606.66) de débiteurs divers irrécouvrables, qui concernent notamment des pertes sur locations et des contributions pour les devoirs surveillés.

## 6.5. Immobilier

Les activités principales sont les suivantes :

- gestion administrative des bâtiments du patrimoine financier de la Ville (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- secrétariat et gestion de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement;
- consultation et appui à la gestion des baux du patrimoine administratif;
- contrôle et suivi du paiement des subventions d'aide au logement (aide communale);
- contrôle et suivi des facturations de redevances de DDP (indexations);
- contrôle et suivi des rubriques comptables locatives (budgets – comptes);
- représentation aux assemblées de PPE;
- divers dossiers opérationnels et statistiques liés à l'immobilier communal.

### 6.5.1. Politique foncière active (PFA)

Dans le but de valoriser le patrimoine foncier communal, le Conseil communal a exprimé la volonté de mettre en place une politique foncière active. En collaboration avec d'autres Services communaux, le Service des finances s'est investi dans le lancement de ce projet. En 2019, le comité de pilotage PFA a entamé l'établissement de la stratégie destinée à atteindre les objectifs de réalisation d'une PFA. Un partenaire externe sera mandaté pour analyser, confirmer ou préciser la stratégie communale définie.

## 6.6. Développement économique

Mise en œuvre depuis septembre 2017, la mission de développement économique se fonde sur les quatre axes majeurs suivants : **favoriser, faciliter, collaborer et valoriser**. En 2019, il s'est surtout agi d'engager les premiers projets liés à ces quatre axes d'action.

Afin de favoriser un développement économique cohérent et durable, la Ville de Fribourg effectue un travail sur les **conditions-cadres** à disposition des entreprises, des commerces et des porteurs de projets. Elle agit au niveau communal, régional et cantonal en se penchant sur les différents règlements concernant tous les aspects liés à l'exercice du commerce ainsi qu'en traitant les aspects liés à

la mobilité, à l'aménagement et à la formation, en promouvant notamment une approche collaborative vis-à-vis des acteur·trice·s présents sur le territoire.

La Chargée du Développement économique assure également un suivi des projets et une coordination avec les différents Services communaux dont les activités impactent l'attractivité économique du centre-ville, qu'il s'agisse de projets urbanistiques, infrastructurels, règlementaires, culturels, sociaux, ou encore en termes de développement durable.

2019 a été marqué par :

- la validation par le Conseil général, en date du 8 avril, de la **modification du Règlement sur les heures d'ouverture des commerces** au sein du site touristique de la ville de Fribourg, finalement entrée en vigueur fin novembre 2019;
- **l'événement économique** du 3 octobre, qui a permis de présenter la stratégie de mobilité de la Ville aux entreprises présentes et dont les échos ont été très positifs;
- la finalisation du mandat d'EspaceSuisse (ancien Réseau Vieille-Ville) pour la **Stratégie de valorisation de la Vieille-Ville**, qui s'est soldée par une présentation publique à la salle de la Grenette en date du 6 novembre, et qui donnera lieu au développement d'un catalogue d'actions dès 2020;
- la participation active du Développement économique à la **Commission du Développement durable** nouvellement créée, pour y représenter les aspects économiques;
- la poursuite du travail de terrain avec les **associations de commerçants**, notamment par des rencontres régulières avec leurs représentant·e·s;
- le développement du réseau économique avec les **partenaires institutionnels, associatifs et entrepreneuriaux**.

#### 6.6.1. Effort Fribourg SA

Effort Fribourg SA a été créée dans le but de soutenir les tâches liées au Développement économique. C'est pourquoi la gestion de cette société incombe à ce secteur. En 2019, le renouvellement de la stratégie d'Effort Fribourg SA, qui a donné lieu au lancement d'un nouveau site web en janvier 2020, a permis de définir un nouveau but : cette société soutient désormais la création ou la mise à niveau de toutes activités commerciales, artisanales ou de services au cœur de la ville de Fribourg par la mise à disposition de micro-crédits.

#### 6.6.2. Autres activités supportées par le Développement économique

Le secteur du Développement économique a poursuivi en 2019 les relevés relatifs à la vacance commerciale. Ainsi, il a poursuivi son travail de veille de la situation économique locale.

Les secteurs du Développement économique et du Développement durable se sont également associés avec les Hautes Ecoles dans le cadre du **concours InnovationChallenge 2019-2020**, qui récompensera le projet de création d'entreprise qui aura le mieux su intégrer la notion de durabilité économique. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la participation de ce secteur au sein de la Commission du développement durable.

## 6.7. Gestion de projets

### 6.7.1. Système de contrôle interne (SCI)

Le Service des finances pilote la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne dans tous les Services communaux, afin d'atteindre les objectifs fixés par la future Loi sur les finances communales (LFCo) et d'assurer une bonne compréhension des processus administratifs et une bonne gestion des risques opérationnels et stratégiques. Chaque Service est responsable de son SCI.



Le SCI est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs principaux suivants :

- conformité aux lois et réglementations en vigueur;
- optimisation des processus et des activités de la Ville;
- fiabilité des informations financières et de gestion.

L'outil développé va notamment permettre :

- d'éviter la perte de savoir-faire suite au départ de collaborateurs-trices;
- de faciliter la compréhension de l'organisation et des activités de chaque Service et de la Ville de Fribourg;
- de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs-trices;
- d'harmoniser et optimiser la manière de travailler entre les différents Services;
- de clarifier les responsabilités entre les acteurs d'un même processus ou entre les directions;
- d'optimiser les activités des Services et de gérer les risques.

L'approche du projet se veut pragmatique et requiert une forte implication des Services.

Dans le "Système de contrôle interne", la notion de "contrôle" est à comprendre dans son sens "maîtrise" des activités.

Conduite par une chef de projet, l'implémentation du SCI s'échelonne dans les divers Services pour aboutir en 2020 à un SCI documenté pour l'ensemble de l'administration communale. Le projet s'inscrit sur la durée puisqu'il est destiné à vivre avec les Services, à évoluer et à s'améliorer constamment. Le planning initial est tenu et l'acceptation de l'introduction du SCI, portée par le Conseil communal, est bonne auprès des Services.



AS = Service de l'aide sociale	GCEE = Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie
FI = Service des finances	SP = Service des sports
PM = Service de la police locale et de la mobilité	IN = Service informatique
AG = Service de l'administration générale	CT = Service de la culture
SJ = Service juridique	RH = Service des ressources humaines
EC = Service des écoles	UA = Service d'urbanisme et d'architecture
CA = Service des curatelles d'adultes	CC = Conseil communal

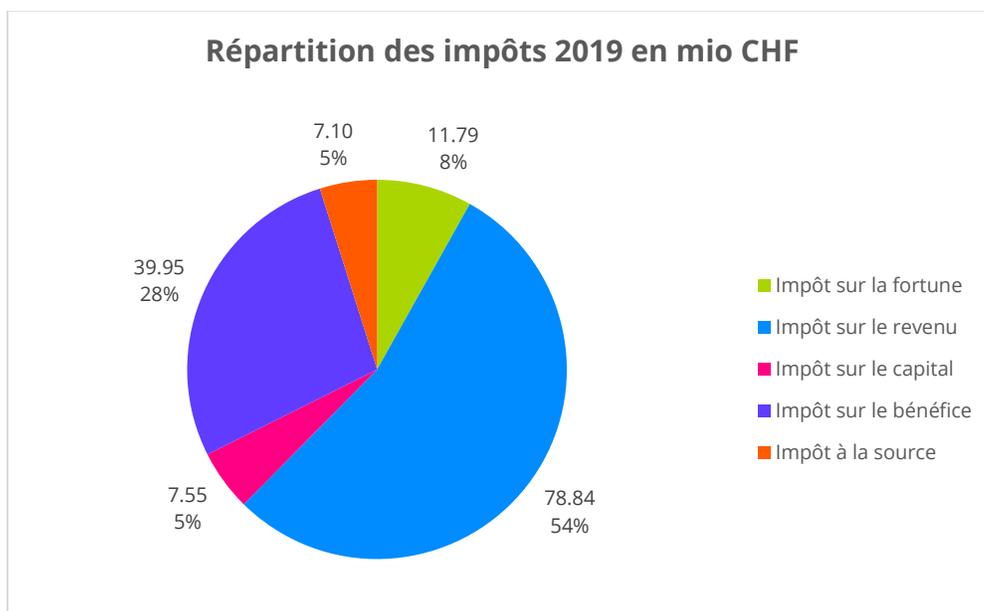
### 6.7.2. Analyses et contrôle de gestion

De nombreux sujets font l'objet d'analyse durant l'année. Ainsi le Service des finances a effectué entre autres les tâches suivantes :

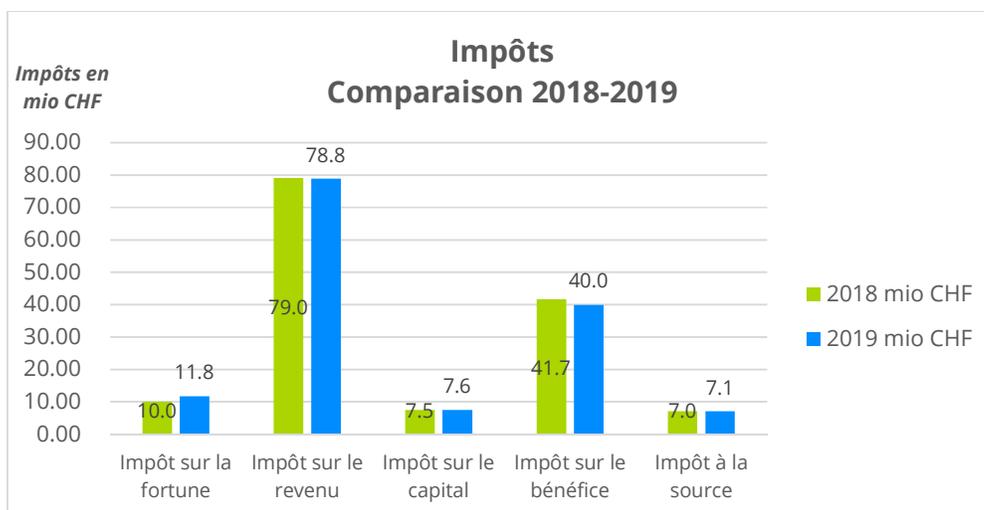
- analyses et projections effectuées dans le cadre des processus financiers (suivi des emprunts, comptes, budget et planification financière);
- amélioration du contrôle et de la gestion des investissements;
- analyses avec les ressources humaines, collaboration dans la mise en place d'outils de contrôle de gestion des ressources (en EPT et CHF);
- travaux d'actualisation et de suivi du SCI des Finances;
- soutien au service informatique concernant l'adaptation de la solution informatique (logiciel Citizen);
- conseils financiers internes à l'administration communale dans le cadre notamment des Commissions techniques, de bâtisse et de pilotage (COTECH, COBAT et COPIL) des projets d'investissement;
- collaboration dans le cadre de groupes de travail de la fusion du Grand Fribourg;
- préavis dans le cadre de consultations cantonales et/ou pour l'Association des communes fribourgeoises (ACF) dans des sujets d'actualité;
- gestion du processus relatif au financement des projets participatifs;
- analyse et contribution à la mise en place du nouveau système salarial.

## 6.8. Statistiques fiscales

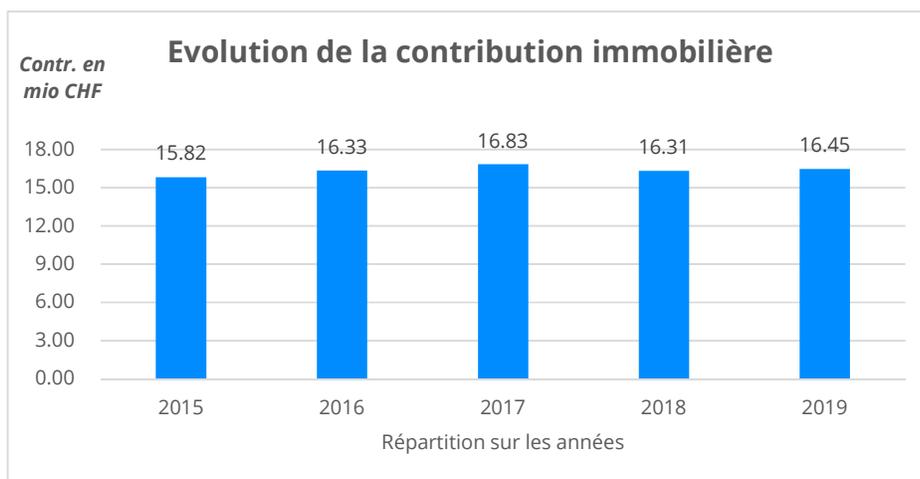
### 6.8.1. Produit de l'impôt communal 2019 et complément des années antérieures



Le principal produit de l'impôt communal est représenté par l'impôt sur le revenu. L'impôt sur le bénéfice constitue également une des sources de revenus principales. L'impôt à la source, pour les travailleurs étrangers n'étant pas au bénéfice d'un permis C ou les travailleurs résidant à l'étranger, représente environ 5% du produit communal.



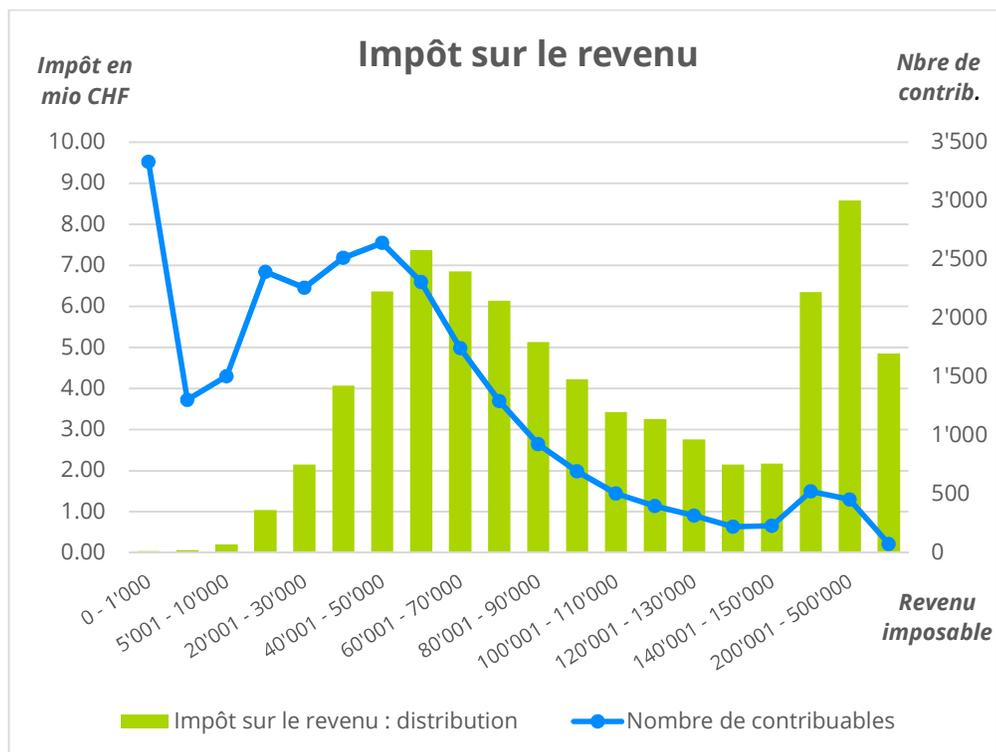
## 6.8.2. Contribution immobilière



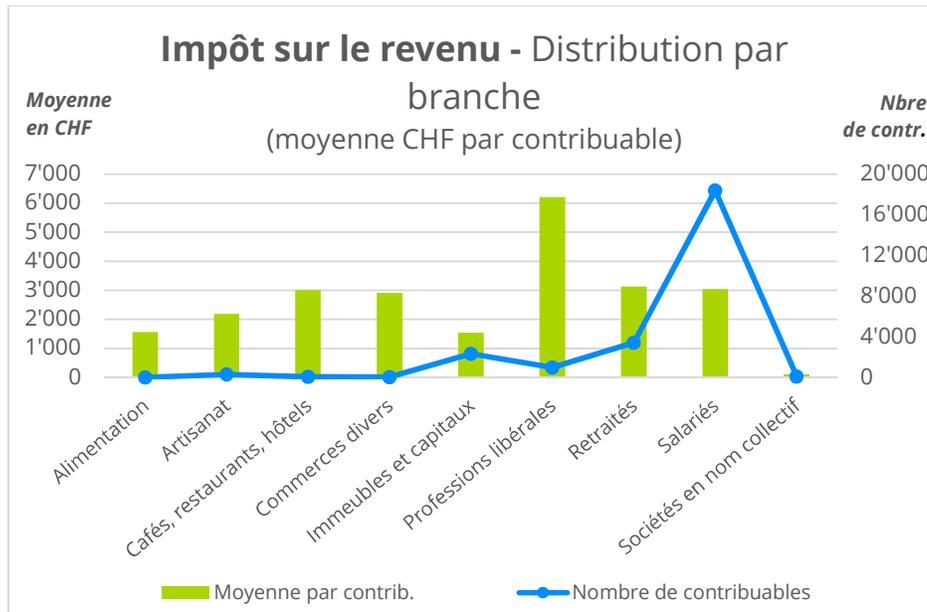
La contribution immobilière représente la contrepartie fiscale à l'utilisation d'une part du territoire de la commune. Elle est calculée sur la valeur totale de l'immeuble, sans prendre en compte des dettes contractées pour réaliser l'achat ni les revenus que le propriétaire pourrait en tirer. La contribution immobilière se trouve généralement en décalage de 2 à 3 ans par rapport à la construction de l'immeuble.

## 6.8.3. Statistiques des impôts (données 2017)

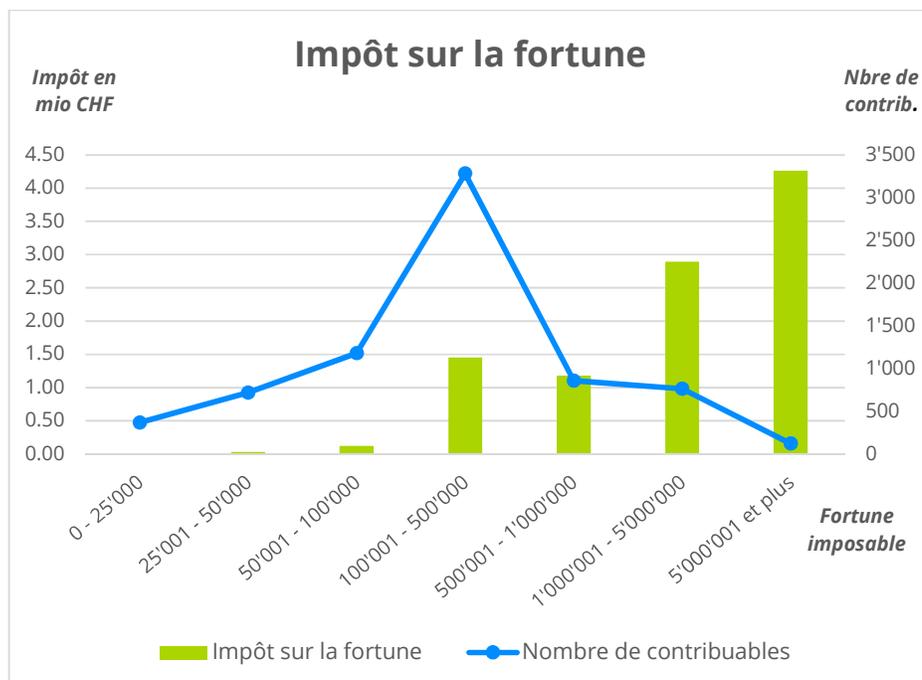
### 📌 Statistiques des personnes physiques



Le graphique ci-dessus illustre la répartition du montant d'impôts facturés, classé par tranche de revenus imposables. La tranche des revenus imposables inférieure à CHF 1'000 regroupe le plus grand nombre de contribuables tandis que la majorité des contribuables (plus de 60%) se situe dans les tranches de revenu imposable en-dessous de CHF 50'000. A contrario, seuls 2% des contribuables se situent dans les tranches supérieures à CHF 200'000 et génèrent à eux seuls 18% des impôts sur le revenu.

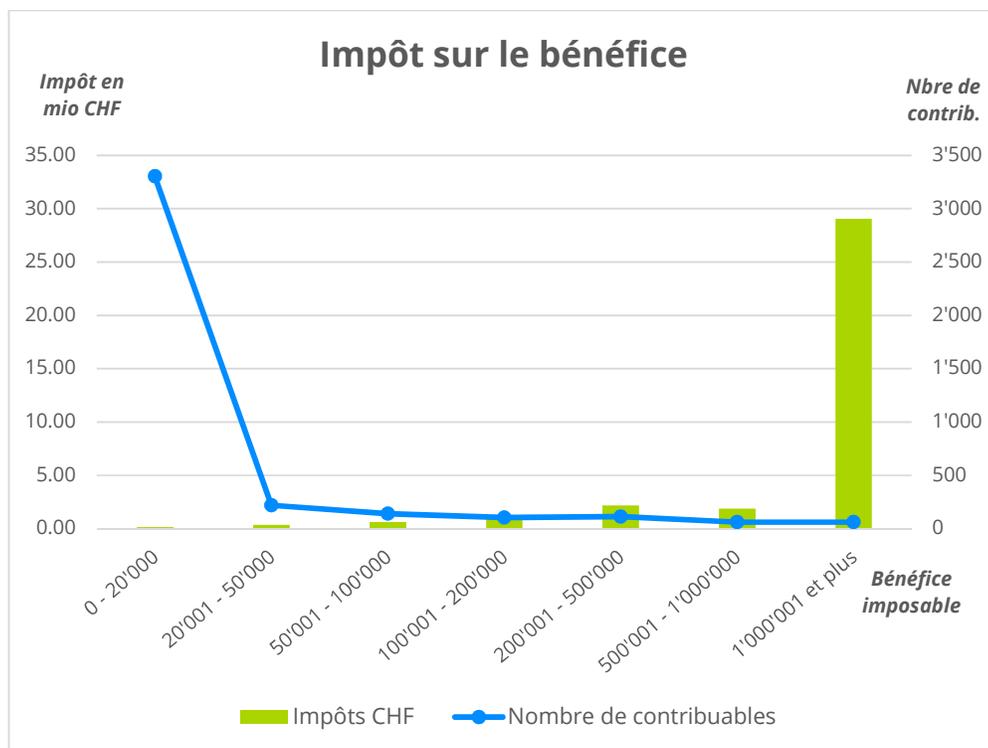


Le graphique illustré ci-dessus catégorise les contribuables selon leurs professions et la branche économique s'y rapportant. Les salariés contribuent pour la majorité aux recettes fiscales avec une moyenne de 73% du total des impôts. Les professions libérales disposent pourtant du revenu le plus élevé par tête avec une moyenne de CHF 6'205 par contribuable.

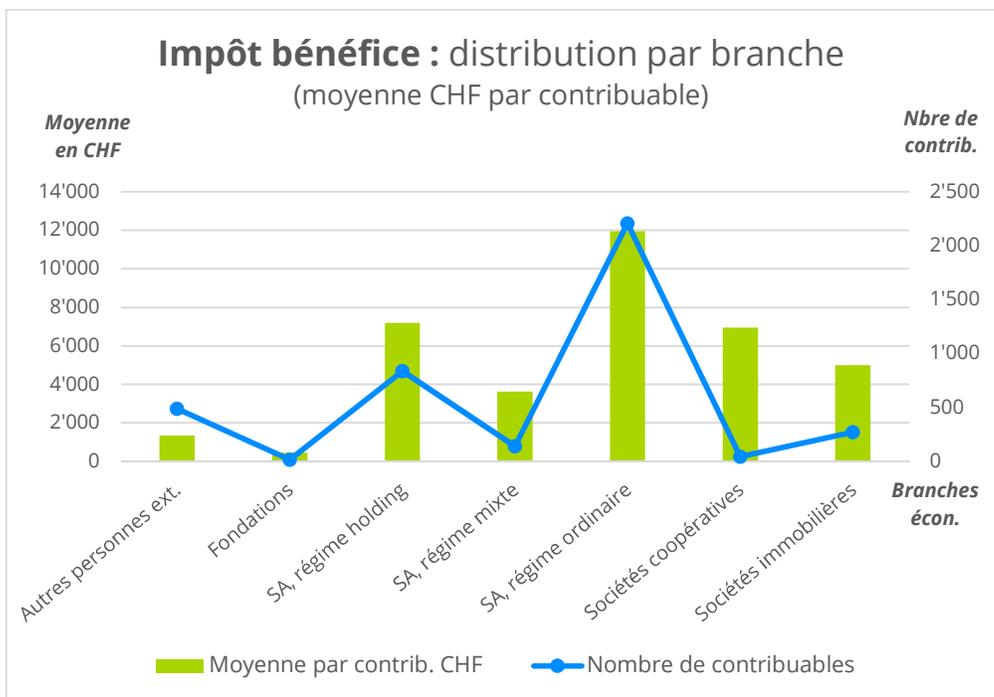


Environ 30% des contribuables paient un impôt sur la fortune. 2% des contribuables imposés sur la fortune génèrent à eux seuls environ 42% de l'impôt sur la fortune.

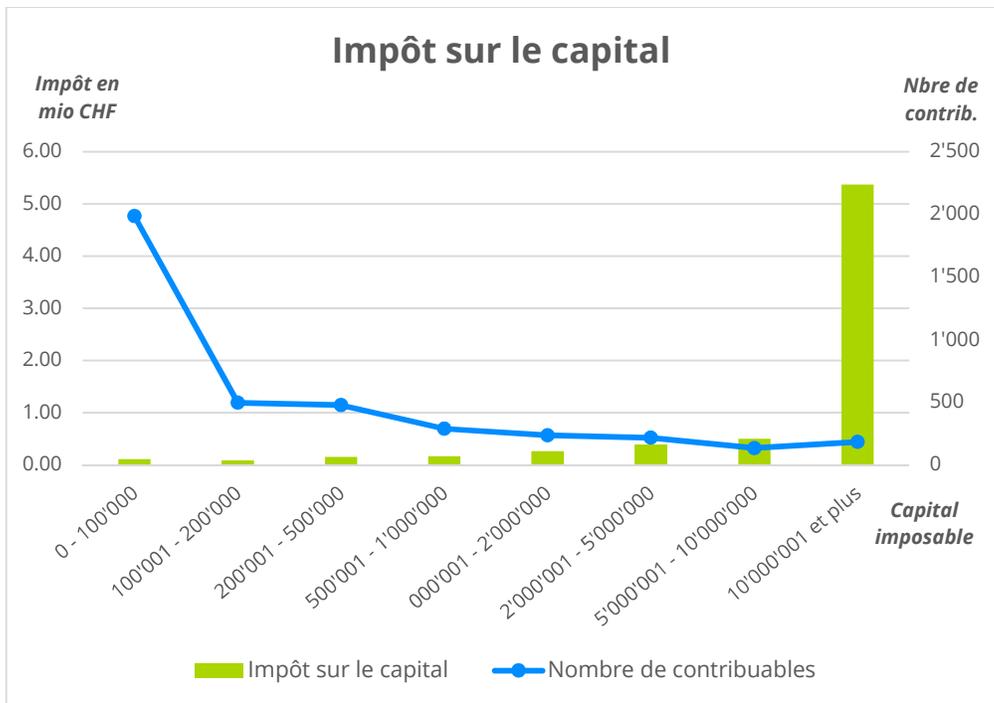
📊 Statistiques des personnes morales



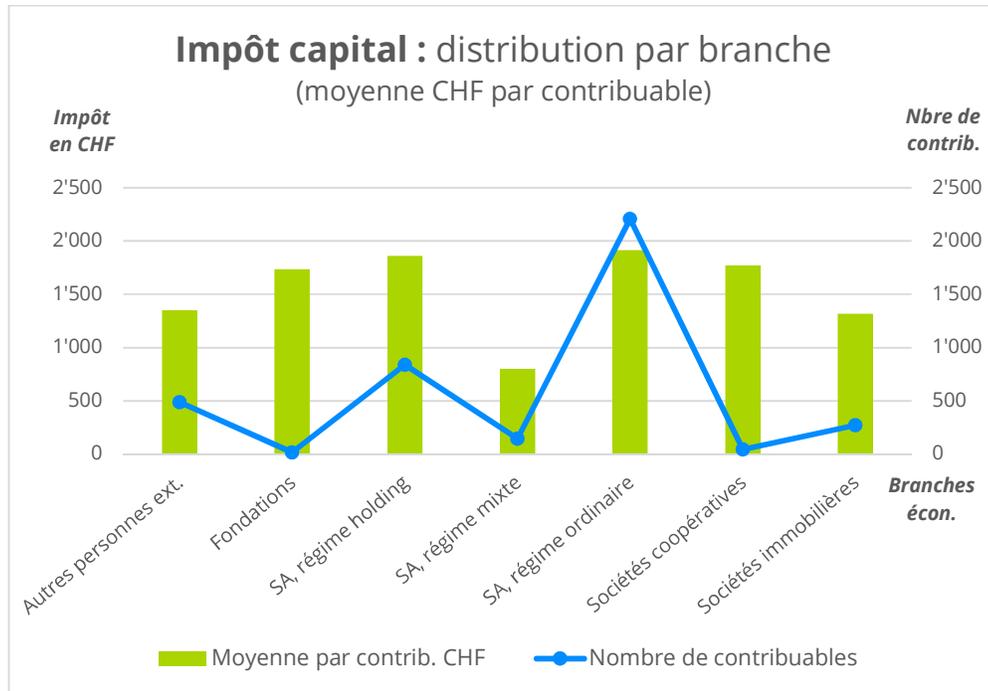
Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le bénéfice par personne morale selon le bénéfice imposable. 83% des personnes morales ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 20'000.00 et plus de 80% des impôts sur le bénéfice proviennent de moins de 2% des contribuables, disposant d'un bénéfice imposable de plus de CHF 1.0 mio.



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le bénéfice par branche économique. Plus de 75% des personnes morales sont des sociétés anonymes (SA), dont 55% sous un régime ordinaire, qui rapportent la plus forte contribution d'impôt sur le bénéfice.



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le capital par tranche de capital imposable. Environ 50% des personnes morales n'ont pas un capital imposable dépassant les CHF 100'000.00. Disposant d'un capital supérieur à CHF 10 mio, 5% des entreprises rapportent à elles-seules 77% des recettes de l'impôt sur le capital.

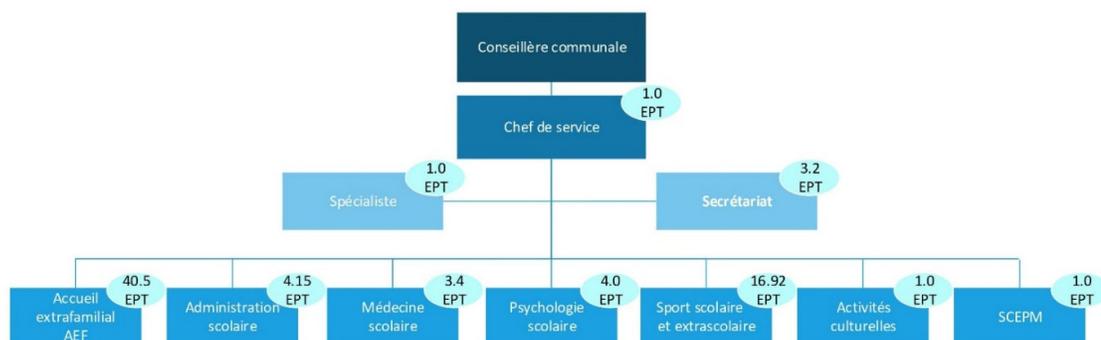


Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le capital par branche économique. Comme mentionné sur le graphique de l'impôt sur le bénéfice, plus de 75% des personnes morales sont des sociétés anonymes (SA), dont 55% sous un régime ordinaire.



## 7. ECOLES

Le Service est sous la direction d'Antoinette de Weck, Vice-Syndique. Corine Helfer est la Cheffe de service. 103 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 74,18 EPT<sup>6</sup>.



Le Service des écoles a été marqué en 2019 par l'entrée en vigueur de nouvelles bases légales et la mise en œuvre de décisions politiques ainsi que par l'ouverture du nouveau bâtiment scolaire de la Vignettaz.

La mise à disposition d'un **abonnement gratuit** est en vigueur depuis la rentrée scolaire d'août 2019 et a nécessité plusieurs mois de préparation, en collaboration avec différents Services communaux, l'Agglo et les TPF. Les premières semaines suivant la rentrée scolaire ont permis de réajuster les procédures administratives.

La **gratuité des devoirs surveillés**, entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2018, a causé une augmentation de la demande de 50% par rapport à l'année scolaire précédente; la demande a ensuite continué d'augmenter, pour presque doubler en deux ans. Pour y répondre, il a fallu augmenter proportionnellement le nombre de surveillants et de locaux scolaires.

L'**évolution de la demande en place d'accueil extrascolaire** a nécessité d'augmenter la capacité, en trouvant des solutions à l'extérieur des locaux existants pour plusieurs sites. La location de la Mensa de la Cité Saint-Justin, notamment, permet de répondre aux besoins de l'accueil du Bourg, et, par la même occasion, à ceux des élèves du CO de Jolimont pour se restaurer à midi et bénéficier d'une période d'étude.

Le **Règlement communal sur l'accueil extrascolaire** et son Règlement d'application sont entrés en vigueur à la rentrée d'août 2019, alors que les articles concernant la tarification entreront en vigueur à la rentrée 2020. Cette mise en application différée était nécessaire afin de respecter les diverses échéances pour les parents.

Quant aux constructions scolaires, les établissements scolaires de la **Vignettaz**, francophone et alémanique ont pu investir le nouveau bâtiment en novembre 2019. Le bâtiment B va répondre

<sup>6</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 0,1 EPT hors exploitation.

à des besoins provisoires et ponctuels avant sa transformation, alors que le bâtiment A sera en partie aménagé pour répondre au besoin de l'accueil extrascolaire, actuellement dans les baraques de la parcelle Friglâne.

## 7.1. Cycles d'orientation (CO)

### 7.1.1. CO du Belluard

#### **Personnel d'administration :**

- un Directeur
- quatre adjoints
- deux secrétaires à 55% et à 100%
- un concierge et une aide-concierge.

La rentrée 2019 a connu une **augmentation de l'effectif**. Ce sont 747 (+13) élèves (effectif légal) qui ont rejoint les 36 salles de classe (-1), répartis de la manière suivante : 597 dans le bâtiment principal, 73 dans le bâtiment de la Villa Caecilia et 51 dans deux salles de classe du pavillon du Bourg. L'effectif physique est de 721 élèves.

La **procédure de pré-orientation** a permis de placer les 235 élèves de 9H de la manière suivante : 33,6% en classes pré-gymnasiales, 39,1% en classes générales, 22,6% en classes à exigences de base et 4,7% en classe soutien. Les élèves de 11H ont été placés de la manière suivante : 30,2% en classes pré-gymnasiales, 42,6% en classes générales, 20% en classes à exigences de base et 7,2% en classes soutien.

Les **élèves proviennent** de la ville de Fribourg (388 élèves, 53,8%), à savoir des quartiers du Schoenberg, de l'Auge, de Bourguillon, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 314 élèves (43,6%) proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 12 élèves sont "hors cercle" et sept sont placés en institution.

Les élèves sont de **50 nationalités différentes**. 52,1% des élèves sont de nationalité suisse et 47,9% d'autres nationalités. 364 élèves sont de religion catholique (50,5%), 46 de religion réformée (6,3%), 146 de religion musulmane (20,2%) et 166 élèves (23,0%) d'autres religions ou sans religion.

15 élèves répètent la 11H et un élève alémanique effectue une 12<sup>e</sup> année linguistique (DAL).

Selon le **concept Sports-Arts-Formation**, 11 élèves bénéficient d'aménagement et d'allègement scolaires, afin de pouvoir concilier leurs études et leur sport à un haut niveau dans les disciplines suivantes : le basketball, le football, le hockey sur glace, l'équitation et la danse.

13 **élèves aux besoins particuliers** bénéficient d'une mesure d'aide renforcée (MAR) de pédagogie spécialisée.

L'enseignement est assuré par **77 enseignant·e·s**, 42 femmes et 35 hommes, pour un total de 56.53 EPT. L'équipe pédagogique est complétée par les psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, deux médiateurs et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). L'équipe de soutien, le Duplex, formée de médiateurs, d'une psychologue scolaire et de la TSS, se retrouve régulièrement pour proposer une offre cohérente et adaptée.

25 **élèves allophones et primo-arrivant-e-s** bénéficient du concept dit de double intégration. Ils-elles sont placé-e-s dans des classes régulières et reçoivent des appuis en français et en mathématiques.

Dans le domaine de la santé, le CO du Belluard fait partie du **Réseau suisse des écoles en santé** et poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux ainsi que du harcèlement et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (**Club MultiActivités** en collaboration avec le CO de Jolimont et la DOSF).

### 7.1.2. CO de Jolimont

#### **Personnel d'administration :**

- un Directeur
- quatre adjoints
- deux secrétaires à 40% et à 100%
- trois concierges

La rentrée 2019 a connu une **diminution du nombre d'élèves** (-9). 828 élèves (effectif physique, pour 856 élèves selon l'effectif légal) sont réparti-e-s dans 40 classes, entre le bâtiment principal (661) et l'école du Jura (167).

La procédure de pré-orientation a permis de placer les quelques 273 élèves de 9H de la manière suivante : 31,9% en classes pré-gymnasiales, 45,8% en classes générales et 22,3% en classes à exigences de base.

Les élèves proviennent **de quelques Communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (62%)** et, pour la ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (38%). Ils-elles sont originaires de 50 pays différents.

Quatre élèves alémaniques effectuent une 12<sup>e</sup> année linguistique (DAL) et 28 élèves sont en 12<sup>e</sup> année en raison d'une année supplémentaire dans un type de classe plus exigeant ou d'une situation d'échec. 23 élèves font partie du concept Sports-Arts-Formation (SAF) dans les disciplines suivantes : football, hockey sur glace, danse, karaté, basketball et natation. 14 élèves aux besoins particuliers sont scolarisé-e-s en intégration dans des classes ordinaires et bénéficient d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par **94 enseignant-e-s**, 57 femmes et 37 hommes, pour un total de 62,23 EPT. L'équipe pédagogique est complétée par deux psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, cinq médiateurs-trices (dont deux en formation) et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Avec les médiateurs-trices et les psychologues scolaires, la TSS fonctionne dans un réseau cohérent qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, l'école a ressenti un besoin de développer le sentiment d'appartenance au CO; c'est pourquoi l'accent a été mis sur le lien et le sens de l'école, en proposant des activités durant les deux premiers jours de la rentrée scolaire. Cette thématique s'est poursuivie durant l'année scolaire avec d'autres activités proposées.

Il a également été insisté sur la **collaboration entre les enseignant-e-s** : le mois de décembre a été intitulé "Le mois des visites". Chaque enseignant-e devait aller visiter le cours d'un-e collègue après avoir fixé un objectif. Le projet des **classes à immersion** s'est poursuivi avec une classe en

10H. Il n'y a pas de classe à immersion en 9H ni en 11H mais plusieurs enseignant-e-s se sont engagé-e-s à dispenser quelques-uns de leurs cours dans la langue partenaire, quel que soit le type de classe. Ainsi, des classes à exigences de base peuvent avoir parfois un cours d'éducation physique en allemand. Dans le domaine de la santé, le CO de Jolimont fait toujours partie du **Réseau suisse des écoles en santé** et poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (**Club MultiActivités** en collaboration avec le CO du Belluard et la DOSF).

La rénovation de l'ancienne école de la DOSF, bâtiment de Jolimont 1905, est dans sa phase finale de réalisation et permettra aux 8 classes installées au bâtiment A du Jura de rejoindre la rue des Ecoles dès la rentrée 2020.

### 7.1.3. DOSF

#### **Schulleitung und Administration:**

- Ein Schuldirektor
- Ein Vizedirektor
- Drei Stufenverantwortlichen
- Zwei Sekretärinnen
- Ein Abwart
- Ein Hilfsabwart

In diesem Schuljahr zählt die DOSF 19 Klassen, eine Klasse weniger als im Schuljahr 2018/2019. Insgesamt besuchen die Schule 303 SchülerInnen, davon 155 Mädchen und 148 Knaben. Alle Stufen werden im Hauptgebäude an der Avenue Général-Guisan 61a unterrichtet.

Die **Zuteilung auf die vier Klassentypen** ergibt folgendes Bild: 39% Progymnasialklassen, 39% Sekundarklassen, 19% Realklassen, 4% Förderklassen.

58% der **SchülerInnen wohnen** im Gemeindegebiet der Stadt Freiburg, 33% kommen von umliegenden Gemeinden aus dem Schulkreis Sarine-Campagne und Haut-Lac français. 9% sind SchülerInnen, die ausserhalb des Schulkreises wohnen (Jaun) bzw. ein 12. partnersprachliches Schuljahr absolvieren. Die Aufteilung in Nationalitäten ergibt folgendes Bild: 78% sind Schweizer, 22% ausländischer Nationalität. Gesamthaft sind **15 Nationen** an der DOSF vertreten. 45% der SchülerInnen sind katholisch, 14% reformiert, und 41% anderer Religion bzw. konfessionslos. 15 SchülerInnen besuchen momentan ein 12. H-Schuljahr.

Es unterrichten insgesamt **47 Lehrpersonen**, davon 26 Frauen und 21 Männer. Der Weggang von 2 Lehrpersonen konnte durch diplomierte Lehrpersonen kompensiert werden. Eine Schulsozialarbeiterin (25%) ist an der DOSF tätig. Eine enge Zusammenarbeit besteht mit weiteren Schuldiensten (Schulärztin, Psychologen, Logopäden, Berufswahlorientierung).

Das **Programm GuKeMu** (Gurmels-Kerzers-Murten) wurde in diesem Schuljahr von keinem Schüler besucht.

14 SchülerInnen nehmen teil am **Sport-Kunst-Ausbildung Programm**, davon 3 Schüler ausserhalb des Schulkreises. Sie repräsentieren folgende Sportarten: Fechten, Eishockey, Langlauf, Unihockey und Basketball.

Im Bereich der **Gesundheitsprävention** sind auf Ebene Unterricht in diesem Schuljahr die folgenden Projekte am Laufen:

- 1. Stufe: Umgang im Internet im Rahmen des Fachs *Informatik Einführung*; interaktives Theater zum Thema Cybermobbing; Präventionslektionen durch die Jugendbrigade;
- 2. Stufe: Gesprächsrunde mit AIDS-Kranken;
- 3. Stufe: Besuch der Fachstelle REPER sowie Auseinandersetzung mit Thema Drogenkonsum.

**Einführung des Lehrplans 21:** Mit der Einführung des Lehrplans 21 in diesem Schuljahr wird der Unterricht nach der neuen Stundentafel organisiert. Neben den organisatorischen Anpassungen können/müssen sich die Lehrpersonen in zahlreichen externen sowie internen Weiterbildungen mit dem neuen Lehrplan auseinandersetzen (neue Fächer, neue didaktische Konzepte, neue Beurteilung, neues Zeugnis).

Gleichzeitig wird auch das **neue Schuladministrationssystem IS-Academia (ISA)** eingeführt, wodurch viele organisatorische Abläufe für Lehrpersonen wie auch für die Administration ändern.

Im Rahmen von 10 definierten **Schulentwicklungsprojekten** arbeiten die Lehrpersonen zudem in verschiedenen Arbeitsgruppen unserer Schule.

**Der Elternrat DOSF** hat das zweite Jahr seines Bestehens in Angriff genommen. Der Rat setzt sich zusammen aus 9 Elternvertreterinnen und -vertretern, welche die verschiedenen Stufen und Klassentypen repräsentieren.

## 7.1.4. Statistiques

Effectifs physiques	BELLUARD		JOLIMONT		DOSF	
	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19
<b>Nombre</b> - classes	36	37	40	40	19	20
- filles	347	344	442	447	155	166
- garçons	374	388	386	395	148	167
<b>Elèves</b> - de la Ville	388	400	314	325	176	177
- du cercle	314	314	499	489	101	121
- hors-cercle	8	7	4	6	17	24
- placés en institutions	7	7	7	17	-	1
- 10 <sup>e</sup> année linguistique	1	4	4	5	9	10
- sports - études	3	-	-	-	-	-
	—	—	—	—	—	—
	<b>721</b>	<b>732</b>	<b>828</b>	<b>842</b>	<b>303</b>	<b>333</b>
<b>Religions</b> - catholiques	363	368	511	527	137	165
- réformés	46	41	38	30	43	58
- autres et sans	312	323	279	285	123	110
<b>Maîtres</b> - ASP	60	67	75	74	44	45
- EM	17	14	19	12	3	3

## 7.2. Ecoles enfantines et primaires

### 7.2.1. Effectifs

Dans les **40** (38) **classes enfantines**, on dénombre **754** (741) **enfants**, dont 189 (160) de langue allemande, soit 25,06% (21,59%), tandis que dans les 122 (115) classes primaires, le nombre d'élèves est de 2'048, dont 444 (455) de langue allemande, soit 21,68% (21,79%).

## 7.2.2. Statistiques

### ☑ Ecoles enfantines officielles (état au 4 novembre 2019)

	2019/2020				2018/2019			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	29	--	1	--	22	--	1
Bourg	43	--	2	--	38	--	2	--
Jura	106	57	6	3	105	45	6	2
Neuveville	28	--	2	--	40	--	2	--
Pérolles	94	--	5	--	86	--	4	--
Schoenberg	126	61	6	3	115	54	6	3
Villa Thérèse	52	--	3	--	63	--	3	--
Vignettaz	116	42	7	2	134	39	7	2
	<b>565</b>	<b>189</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>581</b>	<b>160</b>	<b>30</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>754</b>		<b>40</b>		<b>741</b>		<b>38</b>	

S'agissant des élèves d'origine étrangère, représentant 45 (48) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Origine étrangère	
Classes françaises	565 (581)	297 (295)	52,56% (50,77%)
Classes allemandes	189 (160)	53 (40)	28,04% (25,00%)
<b>Total</b>	<b>754 (741)</b>	<b>350 (335)</b>	<b>46,42% (45,21%)</b>

### ☑ Ecoles primaires officielles état au 4 novembre 2019)

Classes de soutien comprises

	2019/2020				2018/2019			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	56	--	3	--	61	--	4
Bourg	126	--	9	--	129	--	9	--
Jura	299	123	19	7	308	119	19	7
Neuveville	110	--	6	--	112	--	6	--
Pérolles	195	--	11	--	197	--	11	--
Schoenberg et Villa Thérèse	513	153	32	8	522	156	30	8
Vignettaz	361	112	20	7	365	119	20	7
	<b>1604</b>	<b>444</b>	<b>97</b>	<b>25</b>	<b>1633</b>	<b>455</b>	<b>95</b>	<b>26</b>
<b>Total</b>	<b>2048</b>		<b>122</b>		<b>2088</b>		<b>121</b>	

S'agissant des élèves d'origine étrangère, représentant 69 (71) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Origine étrangère	
Classes françaises	1604 (1633)	792 (836)	49,37% (51,19%)
Classes allemandes	444 (455)	118 (125)	26,57% (27,47%)
<b>Total</b>	<b>2048 (2088)</b>	<b>910 (961)</b>	<b>44,43% (46,02%)</b>

### 7.2.3. Récapitulation des effectifs pour l'année 2019/2020

	Ville	Extérieur	Total
Auge	28	1	29
Bourg	43	-	43
Flos Carmeli (classe privée)	2	1	3
Jura	163	-	163
Neuveville	28	-	28
Pérolles	94	-	94
Schoenberg	187	-	187
Vignettaz	152	6	158
Villa Thérèse	51	1	52
<b>Total des élèves en classe enfantine</b>	<b>748</b>	<b>9</b>	<b>757</b>

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	2032	16	2048
Ecole libre publique	1	231	232
Flos Carmeli	17	15	32
Saint-Nicolas	20	33	53
<b>Total des élèves en classes primaires</b>	<b>2070</b>	<b>295</b>	<b>2365</b>

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	388	333	721
CO de Jolimont	314	514	828
CO de langue allemande (DOSF)	176	127	303
CO de Pérolles	91	419	510
<b>Total des élèves au CO</b>	<b>969</b>	<b>1393</b>	<b>2362</b>

	Ville	Extérieur	Total
<b>Total général (enfantines/primaires/CO)</b>	<b>3787</b>	<b>1697</b>	<b>5484</b>

### 7.2.4. Appuis pédagogiques

Neuf enseignant-e-s de classe de soutien itinérants (ECSI) à temps partiel travaillent dans la partie francophone, sept dans la partie alémanique.

Dans chaque bâtiment scolaire, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

### 7.2.5. Devoirs surveillés et soutien scolaire

Depuis la rentrée 2018/2019, les **devoirs surveillés sont gratuits** pour les élèves qui souhaitent bénéficier de la prestation. 502 (362) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs, assuré dans la plupart des bâtiments scolaires par 81 (58) surveillants. Une responsable assure la coordination des différents groupes.

Le Service des écoles a poursuivi la gestion du programme de **soutien scolaire du quartier du Schoenberg**, initié dans le cadre de Paysage éducatif et proposant un accompagnement supplémentaire afin d'atteindre les objectifs d'apprentissage. La procédure ci-dessous énumère les différentes étapes pour la mise en place de l'offre en soutien scolaire :

1. l'enseignant·e identifie l'élève ayant besoin d'un accompagnement scolaire supplémentaire;
2. l'enseignant·e organise une rencontre tripartite avec les parents et l'élève afin de présenter l'offre de soutien scolaire à domicile;
3. la confirmation de demande de soutien scolaire est signée par les trois parties qui s'engagent à respecter les conditions définies par le Service des écoles et le Responsable d'établissement;
4. à l'aide d'un formulaire, l'enseignant·e annonce au Service des écoles la mise en place du soutien scolaire, avec la date de début, la durée et la fréquence des leçons;
5. les parents prennent contact avec le Service des écoles, qui les met en relation avec un·e intervenant·e en soutien scolaire (ISS).

### 7.2.6. Transport scolaire

Les **enfants domicilié·e·s à Bourguillon** et fréquentant l'école de l'Auge ou de la Neuveville bénéficient d'un **transport scolaire gratuit**.

Le Règlement scolaire de l'école primaire du 30 mai 2018 indique que le Conseil communal met à disposition de chaque élève domicilié·e en ville un **abonnement annuel de transports publics** couvrant le territoire de la commune.

La mise en place de cette mesure s'est faite en collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois pour la rentrée 2019/2020. Elle vient compléter les offres en termes de mobilité déjà existantes que sont les courses spéciales pour les activités sportives et culturelles, le bus scolaire pour les élèves domicilié·e·s à Bourguillon et le pédibus. Les familles dont les parents voyagent avec leurs enfants ont également la possibilité de se faire rembourser une "Carte Junior" CFF.

## 7.3. Accueil extrafamilial (AEF)

Le secteur de l'Accueil extrafamilial gère le subventionnement des structures d'accueil préscolaire ainsi que l'accueil extrascolaire communal. Il emploie 74 personnes (dont 53 fixes, 40.5 EPT) sous la responsabilité d'un Chef de secteur (1.0 EPT). Trois personnes (2.0 EPT) sont chargées de l'administration du secteur (contacts parents, inscriptions à l'AES, facturation). Une coordinatrice

de l'accueil extrafamilial (0.7 EPT) accompagne les accueils dans leurs processus métier, soutient le Chef de secteur dans ses tâches et gère des projets en lien avec l'accueil extrafamilial.

Six responsables d'accueil (4.8 EPT) gèrent chacun-e un accueil, supervisent l'accompagnement des enfants et du personnel (43 personnes fixes, 32 EPT), et organisent les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des accueils est épaulé par une vingtaine d'auxiliaires en provenance principalement de l'ORP et du Service social, mais aussi parfois de l'AI (reconversion professionnelle) ou d'IPT (stages d'intégration). Le personnel des accueils bénéficie d'une supervision par un psychologue scolaire, afin de le soutenir dans les relations avec les enfants et les parents.

L'accueil extrafamilial promeut en outre la formation au sein des accueils extrascolaires. Il emploie actuellement deux apprenti-e-s, ainsi que huit formateurs-trices en entreprise et un expert pour les apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs-ves.

### 7.3.1. Accueil extrafamilial préscolaire

#### 🍷 Crèches

La capacité d'accueil des **crèches subventionnées** par la Ville représente un total de **424 places par année** à périmètre constant (contre 395 places en 2018, + 7,3%) soit la prise en charge d'environ 784 enfants (1.85 enfant par place selon les dernières statistiques de la Liste d'attente centralisée (LAC)). Le jardin intégratif La Coccinelle a toutefois été retiré du tableau ci-dessous, son offre n'étant pas celle d'une crèche, faisant passer le total à 414 places (prise en charge de 766 enfants).

Crèches	Quartier	Nombre de places subventionnées
Le Bosquet	Givisiez	20
Colibri*	Beauregard	24
Croqu'Lune	Jura	37
Mandarine	Schoenberg	38
Petits Poucets	Pérolles	40
Réformée	Neuveville	33
Université	Pérolles	40
Mosaïque	Beauregard	25
L'Arche des enfants	Jura	42
La Chenille	Schoenberg	34
Pérollino	Pérolles	26
La Providence	Neuveville	40
Pop e poppa	HFR	10
Château des enfants*	Pérolles	5
<b>Total</b>		<b>414</b>

\* Structures ayant connu une augmentation de capacité ou étant nouvellement subventionnées.

La crèche Colibri a ouvert au 1<sup>er</sup> septembre 2019, remplaçant la maternelle Colibri (22 places) qui était déjà soutenue. L'objectif de la transformation en crèche, sous l'impulsion de la Ville en 2012 déjà, est de pouvoir répondre au besoin des parents de concilier vie professionnelle et vie familiale (Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour, LStE).

Une nouvelle collaboration a également débuté en 2019 avec la crèche Château des enfants, auprès de laquelle le secteur subventionne 5 places.

### 📌 Maternelles et jardins d'enfants

Le secteur subventionne les 10 places de maternelle de la structure La Chenille au Schoenberg, œuvrant pour l'intégration et la socialisation des enfants du quartier. Le soutien du secteur vise à contribuer à l'encouragement précoce de ces enfants.

Le jardin intégratif La Coccinelle, dans le quartier du Bourg (10 places), reste soutenu par le secteur dans le même but.

### 📌 Accueil familial de jour

L'Association d'accueil familial de jour de la Sarine, chapeautant l'accueil des enfants au domicile des accueillantes (ex "mamans de jour" ou "assistantes parentales"), a permis en 2019 la prise en charge de 209 enfants.

### 📌 Subventionnement

Le montant total des subventions versées aux structures d'accueil préscolaire augmente régulièrement, en fonction du nombre de places, de la participation des parents et des charges des institutions, en particulier de l'évolution de leur masse salariale :

Année	Montants CHF		Année	Montants CHF
2007	3'012'300.--		2014	4'302'700.--
2008	3'225'000.--		2015	4'264'100.--
2009	3'430'000.--		2016	4'572'800.--
2010	3'555'400.--		2017	5'111'317.--
2011	3'717'900.--		2018	5'431'354.--
2012	3'958'900.--		2019	6'069'573.--
2013	4'107'500.--			

Les statistiques de la **liste d'attente centralisée des crèches (LAC)** font état de la situation suivante au 31 décembre :

- 157 enfants inscrit-e-s sur la LAC (-15% vs A-1), dont 44 enfants à naître (-35%);
- ce chiffre comprend 62 bébés de moins de 12 mois (40% des enfants inscrit-e-s);
- 22 enfants sont âgé-e-s de 2 à 4 ans.

Dans cette statistique sont aussi comptabilisées les demandes de parents bénéficiant déjà de places en crèche mais désirant changer d'établissement.

Les demandes de subventions de la part de nouvelles structures ont été déclinées, le temps pour le secteur de mener à bien l'étude quadriennale des besoins en 2020.

### 7.3.2. Accueils extrascolaires (AES)

La **capacité de l'accueil extrascolaire** a été revue à la hausse en 2019 pour la troisième année consécutive. Les accueils du Bourg, du Jura, de Pérolles et de la Vignettaz ont ainsi vu leur nombre de places augmenter. Une partie des enfants du Bourg va désormais manger au réfectoire de la Cité Saint-Justin, locaux nouvellement loués par le secteur, tout comme une partie des enfants du Jura vont manger à la Mensa de la DOSF. Les enfants de Pérolles, qui mangent depuis

de nombreuses années à la Mensa Regina Mundi bénéficient de 16 places de plus dans ces locaux depuis la dernière rentrée, tandis que les enfants de la Vignettaz mangent pour une part à l'accueil (75 enfants) et pour l'autre part (25 enfants) dans la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz aménagée à cet effet sur le temps de midi.

Capacité maximale à midi (nb places)	Année scolaire						
	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
Accueils							
Bourg	24	24	24	24	24	37	50
Pérolles	36	36	36	36	36	36	52
Auge-Neuveville	24	24	24	24	50	58	58
Schoenberg	48	70	70	70	70	95	95
Vignettaz	48	70	70	70	70	75	100
Jura	36	36	70	70	70	70	90
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>260</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>320</b>	<b>371</b>	<b>445</b>
<i>Evolution annuelle (places)</i>		44	34	0	26	51	74
<i>Evolution annuelle%</i>		20%	13%	0%	9%	16%	20%
<i>Evolution 19-20 vs 13-14 (places)</i>							229
<i>Evolution 19-20 vs 13-14%</i>							206%
En vert les créations de places							

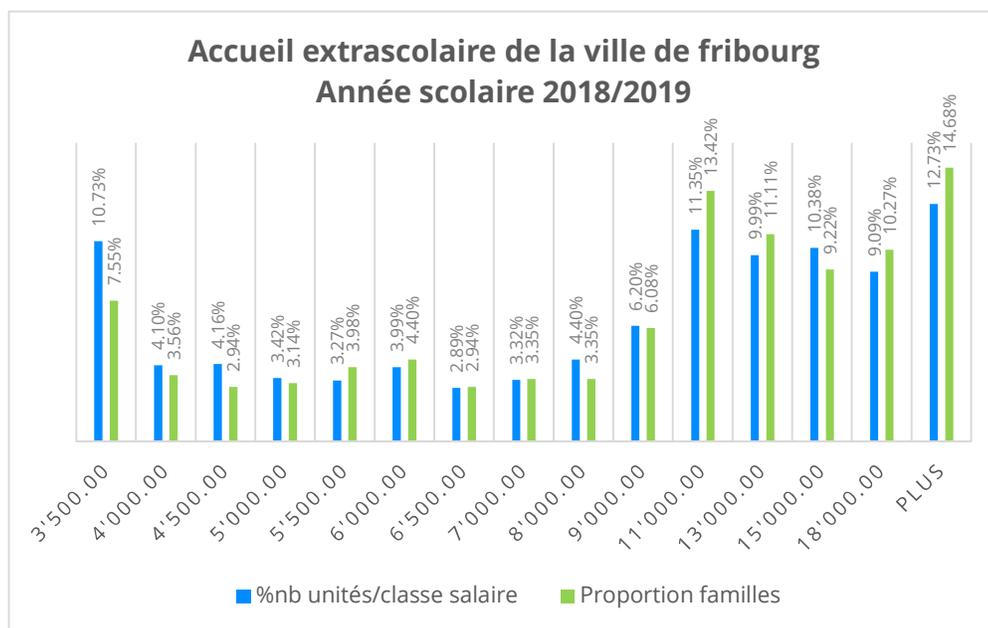
Les **accueils**, répartis dans six quartiers de la Ville, ont accueilli lors des deux dernières rentrées les effectifs suivants :

Effectifs rentrée	Année scolaire	
	2018/2019	2019/2020
Accueils		
Bourg	79	78
Pérolles	83	90
Auge-Neuveville	92	97
Schoenberg	125	113
Vignettaz	170	174
Jura	131	166
<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>718</b>
<i>Evolution annuelle (enfants)</i>		38
<i>Evolution annuelle%</i>		5.6%

Les inscriptions à l'AES à la rentrée 2019/2020 étaient de **718 enfants pour 445 places** (1.61 enfant par place). Pour la première fois **toutes les demandes de placement ont pu être prises en considération**, la majorité des familles ayant obtenu la totalité des unités demandées. Certaines demandes d'unités ont toutefois dû être mises en attente le temps qu'une place se libère. 10,2% des enfants étaient concerné-e-s par de telles mises en attente partielles alors que l'on cumulait 27% d'attentes totales ou partielles un an plus tôt.

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, en tenant compte des arrivées et départs, ce sont 712 enfants qui ont finalement fréquenté l'AES, pour un total de 111'552 unités facturées (+ 12,6%), hors repas et frais de dossiers.

Année scolaire 2018/2019						
Tarif	Min	Max	Nb d'unités facturés par classe de salaire	% nb unités/cl de salaire	Nb de familles	Proportion de familles
A	0.00	3'500.00	11'969.00	10.73%	36	7.55%
B	3'501.00	4'000.00	4'579.00	4.10%	17	3.56%
C	4'001.00	4'500.00	4'635.00	4.16%	14	2.94%
D	4'501.00	5'000.00	3'811.00	3.42%	15	3.14%
E	5'001.00	5'500.00	3'645.00	3.27%	19	3.98%
F	5'501.00	6'000.00	4'449.00	3.99%	21	4.40%
G	6'001.00	6'500.00	3'220.00	2.89%	14	2.94%
H	6'501.00	7'000.00	3'699.00	3.32%	16	3.35%
I	7'001.00	8'000.00	4'903.00	4.40%	16	3.35%
J	8'001.00	9'000.00	6'913.00	6.20%	29	6.08%
K	9'001.00	11'000.00	12'664.00	11.35%	64	13.42%
L	11'001.00	13'000.00	11'141.00	9.99%	53	11.11%
M	13'001.00	15'000.00	11'583.00	10.38%	44	9.22%
N	15'001.00	18'000.00	10'143.00	9.09%	49	10.27%
O	18'001.00	plus	14'198.00	12.73%	70	14.68%
<b>Total</b>			<b>111'552</b>	<b>100.00%</b>	<b>477</b>	<b>100.00%</b>



Le tableau ci-dessus montre les unités réparties selon la classe salariale des familles, ce qui permet de constater la variation du besoin entre les différentes typologies de familles (monoparentale, double revenu, deux parents qui travaillent dont un à temps partiel, etc.).

## 📌 Augmentation de capacité en cours

Le projet de nouveaux locaux de l'accueil de la Vignettaz à Beaumont Sud a dû être repensé pour raison financière. Un nouveau projet, au sein de l'école de la Vignettaz, dans le bâtiment A, est en cours pour l'année scolaire 2020/2021.

## 📌 Règlements

Le Règlement de l'accueil extrascolaire a été finalisé courant 2019. Rédigé par le Service des écoles et le Service juridique, il a ensuite été retravaillé avec une commission du Conseil général, puis a été soumis au Conseil général qui l'a approuvé. Après validation par la Direction cantonale de la santé et des assurances sociales, il est entré en vigueur le 9 octobre 2019. Son Règlement d'application, validé par le Conseil communal, est quant à lui entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ces règlements remplacent les anciennes directives de l'accueil extrascolaire. Les principales évolutions concernent l'ouverture pendant les vacances d'été (si les inscriptions sont suffisantes l'accueil extrascolaire ne fermera plus que trois semaines en été) et l'utilisation de l'avis de taxation pour établir le tarif (à partir de la rentrée 2020/2021), permettant de calculer ainsi la capacité financière des parents et de ne plus seulement tenir compte de leur revenu brut.

## 7.4. Activités culturelles

### 7.4.1. Offre culturelle scolaire

En 2018/2019, chaque classe francophone a bénéficié de deux sorties culturelles durant l'année scolaire. Les classes germanophones ont quant à elles bénéficié d'une seule offre par degré, la collaboratrice germanophone du secteur des activités culturelles scolaires ayant quitté son poste en cours d'année. Il est à relever qu'une offre culturelle bilingue a pu être offerte aux classes 7H et 8H (**en gras au bas du tableau**).

*Pour les classes francophones, les offres culturelles scolaires sont organisées pour les degrés 2H à 8H (deux par année et par degré scolaire).*

*Die schulischen kulturellen Aktivitäten der deutschsprachigen Kindergartenklassen beginnen schon in der 1H, beinhalten aber ein einziges Angebot für beide Stufen (1-2H).*

## 📄 Récapitulatif de l'offre culturelle scolaire en 2018/2019

Degrés	Titres	Genres	Langue	Nbre élèves	Lieux	Coût/ élève CHF
2H+Flos	Pezzettino	Marionnettes	Français	292	CQS	14
2H	Oeuf	Cirque	Français	273	Cirque Kunos, Prez-vers-Noréaz	8*
1-2Kl.	Zwirbel, Zwarbel, Zauberei	Théâtre d'objets	Deutsch	162	Salle polyvalente Vignettaz	12.35
3H +Flos	Boîtes de nuit	Théâtre musical	Français	298	Nouveau Monde	12
3H	Contes sur moi	Cinéma	Français	264	FIFF 2019	7
4H	Musée de la marionnette	Visite & Atelier créatif	Français	277	Musée Suisse de la marionnette	16
4H +Flos	Au bord du monde	Marionnettes	Français	290	Bilboquet	12*
3-4 Kl.	Toupie or not toupie	Visite & Atelier	Deutsch	75	Espace Tinguely	4.25*
5H, SMoy	Expédition Musée	Visite & Atelier	Français	265	Musée d'histoire naturelle	4*
5H, Flos, SMoy	Le Manipulateur	Magie	Français	275	Salle polyvalente Vignettaz	14
6H, 5-6H	Toupie or not toupie	Visite & Atelier	Français	293	Espace Tinguely	11
6H, 5-6H	Sans peur, ni pleurs	Théâtre	Français	293	Nuithonie	10*
5-6 Kl.	Sprachvielfalt in der Bibliothek	Atelier	Deutsch	151	Bibliothèque LivrEchange	6
7H	Mia et le lion blanc	Cinéma	Français	263	Cinéma REX	9
7H	Hamlet, c'est la classe...	Théâtre	Français	263	Dans les classes	13*
8H, 7-8H, SSup	Piletta Remix	Théâtre	Français	277	Nuithonie	14*
8H, 7-8H, SSup	Petits airs d'ici et d'ailleurs...	Concert	Bilingue	277	CQS et Salle polyvalente Vignettaz	13
7-8 Kl.	Kleine Melodien von nah und fern...	Konzert	Zweisprachig	145	CQS et Salle polyvalente Vignettaz	13

\* Ces tarifs ont été réduits d'environ 50% grâce au soutien du programme cantonal "Culture & Ecole".

Les offres culturelles **facultatives** suivantes ont également été proposées :

- neuf classes ayant un camarade faisant partie des Enchanteurs (chœur d'enfants de Fribourg) ont pu assister à une représentation du concert "L'armoire à Gaudace" au théâtre Equilibre le 28.09.2018;
- deux classes de 7-8H de Pérolles ont assisté au concert "Alice au pays de l'orgue" dans le cadre du Festival international de l'Orgue;
- cinq classes de 7H des établissements de la Vignettaz et du Jura ont assisté à la projection du film "Supa Modo" dans le cadre du FIFF 2019 (Festival international de film de Fribourg);

- trois classes de différents établissements scolaires (Schoenberg, Jura, Pérolles) ont créé des œuvres représentant Saint-Nicolas (figurines, bande dessinée, peinture) pour décorer les vitrines des commerces fermés dans le quartier du Bourg dans le cadre du projet "Régie culturelle" mené par le Service de la culture lors des festivités de la Saint-Nicolas 2019.

#### 7.4.2. L'École des p'tits artistes

En 2018/2019, **19 ateliers** ont été proposés dans le cadre de "L'école des p'tits artistes" dans les domaines des arts visuels (mini beaux-arts) et des arts de la scène et de la musique (mini Bühne). L'atelier "Voix, gestes & histoires" n'a pu être ouvert faute d'inscriptions. Malgré les 27 enfants inscrits, l'atelier "Magie" a dû être annulé, le professeur ayant été engagé pour une tournée européenne juste avant le début de l'année scolaire. Deux nouvelles disciplines artistiques ont été proposées et ont connu un vif intérêt : "Art'chitecture" et "Photos, clips & vidéos". Les inscriptions 2018/2019 se résument comme suit :

- 483 inscriptions ont été reçues;
- 153 inscriptions n'ont pas pu être honorées pour des raisons de validation de bulletins, de cours complets ou annulés;
- 25 démissions et 29 annulations ont été comptabilisées en cours d'année;
- 275 élèves ont finalement suivi des ateliers tout au long de l'année scolaire.

##### Section mini Bühne : 126 élèves

Théâtre / Cirque / Harmonica / Flûte / Guitare / Initiation musicale

##### Section mini beaux-arts : 149 élèves

Sculpture / Céramique / Jeux vidéo / Publicité / Dessin / Peinture / Histoire de l'Art par le dessin / Bande dessinée / Photos, clips & vidéos / Art'chitecture / Dessin animé

##### CONCERT / SPECTACLE de mi-année "1, 2, 3 Viens jouer ! Spiel mit !"

Les 23 élèves fréquentant un atelier de la section mini Bühne pour la 2<sup>e</sup> année consécutive ont offert un spectacle d'une heure le 23 février 2019 dans la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. Les jeux de société ont été le fil rouge de la scénographie de ce spectacle. Les apprenti·e·s musicien·ne·s et leurs professeurs ont formé un petit orchestre qui a clos le spectacle en interprétant une mélodie fuguée de 4 phrases. Le public a répondu en nombre et a réservé un accueil enthousiaste aux prestations.

##### EXPOSITIONS de mi-année dans les ateliers

Afin de découvrir la démarche artistique et pédagogique des ateliers de la section mini beaux-arts ainsi que les œuvres des 126 élèves inscrit·e·s, les parents ont été invités aux expositions organisées durant la semaine du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2019, de 18h à 19h, dans les lieux habituels des ateliers.

## 📌 SPECTACLES / EXPO de fin d'année "1, 2, 3 Viens jouer ! Spiel mit !"

Tous les élèves ayant participé à "l'Ecole des p'tits artistes" en 2018/2019 ont eu l'opportunité de prendre part, soit à une prestation publique, soit à l'exposition intitulée "1, 2, 3 Viens jouer ! Spiel mit !", qui se sont déroulées dans les chambrettes et les courettes de l'Hôpital des Bourgeois les soirées des 12, 13 et 14 juin 2019 de 17h à 20h. Les p'tits artistes des mini beaux-arts se sont approprié le thème du jeu de société et ont réalisé chacun un jeu de société dans la discipline artistique qu'il avait pratiqué pendant l'année scolaire.

Durant les mêmes plages horaires, les petits concerts/spectacles des élèves de la section mini Bühne, d'une durée de 15 minutes chacun, se sont enchaînés en alternance. Les trois espaces scéniques étaient situés dans le jardin, le hall de la chapelle et l'une des quatre courettes intérieures.

L'ambiance de ces soirées ludiques ainsi que la qualité artistique des œuvres ont été relevés et appréciés d'un public venu nombreux.



Exposition de fin d'année en juin 2019

## 7.5. Education physique et sports scolaires

### 📌 Education physique obligatoire

Toutes les classes primaires bénéficient de l'enseignement d'un-e spécialiste de l'éducation physique dans le cadre des **collaborations pédagogiques**, à raison d'une leçon par mois. Cela représente **1'728 heures d'appui** données aux enseignant-e-s. Par ailleurs, **26 enseignant-e-s** généralistes ont souhaité être déchargé-e-s de l'enseignement de l'éducation physique, ce qui représente **1'976 heures** données par les maîtres-ses de sport. **Les après-midis sportifs** ont pour objectif de pratiquer une activité sportive variée et en dehors de la halle de gymnastique, notamment le patinage, le ski, le ski de fond, le vélo, la course d'orientation, les jeux de pistes. **Les élèves ont bénéficié de 2'196 heures de sport** à raison d'un après-midi sportif par mois. Les

élèves des classes de 2H à 8H bénéficient d'une heure de **natation toutes les trois semaines**. Au total, **2'880 heures de natation** ont été dispensées par les maîtres-ses d'éducation physique.

#### Sport scolaire facultatif

Le **sport scolaire facultatif** est gratuit. Il permet à chaque participant·e de découvrir un sport, de le pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie. **1'366** (1'448) **élèves** se sont initié·e·s ou perfectionné·e·s aux sports suivants durant une heure par semaine : natation (458), athlétisme (52), badminton (19), basketball (40), escalade (59), danse (153), football féminin (15), gymnastique (182), hockey sur glace (13), jeux d'équipe (91), patinage (119), plongeon (30), sauvetage (21), tennis (59), gymnastique-yoga (42) et mini-volleyball (10). Un cours (unihockey) a été annulé en raison du manque d'élèves (3).

#### Joutes sportives

Les **joutes sportives de fin d'année** pour les classes de 4H-6H-8H **ont rassemblé 900 élèves**. 400 élèves représentant 23 classes de 6H ont pris part aux 32<sup>e</sup> joutes sportives de fin d'année sur le Site sportif Saint-Léonard. 14 classes de 4H, soit 250 élèves, se sont retrouvées sur un terrain de sport pour concourir à des jeux. La 5<sup>e</sup> édition du **triathlon ludique** a été organisée à la Motta pour les classes de 8H. Au programme, 10' de natation, 30' de jeux et pour terminer 10' de course à pied. 15 classes, réunissant 250 élèves, y ont participé.

#### Evénements sportifs importants

La 8<sup>e</sup> édition des journées "**plaisir de la neige**" a réuni **272 élèves de 17 classes** de 6H sur les pistes de la Berra. Organisées en collaboration avec Swiss-Ski, les cinq journées se sont déroulées dans de bonnes conditions d'enneigement. La première édition des journées de ski pour les classes de 5H a connu un vif succès. 24 classes pour un total de 441 élèves se sont retrouvées à la Berra afin de vivre une journée à la neige et découvrir l'ivresse de la glisse.

Le 16 mai, pour la deuxième année consécutive, le tournoi éliminatoire de la **Crédit Suisse Cup de football** a été organisé sur les terrains synthétiques de Saint-Léonard. **30 équipes de classes de 7H et 8H (350 élèves)** ont participé à cette manifestation.

## 7.6. Informatique (réseaux et ordinateurs)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, un chef de projet informatique (0.8 EPT) est en charge de la mise à jour du parc informatique et du réseau des écoles primaires ainsi que du maintien en bon état de l'existant.

Ce contrat de durée déterminée de 2 ans doit aboutir à la mise en place d'une structure pérenne pour la gestion de l'infrastructure informatique des écoles. En 2019 les rénovations ont concerné les écoles primaires de la Vignettaz, de la Villa Thérèse et de Pérolles; un total de 150 ordinateurs a été remplacé et l'ensemble du réseau de la Vignettaz et de la Villa Thérèse a été refait.

## 7.6.1. Statistiques

### 📁 Réseau

	Armoires Switch / Routeurs	Antennes Wifi	Imprimantes Multifonctions
Auge	2	8	1
Bourg	1	8	1
Jura	5	23	5
Neuveville	1	6	1
Pérolles	170	174	4
Schoenberg	131	166	4
Vignettaz	4	40	4
Villa Thérèse	3	19	2
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>146</b>	<b>22</b>

### 📁 Ordinateurs

	MacBook	iMacs	iPads	Serveurs
Auge	20	1	0	1
Bourg	16	40	0	1
Jura	36	64	5	2
Neuveville	25	24	0	1
Pérolles	24	32	0	1
Schoenberg	69	77	17	2
Vignettaz	152	33	0	1
Villa Thérèse	65	11	0	1
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>282</b>	<b>22</b>	<b>10</b>

## 7.7. Secteur de contact école-parents migrants

Le Secteur de contact école-parents migrants a pour but de promouvoir la rencontre et la communication entre les familles issues de la migration et le milieu scolaire. L'objectif est de garantir l'égalité des chances entre toutes les familles de la ville et de favoriser le vivre-ensemble. Le secteur joue un rôle de bureau d'information et de conseil pour les parents et l'ensemble des partenaires du monde scolaire.

Les missions du secteur sont assurées par sa responsable (100%).

### 7.7.1. Principales activités

Afin de contribuer à établir un dialogue interculturel entre les familles et l'Ecole propice à l'**intégration socioscolaire des élèves**, le secteur assure diverses activités décrites ci-dessous.

## ☛ Accueil et primo-information

Au moyen d'un **entretien individuel**, le secteur accueille l'ensemble des familles nouvellement arrivées à Fribourg, allophones ou non, dont les enfants sont en âge de scolarité obligatoire. Une attention particulière est accordée à l'accueil des enfants migrant·e·s et de leur famille, base indispensable à l'intégration de ces futur·e·s élèves et à l'établissement de la relation de confiance entre les parents et l'École. Il s'agit d'informer sur l'organisation et les spécificités du système scolaire, ainsi que sur les offres destinées aux parents d'élèves et/ou aux personnes immigrées.

## ☛ Procédure cantonale d'accueil des élèves migrant·e·s

Le secteur planifie et coordonne la rencontre entre un·e élève primo-arrivant·e et un·e enseignant·e de français langue seconde (FLS) pour permettre "l'enclassement" rapide et adéquat de l'élève. Accompagné·e si nécessaire par un interprète communautaire, l'enseignant·e prend connaissance du parcours scolaire et migratoire de l'enfant, puis réalise un **bilan initial de compétences** visant à évaluer des compétences scolaires antérieures et à les valoriser. L'école du quartier de l'élève se charge de la mise en place de la suite de la procédure cantonale (réalisation d'un projet pédagogique individualisé pour l'élève, mise en place des cours de langue, etc.).

## ☛ Interprétariat communautaire

Afin de **permettre la communication** entre les familles allophones et les professionnels du milieu scolaire (enseignant·e·s, logopédiste, psychologues, psychomotricien·ne·s, infirmières scolaires, etc.), le secteur est en charge de la coordination de l'interprétariat communautaire. Rendre accessible le recours aux interprètes communautaires répond au droit des parents à être informés et à participer aux décisions concernant leur enfant prévu par la Loi cantonale sur la scolarité obligatoire. Aussi, lorsque les professionnel·le·s ont à s'entretenir avec des parents dont la maîtrise de la langue locale n'est pas suffisante, ils·elles s'adressent au secteur de Contact école-parents migrants qui sollicite des interprètes communautaires.

Le secteur gère ainsi les demandes d'interprète communautaire pour l'ensemble des intervenant·e·s du milieu scolaire : réception des demandes d'interprète, traitement de celles-ci en collaboration avec les services d'interprétariat communautaire, suivi administratif des interventions, facturation.

En 2019, **330 (+37%)** interventions d'interprètes ont été planifiées, en **23 langues**. Les langues les plus sollicitées ont été le tigrinya (18,2%), le portugais (14,9%), l'arabe (11,2%) et l'albanais (9,4%). La sensible augmentation du nombre d'interventions peut s'expliquer par divers facteurs tels que l'ouverture aux demandes des enseignant·e·s spécialisé·e·s (anciennement traitées via le Service d'intégration de la Fondation Handicap Glâne "cantonalisé" en 2019), l'accroissement du nombre de demandes des spécialistes des services auxiliaires scolaires ou encore l'augmentation du nombre de rencontres d'accueil pour les parents de futurs élèves de première année HarmoS (entretiens réalisés par le secteur au long des six mois qui précèdent l'entrée en scolarité).

Le secteur a également pour compétence :

- **l'accompagnement social** des familles qui sollicitent un soutien dans leur processus d'intégration au sein de la commune et/ou dans leur rôle de parents d'élèves;
  - la **participation à différents projets** (communaux, cantonaux et associatifs) en lien avec l'intégration des enfants issu-e-s de la migration et favorisant la cohésion sociale;
  - la **collaboration avec les autorités compétentes** en matière de migration et de scolarité;
  - la **mise à disposition d'informations et soutien au travail réflexif** des professionnel-le-s du milieu scolaire dans leur questionnement sur l'interculturalité et les migrations.

## 7.8. Psychologie scolaire

Sept psychologues francophones assurent 4 EPT. Chaque école primaire dispose d'une psychologue titulaire et chaque CO d'une psychologue de référence.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert und hat zwei Psychologinnen angestellt.

### 7.8.1. Activités

Les statistiques du SESAM (Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide) privilégient le diagnostic, alors que n'apparaissent que partiellement les activités non liées à une situation. L'équipe des psychologues scolaires assume cependant **différents mandats non liés à une situation précise d'un-e élève** :

- la possibilité pour les enseignant-e-s de **partager leurs soucis** concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement (réunions appelées permanences);
- un travail de **coordination et de réflexion** avec l'ensemble des acteur-trice-s de l'école;
- la participation aux **colloques du Service** et aux **séances du groupement des psychologues scolaires fribourgeois-es** : démarches pour assurer la qualité des prestations offertes; ainsi que la participation à des groupes de travail formés par les psychologues scolaires fribourgeois-es abordant des thématiques spécifiques;
- la **supervision des six accueils extrascolaires de la Ville**. Quatre à cinq passages par année scolaire dans chacun des accueils sont organisés et permettent des échanges avec les animateurs-trices sur les situations qui leur posent problème, afin de trouver une solution satisfaisante dans la prise en charge des enfants. Cette tâche a été reprise par un superviseur externe à la rentrée scolaire 2019-2020;
- la **participation au CAN-team** (groupe interdisciplinaire concernant les situations de négligence et d'abus sur des enfants);

- la participation au "Club MultiActivités", programme s'adressant à des jeunes du CO en surpoids.

Le secteur a encadré une stagiaire au niveau du "Bachelor".

## 7.8.2. Statistiques

Durant l'année scolaire 2018/2019, le secteur de psychologie scolaire a examiné 365 élèves (196 garçons et 169 filles) pour la partie francophone et 38 élèves (24 garçons et 14 filles) pour la partie germanophone.

	<i>partie francophone</i>	<i>partie germanophone</i>
<b>Répartition des élèves examinés</b>		
Ecole enfantine	45	6
Ecole primaire	247	31
Cycle d'orientation	73	1
<b>Motif du signalement (plusieurs possibilités possibles)</b>		
Domaine des apprentissages scolaires	174	31
Domaine touchant à l'environnement scolaire (intégration, difficultés relationnelles, ...)	117	3
Domaine touchant à l'environnement familial (éducation, divorce,...)	79	5
Domaine socio-émotionnel (personnalité, difficultés émotionnelles,...)	153	14
<b>Types d'intervention (plusieurs possibilités possibles)</b>		
Collaboration avec l'enseignant-e	74	14
Examen psychologique	117	25
Guidance parentale	67	12
Intervention en classe	3	-
Intervention familiale	33	-
Recommandation de mesures pédago-thérapeutiques	73	10
Sans suite ou transmission	57	-
Suivi en groupe (par ex. logo-psychologie, ...)	1	-
Suivi individuel	194	15
Travail en réseau uniquement	37	3
<b>Durée de l'intervention</b>		
de 1 à 10 heures	156	28
de 11 à 20 heures	173	9
21 heures et plus	36	1
<b>Autres mesures d'intervention</b>		
Appuis type Mesure d'aide ordinaire (MAO)	55	8
Appuis type Mesure d'aide renforcée (MAR)	19	1
Ergothérapie	8	2
Logopédie	76	6
Mesures médicales (pédopsychiatrie, neuropédiatrie, ...)	38	-
Psychomotricité	17	-
Service éducatif itinérant (SEI)	4	-
Autre	33	1

## 7.9. Médecine scolaire

La Médecine scolaire (ci-dessous MS) est un secteur du Service des écoles. Elle est au service de tous les élèves des écoles publiques de 1H à 11H (environ 5'484 élèves). Elle offre des **prestations obligatoires selon la Loi sur la santé scolaire**<sup>7</sup>(visites scolaires, interventions sur demande dans les écoles, consultations, suivis complémentaires et campagnes de vaccinations) et des interventions de prévention et promotion de la santé destinées aux classes primaires et secondaires.

L'équipe est composée de cinq infirmières travaillant à temps partiel (250%), d'une médecin scolaire (70%) et d'une secrétaire à 20%.

Les grands axes que la médecine scolaire observe :

- la croissance et le surpoids;
- le **statut vaccinal** individuel et collectif;
- l'opportunité d'une **prise en charge** en cas de problème;
- le **bien-être physique et mental**, les habitudes de vie et l'environnement dans lequel l'élève grandit.

### 7.9.1. Croissance : mesurée par poids/taille/IMC

L'IMC (indice de masse corporelle) des enfants varie selon l'âge. De ce fait, il convient d'utiliser des courbes avec des fourchettes spécifiquement calculées pour les enfants, intégrant l'âge et le sexe. Il est fait référence aux courbes de croissance utilisées par la société suisse de pédiatrie. Les percentiles représentent la fourchette pour une catégorie prédéfinie par de grandes études menées dans la population d'enfants.

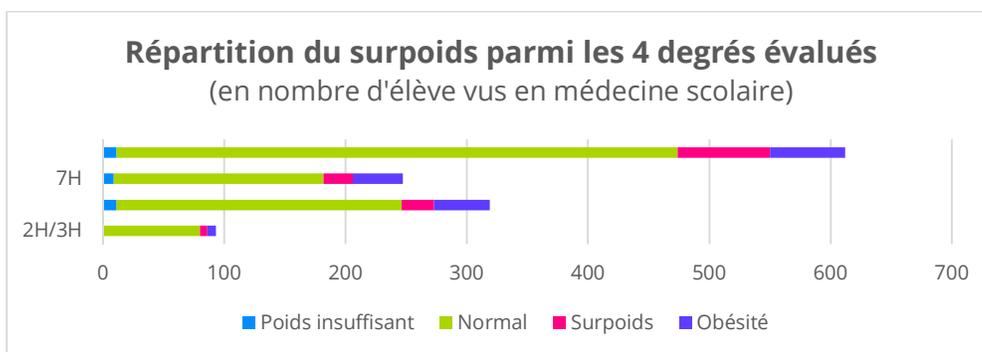
Evaluation du poids selon les degrés scolaires									
Degré scolaire IMC en percentile	Nombre d'élèves	Poids insuffisant < 3%		Normal 3 – 90%		Surpoids 90 – 97%		Obésité > 97%	
2H-3H	108/368	0	0%	80	74,5%	6	5,5%	7	6,5%
5H	320/320	11	3,4%	235	73,4%	27	8,4%	46	14,3%
7H	249/358	9	3,6%	173	69,5%	24	9,6%	41	16,5%
10H	613/804	11	1,7%	463	75,5%	76	12,4%	6	10,1%

#### Commentaire :

- Les 2H-3H et 7H ont libre choix entre le pédiatre et la MS.
- 260 (70%) des 2-3H ont choisi l'option pédiatre. 109 (30%) des 7H ont choisi l'option pédiatre.
- 10H : contrôle non obligatoire. 76% des jeunes sont venus à la MS. 138 élèves de 10H et leurs parents ont été contactés personnellement pour parler du surpoids et les inviter à s'inscrire au programme MultiActivités.

---

<sup>7</sup> 2 Loi sur la santé scolaire, Règlement du 14 juin 2004



**Commentaire :**

- Le surpoids et l'obésité juvénile restent un défi pour les professionnels de santé. Il est relevé chaque année l'importance d'aborder ce sujet individuellement avec l'élève mais aussi d'impliquer l'entourage dans lequel l'enfant grandit; la place des repas pris en commun, la formation du goût, les habitudes alimentaires familiales, ont un impact majeur sur le comportement ultérieur et influencent dès le jeune âge la croissance et la prise de poids. Les grignotages, la consommation de boissons sucrées, une nourriture trop riche en graisse et en sucre restent les facteurs de risques les plus répandus. Lors des entretiens, la MS reste attentive au contexte familial, socio-économique et respecte également l'aspect culturel. Dans cette optique, les efforts fournis sont poursuivis dans le programme "Multisports" pour les enfants de 5H-8H et le club MultiActivités au CO, 9H-11H.
- Réfléchir à la manière d'atteindre au mieux les jeunes concernés, également les plus petits et leurs familles, reste parmi les priorités et les interventions sont constamment évaluées de ce sens.
- Cette année scolaire, l'accent a été mis sur la manière d'aborder et de briser le tabou du surpoids au CO. Chaque adolescent-e a bénéficié d'un contrôle de croissance individuel avec l'infirmière scolaire. Des 138 jeunes dépistés en surpoids ou présentant sa forme extrême, l'obésité juvénile (IMC >97 percentile selon la Société suisse de pédiatrie), seuls 10 jeunes ont accepté de bénéficier du programme Multiactivités.
- Lors des visites des petits de 2H-3H, il a été constaté qu'un nombre croissant d'entre eux présente des difficultés dans les exercices de mouvements, d'équilibre et de proprioception. Cette tendance est alarmante aux yeux des professionnels : la place de l'activité physique, du jeu, de l'exploration des mouvements de son propre corps diminue alors que la sédentarité augmente massivement. La peur de laisser son enfant jouer seul dehors, le besoin de contrôle et de surveillance constante des parents est un phénomène fréquemment relaté et discuté lors des entretiens.
- Ces analyses ne sont pas représentatives, la MS ne rencontrant qu'un quart des enfants de 5-7 ans. Cependant, les observations incitent à envisager de nouvelles approches, interprofessionnelles et dans un contexte d'encouragement précoce.
- Motiver les familles à partager des activités, à jouer et à bouger avec leurs enfants fait régulièrement partie des visites et consultations.

### 7.9.2. Tests sensoriels

En Médecine scolaire, les dépistages permettent de repérer un éventuel problème développemental et/ou sensoriel. L'enfant est ensuite adressé à son médecin traitant ou à un réseau de soins spécialisé (ophtalmologue, logopédiste, ORL, psychologue, médiateur de l'école, etc) pour une suite de prise en charge.

Dépistage de troubles visuels (ex. amblyopie)			
Degré scolaire	Nombre d'élèves	Test vue pathologique	
2H-3H	108	10	9,2%
5H	320	20	6,2%
7H	179	27	15,1%
10H	613	69	11,2%

Test sensoriel					
Année scolaire	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Nombre d'élèves vus entre la 2H et 10H	1444	1328	1331	1308	1179
Acuité visuelle insuffisante	133 9,2%	151 11,3%	116 8,7%	159 12%	126 10,6%
Elèves adressés à un spécialiste (Médecin traitant, pédiatre, ophtalmologue, ORL, dentiste, etc.)	303 20,9%	310 23,3%	319 24%	321 24,5%	245 20%
5H	12,5%	14%	10,5%	18,4%	6,2%

**Commentaire :**

- L'utilité des tests sensoriels pratiqués régulièrement par l'infirmière scolaire est actuellement remise en cause. Pourtant, les analyses indiquent que lors des dépistages à l'école, un enfant sur 10 a une acuité visuelle insuffisante et est adressé à un spécialiste. De plus, la découverte puis le traitement d'une amblyopie ou autre trouble visuel, contribuent à l'amélioration d'autres symptômes tel que la fatigue, les maux de tête, ou encore les difficultés de concentration.
- 10 élèves ont été adressé·e·s à un ORL suite à un audiogramme évoquant une suspicion d'hypoacousie. Une vingtaine d'enfants présentant des caries ont été adressé·e·s au service dentaire scolaire, ceci en dehors du programme de prophylaxie dentaire effectué dans les classes.

### 7.9.3. Vérification des cartes de santé 3H et 7H

Le contrôle des cartes de santé des élèves de 3H et 7H demandé par la MS a été effectué en collaboration avec les cabinets de pédiatrie de la Ville.

**Commentaire :**

Les données (poids, taille, vue, ouïe) figurant sur les cartes de santé, pourraient fournir des informations sur un plus large échantillon d'enfants pour les analyses décrites ci-dessus et compléter le monitoring dans un but de santé publique. A ce jour, elles ne sont pas utilisées à cette fin par la MS.

### 7.9.4. Statut vaccinal

Conformément aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)<sup>8</sup>, le contrôle du carnet de vaccination est systématiquement effectué par la MS. Lorsque le statut vaccinal s'avère incomplet, la possibilité d'effectuer un rappel de vaccin est offerte aux élèves concerné·e·s. Le tableau ci-dessous résume le nombre de rappels effectués selon les degrés examinés : la prévalence (nombre total) est proportionnelle (%) aux enfants vus lors des visites médicales de 2-3H, 7H et 10H.

	DI TE PER POL	En%	ROR
2H (108 vus de 368)	19	17,6%	0
7H (249 vus de 358)	58	23,3%	6
10H (613 vus de 804)	75	12,2%	3
Total vaccins	152		9

<sup>8</sup> www.bag.admin.ch / plan vaccination 2019

VACCINATION CAMPAGNE CO				
Degré scolaire	Nombre d'élèves vaccinés contre l'hépatite B	En%	Nombre d'élèves vaccinés contre le Papillomavirus	En%
9H	284 / 804 élèves	35,3%	420 / 804 élèves	52,2%

**Commentaires :**

- La grande majorité des enfants (2-3H et 7H) avaient un statut vaccinal complet pour l'âge. C'est le signe d'un contact régulier avec le pédiatre et la confirmation du fait que la plupart des enfants bénéficient d'un bon suivi médical.
- Concernant les adolescent-e-s des 4 cycles d'orientation, l'intervention est faite dans le cadre de la campagne de vaccination contre l'hépatite B et le HPV (Humanpapillomavirus) en 9H, mais aussi pour compléter les vaccinations dites classiques en 10H.
- La vaccination contre l'hépatite B et le HPV pour les 9H est une offre gratuite, recommandée par la MS, pratiquée dans la plupart de cantons suisses. Malgré les informations données aux parents lors des réunions dans les CO et celles diffusées aux jeunes, le nombre d'élèves qui se font vacciner ne varie guère des années précédentes. Ces hésitations ou refus de la part des familles sont influencées par les croyances individuelles et les opinions publiées dans la presse ou sur Internet.
- Une couverture vaccinale élevée permet également de protéger la population non vaccinée grâce à l'immunité de groupe<sup>9</sup>. Dans ce sens, la campagne de vaccination effectuée par la médecine scolaire se justifie pleinement.

### 7.9.5. Santé psycho-sociale

Le dépistage des problèmes psychiques chez les jeunes, le focus sur l'évaluation psycho-sociale, le bien-être de l'individu dans un collectif comme la classe est un objectif prioritaire pour la médecine scolaire. Cet élément est également privilégié dans la réorganisation de la médecine scolaire au niveau cantonal Frimesco, téléchargeable sur site du SMC<sup>10</sup>.

A ce titre, l'analyse des questionnaires, distribués aux élèves en 7H et aux adolescent-e-s de 10H, fournit des données précieuses qui sont représentatives de la situation des jeunes scolarisés en ville, les citadins comme ceux des villages environnants.

### 7.9.6. Analyse des questionnaires de 7H

<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px; border-radius: 10px; display: inline-block;">7H : 9 à 11 ans</div> 	<p>En 2018, 52% (soit 179 élèves) sont venu-e-s auprès de la Médecine scolaire. Les 4 axes sont représentés graphiquement ci-dessous, analysés séparément selon le sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé physique et habitudes</li> <li>• Comportement face aux écrans (mesuré en heures passées devant un écran)</li> <li>• Perception de soi</li> <li>• Relation avec les autres</li> </ul>
--	---

**Commentaires :**

La majorité des jeunes fribourgeois-e-s se sentent en bonne santé générale. Cependant, 1 sur 2 (52%) évoque des plaintes somatiques, et 1 sur 3 (32,9%) une fatigue récurrente. Un tiers des élèves relate des problèmes d'endormissement et des réveils nocturnes, filles et garçons sans différence nette.

<sup>9</sup> OFSP Bulletin 3, 15 Janvier 2018 : l'article original est paru le 8.12.2017 Revue Ars Medici

<sup>10</sup> [www.fr.ch/sites/default/files/contens/cha/\\_www/files/pdf35/Concept\\_Frimesco\\_9.0\\_110920\\_valid\\_FR.pdf](http://www.fr.ch/sites/default/files/contens/cha/_www/files/pdf35/Concept_Frimesco_9.0_110920_valid_FR.pdf).

- 20% des jeunes sautent au moins un repas par jour et presque la moitié des jeunes dit grignoter entre les repas (46%). Ce comportement alimentaire a des conséquences sur le poids. Quant aux activités physiques et de loisirs, 4 jeunes sur 5 se disent actifs et satisfaits de leur temps libre, avec une majorité de garçons.
- En évaluant le temps passé devant les écrans, il est constaté que la consommation de la télévision est en tête. Les jeux vidéo sont plus appréciés et utilisés chez les garçons, tandis que le smartphone, avec les séries online, est préféré chez les filles. Le contrôle parental dans l'utilisation des écrans joue un rôle éducatif important. L'utilité de cette limite est reconnue aussi par les jeunes interrogés.
- La présence des écrans est une réalité pour chaque famille et leur emploi fait partie du quotidien. De plus en plus tôt, les enfants sont habitués à l'utilisation de leurs multiples facettes, parfois sans être suffisamment encadrés par des adultes souvent eux-mêmes mal informés des dangers inhérents. Dans cette optique, une sensibilisation aux risques liés au mauvais usage est importante. Cette demande s'exprime à plusieurs niveaux : les parents, l'école et certains des partenaires du réseau (p.ex. les acteurs-trices de paysage éducatif). Toutefois, une grande partie des jeunes continuent à s'investir dans les activités extrascolaires, le sport, les ateliers artistiques ou encore dans les cours prévention de santé, offerts périodiquement par la MS et décrits plus loin.
- L'apparence physique joue un rôle important dans la capacité d'affirmation des jeunes. 8 sur 10 se disent satisfaits leur apparence. La plupart des élèves de 10-11 ans sont encore en début de puberté, mais un bon quart posent des questions autour des transformations/pubertaires ou de la sexualité.
- Un bon tiers des jeunes se sentent facilement stressés et environ 13% se disent souvent tristes. Ces émotions sont en général liées à la vie scolaire ou à une situation familiale complexe.
- Néanmoins, la plupart des jeunes ont de bonnes relations intrafamiliales. Ils se sentent respectés par leurs camarades de classe, s'entendent bien avec eux et ont au moins une personne à qui se confier.
- On peut observer que les phénomènes de violence, en tant qu'auteur ou victime, ou encore le sentiment d'être exposé à une forme de violence ou de mobbing, est relevé par un tiers de jeunes interrogés.
- Entre 3% et 5% des jeunes disent avoir rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ou avoir subi des gestes à connotation sexuelle de la part d'un adulte.
- Ces dernières observations, mobbing, harcèlement et bullying (intimidation), justifient pleinement les efforts de sensibiliser davantage les enseignant·e·s et les RE des écoles à cette problématique et de collaborer davantage avec des associations comme REPER dans une option de prévention.

**En conclusion**, les résultats sont similaires à l'année précédente. Toutefois, les problèmes psychosociaux en lien avec l'exposition à toutes les formes de violence, physique, psychique et émotionnelle montrent une tendance croissante et préoccupante.

La MS veut améliorer encore le dépistage dans le cadre confidentiel et bienveillant de l'entretien avec l'infirmière ou le médecin, afin de pouvoir orienter rapidement le/la jeune vers une prise en charge adéquate. La présence d'une infirmière dans les locaux de l'école pourrait faciliter le contact avec l'élève et soulager l'enseignant·e d'une trop grande responsabilité ou charge émotionnelle.

La MS souhaite ainsi veiller indirectement à la bonne santé des enseignant·e·s, souvent en première ligne, seuls, et chargés d'autres missions. L'étroite collaboration et la disponibilité des infirmières et du médecin scolaire rend ces échanges possibles et apaisants pour tous les acteurs.

Reste que les jeunes s'expriment volontiers sur leur santé et ce questionnaire confidentiel leur permet de parler librement des sujets sensibles.

### 7.9.7. Analyse des questionnaires de 10H

<p>10H : 13 à 15 ans</p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le questionnaire rempli par 523 élèves de 10H (de 613 total<sup>11</sup>) personnellement offre aux adolescent-e-s l'opportunité d'une réflexion autour de leur bien-être, leurs plaintes somatiques et psychiques, ainsi que sur les facteurs externes influençant leur santé.<sup>12</sup></li><li>• Les analyses suivantes reprennent les réponses des adolescent-e-s concernant les thèmes cités ci-dessous, en fonction du sexe, sans distinguer l'origine socio-économique, la provenance ville ou campagne ou le niveau éducatif des parents bien que, selon la littérature, ces indicateurs semblent déterminants sur le bien être des adolescent-e-s<sup>13</sup>.</li></ul>
--	---

#### Commentaires :

- La plupart des adolescent-e-s se considèrent en bonne santé physique et psychique. Ils se sentent bien avec leur famille et en classe. La majorité dit avoir une personne de confiance dans son entourage proche. Cependant, en raison de douleurs physiques, de fatigue récurrente ou de la perception qu'ils ont de leur apparence, les réponses sont plus nuancées entre une certaine satisfaction ("plutôt oui") ou un certain mécontentement ("plutôt non").
- La majorité des adolescent-e-s semblent avoir des ressources, soit au sein de la famille, auprès des pairs ou encore grâce à l'école et à d'autres personnes de confiance autour d'eux.
- Alimentation / Sommeil : la plupart des jeunes disent prendre régulièrement un petit déjeuner avant d'aller à l'école. Un petit groupe dit grignoter souvent entre les repas. Ceci reflète bien le comportement alimentaire de la jeune génération, indépendamment du sexe. En revanche, le sommeil est un souci pour près la moitié des jeunes. Ceci peut être mis en corrélation avec le sentiment de fatigue diurne souvent relevé, mais aussi avec les changements pubertaires (poussée hormonale/ modifications neurophysiologiques cérébrales).
- En abordant la capacité de l'adolescent-e à gérer son agressivité et ses émotions, mais aussi son attitude face aux tentations et dangers de son environnement, le questionnaire a été conçu pour amener le-la jeune à une autoévaluation qui demande une certaine introspection. Ceci a donné des réponses nuancées comme "j'ai parfois été...", "j'ai souvent été..." ou "je n'ai jamais été..."; et ouvre la place pour une discussion avec l'infirmière lors de la visite.
- On peut observer des différences sensibles entre les garçons et les filles. Les garçons sont plus souvent enrôlés dans les situations de violences. Les filles sont plus nombreuses à avoir des idées suicidaires.
- La confrontation aux différentes formes actuelles de violence, comme le harcèlement et le bullying, n'a pas été explicitement abordée dans le questionnaire. Elle ressort cependant dans le cadre confidentiel des discussions avec l'infirmière et, en cas de nécessité, a été reprise avec le médecin et/ou les parents ou encore le réseau scolaire.
- La consommation de tabac ou d'alcool ne concerne que quelques élèves selon les analyses. Une certaine banalisation de ces consommations, voire non-déclaration, n'est pas exclue et pourrait être un biais de l'enquête.
- L'autre sujet préoccupant reste l'utilisation des réseaux sociaux chez les adolescent-e-s. Tablettes et smartphones sont présents jusqu'au moment du coucher, voire de l'endormissement. Ce phénomène génère des conflits avec l'entourage (chez 20% des élèves interrogés), une perturbation de la qualité du sommeil, de l'irritabilité, un manque de concentration, et peut aller jusqu'à l'isolement social. En revanche, le sexting reste un phénomène plutôt exceptionnel contrairement au harcèlement qui semble prendre plus de place selon les récits des jeunes, avec parfois des idées suicidaires.
- Le questionnement autour de la puberté, la sexualité et la contraception est présent chez un bon tiers des adolescent-e-s de cet âge.
- 2 jeunes sur 3 sont capables de se projeter dans un avenir (études, apprentissage ou autre) après le CO.

**En conclusion**, ces questionnaires sont bien perçus par les jeunes. Ils-elles apprécient la confidentialité lors des entretiens avec l'infirmière et/ou le médecin. Ce moment d'échange est important pour eux-elles. Ils-elles sont à des stades différents de leur développement pubertaire, observent et se comparent avec leurs pairs. Le rapport au corps et l'expression d'une gêne ou

<sup>11</sup> Cette différence s'explique par la participation de 4 classes à un test du questionnaire qui sera utilisé dans le futur fonctionnement de la médecine scolaire, Frimesco. Opératif dès 2021.

<sup>12</sup> En 10H, sur 797 élèves, 470 viennent des communes avoisinantes, soit 59%.

<sup>13</sup> Viner RM et al : Adolescence and the social determinants of health, Lancet 2012; 379 : 1641-52

d'une douleur est souvent une porte d'entrée qui permet au· à la jeune de mettre des mots sur ses maux. Dans cette période de doute, cette discussion a un effet rassurant et réconfortant. Au vu de ces résultats, la MS va mettre plus d'accent sur l'attitude des jeunes face à l'utilisation des écrans et leur potentiel addictif. Toutes les études démontrent l'impact des facteurs psychosociaux et de l'environnement sur la santé des adolescent·e·s.

### 7.9.8. Travail en réseau avec les familles

#### 📌 Accueil et évaluation de santé des élèves primo-arrivants et/ou allophones (EPA)

Une attention particulière a été portée aux familles des élèves allophones nouvellement arrivées à Fribourg. Une évaluation de santé globale leur est offerte. Les fratreries sont souvent incluses. Le secteur de Contact école-parents migrants s'est assuré de la présence d'un·e interprète de Caritas si nécessaire. 28 jeunes et leurs familles ont été reçus durant leur phase d'intégration.

#### 📌 Accueil et accompagnement

Par ailleurs, la MS a conduit des entretiens de familles pour les jeunes en surpoids participant au Programme "Multisports". Des rencontres sont aussi organisées sur demande dans les situations complexes afin d'orienter les personnes concernées vers les services compétents.

### 7.9.9. Travail en réseau avec l'école

Sur demande de l'école, les infirmières sont intervenues en classe pour animer des ateliers sur divers thèmes de santé influençant la santé et/ou la croissance de l'enfant/du·de la jeune ou encore en cas de suspicion de maltraitance.

	Population cible	Résumé	Nb de participants
<b>Journée Santé CO Belluard</b>	9H-11H	Atelier de santé intégré au programme du jour	3 classes du CO
<b>Harcèlement à l'école</b>	Parents des élèves 3H-8H à l'école primaire de la Villa Thérèse	Soirée parents interprofessionnelle autour du thème du harcèlement scolaire	20 personnes
<b>Action "poux" : Détection &amp; prévention</b>	Élèves de 1H à 11H, sur demande des enseignant·e·s si infestation de poux dans les classes	Le risque de transmission des poux est inévitable. A chaque signalement, les enseignant·e·s remettent une information écrite aux parents. En cas de récurrence, les infirmières se rendent dans les classes.	15 contrôles ont été effectués à l'école et un traitement adéquat a été conseillé aux enfants concernés. Des conseils d'application sont donnés aux parents.
<b>Suspicion de maltraitance</b>	En cas de suspicion de maltraitance, de négligence ou d'absentéisme scolaire répété et non justifié,	Les situations les plus complexes requièrent un travail interdisciplinaire et sont présentées	Il a été également traité ou suivi une vingtaine des situations en collabora-

	l'adulte en charge de l'enfant ou du jeune a la possibilité de contacter directement l'équipe de la médecine scolaire pour demander une intervention sur place selon la loi.	lors des réunions du CAN-team du canton de Fribourg.	tion avec les responsables d'établissements, les inspecteurs scolaires et la Justice de Paix, tout en restant en deuxième ligne, une fois l'enfant et son entourage en sécurité.
--	--	--	--

### 7.9.10. Consultations supplémentaires

Motifs des consultations supplémentaires du médecin et des infirmières en 2018-2019 :

Consultations		
<b>du médecin</b>		
Urgence médicales (évaluation dans les 24h)	13	Sur place suite à un appel de l'école : collaboration étroite avec les enseignant-e-s
Dont : suspicion de maltraitance	6	Sur place pour établir un constat médical
Demande de certificat	3	Certificat de capacité physique, partie médicale d'une évaluation logopédie.
Suivi d'un élève (2 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup> rendez-vous)	25	Situations complexes psychosociales et familiales (majorité élèves du CO). Infantiles et primaire : contrôle ORL / lavage oreilles)
Entretien de famille	16	Une fois que l'élève donne son accord, un entretien avec un parent a lieu à la médecine scolaire
Evaluation pour un suivi psychologique / entretien conjoint avec un psychologue	3	Faciliter un suivi psychologique et faire le lien avec les psychologues scolaires
2 <sup>e</sup> consultation avec un enfant (école primaire) ou jeune (CO) nouvellement arrivé (allophone) ou classe d'intégration	8	L'élève est accompagné-e par un membre de famille et un interprète. Collaboration avec le Secteur de contact école-parents migrants et Se comprendre de Caritas.
Réunion avec les réseau externe	21	Participation aux projets ou groupe de travail : Copil, HEDS, REPER, Intevision CO, etc.
<b>des infirmières</b>	42	Contrôles des paramètres généraux, audiogramme, tension artérielle, rappels de vaccins, petites urgences, poux, etc.
Massages - Relaxation	8	
Poux	15	Contrôle des cheveux en classe
Programme Multisports **	30	Entretiens de famille intégrés au programme Multisports
Suivi élève CO	12	Discussion avec ados des CO, surpoids, problèmes psycho-sociaux
<b>Total</b>	<b>202</b>	

### 7.9.11. Prévention et promotion dans les écoles

A travers le Plan d'études romand, l'école contribue activement à l'éducation à la santé des élèves. **La politique de santé à l'école est définie en trois axes : l'éducation, prévention et la protection.** Cette politique favorise le bien-être ainsi que la réussite de tous les élèves, et contribue à réduire les inégalités de santé par le développement de la promotion de santé et des démarches de prévention.

La Médecine scolaire est un acteur important, un pont entre le pôle pédagogique (école) et celui de la santé (pédiatre, médecin traitant) pour favoriser une croissance en bonne santé et de meilleures conditions d'apprentissage. Renforcer les comportements sains, s'appuyer sur les compétences des parents, rendre l'enfant acteur de sa santé et encourager les capacités propres de l'individu à se prendre en charge, font partie intégrante du **concept de la salutogenèse**, approche mise en avant également par les programmes cantonaux de la DSAS et la DICS<sup>14</sup>.

En début d'année scolaire, un tableau des cours proposés dans le cadre de la promotion de la santé est distribué dans toutes les écoles 1H-8H. Ces cours sont répartis en deux grandes axes :

- "Alimentation et mouvement";
- "Santé mentale et bien-être/ bientraitance".

Les enseignant·e·s font leur choix et inscrivent leurs classes. La MS veille à une répartition équitable des activités et assiste à bon nombre des interventions afin de soutenir l'enseignant·e dans sa démarche et de répondre aux questions de santé.

1179 élèves et 34 classes du primaire ont pu participer aux divers ateliers et interventions proposés cette année, résumés ci-dessous.

#### Alimentation et mouvement

Thèmes	Population cible	Descriptif de l'intervention / atelier	Participants en 2018-2019	Commentaires
Récrés saines	Classes enfantines francophones et alémaniques	Boîte récré offerte à chaque élève 1H lors de la rentrée scolaire. Infos écrites aux parents. Les enseignant·e·s travaillent le thème à l'école.	Toutes les classes enfantines francophones et alémaniques	390 boîtes ont été distribuées par la Médecine scolaire
Semaines récréations	Ecoles intéressées  Sur demande	Semaine récréation organisée par les enseignant·e·s. Suivi et soutien financier par la Médecine scolaire.	Toutes les classes enfantines et primaires d'une école	477 élèves en ont bénéficié. L'ensemble du corps enseignant souhaite reconduire le projet en 2019-2020.
Programme "Multisports"	Elèves concerné·e·s par	Dépistage surpoids en 5H (passage de l'infirmière à	Elèves en surpoids et obèses (BMI > p 90 selon les	20 jeunes de 5H à 8H ont participé tout au long de l'année scolaire.

<sup>14</sup> <https://www.fr.ch/ssp/sante/prevention-et-promotion/promotion-de-la-sante-et-prevention>

Depuis l'année scolaire 2003/2004, le programme Multisports est proposé à tous les élèves souffrant d'un surpoids.	le surpoids en 6H, 7H, 8H  Sur inscription	l'école) et 7H (contrôle de santé à la MS). Sports variés chaque mercredi en extrascolaire. Circuit-training chaque vendredi en extrascolaire. 10 ateliers d'autodéfense en extrascolaire. 4 ateliers avec diététicienne en extrascolaire. Suivis par la MS des enfants et familles. 2 sorties sportives en fin d'année scolaire.	courbes de croissance), dépistés individuellement et invités en contactant le parent responsable. Engagement pour une année scolaire.	Les moments d'échange avec l'infirmière lors des entretiens individuels ont été bien appréciés.  La difficulté à rencontrer certains parents est problématique.
<b>YOGA</b>  <b>Concentration, relaxation</b>	Élèves 4H-5H francophones Elèves 1H-6H alémaniques	4 cours de 8 ateliers en extrascolaire animés par une professeure de yoga (francophone). 2 cours de 8 ateliers en extrascolaire animés par une prof de yoga alémanique.	4-5H (fr) 17 élèves 7H (fr) 13 élèves  1-2H (a) 25 élèves 4-6H (al) 11 élèves	Les élèves participants sont très satisfaits  Souhait de proposer ce cours à d'autres degrés scolaires
<b>Programme "Multi-Activités"</b>	Adolescents des CO (9H-11H)	Jeunes en surpoids ou remplissant les critères d'obésité juvénile, repérés par les enseignant-e-s et maîtres-ses de sport, bénéficient d'un programme financé par des fonds privés. La médecine scolaire intervient uniquement comme consultant. Le médecin effectue un examen clinique d'aptitude, sans intervenir activement les activités sportives ou nutritionnelles.	Pour cette année scolaire, sur 138 élèves repérés dans les deux CO engagés dans ce programme (Jolimont et Belluard), 10 participent (7%)	Une fois de plus, il est constaté que malgré une approche personnalisée des jeunes par le prof de sport, la majorité des adolescent-e-s ne souhaite pas participer à cette activité par crainte de stigmatisation. Afin d'essayer d'atteindre plus de jeunes, des réflexions sont en cours avec les partenaires des CO pour trouver des alternatives de repérage.

## ☛ Santé mentale et bien-être

Thèmes	Population cible	Descriptif de l'intervention / atelier	Participants en 2018-2019	Commentaires
<b>Autodéfense</b>	Francophones : filles de 7H-8H  Alémaniques : garçons et filles de 3H-4H	Francophones : 9 ateliers de 60' en extrascolaire pour filles. Alémaniques : 3 ateliers de 90' en extrascolaire pour filles et garçons. Arts martiaux et jeux de rôle animés par les professionnelles de Pallas.	3 groupes francophones (44 filles)  4 groupes alémaniques (44 élèves mixte)	

<p><b>Programme Acte Bienveillance</b>  <b>Prévention de la violence (racket, exclusion, cybermobbing)</b></p>	<p>5H, 6H, 7H, 8H francophones</p>	<p>Informations et dossiers pédagogiques transmis aux enseignant-e-s concernés (REPER et Médecine scolaire).  Participation des élèves aux spectacles interactifs : "Emotions"  "Un pour tous, tous pourris"  "Jeu-spectacle 1-2-3 Soleil"  Travail en classe avec les enseignant-e-s après participation au spectacle et soutien de REPER et Médecine scolaire.</p>	<p>13 classes participantes pour "1-2-3 Soleil".  5 classes participantes pour "Un pour tous, tous pourris" (99 élèves).  16 classes inscrits pour "Emotions" (200 élèves).</p>	<p>Collaboration avec REPER, le théâtre Caméléon et l'association 1,2,3, Soleil</p>
<p><b>Programme sortir ensemble et se respecter.</b>  <b>Favoriser des comportements sains entre amis, prendre confiance dans sa relation aux autres.</b></p>	<p>Elèves francophones, garçons et filles de 8H  Sur inscription)</p>	<p>10 ateliers de 90 minutes les mercredis après-midi animés par les professionnels de REPER.  Suivi et bilan : REPER et MS</p>	<p>10 élèves inscrits  4 filles et 4 garçons ont suivi le programme dans son ensemble.</p>	

## 7.10.Subsides

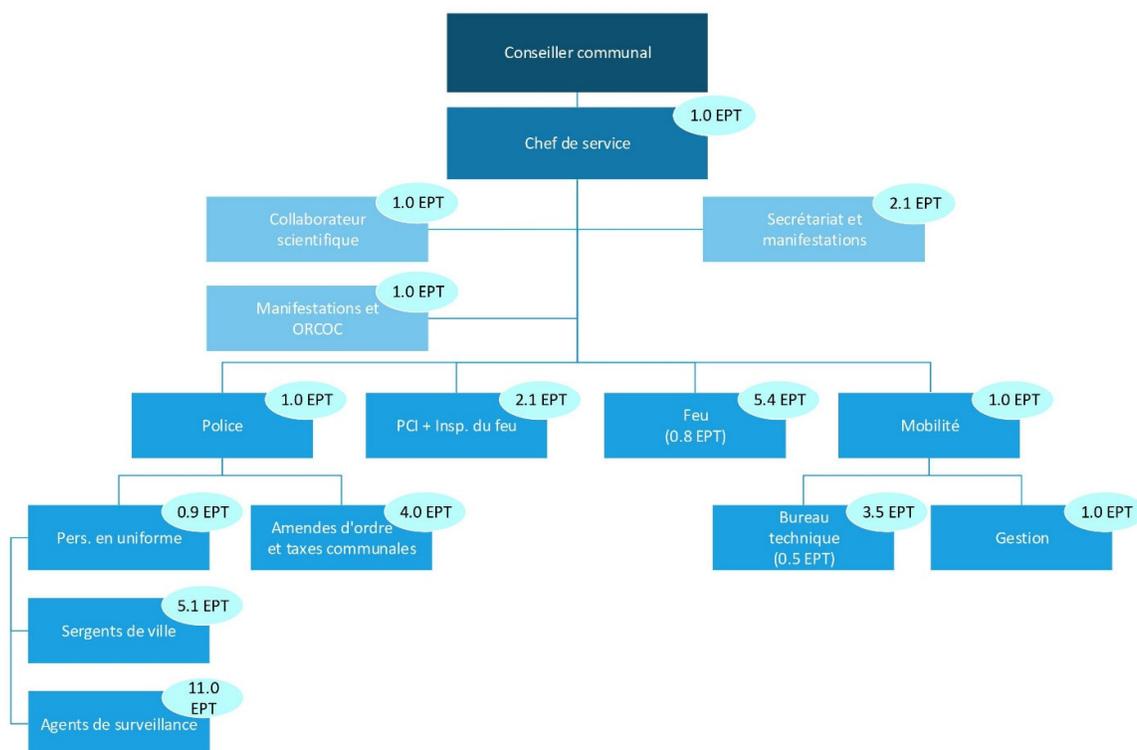
### 7.10.1. Colonies de vacances

Un montant de CHF 15'665.-- (CHF 16'025.--) a été versé aux paroisses et groupements de la ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier était de CHF 5.-- (CHF 5.--) par enfant.



## 8. POLICE LOCALE ET MOBILITE

Ces Services sont placés sous la direction de Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal. Jean-Charles Bossens assure la fonction de Chef de service. Il est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un chargé des manifestations - chef ORCOC et d'un secrétariat de trois personnes. 45 personnes assurent le bon fonctionnement des Services, pour 41.4 EPT<sup>15</sup>.



### 8.1. Police locale

Le Chef de service est soutenu par deux chefs de secteur.

#### 8.1.1. Relations avec la Police cantonale

A tous les niveaux, une **excellente collaboration** règne entre les Polices cantonale et locale, et les contacts sur le terrain sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 3 (3) séances, réunissant les cadres supérieurs des deux autorités ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

<sup>15</sup> Sans compter la Direction, stagiaire et apprenti-e + 1.3 EPT hors exploitation

La Police locale a été régulièrement sollicitée par la Police cantonale pour des **tâches de régulation de la circulation dans le cadre de manifestations**, notamment lors des Rencontres de folklore internationales (RFI), de la course Morat-Fribourg, du Tour de suisse cycliste, du cortège de la Saint-Nicolas, du Carnaval des Bolzes ainsi qu'à l'occasion de manifestations exceptionnelles ou de marches de contestation (climat, caisses de pension, etc.).

Le groupe de travail traitant de la **collaboration entre la Police cantonale et les polices communales**, auquel participe le Chef de secteur, s'est réuni à 2 (3) reprises.

Dans le cadre de la coopération avec la Police cantonale, des **cours de formation continue** ont été dispensés aux collaborateurs-trices de la Police locale, notamment dans le domaine des amendes d'ordre et de la gestion de conflits. De son côté, la Police locale contribue à la formation dispensée aux aspirants de la Police cantonale.

### 8.1.2. Application des règlements communaux

Le **nombre d'ordonnances pénales** infligées pour non-respect des différents règlements communaux a diminué de 19,5%, passant de 241 en 2018 à 194 en 2019. Celles-ci concernent les infractions suivantes :

- 107 (143) infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets et 14 (40) ordonnances de classement;
- 78 (88) infractions au Règlement général de police et 1 (0) ordonnance de classement;
- 6 (10) infractions au Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 3 (0) infractions au Règlement sur le service des taxis.

### 8.1.3. Occupation du domaine public

Des **contrôles réguliers** des conditions assortissant les différents types d'autorisations d'utilisation du domaine public sont effectués, notamment en matière d'installations de chantiers, de terrasses d'établissements publics 91 (86), d'éventaires de magasins 73 (77) et de réclames mobiles pour les commerces 128 (125).

### 8.1.4. Affichage

La concession relative à l'affichage sur le domaine public et privé communal a été attribuée à la **Société générale d'affichage (SGA) en 2018**, ceci pour une durée de 10 ans. En 2019, la SGA a obtenu l'autorisation d'installer quelques panneaux d'affichage numérique à proximité des abribus à la place de la Gare ainsi qu'au Square des Places.

La société **Affichage Vert** est au bénéfice d'une convention pour de l'affichage culturel de petit format sur le mobilier urbain public en ville de Fribourg. Le réseau d'affichage n'a pas subi de modifications significatives en 2019.

Le **réseau d'affichage libre** n'a pas non plus subi de changements.

### 8.1.5. Taxis

La **répartition des concessions** entre les différentes communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

4 (9) personnes ont passé avec succès l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi, dont 3 (4) au deuxième essai et 3 échecs. 5 chauffeurs ne se sont pas présentés à l'examen. En outre, 16 (3) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

Pour assurer le **respect des dispositions communales régissant le service des taxis**, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Les bases de données des chauffeurs, des véhicules ainsi que les programmes de travail sont régulièrement mis à jour. En 2019, 2 (1) contrôles ont été accomplis, en collaboration avec la Police cantonale, donnant lieu à la vérification de 34 (20) conducteurs de taxi. Parmi ces derniers, 26 (19) étaient en règle. Aucun avertissement ni amende d'ordre n'ont été prononcés. En revanche, 8 (1) rapport de dénonciation ont été rédigés par la Police cantonale et 1 (0) chauffeur a été dénoncé sur la base du Règlement communal sur le service des taxis.

L'année a été marquée par la mise au concours de deux concessions de taxi de type A Gare, dont l'attribution interviendra en 2020.

### 8.1.6. Manifestations

Le Service a rendu **779** (811) décisions en lien avec les manifestations en Ville de Fribourg, ce qui fait de 2019 une année à nouveau bien remplie.

Durant l'année, les citoyen·ne·s ont largement défilé dans la rue; en plus des **cortèges traditionnels** (cortège des rois lors de l'Epiphanie, fête du travail le 1<sup>er</sup> mai, Saint-Nicolas, Carnaval des Bolzes, RFI), 6 rassemblements ont été organisés à l'occasion des **grèves pour le climat**, plusieurs rassemblements à l'occasion des négociations en lien avec les **caisses de pension**; 2019 a également été *l'année de la Femme* avec un point d'orgue le 14 juin, lors d'un grand rassemblement à la Place Georges-Python suivi d'un cortège pour la journée de la **grève des femmes**.



Grève des femmes, le 14 juin 2019

La **Saint-Nicolas** a rassemblé un grand nombre de visiteurs durant 3 jours (25'000 personnes selon les estimations). Afin de favoriser le recours aux transports publics à cette occasion, la Ville de Fribourg a offert la gratuité des bus durant toute la journée (zone 10).

D'autres **festivals et fêtes** ont animé la ville en 2019. Les Georges, le FIFF, le BBI, les Brasseries artisanales, la Summer Place, les fêtes de Pérolles ou de la rue de Romont ont toutes été reconduites. A noter que le Festival des Georges a, pour la première fois, bénéficié de la fermeture du Square des Places pour l'ensemble de sa durée, ce qui lui offre ainsi un potentiel plus intéressant.

Côté **marchés**, le Marché Bio, un marché médiéval, la 3<sup>e</sup> édition du Marché de Noël ainsi que de nombreux vides-dressing ont été proposés à Fribourg.

Comme chaque année, le **sport** a pris une place importante dans l'espace public. Bon nombre de **courses à pied** ont été organisées, dont le Tour du Lac de Pérolles (nouveau parcours), la Wake up and Run (plus de 1'400 coureurs de tous niveaux inscrits, avec à nouveau un record suisse du nombre de participant-e-s), la Tzampata ou encore le Morat-Fribourg.

Cette année importante a occasionné un travail intense en matière de **rédaction d'autorisations**, de **séances de coordination** (Préfecture, services communaux et/ou cantonaux), d'**établissement de plans**, de **contrôles** et, parfois, de **procédures juridiques**. La réussite de ces événements exige également une forte mobilisation du personnel de la Police locale, et ce tant en semaine que pendant le week-end.

Durant l'année, le personnel de la Police a également participé activement à la préparation et à l'organisation des manifestations prévues en 2020 (Narrentreffen, Tour de Romandie). La Police est également représentée dans le Comité du 1700 et dans le groupe responsable du choix des Projets participatifs.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations	2019	2018
Patentes K (préavis)	199	232
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	317	308
Spectacles	37	35
Concerts	54	68
Conférences	2	5
Films, projections	4	6
Manifestations sportives	34	23
Expositions, divers	132	134
<b>TOTAL</b>	<b>779</b>	<b>811</b>

### 8.1.7. Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

Trois fêtes foraines ont eu lieu à Fribourg : la traditionnelle **Fête foraine de la Bénichon**, sur la place de pétanque du Jura (30 août au 22 septembre); la **Fête foraine de printemps** (12 au 28 avril) au même endroit et une troisième (1<sup>er</sup> au 10 novembre), sur le parking de la Heitera.

Les **marchés hebdomadaires** organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, respectivement à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon, ont été approvisionnés par 104 (99) marchands. Le marché du mercredi a dû être déplacé à la rue de Romont durant tout l'été, afin de faire place au Festival Les Georges et aux RFI.

Le **Marché aux puces** s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois, d'avril à novembre.

Les **marchés surveillés pour le bétail de boucherie** sont pour leur part organisés à une fréquence d'environ une fois toutes les trois semaines sur le site des Abattoirs à Saint-Léonard. Le nombre de pièces de bétail présentées a légèrement diminué en 2019 (2'138 contre 2'346 en 2018).

Deux cirques ont pris leurs quartiers dans le parc de la Poya : le Cirque Starlight, du 17 au 20 mai, et le **Cirque Knie**, du 30 octobre au 3 novembre.

### 8.1.8. Food trucks et stands culinaires

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, **9 food trucks** (11) ont proposé, sous la forme d'un tournus, leur offre culinaire variée sur les 5 emplacements (5) destinés à l'accueil de ces activités (Pérolles-Charmettes, Pérolles-Domino, rue de Romont, zone 20 Joseph-Piller et Bourg-Place de l'Hôtel-de-Ville).

1 (1) **vendeur de marrons** a été actif d'octobre à fin décembre tous les samedis sur l'emplacement pour activités saisonnières situé à la rue de Romont (bas de la rue du Temple).

2 (2) **stands de glaces** ont été autorisés durant la saison estivale, l'un à l'emplacement précité et le second à l'angle entre la rue de Romont et la rue de l'Hôpital.

1 **stand de vente de café installé sur un vélo (Bike Café)** a été autorisé d'octobre à décembre 2019, du mardi au samedi sur l'emplacement pour activités saisonnières situé à la rue de Romont (bas de la rue du Temple).

2 (2) **journées "street food"** se sont tenues à la place Georges-Python : le "Foodtrucks Happening" en juin et le "World Food Festival" en octobre.

### 8.1.9. Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé à diverses **campagnes de prévention** en collaboration avec la Police cantonale, l'Association Transport et Environnement (ATE), Pro Velo ou divers autres partenaires et associations.

Le personnel de la Police locale était notamment présent lors :

- des rentrées scolaires;
- de la Journée de la lumière;
- de l'action "Colore deinen Schulweg" dans les quartiers de l'Auge et Neuveville;
- de la campagne de sensibilisation sur la voie partagée du Sentier du Nord;
- de la campagne de prévention pour le respect des bandes cyclables par les automobilistes.

La Police locale a également été engagée sur divers chantiers impactant la circulation, afin d'assurer une présence tant préventive que répressive.

### 8.1.10. Préavis concernant les patentes d'établissements publics et autres autorisations

La Police locale est l'autorité chargée de la **rédaction des préavis communaux** en matière de demandes de patentes d'établissements publics (LEPu) et pour d'autres types de patentes (boissons alcooliques, locaux affectés à l'exercice de la prostitution, salons de jeux, etc.) sur le territoire communal.

Tous types confondus, le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un préavis de la Police locale a connu une **augmentation**, avec 139 (127) préavis émis.

### 8.1.11. Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37.

Le nombre d'objets déposés est en **forte diminution**, avec 364 (663) objets. Le nombre d'objets restitués à leur propriétaire a également diminué, avec 118 (162) objets, grâce notamment à la plateforme informatique des objets trouvés "Easyfind", qui permet une gestion centralisée de tous les objets perdus dans le canton.

### 8.1.12. Activités des Sergents de Ville

#### **Missions :**

Les Sergents de Ville ont pour mission principale de veiller au respect des différents règlements communaux. Ils assurent également certaines tâches découlant de la législation cantonale et fédérale, à savoir notamment :

- la surveillance des empiètements du domaine public;
- l'organisation des marchés;
- le contrôle des établissements publics et des commerces;
- le contrôle des manifestations;
- les représentations en tant qu'huissier;
- le contrôle des chiens;
- le contrôle de l'affichage des prix;
- les contrôles en matière de déchets.

Les Sergents de Ville effectuent également d'**autres missions** pour le compte de divers Services communaux, telles que :

• enquêtes Aide sociale	81 (32)
• enquêtes et notifications Contentieux, Finances (Commune)	343 (290)
• enquêtes Contrôle des habitants	224 (346)
• enquêtes et notifications Police locale y compris patentes	164 (165)
• enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations	164 (205)
• nonagénaires et centenaires	93 (72)
• diverses enquêtes Génie civil, enseignes et contrôles des déchets	49 (29)
<b>Total des enquêtes, naturalisations et notifications</b>	<b>1'118 (1'139)</b>

Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués afin de lutter contre les vélos abandonnés ou entreposés durant une période prolongée sur le domaine public. 125 heures ont été consacrées à cette mission.

### 8.1.13. Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un **contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies** est organisé. Plusieurs visions locales ont été effectuées et divers conseils, informations ou avertissements ont été dispensés aux propriétaires, représentant un total de 56 (32) heures.

### 8.1.14. Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue régulièrement des **contrôles des musicien·ne·s de rue et des mendiant·e·s** dans le cadre de patrouilles ou contrôles ciblés. 23 (11) interpellations ont eu lieu en 2019. 271 (271) autorisations ont été délivrées à des musicien·ne·s et artistes de rue.

### 8.1.15. Taxes de police

Le Bureau des taxes de police est chargé, en collaboration avec la Voirie, du contrôle des **col-lectes des parcomètres**, de la facturation de la **taxe communale sur les spectacles** ainsi que des décomptes des **abonnements annuels "Frimobil"** pour les employé·e·s communaux·ales.

- 225 (200) factures établies en matière de taxe communale sur les spectacles
- 116 (113) remboursements partiels des abonnements annuels "Frimobil" aux employé·e·s communaux·ales

### 8.1.16. Police sanitaire

#### Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité la mise sur pied de l'ensemble de la Commission. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d'autres espèces d'oiseaux.

#### Animaux

Cinq Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des tirs de régulation. En 2019, 87 (62) heures ont été consacrées à la **lutte contre la prolifération des pigeons**.

Lors d'importantes insalubrités constatées sur le domaine public ou dans des propriétés privées, la Police locale oriente les propriétaires sur la pose de moyens physiques permettant de repousser ou d'éviter ces volatiles.

#### Tâches d'hygiène générale

0 (1) intervention n'a été effectuée pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat.

#### Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la Ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

## 8.2. Police du stationnement

La Police du stationnement comprend, d'une part, les **agents de surveillance** et, d'autre part, le Bureau de **gestion des amendes et des autorisations de stationnement** (le Bureau).

Le comportement irrespectueux de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 0 (0) personne et à en dénoncer 0 (2) au Ministère public, pour des infractions telles que menaces, injures ou empêchement d'accomplir un acte officiel.

### 8.2.1. Gestion des amendes d'ordre et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par quatre collaborateurs·trices, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre;
- la gestion des diverses autorisations (autorisations de circuler, autorisations de stationner, vignettes habitants, commerçants, médecins, marché, etc.);
- le service des objets trouvés;
- la gestion de la fourrière.

### 8.2.2. Autorisations de circuler dans la zone piétonne

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitant·e·s de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau.

Autorisations permanentes	2019	2018
Commerçants de la zone	34	17
Livreurs externes à la zone	164	73

### 8.2.3. Vignettes

Cette vignette (CHF 396.--/an) permet, par secteur, de stationner de manière prolongée sur les places de parc dont la durée est réglementée (cases payantes et régies par disque), à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est délivrée principalement aux **habitant·e·s** mais également à certains **commerçants**, lorsque l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exercice de leur activité. Le nombre de vignettes octroyées a connu une **légère augmentation en 2019**.

	2019	2018
Quartier d'Alt (A)	153	144
Quartier de Gambach (B)	80	79
Quartier du Bourg (C)	373	371
Quartier de Pérolles (D)	373	405
Quartier de la Neuveville (E)	281	269
Quartier du Jura (F)	384	362
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	194	186
Quartier de l'Auge (H)	268	269
Quartier des Cliniques (I)	58	43
Quartier de Beaumont (J)	112	99
Quartier du Schoenberg (K)	130	124
<b>Total</b>	<b>2'406</b>	<b>2'351</b>
<b>Vignettes pour places de parc pour employé·e·s communaux·ales et enseignant·e·s</b>	596	497

#### 8.2.4. Amendes d'ordre

Le nombre d'amendes d'ordre infligées est resté stable en 2019, avec 55'375 infractions (55'294).

	2019	2018
Nombre d'infractions (dont 2'759 radars feux rouges)	55'375	52'294
Rappels	15'892	17'221
Ordonnances pénales	3'271	4'920
Avis avant mise en poursuite	2'174	3'094
Débats contradictoires devant le Juge de police suite à opposition	1	3
Réclamations écrites traitées	933	2'234
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	2	4
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	2'420	1'500

#### 8.2.5. Fourrière

	2019	2018
Nombre total de véhicules mis en fourrière à Montrevers	122	213

#### 8.2.6. Agents de surveillance

Le **contrôle du stationnement** des véhicules au centre-ville et dans les zones de parcage à durée limitée situées dans les quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi. Ce personnel est également engagé lors des manifestations d'envergure ayant lieu en ville. Il assure en outre une **mission de présence et de renseignements pour la population**.

#### 8.2.7. Inventaire des places de parc à stationnement limité

Au 31 décembre 2019, le nombre de places de parc recensées par durée/type de stationnement était le suivant :

##### Parcomètres

30 min.	45 min.	02h00	03h00	10h30
CHF 1.50	CHF 2.--	CHF 4.--	CHF 6.--	CHF 8.--
45 (46)	43 (47)	1'516 (1'592)	2'779 (2'834)	394 (399)

Durée limitée (disque de stationnement) : 25 (25).

### 8.3. Inspectorat du feu, Protection civile (PCi) et ORCOC

L'Inspectorat du feu et la Protection civile (PCi) sont réunis en un seul secteur. Le responsable est assisté par deux collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu et un au Service du feu).

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

#### 8.3.1. Inspectorat du feu

Conformément à la législation cantonale en la matière (Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018), l'Inspectorat du feu a pour mission de :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;
- examiner et préavis les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2019, divers **contrôles, inspections et travaux** ont été exécutés, en particulier :

- 216 (224) inspections et visites de contrôle de bâtiments;
- 257 (256) préavis relatifs à des demandes de permis de construire, dont un certain nombre ont exigé une visite sur place;
- 98 (85) contrôles de sécurité-incendie liés à l'obtention d'une patente d'établissement public;
- 23 (38) séances/contrôles de sécurité-incendie pour des manifestations temporaires.

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les tâches suivantes :

- 3 (2) plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis;
- 14 (6) plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales;
- 27 (20) séances "info feu et exercices d'évacuation" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises;
- 57 (101) séances pour mise en application des normes AEAI de protection incendie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'inspecteurat du feu est soumis au nouveau Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) ainsi qu'au Règlement sur la prévention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments. Ces règlements définissent les catégories de bâtiments ainsi que les rythmes de contrôle des bâtiments.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur la base d'une convention, l'Inspectorat du feu assure également ces prestations pour la Commune de Givisiez.

Les bâtiments sont répartis dans les trois catégories suivantes : les bâtiments rouges (risque élevé), contrôlés tous les 5 ans en collaboration avec l'ECAB, les bâtiments verts (risque modéré), contrôlés tous les dix ans, et les bâtiments blancs (risque faible), sans contrôle.

Au total, ce sont **314 (411) bâtiments** qui ont été contrôlés conformément à la législation.

### 8.3.2. Protection civile (PCi)

#### **Tâches :**

- gestion des demandes de travaux pratiques au profit de la commune;
- gestion et entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population, en collaboration avec l'Etat;
- entretien des constructions protégées de la ville et gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- gestion de la construction/transformation d'abris publics ou privés communs;
- gestion et entretien du matériel d'intervention restant à la commune;
- collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCO) et en matière de protection de la population.

N.B. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et la révision de la Loi cantonale sur la protection civile, les corps locaux ont été supprimés au profit d'une protection civile centralisée au niveau cantonal.

Les frais de fonctionnement de la PCi, sur le plan cantonal, sont répartis entre les Communes et l'Etat, à raison de 50% chacun.

La **participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCi cantonale** s'est élevée à CHF 72'740.45 (CHF 69'022.85).

### 8.3.3. Activités PCi

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCi ou la protection de la population ont été réalisées.

#### **Gestion des dossiers d'abris**

L'obligation de construire des abris privés figurant toujours dans la réglementation en vigueur, il a été procédé :

- à l'approbation de 4 (3) projets de construction d'abris, représentant 600 (190) nouvelles places.

Au 31 décembre, le taux de couverture en places protégées atteignait 100% (98%).

#### **Hébergements collectifs**

En 2019, 14 (18) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de la PCi de l'école du Jura et du Schoenberg à des fins d'hébergement. Un total de 2'241 (3'402) nuitées a été enregistré.

#### 8.3.4. ORCOC (Organe communal de conduite en cas de catastrophe)

L'Etat-Major (EM) de conduite de l'ORCOC a répondu aux différentes demandes du Service cantonal de protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), notamment en mettant à jour les données liées à la population.

L'EM ne s'est pas réuni au complet mais a fonctionné sous forme de groupes de travail en fonction des besoins. Il est à relever que le plan "Canicule et sécheresse" a été présenté et validé par le SPPAM. Le plan "Crues" doit quant à lui être terminé puis validé par le canton.

Le groupe de travail intercommunal, composé des ORCOC de Villars-sur-Glâne (Givisiez, Granges-Paccot, Corminboeuf), de Marly et du Mouret, a poursuivi sa collaboration. Il s'est réuni à 3 (4) reprises en 2019.

Une révision de la Loi sur la protection de la population (LProtPop) a été amorcée au niveau cantonal. Cette révision, qui devrait entrer en vigueur en 2020, modifiera de manière importante le fonctionnement des ORCOC dans le futur.

Il n'y a pas eu de rapport annuel organisé par le SPPAM.

### 8.4. Service du feu

Le Major Commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers (le Bataillon) est assisté par l'Etat-Major (EM) et le corps des officiers (COF).

Cette année a été marquée par la **reprise du service de défense incendie de la Commune de Marly** (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Afin d'assurer une bonne gestion de ses différents domaines d'activité, l'Etat-Major s'est réuni à 14 reprises (16). De son côté, le Corps des officiers a siégé à 6 (6) reprises. Le groupe de coordination de l'instruction a tenu 4 (4) séances dans le but d'assurer la répartition des thèmes à instruire lors des exercices réglementaires. Les commandants et remplaçants des corps du Grand Fribourg se sont pour leur part retrouvés lors de 3 (3) séances. De manière à maintenir la ligne centrale dans l'instruction et le matériel, les commandants des 7 Centres de renfort se sont réunis lors de 5 (5) séances. Les cadres du Bataillon se sont quant à eux réunis lors d'une séance pour tirer les conclusions de l'année écoulée.

<p><b>Effectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Personnel administratif : 1 commandant, responsable administratif et technique; 1 secrétaire à 50%</li> <li>➤ Personnel d'exploitation : 1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien à 90% et 10% à l'Inspectorat du feu; 1 mécanicien d'entretien, coordinateur de l'instruction 1 électricien d'entretien 1 constructeur 1 technicien de maintenance à 80%</li> </ul> <p>Total : 7 personnes (6,2 EPT)</p>	<p><b>Tâches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ gestion administrative du Bataillon ainsi que de ses membres;</li> <li>➤ établissement du programme annuel, convocations aux exercices, suivi des mutations pour les groupes d'alarmes et demandes de subventions;</li> <li>➤ préparation des séances de l'EM, du Corps des officiers et des cadres;</li> <li>➤ visions locales de certains objectifs à risque;</li> <li>➤ suivi des dossiers d'intervention et facturation des interventions;</li> <li>➤ organisation des services de garde spéciaux;</li> <li>➤ collaboration pour certaines manifestations importantes;</li> <li>➤ suivi des visites médicales.</li> </ul>
---	---

#### 8.4.1. Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de maintenir le matériel d'intervention ainsi que les véhicules en parfait état de marche. Une part de plus en plus importante est consacrée aux contrôles périodiques du matériel d'intervention (équipements de protection individuelle). Une collaboration accrue a été mise en place avec les communes voisines ainsi qu'avec l'ECAB.

Un service de piquet téléphonique 24h/24h est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant du gaz ou d'autres matières inflammables.

#### Effectif du personnel du Bataillon

L'effectif du Bataillon a **diminué de 3 personnes (+9)**. Au 31 décembre 2019, celui-ci comptait 129 (132) membres, soit 82 sapeurs et sapeuses, 31 sous-officiers et 16 officiers.

	2019	2018
<i>Etat-Major (répartis dans les sections)</i>	6	6
Section d'intervention	102	105
Section logistique (2 réparties dans les sections)	27	27
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>132</b>

Une journée portes ouvertes a été organisée le 31 août 2019 avec les corps de sapeurs-pompiers du Grand Fribourg. Cette journée avait pour but non seulement de présenter le travail des pompiers mais également de susciter l'intérêt des personnes pour une éventuelle incorporation.

## Instruction

L'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de l'utilisation des engins et des services annexes. C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- 14 (16) cours de cadres pour officiers et sous-officiers;
- 6 (6) exercices réglementaires;
- 26 (30) exercices supplémentaires pour la section d'intervention;
- 2 (2) exercices de formation continue pour les sous-officiers Grand Fribourg;
- 2 (2) exercices de formation continue pour les sous-officiers de la section d'intervention;
- 33 (38) exercices et instructions pour la protection respiratoire (section d'intervention - MESURES);
- 2 (2) exercices de formation continue dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures;
- 6 (6) exercices pionnier;
- 1 (1) exercice pour les spécialistes et officiers en radioprotection;
- 6 (6) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes;
- 6 (6) exercices pour le groupe de mesures;
- 4 (4) exercices pour la formation continue antichute avec le Grand-Fribourg.

Il faut ajouter à cela 52 écoles de conduite d'une durée de 2h30 qui se déroulent le jeudi soir lors de la prise de piquet.

**9'728 heures d'instruction** (10'204) ont été effectuées par l'ensemble du personnel afin de parfaire ses connaissances.

Afin de se perfectionner, d'acquérir de nouvelles connaissances et d'échanger entre pompiers de différents corps et cantons, 87 personnes du Bataillon ont suivi des cours cantonaux ou fédéraux dans tous les domaines. Toutes ces formations représentent 1'456 heures d'instruction (1'328) en plus du programme d'instruction.

### 8.4.2. Achat de matériel, entretien, équipement et véhicules

Le service d'exploitation a effectué de nombreuses améliorations concernant la décontamination après intervention. Des zones distinctes ont été mises en place dans la caserne (blanches et noires) afin de ne plus mélanger le matériel contaminé par de la fumée ou autre avec du matériel propre. Le remplacement et la mise à jour du matériel nécessaire aux interventions s'est poursuivi, tout comme l'entretien courant des véhicules.

Autres équipement – matériel :

- construction de plusieurs modules pour les interventions;
- remplacement d'appareils, de masques et de bouteilles pour la protection respiratoire;
- achat de casques de travail légers pour les interventions techniques;

- renouvellement d'une partie du matériel antichute.

#### 8.4.3. Galetas (Musée) des pompiers

Le "Galetas des pompiers", situé aux Petites-Rames, a accueilli environ 1'200 visiteurs pour 2019, dont 560 pour la seule Nuit des Musées.

#### 8.4.4. Services spéciaux

Comme chaque année, la section d'intervention ainsi que le personnel du groupe Police ont été soit de piquet en caserne, soit à disposition des organisateurs pour plusieurs manifestations telles que le Carnaval, la Fête-Dieu, la Fête Nationale, le Morat-Fribourg, le Marchethon, la Saint-Nicolas et d'autres événements à Fribourg, Givisiez ou dans le Grand-Fribourg.

#### 8.4.5. Sinistres et interventions

Le nombre total d'interventions a **légèrement diminué en 2019**, s'élevant à 399 (421).

En ville :	2019	2018
Incendies	48	52
Incendies de véhicules	2	5
Incendie de végétation	1	0
Désincarcération	1	3
Service de sauvetage	10	8
Défense hydrocarbures	43	21
Défense chimique	4	3
Intervention dans le domaine ferroviaire	0	0
Alarme automatique et fausse alarme	108	92
Eléments naturels	7	8
Interventions diverses	68	75
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>267</b>
Hors de la ville (Centre de renfort de Fribourg)	2019	2018
Incendies	14	32
Incendies de véhicules	3	6
Incendie de végétation	2	4
Désincarcération	4	1
Service de sauvetage	1	5
Défense hydrocarbures	42	52
Défense chimique	9	10
Intervention dans le domaine ferroviaire	0	1
Alarme automatique et fausse alarme	18	27
Eléments naturels	0	4
Interventions diverses	14	12
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>154</b>

Récapitulation :	2019	2018
Interventions en ville	292	267
Interventions hors de la commune	107	154
<b>Total général des interventions</b>	<b>399</b>	<b>421</b>

Les interventions enregistrées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre ont nécessité 5'828 (5'112) heures de travail, soit **716 heures de plus qu'en 2018**.

Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 32 (27) sinistres.

## 8.5. Mobilité

Le Chef de service, M. Jean-Charles Bossens, est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un collaborateur chargé de la gestion, de deux collaborateurs chargés de la planification et de trois collaborateurs-trices techniques préposés au suivi des chantiers, respectivement à l'élaboration des plans et autres inventaires.

Le Service a également accueilli 1 (1) stagiaire durant 12 mois.

### 8.5.1. Piétons

#### 📄 Etudes et projets

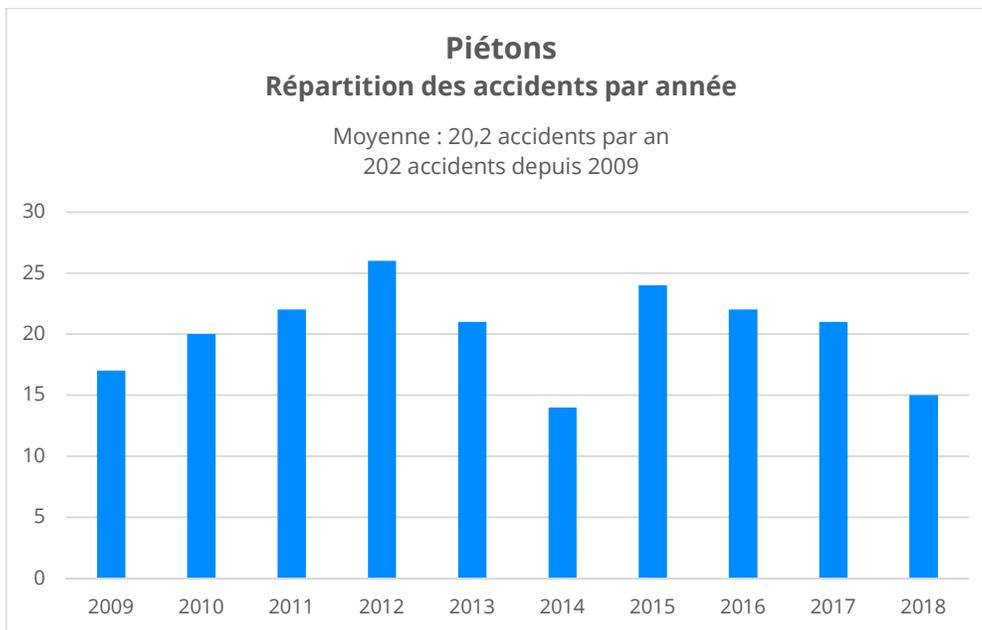
- poursuite de l'étude sur les **conditions sécuritaires au droit des passages piétons**, par une mise à jour des données récoltées;
- poursuite des études relatives à la planification du **prolongement du passage sous-voies CFF au niveau du carrefour Richemond** projeté dans le cadre du projet ZEB "Développement de l'infrastructure ferroviaire";
- participation à l'élaboration du **projet de réaménagement du quartier du Bourg**. Le Service a étroitement collaboré avec le Service d'urbanisme et d'architecture pour rédiger le message relatif au crédit d'étude portant sur la 2<sup>e</sup> étape ainsi que dans le cadre du traitement et du suivi des oppositions et recours concernant la phase 1 du projet, particulièrement s'agissant des questions liées à la problématique des personnes à mobilité réduite et à la relocalisation des places de parc;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur de la Gare et du carrefour Richemond**;
- réalisation d'études pour les mesures d'accompagnements du projet Gare dans le secteur **Gambach, place du Pertuis, passage du Cardinal et route des Arsenaux**;
- rédaction (en interne) du dossier de mise en examen préalable du dossier Gare + mesures d'accompagnement;
- participation au groupe technique pour la réalisation de la **Voie Verte**;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur Saint-Léonard**;
- réalisation de différents **comptages** des flux directionnels de piétons;

- participation à l'élaboration du **plan de mobilité scolaire** pour l'école du Jura, en collaboration avec le Service des écoles, l'ATE et le BPA;
- participation au **processus de révision du PAL**, particulièrement au traitement des oppositions, qui inclut la thématique des piétons;
- participation au groupe technique pour la **revitalisation de la Sarine**.

#### 📌 Mesures réalisées

- contribution active au développement du **projet Pedibus**. Au total, 18 (15) lignes Pedibus étaient actives en 2019 sur le territoire communal. Le soutien du Service s'est traduit par une campagne d'affichage, l'achat de panneaux de signalisation spécifiques aux lignes Pedibus, la pose de banderoles sur le domaine public ainsi que des publications sur le site Internet et dans le Bulletin d'information communal "1700". Une action de sensibilisation a également été menée sur le terrain à la rentrée dans le cadre de la journée internationale "A pied à l'école";
- amélioration de la **sécurité des cheminements pour piétons** dans le cadre de la démarche relative à l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école, grâce à la mise en place de différentes mesures légères;
- poursuite du processus d'assainissement des **passages piétons**, soit dans le cadre des travaux de réfection routiers, soit par des interventions spécifiques;

#### 📌 Statistiques des accidents



Les derniers chiffres disponibles (2018) confirment la **diminution du nombre d'accidents impliquant des piétons** en ville de Fribourg (6 de moins qu'en 2017). Cette valeur fait partie des plus basses de ces 10 dernières années, qui se situe en moyenne à 20.2 accidents sur cette période.

## 📄 Mobilité douce et divers

La Commission de la mobilité douce s'est réunie 2 (2) fois.

Le Service est également représenté dans la Commission de l'énergie.

### 8.5.2. Vélos

#### 📄 Etudes et projets

De nombreuses mesures ont été mises en place en 2019, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "**Promotion du vélo en ville**" de l'Agenda 21 local.

- poursuite de l'engagement dans le projet **Cabamobil** (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2019, les cyclistes de Cabamobil ont assuré 5'923 (5'636) livraisons et acheminé 12'402 (11'970) cabas aux habitant-e-s de la ville. Plus d'une quinzaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler au sein de cette structure;
- participation à l'action pour la promotion de la santé du personnel "**A vélo au boulot/ Bike to work**" : durant tout le mois de juin et pour sa douzième participation, 54 (43) collaborateurs-trices ont pris leur vélo pour se rendre au travail;
- soutien à la mise en place de la "**Bourse aux vélos**", organisée deux fois en 2019 par l'association Pro Vélo, dans le but de promouvoir les deux-roues;
- participation au groupe de travail mis en place par l'Agglomération, qui a permis en 2019 le développement important du **réseau de vélos en libre-service (VLS)** en ville et dans l'agglomération, avec 10 nouvelles stations sur le territoire communal;
- soutien au réseau de 6 **vélos cargos en libre-service** sur le territoire communal, en partenariat avec la société CarVelo2Go et des acteurs privés;
- participation au **processus de révision du PAL**, particulièrement au traitement des oppositions, qui inclut la thématique des deux-roues;
- rédaction (en interne) d'une pré-étude sur le passage de la TransAgglo au centre-ville;
- rédaction (en interne) du dossier de mise en examen préalable du dossier Gare + mesures d'accompagnement.

#### 📄 Mesures réalisées

- aménagement, de **bandes cyclables**, notamment à la route des Arsenaux, à l'avenue du Midi, à la rue Louis d'Affry, à l'avenue de l'Europe, à la route de la Glâne, à l'avenue de Tivoli, à l'avenue Jean-Gambach, pour un total cumulé d'environ **2900 m (1100 m)**;
- ajouts de **pictogrammes cyclistes** aux endroits où la présence conjointe de cyclistes et d'automobilistes peut créer des situations conflictuelles, principalement sur les tronçons de routes à sens unique avec contresens cycliste;
- **inventaire des voies à disposition des cyclistes** (état au 31 décembre) recense 16'579 m de bandes cyclables, 705 m de pistes cyclables, 1'890 m de bandes

cyclables mixtes et 4'105 m de voies bus cyclables. En outre, 700 m de zones conflictuelles sont marqués (bandes cyclables traversant des croisements ou des carrefours, teintés en rouge).

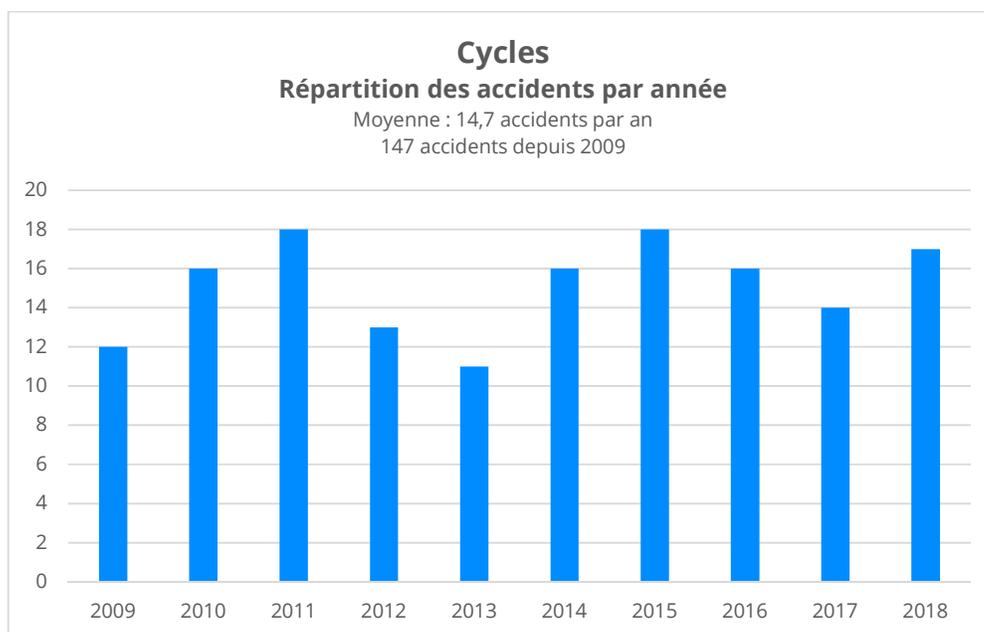
## 📌 Stationnement

L'offre en stationnement pour les deux-roues légers sur le domaine public et le domaine privé communal a fortement augmenté en 2019. Le nombre de places sécurisées a lui aussi progressé : au 31 décembre, sur les 1'874 (1'556) places recensées sur le domaine public et privé communal, 1'389 (1'071) étaient équipées d'un dispositif antivol et antichute.

Quelques places de parc pour voitures posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité ont été remplacées par des places de parc pour deux-roues légers.

Deux pompes à vélo et deux stations d'outillage ont été installées dans les secteurs de la Gare, Grand-Places et Saint-Léonard.

## 📌 Statistiques des accidents



Avec 17 (14) accidents recensés, l'année 2018 (dernières statistiques disponibles) laisse apparaître une augmentation par rapport à 2017.

### 8.5.3. Trafic individuel motorisé (TIM)

## 📌 Etudes et projets

- étude et coordination en lien avec le futur parking de Saint-Léonard;
- rédaction (en interne) du dossier de mise en examen préalable du dossier Gare + mesures d'accompagnement;

- expertise après 1 an de fonctionnement des zones 30 km/h Villars –les-Joncs /Vieux-Chênes et Joseph-Chaley.

#### 📌 Mesures réalisées

- renforcement des modérations de trafic à l'avenue Jean-Gambach.

#### 📌 Respect de la vitesse

Les 2 appareils radars de prévention à la disposition du Service ont été installés à 48 (50) reprises dans les rues des quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse.

La Police cantonale a effectué des contrôles répressifs de vitesse sur le territoire communal. La Police locale n'ayant pas cette compétence, elle transmet à la Police cantonale les demandes de tronçons ou d'axes à contrôler que la population lui signale.

#### 📌 Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la **politique communale de stationnement** lors de l'établissement de ses préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux plans d'aménagement de détail (PAD).

Le Service a assuré, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, un contrôle régulier du **respect des prescriptions assortissant les permis de construire** et a dénoncé les violations y relatives auprès de l'autorité compétente.

### 8.5.4. Transports en commun (TC)

#### 📌 Objectifs

Conformément au Plan directeur communal des transports et au Plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de **renforcer le rôle des transports publics** dans la satisfaction des besoins en mobilité de l'agglomération fribourgeoise, en rééquilibrant la part modale entre transports publics et transports individuels motorisés.

Dans cette perspective, les efforts sont concentrés sur la zone dense de l'agglomération, en favorisant une **réorganisation du réseau radial actuel**, de manière à permettre notamment :

- une **extension du réseau urbain** dans/vers les différents pôles démographiques de la ville et de l'agglomération;
- une **nouvelle combinaison de lignes** tenant mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une **amélioration de la vitesse commerciale** des TC par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation favorisant les TC (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les bus, arrêts sur chaussée).

## 📌 Etudes, mesures réalisées et projets

Etudes et mesures réalisées :

- Poursuite des études dans le cadre du déplacement de la ligne 5 sur la route des Arsenaux;
- un travail d'étude et de coordination a été mené dans le cadre de la déviation de la ligne 7, dans le secteur de la route des Cliniques.

### 8.5.5. Signalisation

#### 📌 Marquage

L'équipe de marquage, administrativement rattachées au Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (GCEE), sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. En 2019, **7'166 kg (8'802) de matière plastique** et **400 kg (15) de peinture** ont été appliqués sur les réseaux routiers communal et cantonal à charge de la Ville.

Parmi les chantiers significatifs, il y a notamment lieu de citer :

- dans le but d'améliorer les conditions de sécurité et de renforcer l'attractivité des vélos en ville de Fribourg, 1 **contresens cyclistes** sur un axe en sens unique a été mis en place, et après décapage de l'ensemble du marquage existant, de nouvelles **bandes cyclables** ont pu être réalisées sur les axes principaux de l'avenue de l'Europe, l'avenue de Tivoli, de la rue Louis-d'Affry, de l'avenue du Midi ainsi que de la route des Arsenaux;
- le marquage systématique des **zones d'attention** pour malvoyants aux arrêts des transports publics des lignes 3 et 5;
- le marquage d'un itinéraire de **guidage tactilo-visuel** entre le boulevard de Pérolles et le bureau de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants;
- la **réfection complète de tronçons routiers** sur l'avenue du Général-Guisan, la route de la Glâne, l'avenue Jean-Gambach, l'avenue Jean-Bourgnecht, la route des Bonnesfontaines et la place Sainte-Catherine.

En 2019, **29 (41) passages pour piétons ont été assainis** au niveau de leur visibilité, par l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre et l'utilisation d'une nouvelle couleur.

Il est à noter qu'en vertu de la Loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

#### 📌 Signalisation verticale

Les collaborateurs travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés au GCEE, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leurs principales activités consistent à **mettre en place et entretenir les signaux routiers**, installer les **compteurs de trafic** et les mesures de vitesse ainsi qu'entretenir les **installations lumineuses**. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité et de **supports pour les vélos (159 supports posés en 2019)**, à la pose de panneaux pour les lignes Pedibus ainsi qu'à la remise en état du matériel accidenté ou vandalisé.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, le **renouvellement de la signalisation verticale** s'est poursuivi en 2019 sur le territoire communal.

Le Service a également procédé ou contrôlé le **placement de plusieurs signaux sur domaine privé** dans le cadre de mises à ban par exemple et a préavisé les demandes d'installation de réclames routières.

#### 📌 Signalisation lumineuse

En raison des travaux d'élargissement de la route de la Fonderie ainsi que de la réalisation du PAD Beaumont, les feux du **carrefour de Beaumont** ont dû être entièrement démantelés et provisoirement remplacés par des feux de chantier. Une première partie des installations a été remise en place sur les nouvelles structures (potence et portique) du carrefour.

En partenariat avec les TPF, un nouveau type de détection des bus par GPRS a pu être mise en place sur le **carrefour de la Chassotte**. Ce nouveau système rend obsolète la réalisation de boucles de détection au sol.

En raison de leur mauvais état général, de nouvelles boîtes à feux pour les piétons ont été mise en place sur les **carrefours de Bethléem et du Botzet**.

Un contrôle général de tous les **boutons poussoirs** des passages pour piétons régulés a été réalisé dans le but de mettre aux normes toutes les installations lumineuses par rapport aux exigences pour les malvoyants et les aveugles.

Plusieurs **carrefours à feux** ont fait l'objet de réparation suite à des pannes ou des dégâts occasionnés par des accidents ou des actes de vandalisme. Toutes les boîtes à feux ainsi que les armoires de contrôle des carrefours de la ville ont en outre fait l'objet d'un entretien annuel.

### 8.5.6. Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

#### 📌 Permis de construire et PAD

Sur les 209 (255) dossiers de construction concernant la Ville de Fribourg, 124 (146) ont fait l'objet d'un examen et d'un préavis du Service.

Le Service de la mobilité a été associé au **développement et à la planification des PAD** suivants : PAD Arsenaux, PAD Ancienne-Gare, PAD Schiffenen, PAD Gare-Sud, PAD FriGlâne, PAD Parc de la Fonderie, PAD Condensateurs, PAD Pilettes, PAD Africanum, PAD Richemont, PAD Beaumont-Sud, PAD Albertinum, PAD Torry-Est, PAD H2LÉO et PAD Pisciculture.

#### 📌 Contrôle des conditions des préavis

Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, **14 (16)** chantiers ont fait l'objet de contrôles in situ, afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications **le bâtiment de la HEDS-FR à la route des Arsenaux 16a et un immeuble à la route Saint-Barthélemy 17.**

En 2019, 1 (1) dossier a fait l'objet d'une **dénonciation à la Préfecture** pour non-conformité aux conditions du permis de construire s'agissant des aspects mobilité. Au 31 décembre 2019, 7 (6) dénonciations étaient pendantes auprès de cette autorité concernant des violations de permis de construire.

#### Chantiers

Le Service a traité **68 (80)** demandes de fouilles et **39 (54)** demandes d'empiètement sur le domaine public, lesquelles ont nécessité au total **297 (256)** séances de chantier, afin d'assurer les mesures de circulation appropriées.

**56 (57)** chantiers ont donné lieu à la mise en place de déviations de trafic et d'autres restrictions temporaires de la circulation.

#### Comptages

Le Service peut compter sur 27 (27) postes de **comptage fixes**, afin de mesurer l'évolution des charges de trafic en ville.

En 2019, il a procédé à des **comptages temporaires** à **20 (57)** emplacements. Ces relevés permettent d'établir les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

### 8.5.7. Planification

Le Service de la mobilité est représenté dans les groupes de travail en charge de la révision complète du **Plan d'aménagement local (PAL)** et de la mise en œuvre du **Plan directeur de la ville historique (PDVH)**. A ce titre, il a participé à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, le Service d'urbanisme et d'architecture et les TPF.

Le Service a également examiné le projet de révision du **Plan directeur cantonal** et a rédigé une prise de position sur cet objet. Il a par ailleurs collaboré à plusieurs groupes de travail et organes communaux ou supra-communaux. Une collaboration importante se fait de manière continue avec l'Agglo.

### 8.5.8. Divers

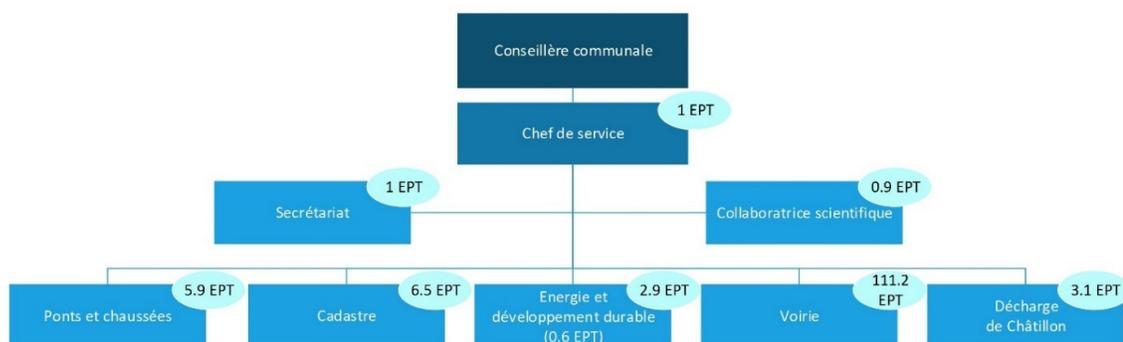
Le Service a collaboré avec les **collèges et hautes écoles** situés en ville, notamment avec les étudiant-e-s souhaitant obtenir des informations pour la réalisation de travaux d'étude.

Enfin, il a contribué à l'élaboration et à la mise en place de **mesures de circulation lors de diverses manifestations**.

## 9. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (GCEE) est placé sous la direction d'Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, et de Fabien Noël, Ingénieur de Ville et Chef de service.

Le GCEE comptait, au 31 décembre 2019, 137 collaborateurs-trices (133.1 EPT<sup>16</sup>).



### 9.1. Secteur Voirie

Le secteur de la Voirie est chargé de l'entretien de la ville au sens large du terme. Pour ce faire, il est divisé en trois domaines, regroupant chacun un certain nombre d'équipes aux métiers et tâches différentes.

Suite à une réorganisation menée en 2019, le nombre d'équipes est passé de 11 à 14. Les équipes suivantes ont été créées : la Centrale des transports, les Chantiers et les sanitaires. Le secteur compte actuellement 113 collaborateurs-trices (111.2 EPT).

#### 9.1.1. Organisation du secteur

En plus des tâches ordinaires, le secteur s'occupe de l'organisation et de l'exécution du service hivernal et assure un soutien en matériel et prestations lors de différentes manifestations ayant lieu sur le territoire de la Ville.

Un service de permanence est assuré tout au long de l'année.

---

<sup>16</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et les apprentis.

## 📌 Service hivernal

En fonction de l'importance de l'événement neigeux, différents échelons d'alarme sont planifiés. Ceux-ci peuvent mener jusqu'à l'engagement de tout le personnel de la Voirie - à l'exception de 22 personnes nécessaires au fonctionnement quotidien (ramassage des ordures et fonctionnement de la déchetterie). 16 personnes issues du secteur des Parcs et promenades sont également amenées à renforcer l'équipe de permanence.

Le service hivernal est actif de novembre à mars, 7j/7 et 24h/24.

Les véhicules sont équipés de saieuses et de lames à neiges. Un événement neigeux de forte importance nécessite l'engagement de 7 camions et de 9 véhicules de type Pony pour les trottoirs.

En 2019, le secteur Voirie a installé un silo à saumure et équipé 1 camion et 2 véhicules Pony d'épanduses. Deux sondes permettant d'anticiper le point de gel ont été installées dans les quartiers de Beauregard et du Schönberg. L'utilisation de la saumure permet un salage préventif qui à moyen terme devrait mener à une **diminution du volume de sel utilisé**.

En 2019, **28 alarmes** ont été déclenchées (15 en janvier, 13 en février) : 18 sorties de piquet (salage) et 10 alarmes neige, dont 5 alarmes nécessitant le dispositif complet, y compris les jardiniers et artisan

## 📌 Manifestations annuelles

### **Missions :**

Diverses prestations logistiques lors de manifestations ayant lieu sur le territoire de la ville de Fribourg (manifestations d'envergure nationale, locales ou privées) :

- la mise à disposition;
- le transport;
- le montage/démontage d'infrastructures;
- le nettoyage post-manifestations et la gestion des déchets.

### **Effectifs :**

Ces prestations sont principalement assurées par 40 personnes des équipes de la Menuiserie extérieure – Centrale des transports – équipe Voirie. Elles sont soutenues par toutes les autres équipes du secteur si nécessaire.

**181 (182)** manifestations ont été soutenues par la Ville de Fribourg en 2019, ce qui représente un total de **3'954 heures de travail**.

La manifestation la plus importante pour la Voirie est la course du "Morat-Fribourg" : le montant de **CHF 93'408.70 et 692 heures de travail en week-end** représentent 15.75% de toutes les manifestations réunies.

La facturation des prestations dépend de l'envergure de la manifestation et du soutien accordé par le Conseil communal.

PRESTATIONS FOURNIES	2016	2017	2018	2019
<b>Prestations facturées :</b> ° Barrières Vauban ° Podiums, estrades ° Tables, bancs ° Décorations florales ° Diverses fournitures ° Déchets ° Nettoyage ° Transports ° Main-d'œuvre	71'233.90	62'955.75	50'113.80	56'290.02
<b>Prestations gratuites :</b> ° Prêt de matériel ° Nettoyage ° Transports ° M.O.	579'344.25	650'066.30	725'059.85	538'003.10
<b>./. Rabais transport et M.O. 20%</b>	3'876.45	2'285.80	1'024.40	2'579.15
<b>Total</b> (Prestations facturées + prestations gratuites ./. rabais transport / M.O.)	<b>CHF 646'701.70</b>	<b>CHF 710'736.20</b>	<b>CHF 774'149.25</b>	<b>CHF 591'713.97</b>

Tableau récapitulatif 2016 à 2019

En collaboration avec la Police locale et le chargé de manifestations, la Voirie conseille, contrôle et valide les concepts déchets de toutes les manifestations. En 2019, **59 concepts déchets** ont été validés dont 40 intégrant l'utilisation de la vaisselle réutilisable.

### 🔪 Service de permanence

La permanence est assurée par 4 personnes joignables 24h/24 et 7j/7 en cas d'accident ou de tempête sur le territoire communal. Ces personnes sont aptes à utiliser les principales machines de la Voirie et ont des contacts privilégiés avec les services d'intervention comme la police cantonale ou les pompiers.

En 2019, un total de 36 demandes d'intervention ont été enregistrées (9 émanant de l'Edilité, 27 de la Police), parmi lesquelles :

- accidents de la circulation (12);
- actes de vandalisme qui vont de la poubelle de cantonnier en feu aux vitrines brisées et aux grilles de route enlevées (10);
- interventions pour des problèmes de signalisation (6);
- interventions pour de l'aide à la population (2).

#### 9.1.2. Exploitation et manifestations

Ce domaine est chargé de la logistique : ses équipes garantissent la mobilité et la capacité de toutes les autres équipes à effectuer leurs missions.

## Administration du secteur

Le secrétariat est assuré par 2 secrétaires. L'une est intégrée à l'équipe du secrétariat général de la Direction et gère principalement tout le système des mandats commandant les travaux confiés à la Voirie et soutient directement le responsable de secteur. Cette personne sert de lien entre la Voirie basée sur le site des Neigles et la Direction de l'Edilité. L'autre personne est intégrée à l'équipe de la déchetterie et gère les horaires de travail du personnel de la Voirie, les statistiques des déchets, l'organisation du ramassage des encombrants et des déchets verts. Cette personne est également en charge du soutien administratif à apporter à toutes les équipes de la Voirie. Le responsable de l'économat central et celui de l'équipe mobile remplacent également le chef de secteur dans la gestion administrative.

## Economat central et manifestations

### Missions :

- gérer les finances et les factures du secteur de la Voirie et de l'économat central;
- acheter de manière centralisée et négocier les prix;
- gérer les stocks de matériel et de consommables;
- acheter et fournir les vêtements de travail et de sécurité;
- acheter et fournir le matériel et mobilier de bureau;
- gérer et mettre en location le matériel de manifestation;
- organiser les tâches à effectuer par la Voirie lors de manifestations.

### Effectifs :

4 personnes ayant une formation de logisticien, agent de processus ou magasinier.

En 2019, cette équipe a mis en place une gestion commune et un contrôle des achats des habits de travail, en partenariat avec le secteur des Parcs et promenades. La commande d'essence pour les véhicules de la décharge de Châtillon a été regroupée à celle de la Voirie afin d'obtenir des rabais de quantité.

En plus de ses responsabilités de base, le responsable de l'équipe a intégré les comités pour l'organisation logistique de la course Morat-Fribourg et du Tour de Romandie.

## Atelier mécanique

### Missions :

- garantir la mobilité des véhicules et des machines de tous les Services de la Ville;
- planifier et réaliser l'entretien;
- dépanner et gérer des sinistres;
- réparer le plus rapidement possible les pannes;
- suivre les nouveautés technologiques;
- renouveler la flotte;
- concevoir l'aménagement intérieur et les modifications à apporter sur les véhicules.

### Effectifs :

4 mécaniciens poids lourds  
1 apprenti mécatronicien

Une centaine de véhicules  
immatriculés  
33 poids lourds  
90 machines  
20 vélos électriques  
4 gloutons électriques

L'Atelier mécanique fournit également une partie de ses prestations à la Fondation Saint-Louis et la Bourgeoisie.

En 2019, l'atelier mécanique a renouvelé son parc véhicule de :

- un véhicule utilitaire de type Pony pour le nettoyage en Ville et la neige;
- un chariot élévateur télescopique pour la déchetterie et les manifestations;
- un fourgon électrique pour l'équipe des peintres;
- deux fourgonnettes électriques pour les valets de Ville et l'équipe des peintres;
- une laveuse, agrégat équipant un véhicule Pony;
- trois équipements de saumure (humectage);
- un distributeur de sel;
- trois vélos électriques.

Il a acquis :

- trois équipements de saumure (humectage).

En collaboration avec les autres Services, il a participé à l'acquisition de :

- un fourgon pour le secteur des Parcs et promenades;
- un tracteur forestier pour le secteur des Parcs et Promenades;
- un transporteur tout terrain pour le cimetière;
- un tracteur tondeuse pour l'école de la Vignettaz;
- un camion benne pour la décharge de Châtillon;

### 9.1.3. Travaux et circulation

**Missions :**

- entretien des bâtiments, des espaces publics et des voies de circulation;
- travail réalisé sur mandat pour divers secteurs ou Services communaux.

**Mandats 2019**

Service des écoles	19
Service de la police locale	8
Service de la mobilité	100
Secteur des ponts et chaussées	10
Secteur de la voirie	45
Secteur du cadastre	33
Secteur de l'intendance des bâtiments	200
Secteur de l'urbanisme	12
Secteur des parcs et promenade	15
Service des sports	38
<b>TOTAL</b>	<b>480</b>

Les mandats qui ont demandé le plus d'heures de travail sont :

- quartier du Schönberg divers travaux : 1909 heures
- petits travaux sanitaires dans les bâtiments de la Ville : 1906 heures
- bains de la Mottas divers travaux : 1719 heures
- rue Saint-Pierre 10 aménagements contrôle des habitants : 1423 heures
- rue Athénaïs-Clément création d'un WC et d'un grill au Maggenberg : 1278 heures
- réaménagement secrétariat des écoles : 721 heures

## Chantiers

### **Missions :**

- réaliser tous les travaux avec du béton, du bitume, du terrassement, de l'électricité et du carrelage;
- contrôler les canalisations;
- intervenir en milieu escarpé.
- réaliser les prélèvements d'amiante pour les analyses avant travaux;
- effectuer les travaux nécessitant d'être assurés par des cordes.

### **Effectifs :**

9 personnes ayant une formation de maçon, carreleur, électricien, tailleur de pierre, paysagiste, bûcheron ou chauffeur camion.

En 2019, **130 mandats** ont été effectués et plus de **140 interventions urgentes** ainsi que des dépannages électriques ont été enregistrés. En plus de gros travaux pour le Parc du Maggenberg, l'équipe a assuré la pose de nouvelles alarmes, la sonorisation dans les écoles et la pose de timbreuses dans les bâtiments.

Cette équipe remplace le personnel manquant dans d'autres équipes (poubelles, centrale des transports, etc.). Elle fait ainsi preuve d'une grande flexibilité et disponibilité organisationnelle.

## Sanitaires

### **Missions :**

- réaliser tous les travaux en lien avec l'amenée et l'évacuation de l'eau dans les bâtiments;
- réaliser tous les travaux en lien avec le chauffage;
- entretenir et nettoyer les WC publics, fontaines et points d'eau.

### **Effectifs :**

5 personnes ayant une formation de sanitaire, chauffagiste ou aide sanitaire  
2 valets de ville.

En 2019, l'équipe a effectué **43 mandats** et gérée **180 urgences** annuelles pour les écoles et bâtiment communaux.

## 🔪 Serrurerie

### Missions :

- réaliser tous les travaux spécifiques de construction métallique que ce soit pour un bâtiment, du mobilier, de la signalisation, des véhicules ou des machines;
- produire la conception d'éléments métalliques.

### Effectifs :

3 serruriers avec CFC  
1 peintre pour la construction métallique

Les mandats les plus importants de 2019 sont la construction et le montage des feux du carrefour de Beaumont ainsi que la remise aux normes du skate-park de Beauregard.



Montage du cadre des feux de Beaumont

## 🔪 Menuiserie intérieure

### Missions :

- réaliser tous les travaux qui se déroulent à l'intérieur d'un bâtiment communal en lien avec le bois, que ce soit pour des transformations de locaux, du mobilier fixe et des bureaux réglables;
- conception de mobilier à produire (responsable d'équipe).

### Effectifs :

8 personnes :  
1 menuisier avec maîtrise fédérale  
1 menuisier avec brevet fédéral  
4 menuisiers avec CFC  
1 ébéniste avec CFC et CFC de dessinateur  
1 menuisier avec CFC et CFC de charpentier

En 2019, la menuiserie intérieure a effectué les travaux suivants :

- réaménagement de l'espace de l'atelier des menuiseries intérieure et extérieure, suite à l'acquisition d'une nouvelle porte automatique et d'une nouvelle machine;
- réalisation des parois de WC en panneau compact à la piscine de la Motta et conception des châssis pour la pose des photos de l'exposition des bains des Pâquis;
- mise en place et montage d'une cimaise et d'une vitrine pour l'exposition "Paul Cantonneau" dans le Pavillon vert du Jardin botanique, lors de la nuit des musées ainsi qu'à l'Equilibre;

- conception du nouveau mobilier du Contrôle des habitants, dans le cadre de son déménagement à la rue Saint-Pierre 10 : bibliothèques, armoires, étagères en bois pour les archives, bureaux réglables, billetterie, quatre guichets électriques et parois phoniques;
- réaménagement des bureaux des impôts, du contentieux et de la comptabilité à l'Hôpital des Bourgeois, conception du guichet électrique et du mobilier du secrétariat des écoles.



Rue Saint-Pierre 10 : la billetterie et le guichet du secteur du Contrôle des habitants

#### Menuiserie extérieure

##### Missions :

- réaliser tous les travaux qui se déroulent à l'extérieur en lien avec le bois, que ce soit pour des barrières, le parcours-Vita ou les bancs et tables publiques, les passerelles, réparations de toitures;
- construire tous les podiums et estrades demandés par les organisateurs de manifestations;
- installer les bureaux de vote et la salle du Conseil général;
- mettre en place les parcours d'Hubert Audriaz.

##### Effectifs :

- 3 menuisiers avec CFC
- 1 peintre avec CFC
- 1 vitrier avec CFC

Mandats les plus importants de 2019 : réfection du pont de Berne et du toit de la Villa Caecilia.



Toit de la Villa Caecilia

## 🔪 Peintres

### Missions :

- réaliser tous les travaux de peinture sur les routes et places communales ainsi que dans les bâtiments;
- coller les affiches des parcours d'Hubert Audriaz.

### Effectifs :

5 peintres en bâtiment avec CFC

Mandats les plus importants de 2019 :

- promotion de l'utilisation du vélo en ville de Fribourg par la mise en place de bandes cyclables après décapage entier de certains tronçons routiers. Au total, 2,10 km de bandes cyclables supplémentaires ont été peintes;
- renforcement de l'attractivité du stationnement des vélos en ville de Fribourg par la modification du marquage de certaines places de parc en places pour vélos (~ 320 pl. supplémentaires);
- valorisation de l'espace public d'arrêts de bus de l'avenue de Beauregard et de la route de Villars par le marquage du projet participatif "L'art foulé du pied".



Le labyrinthe et un personnage dessiné par des enfants

## 🔪 Signalisation fixe

### Missions :

- entretenir, poser et déposer la signalisation, les îlots de protection, les poteaux, les feux de signalisation et les supports pour les véhicules à 2 roues;
- fixer les plaques et numéros de rues;
- mettre en place les points limites et bornes;
- mettre en place les installations de comptage.

### Effectifs :

2 personnes avec des formations de base en tant que couvreur et peintre

Les mandats les plus importants de 2019 :

- 159 supports pour vélos ont été posés (Mobilité);
- 63 signaux routiers ont été remplacés (Mobilité);
- 3 pompes et 2 totems de réparation pour vélos ont été posés (Mobilité);
- environ 200 plaques de dénomination de rue ont été fixées (Cadastre);

- environ 80 points limites ont été posés (Cadastre);
- environ 40 points à piquer pour les terrasses ont été posés (Cadastre);
- environ 35 vélos ont été mis en fourrière afin de libérer l'espace public (Police locale).

### 📌 Signalisation mobile

#### **Missions :**

- entretenir, installer et dépanner les parcomètres;
- coller et poser les affiches d'informations sur panneaux F4;
- mettre en place la signalisation et les déviations pour les manifestations;
- poser les panneaux de réservation de places de parcs;
- exploiter la balance et nettoyer la place de foire lors des marchés au bétail;
- entretenir tout le matériel (panneaux, socles, vaubans de signalisation).

Les mandats sont principalement donnés par la Police locale.

#### **Effectifs :**

1 personne sans formation avec 35 ans d'expérience  
2 ouvriers CFC  
1 chef d'équipe avec CFC, maturité technique et diplôme technicien ET

En 2019, le parc de machines a été amélioré. Fin décembre, 271 horodateurs fonctionnaient en ville.

### 9.1.4. Déchets et nettoyage

Ce domaine est chargé du nettoyage de la Ville et de la gestion de ses déchets. Le travail des différentes équipes garantit l'hygiène et l'entretien quotidien des espaces publics.

Le personnel assure également les prestations lors des week-ends de nettoyage en ville, de la déchetterie, des manifestations et du service d'hiver. Ils reçoivent un soutien apprécié de la part des autres équipes du secteur.

Des éléments complémentaires à ce chapitre se trouvent au chapitre "9.6.2 Développement durable".

### 📌 Centrale des transports

#### **Missions :**

- collecter et évacuer les ordures ménagères, le vieux papier et les déchets organiques;
- vider les bennes des points de collectes des quartiers;
- transporter les boues de la STEP;
- livrer et récupérer le matériel des manifestations;
- livrer les sapins de Noël;
- transporter toutes les demandes émanant de tous les services de la Ville nécessitant un camion.

#### **Effectifs :**

8 éboueurs  
9 chauffeurs poids lourds

Tonnages collectés par les éboueurs	Moyenne journalière [tonnes/camion]	Record journalier annuel [tonnes/camion]
Ordures ménagères	~7	~24
Déchets organiques	~5.5	~17
Vieux papier	~8.5	~26

## 🗑️ Accueil et déchetterie

### Missions :

- accueillir et renseigner les habitants·es au sujet du tri des déchets;
- exploiter le pesage des camions;
- exploiter la déchetterie principale;
- accueillir des classes;
- établir les brochures des déchets;
- gérer les statistiques des déchets;
- négocier les contrats avec les recycleurs;
- nettoyer les locaux;
- exploiter la cafétéria.

### Effectifs :

10 personnes ainsi que de deux remplaçants sur appel

Courant 2019, l'équipe a fait l'acquisition de deux compacteurs à ordures ménagères et papier afin de moderniser la déchetterie principale : une machine pour les déchets incinérables et une pour le papier/carton compactent les déchets dans des bennes de 32 m<sup>3</sup>, ce qui permet d'augmenter le poids des déchets transportés par benne et de diminuer ainsi le nombre de transports tout au long de l'année.

### L'affluence 2019 des citoyen·ne·s en quelques chiffres :

Un record a été enregistré le jeudi 3 janvier avec 372 véhicules au compteur et un record inverse le 29 novembre avec seulement 58 véhicules. L'affluence hebdomadaire moyenne est de 148 véhicules (156 en 2018).

## 🗑️ Nettoyages en ville

### **Missions :**

- nettoyer les espaces publics;
- vidanger les poubelles publiques;
- remplir les distributeurs de sachets canins;
- optimiser les emplacements des poubelles;
- faucher les bords de routes et ramasser les feuilles en automne;
- nettoyer le littering;
- curer les grilles de routes;
- assurer la propreté des points de collecte des quartiers;
- enlever les affiches et autocollants;
- balayer et nettoyer mécaniquement les rues, places et escaliers.

### **Effectifs :**

17 personnes  
1 contremaître  
11 cantonniers  
1 conducteur grande balayeuse  
3 chauffeurs pour petites balayuses  
1 chauffeur pour la laveuse

Une nouvelle façon d'organiser le ramassage des feuilles par les balayuses a été mise en place en automne, permettant d'organiser les priorités de nettoyage différemment et d'assurer un nettoyage quotidien des endroits les plus arborisés.

Au niveau de l'équipement urbain, 11 distributeurs de sachets canins ont été répartis dans les quartiers de l'Auge, de la Neuveville et du Torry ainsi que 22 poubelles dans les quartiers de Pérolles, de Beauregard, du Jura et d'Alt.

## 🗑️ Equipe de Voirie

### **Missions :**

- soutenir et remplacer dans toutes les autres équipes du secteur;
- faucher les bords de routes;
- effectuer diverses livraisons;
- effectuer les déménagements des Services de la Ville et des écoles;
- gérer le bus scolaire;
- collecter les objets encombrants;
- effectuer des présences dans les déchetteries;
- lutter contre le littering, faire de la prévention;
- préparer les dénonciations en lien avec les infractions au Règlement des déchets pour la Police locale;
- gérer et organiser les déménagements;
- soutenir les autres équipes lors de grandes manifestations.

### **Effectifs :**

L'équipe se compose de 15 personnes avec diverses formations dont 2 qui effectuent un travail particulier, celui d'agent de propreté et d'aide à l'agent de propreté.

Pour cette équipe, l'année 2019 était placée sous le signe de la **sensibilisation** et de la **prévention**. Son personnel a effectué un grand nombre de présences dans les points de récolte des quartiers (sensibilisation des citoyen-ne-s sur le tri des déchets et contrôle des déchets amenés), organisé des actions de nettoyages (actions anti-littering en ville, avec diverses écoles, entreprises et autres organisations de la ville de Fribourg), collaboré avec l'Inspectorat des constructions (lutte contre les dépôts de déchets sur les parcelles privées), collaboré avec le développement durable (récolte de données pour divers postulats).

Suite aux demandes de divers commerçants ainsi qu'à une discussion avec les responsables du Développement Economique et de Fribourg Tourisme, un ramassage des sacs officiels déposés hors jour de collecte (jours fériés et week-end) a été organisé dans les rues de la zone touristique. Ces ramassages ont été réalisés avec l'aide de 4 étudiants et de 2 jeunes de REPER et ont permis d'améliorer la propreté de cette zone lors de périodes de grandes fréquentations. Les contrevenants ont, quant à eux reçu un avertissement.

- 28 ramassages ont été organisés un samedi pour un total de 609 sacs ramassés.
- 8 ramassages ont été organisés un jour férié pour un total de 748 sacs ramassés.

Cette nouvelle orientation crée des tâches s'ajoutant aux grands nombres d'interventions et contrôles qui sont le quotidien de l'Agent de propreté : en 2019, **1579 interventions** ont été effectuées et ont nécessité le **contrôle de 6810 sacs non-conformes ou dépôts sauvages**.

## 9.2. Décharge de Châtillon

2019 représente la 24<sup>e</sup> année d'exploitation de la décharge. Il s'agit d'un exercice moyen quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDEF a livré au total **20'748 t (18'146 t) de scories provenant des usines incinération ordures ménagères (UIOM) et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP (IBS)**.

### 9.2.1. Total des déchets

Le total des déchets réceptionnés est de **45'148 t (52'000 t)** qui se composent de :

- terres souillées : 8'249 t (13'491 t);
- rebuts de recyclage, résidus de station d'épuration : 2'965 t (998 t);
- déchets spéciaux : 3'381 t (9'124 t);
- scories de l'usine d'incinération : 20'748 t (18'146 t);
- déchets goudronneux contenant des enrobés aromatiques polycycliques (HAP) : 4'074t (6'636 t);
- cendres sous chaudière : 1'333 t (1'115 t);
- amiante : 4'398 t (4'041 t).

## 9.2.2. Travaux d'aménagement de la décharge

Une **étanchéité** a été réalisée **entre les différents casiers**, pour une surface d'environ 275 m<sup>2</sup>. Comme les années précédentes, des bâches en bentonite ont été posées afin de gagner en épaisseur d'étanchéité.

## 9.2.3. Etudes

Conformément à la fiche du plan directeur cantonal y relative, plusieurs études ont été menées afin de connaître le potentiel d'extension de la décharge.

L'étude d'aménagement de l'étape "5 déchets mixtes" est en cours. Elle présente une contrainte importante en relation avec l'appui de ce casier sur l'ancienne décharge qui est répertorié comme site pollué.

Une étude d'implantation d'une installation de traitement des déchets de Voirie a été lancée. Elle est à mettre en relation avec le site pollué de l'ancienne décharge de Châtillon, en cours d'investigation de détail.

## 9.2.4. Divers

Une torchère couplée à une station de soutirage a brûlé environ 2'278 m<sup>3</sup> de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage a été effectué de manière sporadique, jusqu'à ce que ces valeurs descendent en-dessous des seuils admissibles de fonctionnement. L'installation a été démantelée le 10 juillet et remplacée par une torchère de nouvelle génération. Vers la mi-septembre, la nouvelle machine a été mise en service et ce sont 48'219 m<sup>3</sup> de gaz de décharge qui ont pu être brûlés. Cette installation fonctionne en permanence, afin d'éliminer le maximum de méthane.

Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, six machines sont à disposition d'un machiniste.

Environ **50 personnes ont visité la décharge de Châtillon** (collectivités publiques, ingénieurs, étudiant·e·s, particuliers, etc.).

## 9.3. Station d'épuration des eaux (STEP)

### 9.3.1. Organisation

Depuis début 2019, l'exploitation du site ainsi que la gestion des employé·e·s est assurée par SINEF SA. Néanmoins, la gestion du site et des projets est sous la responsabilité du Service du GCEE.

Le personnel de la STEP assure une **permanence 24h/24 et 7j/7**. Les différents dysfonctionnements peuvent donc être traités en tout temps. En 2019, **huit interventions** ont été enregistrées pour des cas de pannes extraordinaires.

### 9.3.2. Exploitation, entretien

En 2019, le volume d'eau traitée par la STEP de Fribourg s'est élevé à **7'576'740 m<sup>3</sup>** (7'674'750 m<sup>3</sup>). Le total annuel des précipitations a été mesuré à 855 mm (699 mm). Plusieurs événements pluvieux ont été très intenses sur de courtes durées, si bien qu'une partie des eaux de ruissellement générées ont été évacuées dans le milieu naturel par les déversoirs d'orage, conformément à ce pourquoi ils ont été conçus.

Près de 63 tonnes de déchets grossiers ont été retenus par les dégrilleurs. Outre les eaux usées domestiques et industrielles, une grande partie des eaux pluviales est acheminée à la STEP via le système unitaire. Environ 45 tonnes de sable sont extraites par les dessableurs en entrée de station, puis évacuées vers la décharge bioactive de Châtillon.

Depuis quelques années, les eaux industrielles de la société Cremo sont dirigées vers la station d'épuration de Fribourg, qui rencontre quelques problèmes d'exploitation de ces eaux. En effet, les graisses séparées par flottation obstruent les conduites d'évacuation vers les digesteurs. Un rinçage manuel et hebdomadaire des conduites à l'eau chaude est nécessaire. En 2019, ce sont 720'047 m<sup>3</sup> (665'341 m<sup>3</sup>) d'eaux industrielles produites par Cremo qui ont transité dans le collecteur spécifique afin d'être traitées à la STEP.

Les boues déshydratées sont incinérées à la SAIDEF à Posieux. En 2019, 4'362 to (4'417 to) y ont été livrées. Une centrifugeuse utilisée pour la déshydratation des boues a été remplacée en mars 2019 en raison d'importants dommages subis en décembre 2017.

2019 a été marqué par la vidange et l'inspection d'une des deux tours de digestion, après environ 10 ans de service. L'intérieur a été contrôlé et son utilisation jugée apte au service. La même opération de contrôle sera effectuée dans la seconde tour courant 2020.

En été 2019, un des trois couplages chaleur-force (CCF) a été remplacé par un système de filtration permettant de purifier le biogaz afin de le valoriser directement dans les deux CCF restants fonctionnant au gaz naturel. Ces derniers ont consommé 474'895 m<sup>3</sup> de gaz naturel pour cogénérer de la chaleur et de l'électricité consommée directement sur place. Ce sont ainsi au total **1'969'659 kWh d'électricité qui ont été produits, soit l'équivalent de la consommation d'environ 560 ménages**, 2'468'830 kWh étant achetés sur le réseau électrique du Groupe E.

La fabrication de biogaz sur le site de la STEP de Fribourg est au bénéfice d'un allègement fiscal pour les biocarburants, selon une décision de l'Administration fédérale des douanes. Dans ce cadre, une inspection a été menée dans le courant de l'été. Le renouvellement de cet allègement fiscal a été octroyé en fin d'année.

De plus, six réservoirs d'eaux pluviales et neuf stations de pompage sont entretenus et contrôlés quotidiennement par le personnel de la STEP.

#### Projets

Au sens de la Loi sur l'énergie, la STEP est considérée comme un gros consommateur et des mesures doivent être entreprises afin d'améliorer et d'optimiser les consommations énergétiques. En 2019, les mesures prises concernent l'accélération du remplacement de machines et d'appareils équipés de moteurs d'ancienne génération (pompes et brasseurs).

La STEP doit impérativement s'équiper d'une installation de traitement des micropolluants. Compte tenu de la contrainte spatiale du site, ce projet est coordonné avec celui de valorisation de la chaleur des eaux de sorties. Dans le cadre de la réorganisation des bassins versants de la STEP, la possibilité de réunir les installations de Fribourg et de Villars-sur-Glâne a été étudiée, à travers une étude de faisabilité d'une galerie souterraine et de compatibilité du type de traitement. Les résultats ont démontré un risque financier important, compte tenu des incertitudes géotechniques et du seul traitement possible au moyen de charbon actif. Après comparaison des variantes, les deux communes ont jugé moins risqué et plus intéressant de conserver les deux STEP en activité. En effet, pour la STEP de Fribourg, un traitement par ozonation est possible. Le fait d'avoir deux STEP du même bassin versant avec deux traitements différents permettra de raccorder de futures installations vers l'une ou l'autre en fonction de la qualité de leurs eaux usées. Fort de ce résultat, les études pour la validation du traitement par ozonation et le lancement du projet définitif ont été lancées.

La valorisation des eaux de sorties de la STEP permet de réaliser une source non fossile de production de chaleur alimentant le réseau de chauffage à distance. Compte tenu de l'exiguïté du site et des limites du cours d'eau à respecter, un bâtiment unique devra abriter cette installation et celle de traitement des micropolluants. En conséquence, ce projet est lancé parallèlement avec une coordination assurée par le Service du GCEE.

Le projet visant à solutionner la flottation des graisses émanant de l'usine Cremo est en cours. Il permettra de limiter les interventions du personnel d'exploitation et une valorisation de ces graisses par méthanisation.

### Le laboratoire

Comme chaque année et selon les exigences de l'Ordonnance sur la protection des eaux, le laboratoire a effectué toutes les analyses d'autocontrôle afin de vérifier le bon fonctionnement de la STEP de Fribourg.

Des échantillons ont été prélevés mensuellement et transmis au Service de l'environnement du Canton (SEn), afin qu'il puisse procéder au contrôle officiel des paramètres d'entrée et de sortie. Le personnel du laboratoire a également effectué les analyses comparatives destinées à valider les mesures. A la demande du SEn, douze échantillons ont été prélevés en entrée de STEP afin d'analyser les teneurs en micropolluants, de même que quatre échantillons de boues déshydratées pour analyse de divers paramètres chimiques et des métaux lourds.

Le laboratoire a aussi effectué les prélèvements et les analyses pour le suivi des eaux usées industrielles et de la station de prétraitement des eaux (STAPR) de la décharge de Châtillon.

### Divers

Le personnel d'exploitation a effectué d'autres travaux, tels que la mise en service de nouvelles installations, la révision, l'entretien ainsi que des dépannages et des travaux de nettoyage.

En 2019, 18 visites de la STEP ont eu lieu.

Les pompiers de la ville de Fribourg ont effectué leurs exercices dans les bassins d'eau pluviales. La police cantonale fribourgeoise a également profité du site pour son entraînement annuel des

chiens renifleurs. De plus, elle a été autorisée à utiliser la galerie de L'AERLA à Granges-Paccot dans le cadre de la formation de ses aspirants.

## 9.4. Secteur Ponts et chaussées

Composé de six personnes, ce secteur s'occupe des routes, de l'hydraulique, des ouvrages d'art, des dangers naturels, de l'éclairage public et des fouilles sur le domaine public. Les tâches inhérentes à chacune de ces branches sont l'étude, la réalisation, le monitoring, l'entretien et les interventions.

### 9.4.1. Routes communales

#### Travaux d'entretien

- travaux d'entretien lourds coordonnés avec les services techniques :
  - **avenue Jean-Gambach 2<sup>e</sup> étape** : secteur compris entre les escaliers du Guintzet et l'avenue Louis-Weck-Reynold, réfection des revêtements en coordination avec les travaux d'extension du réseau de chauffage à distance (CAD);
  - **route Saint-Nicolas-de-Flüe** : réfection partielle des revêtements en coordination avec les travaux d'extension du réseau CAD;
  - **route des Arsenaux** : secteur compris entre la route de l'Industrie et le passage du Cardinal, réfection partielle des revêtements en coordination avec les travaux d'extension du réseau CAD;
  - **routes des Bonnesfontaines** : secteur compris entre la route du Grand-Torry et la route Alexandre-Daguet, renouvellement des revêtements en coordination avec l'assainissement du réseau d'eau potable et le gaz;
  - **avenue Jean-Bourgknecht** : secteur compris entre l'avenue du Général-Guisan et la route de l'Aurore, renouvellement des revêtements en coordination avec l'assainissement du réseau d'eau potable.
- pavage :
  - **route de la Vignettaz** : carrefour route de la Gruyère, réfection de l'ensemble du pavage sur l'aménagement central en coordination avec l'assainissement du réseau d'eau potable.
- réparations ponctuelles du réseau routier et entretien d'urgence.

#### Travaux d'assainissement au bruit routier

- **route de la Glâne** : secteur compris entre le passage du Cardinal et le carrefour de Beaumont, pose du revêtement phono-absorbant;
- **avenue du Général-Guisan** : secteur compris entre la route Sainte-Thérèse et la route des Bonnesfontaines, pose du revêtement phono-absorbant.

#### 📌 **Mesure du Plan d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération (PA2)**

- **route de la Fonderie** : démarrage du chantier de reconstruction du passage supérieur CFF, de la réalisation des mesures PA2 (couloir bus et bandes cyclables) par élargissement de la chaussée, entretien de la route et assainissement au bruit. Les travaux dureront jusqu'en 2021.

#### 📌 **Trottoirs**

- **avenue Jean-Marie-Musy** : réfection d'un trottoir en coordination avec la réalisation d'un projet d'aménagement;
- réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

#### 📌 **Travaux de mise en conformité LHand**

- **rue de Morat étape 1 (2 arrêts Capucins)** : travaux de mise en conformité des arrêts de bus (LHand), coordonnés avec les travaux routiers.

### 9.4.2. Routes cantonales

#### 📌 **Travaux d'entretien**

- **route de Marly** : réfections ponctuelles du revêtement suite à la période hivernale.

#### 📌 **Trottoirs**

- réparations ponctuelles des revêtements des trottoirs et entretien d'urgence.

### 9.4.3. Ouvrages d'art

#### 📌 **Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages**

- **pont de Berne** : entretien ponctuel, remplacement des platelages en bois du tablier;
- **pont de Saint-Jean** : intervention urgente, remise en état ponctuel;
- **passage inférieur de Saint-Barthélemy** : nettoyage du sol, plafond et assainissement des murs et des garde-corps;
- **mur du Bletz** : mesures d'assainissement concernant les venues d'eau;
- **mur Jean-Grimoux** : rénovation du mur et remplacement des blocs de molasse altérés;
- **fontaine de la fidélité** : relevés détaillés et démontage des composants de la fontaine de la fidélité;
- **voûte du Gottéron** : travaux de stabilisation de l'extrados de la voûte;
- **pont des Neigles** : remise en état du pont, réfection du tablier, pose de béton fibré à haute résistance (BFUP) et remplacement des trottoirs et garde-corps;

- **sous-pont de Zaehringen** : réparation de la troisième arche et remise en état de l'étanchéité du tablier.

#### 📄 Travaux administratifs

- traitement des suites du **mur de la Palme**, en collaboration avec le Service juridique.

#### 9.4.4. Dangers naturels

#### 📄 Entretien des falaises, zones à risques

- **rue de la Sarine 28** : mise en place de mesures contre les chutes de pierres;
- **Grand Rue 30** : intervention d'urgence et pose de filets pare-pierres;
- **Grand-Rue 36** : surveillance du mur de soutènement et de la falaise dans l'attente de la réalisation des travaux de sécurisation. Déconstruction du pilier instable.

#### 📄 Etudes

- **avis de droit** : concernant la responsabilité de la Ville;
- **défrichage périodique de la couverture végétale des falaises** : suite de l'étude de la planification;
- **plan d'entretien et surveillance global** : démarrage de la mise en place;
- **inventaire des ouvrages de sécurisation** : en collaboration avec le secteur du cadastre;
- **collaboration avec Etat de Fribourg**; démarrage de la mise en place d'un projet cadre;
- **étude en relation avec les risques sismiques**.

#### 9.4.5. Hydraulique

#### 📄 Travaux d'entretien et mise en conformité du plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

- réseau d'évacuation des eaux :
  - **quartier du Bourg** : fin des travaux d'assainissement sur la place Sainte-Catherine;
  - **chemin Saint-Léonard** : 1<sup>er</sup> étape du déplacement des collecteurs sur le site de la patinoire et mise en séparatif conformément au PGEE;
  - **rue Athénaïs-Clément** : mise en séparatif des collecteurs repris aux privées;
  - **pont des Neigles** : remplacement de la conduite d'eaux mixtes;
  - **route de Marly** : réparation de la conduite de refoulement;
  - **rue du Tilleul** : remplacement de la canalisation;
  - **mur du Bletz** : étanchéité du captage traversant le mur;

- Réparations ponctuelles des canalisations en différents lieux (rue Saint-Paul, route du Stadtberg, rue des Forgerons, bois de Pérolles, route des Bonnes-fontaines, route des Acacias, route de la Neuveville, av. Louis-Weck-Reynold, route de l'Heitera...).
- ouvrages, équipements et installations techniques
  - station de pompage (STAP) Grabensaal : entretien courant;
  - bassin d'eau pluviale (BEP) Pfaffengarten : réparation sur les installations;
  - BEP Zaehringen : remplacement des pompes.
- cours d'eau
  - suivi de l'impact des mesures de recharge en graviers de la Sarine entrepris en 2017.

#### 🔪 Curages et contrôle vidéo du réseau de canalisation

- contrôles camera décennaux;
  - quartier du Schönberg étape 2.
- curage et contrôles ponctuels annuels du réseau.

#### 🔪 Suivi des travaux de tiers

- suivi des projets et travaux de raccordement privés sur le réseau public;
- suivi du cadastre des eaux industrielles, soit la planification, le contrôle sur place et la mise à jour de l'état.

#### 🔪 Etudes

- participation aux Commissions liées aux projets d'Urbanisme et architecture;
  - revitalisation de la Sarine;
  - place de la Gare et passage inférieur;
  - Voie verte;
  - réaménagement de la place du Pertuis;
  - place du Petit-Saint-Jean;
  - patinoire Saint-Léonard;
  - plan pavage;
  - plan directeur du mobilier urbain;
  - espace paysager du Grand Pont de Zaehringen.
- PGEE
  - mises à jour;
  - divers dimensionnements et contrôles hydrauliques.
- contrôle et Monitoring
  - modélisation 3D du réseau d'assainissement, étape test;

- mise en place d'un modèle pour effectuer des simulations hydrauliques sur le réseau à des fins de prévision.

#### 📄 Travaux administratifs

- mise à jour de la base de données du réseau d'évacuation des eaux;
- suivi du cadastre des eaux industrielles;
- traitement des suites du chantier **Beauregard**, en collaboration avec le Service juridique;
- mise en place du système de contrôle interne (SCI);
- participation à la mise en place de la gestion électronique des données (GED).

#### 9.4.6. Eclairage public

Au 31 décembre 2019, le réseau d'éclairage public comptait **3'156 (3'156) points lumineux** équipés de 4'035 (3'999) lampes, pour une puissance totale installée de 332'654 (330'816) W, selon les informations fournies par le fournisseur, Groupe E. La durée annuelle de l'éclairage public selon le signal de télécommande est de 4'171 (4'194) heures.

#### 📄 Renouvellement des installations d'éclairage public

- **zone piétonne rue Locarno - Simplon** : remplacement des anciennes sources lumineuses par une nouvelle installation de modules LED (22 pièces);
- **route des Arsenaux** : remplacement de mâts de luminaires LED (6 pièces);
- **avenue de Granges-Paccot** : remplacement des anciennes sources lumineuses par une nouvelle installation de modules LED (4 pièces), zone de la route et de la place de la caserne des pompiers;
- réparations ponctuelles des installations d'éclairage public et entretien d'urgence.

#### 📄 Contrôle et entretien des installations

Un **contrôle de conformité mécanique** de 360 ouvrages d'éclairage public a été réalisé. Ce contrôle a démontré que 2% des installations (7 pièces) présentaient des défauts importants nécessitant le remplacement des supports. Des défauts mineurs nécessitant une intervention d'entretien ont été détectés sur 16% des installations (57 pièces).

Les interventions survenues suite à **des accidents de la circulation routière** ont causé pour CHF 3'909.65 de dégâts. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public et donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, une grande partie des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire de Groupe E. Aucun acte de vandalisme n'a été commis sur les installations d'éclairage public en 2019.

## ■ Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés tous les jours du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (extinction à 24h00 heures). La durée d'éclairage représente 1'683 heures, avec une puissance installée de 12,11 KW.

### 9.4.7. Etudes

- **pont de Zaehringen** : surveillance de l'état des escaliers du pont;
- **évaluation d'ouvrage pare-pierres** : vérification de l'ouvrage de protection suite à la présence d'un bloc dans les filets sur les falaises des Grandes-Rames;
- **murs des Jardins Lucien Nussbaumer** : complément d'inspection des murs du jardin n'ayant pas fait l'objet d'une investigation en 2014;
- **mur de la Palme** : élaboration d'un planning intentionnel en vue de la prochaine remise en état du mur;
- **mur du Bletz** : étude détaillée des aspects hydrologiques et proposition des mesures d'assainissement pour travaux d'étanchéité de la galerie de captage;
- **pont de Saint Jean** : étude de projet de l'ouvrage pour sa prochaine remise en état;
- **pont de Saint-Jean** : planches d'essais et étude expérimentale d'étanchéité BFUP-PE;
- **pont du Milieu** : inspection général;
- **inventaire OA** : mise en place d'un inventaire des ouvrages d'art de la Ville de Fribourg;
- **mur des Neigles** : investigations concernant les venues d'eau.

## 9.5. Secteur Cadastre

### 9.5.1. Mensuration et conservation cadastrale

#### ■ Travaux techniques

- mise à jour informatique régulière de la base cadastrale;
- tirage et collage des plans muraux se trouvant dans les bureaux de l'administration;
- établissement de divers plans, documents et fichiers informatiques pour les Services communaux et les privés;
- **mensurations, piquetages, implantations, calculs et transferts de données** pour les Services communaux;
- contrôle régulier de la **déformation de certains édifices et sites naturels** (rue de la Palme, mur des Forgerons, falaises des Grandes-Rames, Marché-aux-Poissons, pont de Berne, piscine du Levant). Les collaborateurs·trices du Cadastre ont mis en place des cibles et des points fixes pour effectuer ce travail une à deux fois par année,

voire plus régulièrement, selon les besoins du secteur des Ponts et chaussées (théodolite, Laser Scan). L'acquisition prévue d'un drone par le secteur permettra encore d'améliorer cette mission (falaises).

- **remplacement des plaques de rue** par des modèles en fonte alu, dont la durée de vie est supérieure à celle d'aujourd'hui et permettant ainsi d'optimiser les frais. En 2019, 170 plaques ont été remplacées et 120 numéros d'assurances remplacés ou posés, suite à de nouvelles constructions ou des rénovations de bâtiments;
- inauguration d'un **nouveau type de plaque de rue** aux Grand-Places ("*Coin des Chanteurs*"). De couleur **grise**, cette nouvelle signalétique reprend la systématique des plaques déjà en vigueur, mais sans inscription au Registre foncier.
- **contrôle des chantiers** et réalisation de toutes les tâches incombant aux Communes pour la conservation cadastrale;
- **vision locale**, puis préparation des documents pour les **ordres de mensuration** de tous les bâtiments modifiés durant l'année (publics et privés);
- rétablissement **des points de polygone et des points limites** détruits par les travaux accomplis par les Services communaux. Proposition de nouveaux parcellaires suite à des travaux (chemin du Gottéron, en cours de finalisation);
- contrôle de tous les plans de situation liés aux **autorisations de construire**, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- gestion de la **taxe de raccordement aux canalisations des eaux usées** : vérification des calculs de surface, facturation et traitement de tous les dossiers de recours;
- "**cadastre administratif**" : tenue à jour mensuelle des données du Registre foncier dans l'application "Cadastre" du logiciel de gestion communale "Citizen", recherche et contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;
- **registre des Bâtiments et Logements (Reg BL)** : tenue à jour des données concernant les logements suite au permis de construire;
- traitement du dossier "Recensement annuel des logements vacants";
- mise à jour des listes pour le calcul des équivalents habitants dans le cadre de la révision du **Règlement sur les taxes d'épuration**, suite aux nouvelles constructions.



Nouveau type de plaque de rue

#### 📄 Travaux administratifs

- traitement des dossiers d'expropriations;
- participation à différentes séances et commissions;
- demandes d'avis dans le cadre d'estimations de prix de terrain et de réflexions immobilières.

#### 9.5.2. SIT : Système d'information du territoire de la ville de Fribourg (anciennement "SITECOF")

La décision prise par le Conseil communal de réaliser et de maintenir à l'interne le contenu du SIT et des sites Internet et Intranet de la Ville, en collaboration avec les Services partenaires, a demandé aux collaborateurs-trices du Cadastre de fournir les prestations suivantes :

#### 📄 Diffusion des données

- maintenance de la diffusion Internet des données publiques sur [www.sitecof.ch](http://www.sitecof.ch);
- **maintenance pour la diffusion Internet** des communes de Matran, Givisez, Corminboeuf, La Sonnaz et l'Agglomération ainsi que pour Groupe E Celcius et SINEF;
- mise en place de la diffusion spéciale Internet pour le nouveau **Plan d'aménagement local (PAL)**;
- création de la nouvelle diffusion Internet pour la **Commune d'Avry**;

- maintenance et développement de la **diffusion technique interne** pour les différents Services de la Ville.

#### 🔪 Export des données

- gestion et développement **des rapports Business Object**, basés sur le SIT, notamment pour l'Inspectorat des constructions et la Police locale;
- création et développement en interne de la nouvelle plateforme "**Feature Manipulation Engine (FME) Server**" pour prendre le relais et étendre les rapports *Business Object*;
- nombreuses livraisons de **données croisées du SIT**, à la demande pour les différents Services communaux et pour des bureaux externes sous mandats de la Ville.

#### 🔪 Administration de la structure des données

- mise à jour et développement de la structure des données pour les **plus de 50 domaines techniques** présents dans le SIT;
- maintenance des **modèles métiers** AutoCAD.

#### 🔪 Saisie et maintenance des données

- mise à jour des **données du SIT** à l'aide des divers documents fournis par les différents Services communaux;
- mise à jour des données du SIT depuis les **relevés sur le terrain** du Cadastre;
- mise à jour régulière de la **mensuration cadastrale**;
- mise en place d'une mise à jour automatique des données du gaz livré par Groupe E;
- support pour l'installation et l'utilisation de la vingtaine de postes AutoCAD utilisés par les Services.

#### 🔪 Gestion des applications

- maintien et développement permanents de la **quinzaine d'applications liées au SIT**;
- développement et mise en place de la **passerelle** entre l'application interne "FriDatec" et l'application cantonale "FRIAC" pour la gestion des permis de construire;
- finalisation de la **migration des applications** vers la nouvelle plateforme "mapplus" depuis "neapoljs". Notamment celle pour la gestion du ramassage des déchets verts en hiver;
- mise en place d'un **accès sécurisé** à la diffusion interne pour
  - Constel SA, qui administre le réseau "FriNet" stocké dans le SIT de la Ville;
  - les Communes de Givisiez et Corminboeuf, qui accèdent aux permis de construire également gérés et stockés dans le SIT de la Ville;

### 9.5.3. Relevés en 3D

Le secteur du Cadastre a effectué :

- le **relevé en 3D de l'ancienne voie industrielle**, soit depuis la place de la Gare jusqu'à la rue des Charmettes pour le besoin des travaux préparatoires de la requalification de cette ancienne infrastructure ferroviaire (Voie verte);
- des **relevés de précision de plusieurs secteurs**, tels que la rue d'Or, le pont de Saint-Jean ou encore le pont de Berne ont été effectués pour permettre aux architectes et aux ingénieurs d'avoir des données à jour;
- la maintenance du guichet 3D sur Internet dans l'application [www.sitecof.ch](http://www.sitecof.ch);
- la maintenance de la maquette web 3D;
- il poursuit la **construction et la modélisation des bâtiments de la ville de Fribourg en 3D**. Les architectes et mandataires peuvent prendre ces données pour établir les futurs plans de la ville de Fribourg en 3D.

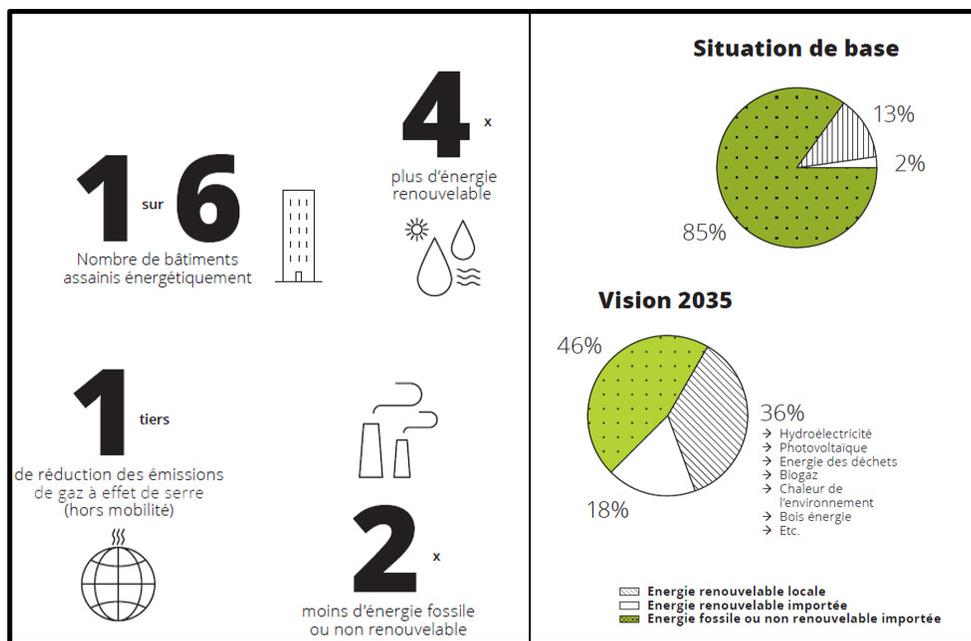
## 9.6. Secteur Energie et développement durable

### 9.6.1. Energie

#### Stratégie énergétique

Rendu public en 2018, le plan communal des énergies est entré en force début 2019. L'effet anticipé positif des plans "énergie" est ainsi appliqué depuis la mise à l'enquête du dossier de révision générale du plan d'aménagement local (PAL). De ce fait, toutes les nouvelles exigences du futur Règlement communal d'urbanisme (RCU) en matière d'énergie sont appliquées. Afin de renseigner les citoyen·ne·s sur ces nouvelles exigences énergétiques, de nouveaux outils de communication ont été développés (brochures et contenu web). Un assistant virtuel permettant de renseigner les propriétaires sur les solutions de chauffage les plus adaptées à leur bâtiment a fait son apparition sur le site Internet de la Ville.

Ce nouveau cadre réglementaire contribuera à l'atteinte des objectifs communaux 2035 en matière d'énergie, lesquels sont présentés ci-dessous.



Objectifs de transition énergétique à l'horizon 2035

#### 📄 Catalogue de mesures d'accompagnement

Dans le but d'accompagner cette transition énergétique, la Ville de Fribourg a pris une série d'engagements officiels publiés dans un catalogue présentant 11 mesures-cadres gravitant autour des trois axes principaux suivants :

- approvisionnement en énergies renouvelables et locales;
- utilisation rationnelle de l'énergie;
- sensibilisation et communication.

#### 📄 Développement des projets énergétiques de grande ampleur ou projets pilotes

La Ville de Fribourg s'est engagée à développer des projets de grande ampleur ou des projets pilotes sur son territoire. Des études détaillées ont ainsi été lancées en 2019 afin de déterminer les potentiels et les opportunités énergétiques, en lien notamment avec les eaux usées de la ville ou avec le bois en mains des institutions. Certains projets énergétiques d'ampleur, comme la récupération de chaleur du Site sportif Saint-Léonard, sont déjà en cours de réalisation.

### 9.6.2. Développement durable

#### 📄 Stratégie développement durable

La stratégie développement durable a continué de se déployer, notamment par la constitution de la Commission consultative du développement durable; composée de représentant-e-s des milieux concernés et expert-e-s des domaines traités, elle a pour objectif de suivre le déploiement de la stratégie de développement durable de la Ville de Fribourg, de proposer de nouvelles idées ainsi que de recommander et soutenir des projets et programmes novateurs en la matière. Elle s'est réunie pour la première fois fin 2019.

La stratégie de développement durable s'étend sur plusieurs pôles : l'administration communale, le territoire de la ville de Fribourg, les citoyen·ne·s, les entreprises et les institutions.

#### a) Au niveau de l'administration communale

En 2019, des outils d'évaluation interne en termes de durabilité ont été testés dans certains Services et secteurs (Parcs et promenades, Culture). Ces outils continueront d'être testés et déployés dans les autres unités en 2020 ainsi que sur différents projets et manifestations, afin de mesurer leur durabilité.

#### b) Au niveau du territoire communal

Plusieurs axes et champs thématiques de la stratégie ont été traités ou approfondis, notamment sur la gestion des déchets urbains solides et des espaces verts. En particulier, la **phase de diagnostic du label "Villeverte"** développé par l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) a été initiée et se poursuivra en 2020. Cette phase a pour objectif de faire l'état des lieux sur les pratiques et les moyens d'actions qui touchent à la gestion des espaces verts des différents secteurs de la ville, de la planification à l'entretien. L'état des lieux permettra de cibler les forces et les faiblesses de la Ville en matière d'environnement, afin d'amener une réflexion sur les différentes améliorations possibles et sur la décision d'obtention de ce label.

Un projet intitulé "**indicateur de vert urbain**" mené en collaboration avec l'EPFL et le laboratoire ECOS<sup>17</sup> a permis de mettre en évidence l'intérêt d'un suivi en termes de qualité des espaces verts sur notre territoire par divers indicateurs, notamment en fonction de la perméabilité des sols, élément qui semble d'autant plus important dans le contexte à venir des changements climatiques.

L'axe "climat" de la stratégie a également été renforcé et poursuivi, notamment par la collaboration dans **l'étude sur les îlots de chaleur** menée par l'HEI-FR. Ce projet pourra identifier les différents emplacements problématiques et permettre de les contrer en évaluant l'impact des différents types d'aménagements (arbres, revêtements, etc.) dans les projets d'urbanisme.

Enfin, une méthodologie a été développée pour intégrer la **gestion du risque face aux aléas des changements climatiques** : elle sera appliquée d'abord aux projets portés par le secteur Energie et développement durable (EDD).

#### c) Au niveau des citoyen·ne·s, entreprises et institutions

Diverses mesures de sensibilisation et de vulgarisation ont été mises en place en 2019. Le secteur Energie et développement durable a communiqué sur la stratégie durant divers événements, comme la journée de la Culture, ou lors de **conférences-débats populaires** portés par des associations. L'action "**Clean-up week**" a été réitérée afin de sensibiliser la population sur le cycle des déchets ainsi que leur potentiel de réduction. Le secteur a continué de rédiger la

---

<sup>17</sup> Laboratoire des Systèmes Ecologiques, créé par l'EPFL et l'Institut fédéral de recherches WSL.

rubrique "ECHO" dans le bulletin communal 1700, en mettant en avant la biodiversité et la nature en ville.

Un effort particulier a été mené pour intégrer le champ thématique de la consommation et production de la stratégie de développement durable, notamment en ce qui concerne l'axe de l'alimentation. La Ville a mené diverses actions telles que la promotion des boîtes réutilisables dans les restaurants de la Ville ("**amène ton Tup' / Bring deine Box**") pour limiter le gaspillage alimentaire et la production de déchets à usage unique. Ce projet a été porté en collaboration avec l'association "Macrocosm" du Collège Saint-Michel ainsi qu'avec la faculté des sciences de l'Université de Fribourg. Dans un objectif semblable, le secteur Energie et développement durable a conclu un partenariat avec l'entreprise KITRO. L'objectif est de montrer au restaurateur comment diminuer le gaspillage alimentaire à travers des gestes simples, tout en améliorant sa performance économique.

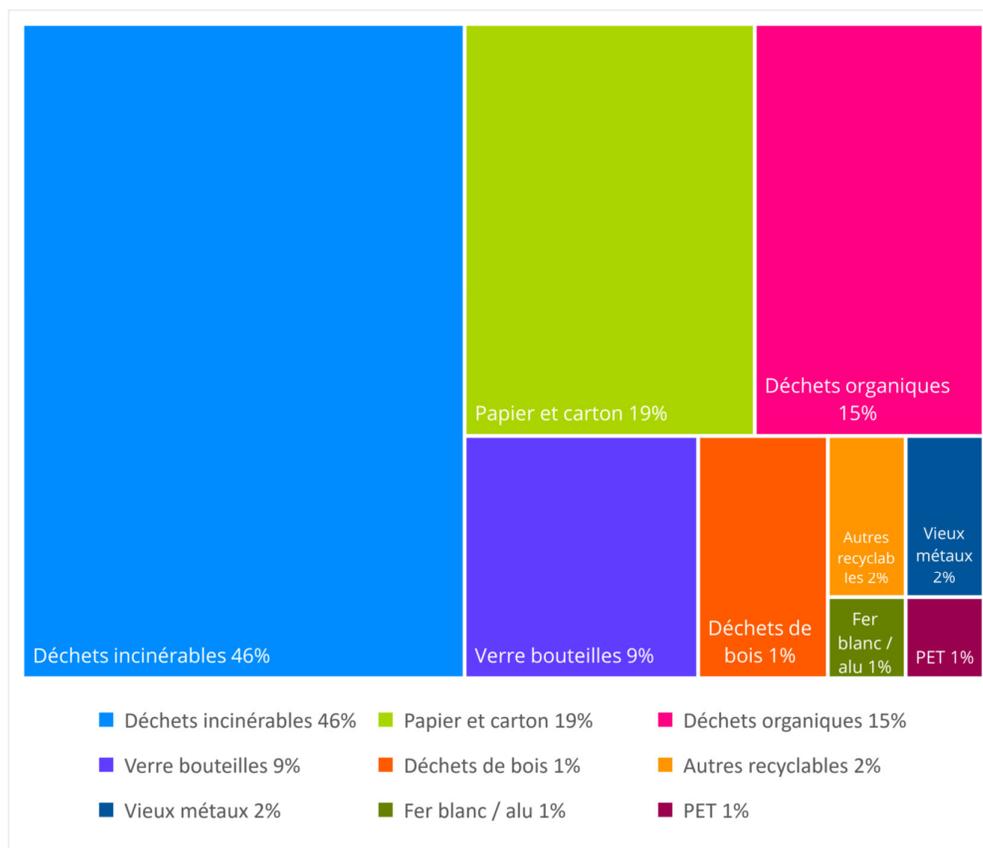


Le secteur Energie et développement durable a également fait la promotion des **gourdes réutilisables** et des fontaines d'eau potable de la ville de Fribourg, notamment dans le cadre du concours *Environnement et Jeunesse*. Du point de vue énergétique et dans le but de **développer les installations photovoltaïques**, la Ville a financé en 2019 les expertises techniques des toitures de tous les propriétaires qui en ont fait la demande.

Enfin, une forte sensibilisation a été menée sur la consommation responsable lors de l'évènement "**Boutik-tak**", **boutiques éphémères** qui ont proposé aux citoyen-ne-s des produits artisanaux dont le prix était laissé au libre arbitre du consommateur afin de les sensibiliser sur le prix "juste" et équitable. Cet évènement s'est soldé par la distinction **du label "Trade Town"** reçu par la Ville de Fribourg. Cette distinction récompense les efforts menés par les restaurateurs, commerçants, écoles, institutions et l'administration qui ont mis à disposition des citoyen-ne-s, de leurs client-e-s ou employé-e-s des produits labellisés "fairtrade" en faisant donc la promotion des produits équitables.

### 9.6.3. Déchets

#### a) Statistiques



Déchets urbains de la Ville de Fribourg en 2019; statistiques provenant de la déchetterie des Neigles

La masse de déchets collectés en ville, en porte-à-porte, dans les points de récolte des quartiers et à la déchetterie des Neigles s'élève à **17'795 tonnes**. Un peu moins de la moitié a été traitée thermiquement (incinération), l'autre moitié a été éliminée dans différentes filières de recyclage.

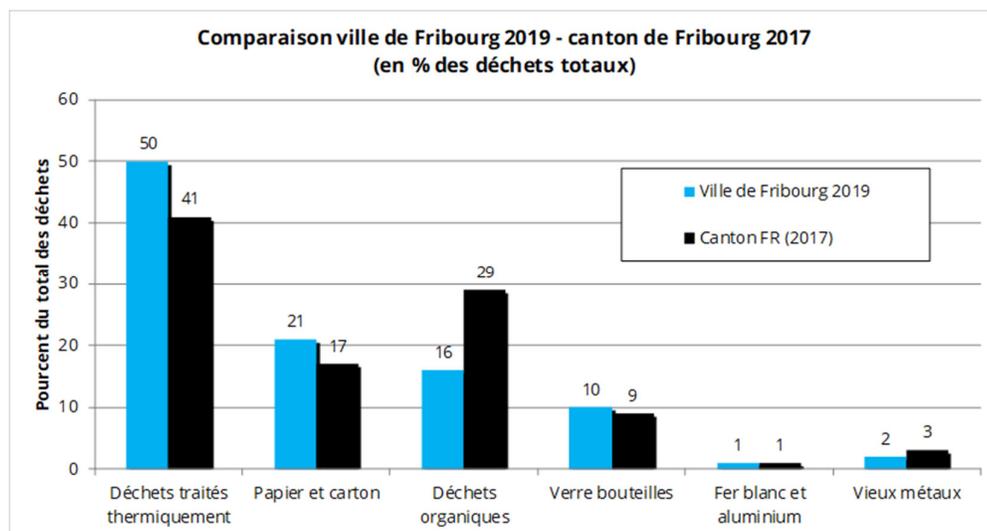
En 2019, le canton de Fribourg a publié une statistique 2017 des déchets urbains collectés par les communes<sup>18</sup>. En masse, les déchets urbains sont représentés par quatre fractions principales : les déchets traités thermiquement, les biodéchets, le papier/carton et le verre. En raison de leur faible densité, les plastiques comme le PET représentent un volume relativement important pour une masse faible (en 2018, la Ville de Fribourg a récolté 170.86 tonnes de PET – moins de 1% du tonnage annuel des déchets – ce qui représente environ 6.2 millions de bouteilles<sup>19</sup>).

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent la part de chaque fraction principale dans la quantité de déchets annuellement collectés. Le nombre de fractions de déchets prises en

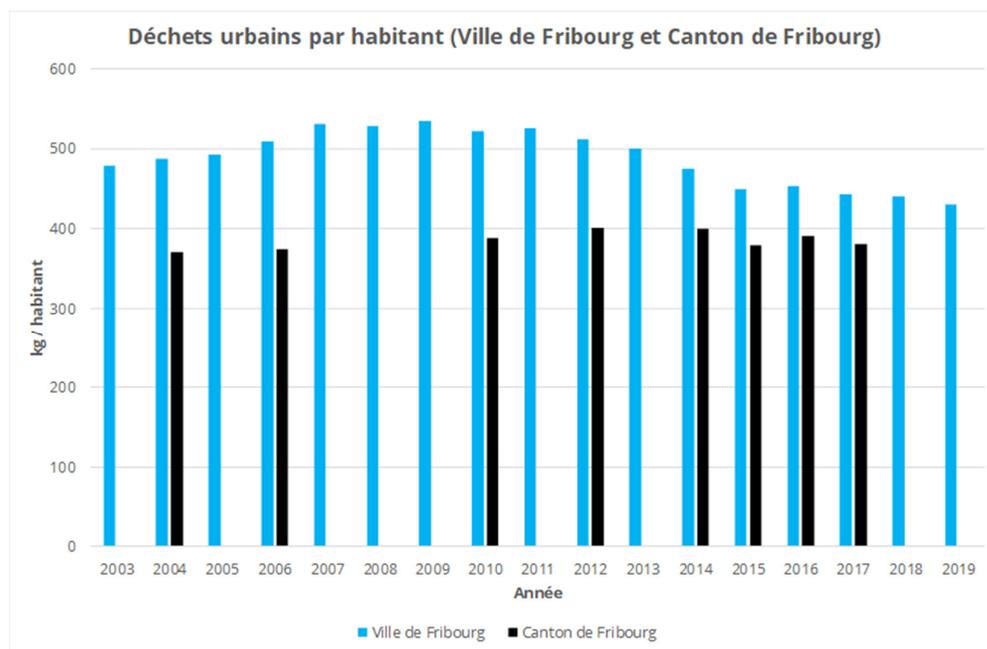
<sup>18</sup> [https://www.fr.ch/sites/default/files/2019-03/dechets\\_urbains\\_statistiques\\_2017\\_fr.pdf](https://www.fr.ch/sites/default/files/2019-03/dechets_urbains_statistiques_2017_fr.pdf)

<sup>19</sup> Source : certificat environnemental 2018 publié par PET-Recycling. Le poids standard d'un sac de 110 litres est de 3 kilogrammes.

compte par le canton étant inférieur à celles de la ville, les chiffres de la ville sont redressés en conséquence. On peut notamment observer que la part des déchets de la ville de Fribourg traités thermiquement est supérieure à la moyenne cantonale. Ce constat est en partie explicable par la part des déchets verts collectés inférieure en ville de Fribourg. N'étant pas acheminés dans une filière spécifique, ces déchets sont collectés avec les ordures ménagères et incinérés.



En 2019, les habitant·e·s de la ville de Fribourg ont produit en moyenne **431 kg de déchets par personne** (438 kg en 2018). On observe une légère tendance à la baisse. Dans la statistique élaborée par le canton est indiqué le total des déchets urbains collectés par les communes en kg par habitant. Le graphique ci-dessous compare l'évolution de la quantité annuelle de déchets urbains produits en ville de Fribourg avec la moyenne cantonale. On peut y observer que la quantité produite en ville de Fribourg tend à se rapprocher de la moyenne cantonale.



D'autres informations concernant la gestion des déchets sont disponibles au chapitre "9.1.4. Déchets et nettoyages".

#### b) Règlement des déchets et stratégie de gestion des déchets

En 2019, la Ville de Fribourg a démarré le projet d'étude de révision de sa stratégie de gestion des déchets urbains et de son Règlement des déchets. L'objectif est de disposer d'une meilleure connaissance de la gestion globale des déchets sur le territoire communal et de proposer une optimisation de cette gestion d'un point de vue organisationnel, environnemental et financier. Les résultats de l'étude serviront de support à la mise en place, dans un second temps, d'une stratégie et d'une refonte du Règlement des déchets de la Ville de Fribourg.

#### c) Actions clés

Comme chaque année, de nombreuses actions de ramassage et de sensibilisation à la problématique du littering ont été menées en collaboration avec la Voirie. **14 actions de nettoyage** ont été organisées, réunissant environ 250 participant·e·s. Le secteur Energie et développement durable veille à canaliser ces demandes dans le but de faire rayonner l'impact de ces actions sur le territoire.

#### d) "Fribourg Ville propre"

Depuis 2017, la Ville de Fribourg est labellisée "**No littering**" par la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU). Ce label s'inscrit parfaitement dans la stratégie "Fribourg ville propre" que la Voirie mène depuis 2012, dans le but de lutter contre les déchets sauvages dans les lieux publics. Le secteur souhaite poursuivre cette démarche activement par l'organisation continue d'actions en faveur d'une réduction significative des déchets urbains.

### 9.6.4. Environnement

#### L'assainissement au bruit

L'étude d'assainissement du bruit routier des routes communales est en cours de mise à jour, notamment en raison de l'évolution des charges de trafic et de l'état de la technique. Conformément aux exigences légales, les mesures d'assainissement du bruit privilégiées sont des mesures prises à la source. Concrètement, elles consistent en des abaissements de la vitesse signalisée et la pose de revêtements phono-absorbants. Il est à noter que la pose de ce type de revêtement a été exécutée de manière anticipée, sur les axes retenus par l'étude d'assainissement, dans le cadre des divers travaux opérés sur les routes communales. Des éléments complémentaires se trouvent également au chapitre "9.4.1 Routes communales".

#### L'assainissement des sites pollués

Plusieurs sites répertoriés au cadastre cantonal des sites pollués font l'objet **d'investigations** conformément aux dispositions de l'Office fédéral de l'environnement. Les sites du ressort de la Ville sont soit des anciennes décharges (Pfaffengarten, Vallon de Pérolles, ancienne décharge de

Châtillon et Route-Neuve), soit des sites ayant fait l'objet d'activités artisanales ou industrielles reconnues (ancienne usine à gaz et site des Neigles).

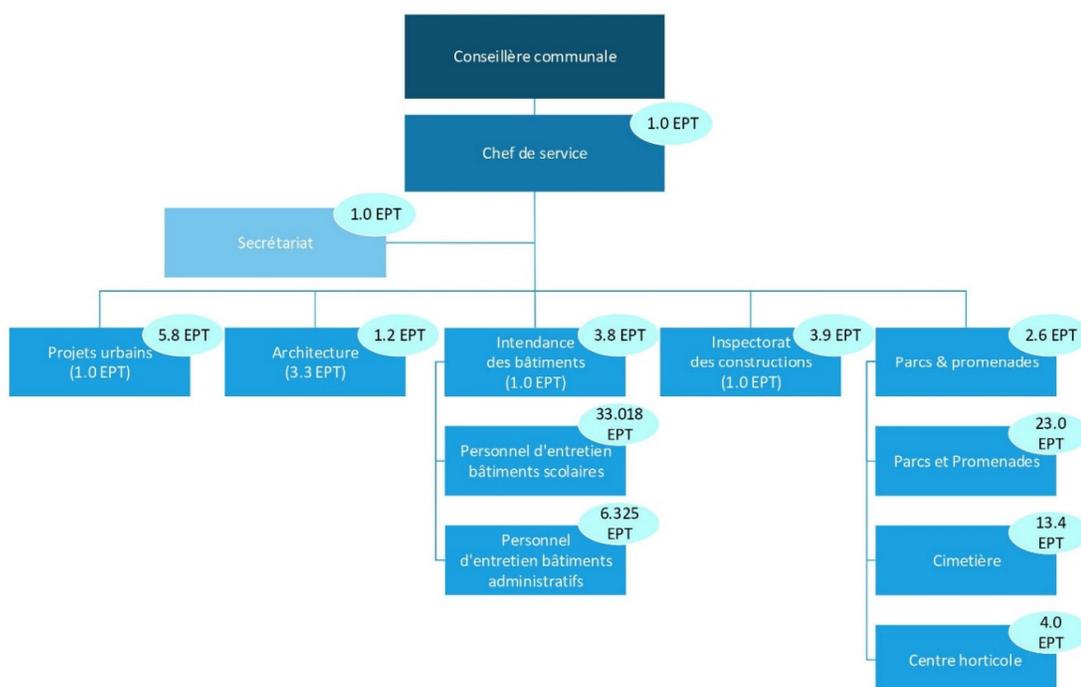
**L'ancienne décharge de la Pila** est considérée séparément, compte tenu de son ampleur et du type de pollution à traiter. Suite au dépôt d'un mandat, le Consortium a élaboré quatre variantes afin de répondre au Grand Conseil. Après entente entre les différents acteurs (Office fédéral de l'environnement, Canton et Ville), le choix s'est porté sur une variante intermédiaire intitulée "2 moins". Sur la base de cette décision, les études ont été lancées afin de finaliser cette variante et permettre le dépôt de l'étude d'assainissement. En marge de ce processus technique, l'instruction juridique permettant de déterminer les perturbateurs suit son cours et est instruite par la DAEC.



## 10. URBANISME ET ARCHITECTURE

Le Service d'urbanisme et d'architecture est placé sous la direction d'Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, et depuis le 1<sup>er</sup> mai, du nouvel Architecte de Ville et Chef de service, Enrico Slongo.

Le Service est composé de **cinq secteurs** : Projets urbains, Architecture, Intendance des bâtiments, Inspectorat des constructions et Parcs et Promenades, regroupant 157 personnes pour 106.34 EPT<sup>20</sup>.



### 10.1.Projets urbains

Les projets majeurs qui ont occupé le Service d'urbanisme et d'architecture sont les suivants :

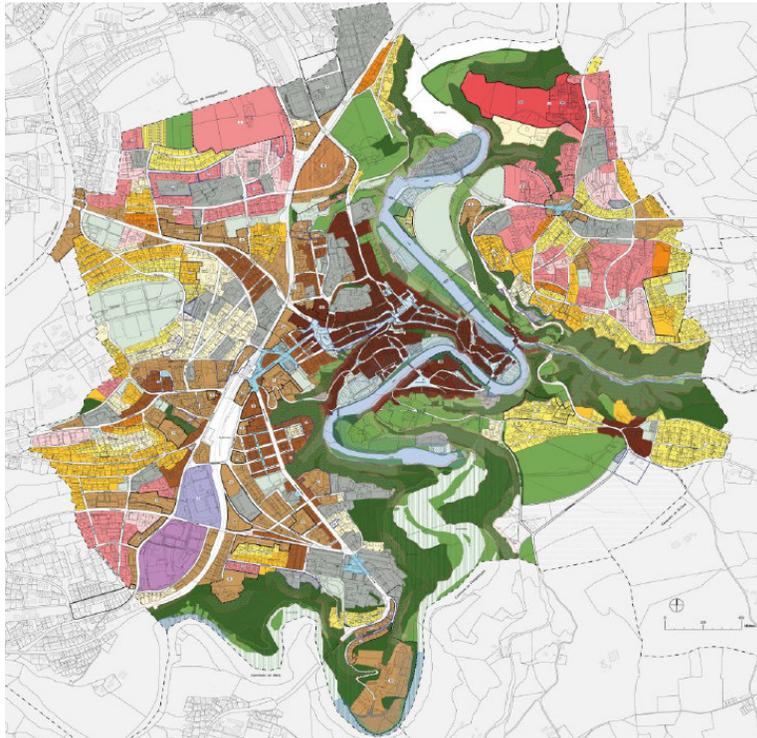
#### 10.1.1. Etudes urbanistiques

##### ☑ Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Après l'enquête publique du PAL du 17 novembre au 17 décembre 2018, l'année 2019 a été consacrée à la tenue des séances de conciliation, suite aux oppositions (221) et aux modifications du dossier.

<sup>20</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 6.3 EPT hors exploitation.

Le dossier du PAL fera ensuite l'objet de modifications, validées par le Conseil communal début 2020, pour une nouvelle mise à l'enquête publique du PAL mi-2020.



Plan d'affectation des zones

### 10.1.2. Politique du logement

#### 📌 L'Observatoire du logement et immobilier pour le canton de Fribourg

Association issue d'un projet de recherche de la HEG-FR, elle fédère plus d'une dizaine d'acteurs privés et publics autour des préoccupations du marché immobilier fribourgeois. Le but recherché est de **mettre en place une base de données pouvant aider à adapter l'offre à la réalité locale et régionale**. La Ville de Fribourg s'est engagée en tant que région pilote pour tester le fonctionnement de l'Observatoire avant son déploiement au niveau cantonal.

Etat d'avancement :

- 30 mai 2018 : **confirmation de l'engagement de la Ville** de Fribourg en tant que région pilote et nomination d'une représentante du Conseil communal;
- 30 août 2018 : **lancement du projet**;
- 2019 : l'Assemblée constitutive de l'Association a réuni les différents acteurs publics et privés. La Ville de Fribourg a été présente en appui lors de la mise en place de la phase pilote de l'Observatoire (transmission de données, présence au COPIL, priorisation);
- premier trimestre 2020 : **premiers résultats** de la phase pilote.

### 10.1.3. Plan d'aménagement de détail (PAD); Plan d'affectation cantonal (PAC)

#### 📄 PAD Ancienne Gare

Construction d'une tour sur l'esplanade de l'Ancienne Gare et aménagement d'un nouveau passage inférieur connectant la route des Arsenaux à l'avenue Beauregard, permettant de desservir les quais de la gare CFF.

- Nombre de logements : 72
- Emplois : 133

Objectifs de la modification du PAD :

- ajouter deux niveaux au projet de la tour de l'Esplanade et un nouveau passage inférieur pour l'accès aux quais;
- réaliser l'Esplanade au niveau de l'Ancienne Gare et déplacer la station de vélos au rez-inférieur.

Etat d'avancement :

- approbation du PAD avec conditions en attente de l'approbation du PAL;
- demande de permis de construire : 2020.

#### 📄 PAD Gare-Sud

Situé à l'arrière de Fribourg-Centre, construction de deux bâtiments en T et d'un nouveau parking de liaison entre le parking de Fribourg-Centre et celui des Grand-Places avec une entrée/sortie sur la rue Saint-Pierre et la Route-Neuve.

- Nombre de logements : 63
- Emplois : 95

Objectifs de la modification du PAD :

- intégrer les sorties de parking et améliorer les espaces publics;
- construire le parking de liaison avec 296 places supplémentaires, pour un total de 980 places;
- assurer une continuité du bâtiment avec le café;
- requalification des espaces publics (Esplanade Jo-Siffert et un secteur des Grand-Places).

Etat d'avancement :

- traitement des oppositions des conditions d'approbation : 2019;
- demande de permis de construire : 2020.

## 📄 PAD Torry-Est

Objectifs du PAD :

- proposer une densité diversifiée en fonction de la topographie du site, à savoir une partie libre de construction sur le haut de la colline, une zone faiblement ou moyennement construite sur la partie intermédiaire de la colline et une zone plus densément construite sur la partie basse de la colline;
- assurer, autour de l'ensemble rural conservé, des surfaces suffisantes pour son maintien;
- dimensionner le stationnement de manière à ce que la génération de trafic liée au site soit compatible avec la capacité du réseau. Les besoins en mobilité du site, qui ne seront pas couverts par le trafic individuel motorisé, seront intégralement reportés sur la mobilité douce et les transports publics;
- connecter les réseaux de mobilité douce aux quartiers voisins;
- garantir un remaniement parcellaire assurant une péréquation équitable des droits à bâtir;
- permettre la réalisation d'un éco-quartier.

Etat d'avancement :

- concours : 2020;
- élaboration du PAD : 2020-2021.

## 📄 PAD Gachoud

- Nombre de logements : 373
- Emplois : 78

Objectif du PAD :

- situé sur les terrains de l'ancienne usine CAFAG, le projet prévoit un ensemble immobilier destiné principalement à du logement.

Etat d'avancement :

- la DAEC a approuvé les plans le 13 juillet 2018.

## 📄 PAD Pilettes

Situé sur l'intersection entre la route des Arsenaux et la rue des Pilettes, le secteur constitue une réserve foncière à proximité immédiate de la gare et du centre-ville.

- Nombre de logements : 141

Objectif du PAD :

- densifier le tissu bâti existant en favorisant la création de logements.

Etat d'avancement :

- le PAD a fait l'objet d'une enquête publique du 15 juillet au 14 août 2017. Elle n'a suscité aucune opposition;
- le PAD a été approuvé avec conditions le 7 novembre 2018;
- le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation a été déposé à l'enquête publique du 30 mars au 13 mai 2019. Il a été transmis à la DAEC pour examen final le 17 juin 2019. Il est en cours de traitement.

#### 📄 PAD Friglâne

Ce PAD se situe sur une ancienne friche industrielle située dans un vallon en contrebas de la route de Beaumont.

- Nombre de logements : 300
- Emplois : 60

Objectifs du PAD :

- accueillir un nouveau quartier principalement affecté à du logement, mais comprenant également des surfaces commerciales et des équipements au rez-de-chaussée;
- prévoir une perméabilité des cheminements de mobilité douce ainsi que l'aménagement de deux vastes espaces publics, à proximité de l'École de la Vignettaz, définis par les nouveaux bâtiments.

Etat d'avancement :

- le préavis d'examen préalable a été transmis par la DAEC le 19 septembre 2016;
- l'enquête publique s'est déroulée du 9 juin au 9 juillet 2018;
- le préavis d'examen final a été transmis par la DAEC le 19 septembre 2019;
- le dossier est en cours de modification pour adaptation aux conditions d'examen final. Son approbation dépendra de l'avancement du dossier du PAL.

#### 📄 PAD Africanum

Ce projet situé à la Vignettaz, sur des terrains appartenant à l'Institut Lavigerie (Pères Blancs), projette la construction de logements et le maintien des bâtiments ecclésiastiques.

Objectif du PAD :

- intégrer un projet de 110 logements dans un site de grande qualité paysagère situé à 5 minutes de la Gare CFF.

Etat d'avancement :

- l'enquête publique s'est déroulée du 28 octobre au 27 novembre 2017. Le PAD a fait l'objet d'une opposition qui est en cours de traitement;
- une enquête complémentaire pour un chemin piétonnier s'est déroulée du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018;
- le dossier a été transmis à la DAEC pour examen final. Il est en cours de traitement;
- le dossier sera modifié selon les conditions d'examen final, puis à nouveau déposé à l'enquête publique. Son approbation dépendra de l'avancement du dossier du PAL.

## 📌 PAD BCU Albertinum

Le PAD est développé uniquement sur le secteur I qui comprend les parcelles de l'État de Fribourg.

Objectif du PAD :

- permettre l'agrandissement de la Bibliothèque cantonale universitaire.

Etat d'avancement :

- l'enquête publique s'est déroulée du 28 avril au 28 mai 2018. Elle a fait l'objet de deux oppositions qui sont en cours de traitement.

## 📌 PAD Poste-Bourgeois

- Nombre de logements : 80
- Emplois : 110

Le site est compris dans l'inventaire des sites à protéger en Suisse (ISOS). Il intègre l'ancien Hôpital des Bourgeois et la parcelle de la Poste. Le PAD est situé idéalement à côté de la gare et le long de la future Transagallo et offre un grand potentiel.

En 2018, la Ville a réalisé une étude de faisabilité démontrant qu'une prise en compte de l'ensemble du site permettrait une implantation et des volumes de bâtiment plus favorable, du point de vue urbanistique, mais aussi de la valorisation financière des parcelles.

Objectifs du PAD :

- créer un quartier mixte destiné à l'accueil d'activités et de logement, directement à proximité de la gare;
- garantir les connexions des réseaux de mobilité douce à travers le site;
- assurer une composition urbaine tenant compte des bâtiments protégés, notamment de l'Hôpital des Bourgeois et de la Tour-Henri.

Etat d'avancement :

- le PAD est en attente d'une convention de planification entre la Poste et la Ville.

## 📌 PAD H2léO Piscine couverte et programme connexe

Le PAL (2018) propose d'abroger le PAD 1.40 "ZCIG II", Secteur impasse de la Sous-Station portant sur la réalisation d'un parking silo.

Objectif du nouveau PAD :

- permettre l'implantation sur le site des abattoirs d'une piscine communale disposant de plusieurs bassins;
- permettre la construction d'un bâtiment à vocation mixte, regroupant d'autres activités sportives, mais aussi médicales, associatives, commerciales sous la forme d'établissements publics dédiés à la restauration et à l'hôtellerie, voire des logements;

- créer des aménagements extérieurs de qualité (végétation, mobilité, etc.) et notamment la place publique qui permet la connexion entre le futur bâtiment et la route de Morat.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : septembre 2017;
- dépôt de l'examen préalable à l'Etat de Fribourg : septembre 2017;
- retour du préavis d'examen préalable : 5 septembre 2018;
- traitement des oppositions déposées dans le cadre de l'enquête publique du PAL.

#### 📄 PAD Beaumont-Sud

Nouveau front bâti proposant un généreux espace public le long de la route de la Glâne, le PAD permet la densification du versant sud-est du quartier de Beaumont. Une tour de 60 mètres sera placée à l'angle sud du périmètre.

- Nombre de logements : 270
- Emplois : 110

Objectif du PAD :

- mixité d'affectations : commerces au niveau de la route, logements dans les étages et un hôtel dans la tour. Site desservi par la Transaggo Gare-Pérolles.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : 2018;
- demande de permis de construire : 2018-2019.

#### 📄 PAD Les Hauts-de-Schiffenen Est et Ouest

- secteur ouest : un des derniers grands sites de développement potentiel en ville de Fribourg (88'000 m<sup>2</sup>);
- secteur est : présente un potentiel de densification.

- Nombre de logements : 1'673
- Nombre d'emplois : 144

Objectifs de la modification du PAD :

- réviser le Plan d'affectation de l'ensemble du périmètre, viser une mixité d'habitats-emplois : 1088 logements et 82 emplois sur le secteur ouest, 580 logements et 62 emplois supplémentaires sur le secteur est (dont 400 logements existants);
- créer des aménagements extérieurs de qualité (nature, loisirs, mobilité) et une connexion avec le centre du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique du PAD "Les Hauts-de-Schiffenen Ouest" et sa modification de zone y relative : du 2 décembre 2017 au 16 janvier 2018;
- séances de conciliation des oppositions : entre avril et mai 2018;

- les demandes de permis de construire des bâtiments A1, A2, B1 et B2 ainsi que le plan d'équipement de détails ont été déposés respectivement du 17 novembre 2018 au 30 novembre 2018, du 8 décembre 2018 au 7 janvier 2019 et du 17 novembre 2018 au 17 décembre 2019;
- l'étude de faisabilité et de variantes pour la connexion mobilité-douce entre le PAD et le centre du Schoenberg a été menée entre septembre 2018 et janvier 2019;
- suspension du dossier et traitement des oppositions formulées dans le cadre de la mise à l'enquête du PAL : 2019.

### PAD Pisciculture

- accueillir du logement ainsi qu'une extension des hautes écoles;
- aménager les rives de la Sarine.

Objectifs du PAD :

- requalifier le site tout en respectant ses identités naturelles et patrimoniales uniques;
- permettre des affectations mixtes de logements-emplois et secteurs d'intérêts publics (estimation de 230'000 m<sup>2</sup> de logements et emplois supplémentaires, dont 40'000 m<sup>2</sup> pour les Hautes écoles);
- intégrer le projet en adéquation avec les contraintes spécifiques du site, notamment la mobilité (transports publics) et l'environnement (Sarine, topographie).

Etat d'avancement :

- organisation d'une étude-test pour la définition des conditions cadre de l'intérêt public pour le développement : 2016-2017;
- retour des propriétaires et de l'Etat quant aux résultats de l'étude-test : 2017;
- négociation entre les propriétaires, l'Etat et la Ville : 2017;
- définition du cadre opérationnel entre les propriétaires, la Ville et l'Etat + les mandats d'étude parallèles, puis élaboration du PAD, etc. : 2018 et suivantes;
- suspension du dossier et traitement des oppositions formulées au PAL : 2019.

### PAD Saint-Léonard

Objectifs de la modification du PAD :

- permettre la rénovation et l'agrandissement de la patinoire 1, afin qu'elle remplisse les conditions pour le fonctionnement d'un stade d'une équipe de ligue nationale A;
- permettre la construction de nouveaux locaux en lien avec la patinoire 2;
- permettre la construction d'un parking de 283 places.

Etat d'avancement :

- transmission à la DAEC pour approbation le 19 septembre 2017;
- approbation du PAD avec conditions, par la DAEC, le 28 février 2018;

- adaptation puis remise à l'enquête du 27 juillet au 27 août 2018, pas d'oppositions;
- approbation par les deux Communes puis transmission à la DAEC en septembre 2018;
- retour de la DAEC en juin 2019;
- réponse de la Ville en juillet 2019;
- retour de la DAEC attendu pour 2020.

#### 10.1.4. Plans directeurs

##### Plan du mobilier urbain

Objectif :

Le plan du mobilier urbain permet d'uniformiser le mobilier présent sur le domaine public et sur les parcelles privées communales. L'uniformisation du mobilier simplifiera l'entretien et diminuera les stocks de pièces et partiellement les coûts.

Etat d'avancement :

- développement de l'étude pour le cadrage du projet de septembre à novembre 2018;
- développement du projet de plan du mobilier urbain à partir de novembre 2019;
- il est prévu de finaliser le plan du mobilier urbain en mai 2020. L'étude sera prolongée par le développement d'éléments particuliers, comme, par exemple les abribus ou les bancs.

##### Plan directeur du pavage

Objectif :

Le plan directeur du pavage définit les zones qui doivent obligatoirement être pavées dans le périmètre de la ville historique. Ce plan sera établi sous forme de plan directeur rattaché au PAL afin d'être contraignant pour les autorités communales et cantonales.

- développement du plan directeur du pavage de septembre 2018 à novembre 2019;
- le plan du pavage sera complété en 2020 par des fiches descriptives et par une étude sur les zones pavées à l'extérieur du périmètre de la ville historique.

#### 10.1.5. Espaces publics et paysagers

##### Grand-Places

Objectif :

- requalifier le secteur des Grand-Places en aménageant un espace cohérent, unitaire et de qualité en lien avec les projets adjacents (PAD Gare sud et requalification de la place de la Gare).

Etat d'avancement :

- mandat d'études parallèles : 2013;
- avant-projet secteur 1 : 2017-2018;
- enquête publique : septembre 2018;
- traitement des oppositions : 2019-2020 en lien avec le PAL;
- réalisation : 2020-2021 (dates prévisionnelles).

### ■ Requalification du quartier du Bourg

- la requalification du quartier du Bourg a pour objectif la mise en valeur des espaces publics du centre historique, délestés du trafic de transit depuis la fermeture du pont de Zaehringen;
- le concept d'aménagement propose une intervention par soustraction, révélant la substance patrimoniale de grande qualité du Bourg;
- le projet s'articule en 3 étapes :
  - étape 1 : abords de la Cathédrale, place des Ormeaux et escaliers du pont;
  - étape 2 : place de Notre-Dame, rue du Pont-Muré et place Nova Friburgo; secteur de l'église Notre-Dame et Niki de Saint Phalle; Petit-Paradis et route des Alpes inférieure. Parking en ouvrage dans le secteur du Petit-Paradis.

Etat d'avancement :

- étape 1 (mise à l'enquête publique) :
  - le secteur des abords de la Cathédrale et de la tête de pont côté Schoenberg a requis la publication et la mise à l'enquête de 3 procédures, avec pour objet les mesures d'aménagement des espaces publics (procédure Lois sur les routes LR) et sur le domaine privé (procédure Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions LATeC) ainsi que les restrictions de circulation et de réglementations locales du trafic (procédure Loi sur la circulation routière LCR- Ordonnance sur la signalisation routière OSR);
  - le préfet a délivré le permis de construire issu de la procédure LATeC le 19 septembre 2019. Dans la procédure LCR-OSR, il a statué le 11 novembre 2019 sur les recours. Ces restrictions de circulations et réglementations sont exécutoires;
  - dans le cadre de la procédure LR, l'enquête publique du 17 novembre 2017 a suscité oppositions et recours. Suite aux séances de conciliation, 2 oppositions ont été retirées. Le Conseil communal a décidé de rejeter les 2 oppositions restantes en septembre 2018. Ce rejet a suscité le dépôt de recours à la DAEC de la part des deux opposants. Les procédures sont en cours de traitement. Les contacts avec les opposants sont cependant maintenus;  
La Ville de Fribourg demeure donc dans l'attente de la décision de la DAEC, étant donné qu'il n'est pas possible de requalifier les espaces publics sans disposer de plans approuvés dans le cadre de la procédure LR;
  - place des Ormeaux : l'enquête publique, en septembre 2017, a suscité 10 oppositions et recours. Le Conseil communal a pris la décision de suspendre la procédure y relative.

Planning de la réalisation par étapes (du début des travaux à la remise de l'ouvrage) :

- étape 1 : le projet est actuellement en attente de l'approbation des plans et du rejet des 2 recours susmentionnés par la DAEC. En raison du délai que peuvent prendre les procédures, il n'est pas possible d'articuler un horizon temporel quant à la poursuite du développement du projet en vue de sa réalisation;
- étape 2 : 2022-2024.

#### Réaménagement de la place de la Gare

- l'aménagement de la place de la Gare et de ses abords permettra de conférer au site une identité et une qualité, en offrant un espace dévolu aux transports publics, piétons et cycles;
- la gestion de l'espace public, l'aménagement paysager, la localisation et la formalisation des arrêts de transports publics, les places de stationnement et les passages pour la mobilité douce sont les principaux enjeux.

Etat d'avancement :

- finalisation de l'avant-projet : juillet 2018;
- préparation des documents pour l'examen préalable selon la Loi sur les routes;
- validation de l'envoi à l'examen préalable par le COPIL : 13 décembre 2018;
- transmission de l'examen préalable à la DAEC : avril 2019;
- retour de la DAEC : décembre 2019;
- mise à l'enquête publique prévue au deuxième semestre 2020, en parallèle du projet de requalification de l'interface Richemond et de la place du Pertuis.

#### Place du Pertuis

La requalification de la place du Pertuis est notamment une mesure d'accompagnement de la fermeture de l'avenue de la Gare au trafic individuel motorisé. Le réaménagement de la place permettra de dissuader le mouvement Route-Neuve / rue de la Grand-Fontaine et, ainsi, limiter le transit à travers la Basse-Ville.

Etat d'avancement :

- l'avant-projet a été élaboré en 2018;
- le Service des ponts et chaussées a transmis le préavis d'examen préalable en novembre 2019;
- il est prévu de développer le projet en 2020.

#### Passage inférieur et requalification de l'interface Richemond

- réalisation du secteur 4 du nouveau passage inférieur afin de créer un passage traversant et de bénéficier d'une sortie à l'ouest des voies;
- requalification de l'interface Richemond.

Etat d'avancement :

- envoi du projet à l'OFT pour consultation en février 2018;

- retour de l'OFT en mai 2019, les CFF doivent adapter leur projet;
- retour des CFF sur l'adaptation de leur projet en novembre 2018. Peu de conséquence sur la requalification de l'interface Richemond;
- mise à l'enquête en octobre – novembre 2019.

### ✍ Place du Petit-Saint-Jean

Aménagement de la place du Petit-Saint-Jean pour limiter le trafic de transit à travers la Basse-Ville. Il s'agit d'une mesure d'accompagnement au projet de compartimentage du centre-ville, mais également d'un moyen de regagner en convivialité et de placer le piéton au centre du système, en reléguant la voiture au second plan, conformément aux mesures de modération du trafic mises en œuvre dans le quartier.

Objectifs :

- offrir une place attrayante et attractive pour les habitant·e·s, mais aussi pour les personnes de passage, les touristes, etc.;
- créer un centre pour le quartier de l'Auge.

Etat d'avancement :

- la démarche participative s'est déroulée en 2017 et 2018 (1<sup>e</sup> phase), et a été complétée par la présentation de l'avant-projet en octobre 2019;
- il est prévu d'élaborer le projet de la place début 2020, pour une mise à l'enquête, après examen préalable, en novembre 2020.



Atelier 1 de la démarche participative pour la requalification de la place du Petit-Saint-Jean

## fribourg (ou)vert

- projet d'aménagement d'espaces ludiques, paysagers et pérennes sur quatre sites au Schoenberg;
- réflexion et action en faveur de la qualité du cadre de vie;
- élaboration participative avec les acteurs associatifs et habitants-es du quartier du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- établissement des avant-projets et projets d'ouvrages entre 2017 et 2018;
- mise à l'enquête publique pour un des sites du 16 juin au 16 juillet 2018 et pour les trois autres sites du 16 juin au 29 juin 2018;
- aucune opposition n'a été déposée pour l'ensemble des sites;
- permis de construire et appels d'offres : décembre 2018;
- réalisations des quatre sites : printemps-automne 2019;
- inauguration du projet : prévue au printemps 2020.

## Revitalisation de la Sarine

Donner à la Sarine son véritable rôle de colonne vertébrale naturelle de la ville mais également de zone de loisirs et de détente. Le projet de revitalisation porte sur un secteur d'environ 4 km entre le barrage de la Maigrauge et le pont des Neigles.

Etat d'avancement :

- mandats d'étude parallèle pour sélection de la variante d'aménagement : 2017-2018;
- atelier participatif : septembre 2018;
- avant-projet : 2018-2020;
- crédit d'étude (Message) : 2020.

## Voie de mobilité douce Gare-Pérolles (Voie verte)

Construction du tronçon du réseau principal de mobilité douce prévu par le Plan d'agglomération 3<sup>e</sup> génération (PA3) entre la gare et le plateau de Pérolles. Ce tronçon emprunte en partie l'ancienne voie industrielle située au-dessus de la route des Arsenaux.

Objectifs :

- offrir un itinéraire de mobilité protégé du trafic et une liaison de mobilité douce depuis la gare vers le plateau des écoles en desservant les quartiers des Arsenaux et du parc de la Fonderie;
- relier le site blueFACTORY à la gare et au site de l'Université de Pérolles.

Etat d'avancement :

- l'étude de faisabilité fixant le tracé de la voie de mobilité sur tronçon 1 (Gare-blueFACTORY) a été terminée en octobre 2016;

- l'élaboration des conventions et des servitudes réglant le foncier en 2017 permet d'assurer la disponibilité des terrains;
- les études d'avant-projet ont débuté en septembre 2018;
- il est prévu de terminer la phase de projet en mars 2020 afin de déposer le projet à l'enquête publique, après l'examen préalable, en octobre 2020.

## 📌 Paysage Nature en ville

- en 2019, le projet Nature en ville a mis en place 12 mesures pour favoriser la biodiversité en ville. Des zones séchardes ont remplacé des îlots routiers, des arbustes indigènes ont été plantés, des prairies fleuries ont remplacé des gazons et des plantes vivaces se développent en lieu et place des plantes annuelles. La mise en place des mesures a été accompagnée par une exposition au Jardin botanique, par une page Internet et par plusieurs articles dans la presse;
- 15 nouvelles mesures seront mises en place en 2020;
- en 2019, le Conseil communal a chargé le secteur Projets urbains d'accompagner les associations de quartiers pour définir et mettre en place des bacs de plantation communautaires dans l'espace public. Une convention est établie entre la Ville et les associations et des bacs remplis de terre sont mis à disposition par la Ville.



## 10.2. Architecture

### 10.2.1. Ecoles

#### 📌 Parc des sports – CO de langue allemande (DOSF)

**Programme scolaire** - financement par crédit de construction DOSF comprenant :

- terrain multisports, 30 x 18 m - basket, mini-basket, handball, volleyball, badminton, unihockey;
- beachvolley, 24 x 15 m - beachvolley, beach-soccer;
- saut en longueur / lancer de poids - piste 17 x 4 m - fosse 8 x 4.50 m;
- assainissement terrain football, 67 x 30 m (ou 3 x 30 x 20 m) - remplacement des buts et de la clôture du terrain - fourniture des buts mobiles et bancs;
- pavillon, env. 8 x 5 m - 2 WC filles + lavabo, 2 WC garçons + lavabo, local matériel.

**Programme hors financement DOSF :**

- pétanque : 2 terrains (13 x 4 m);
- fitness urbain (4 à 5 appareils).

**Projet paysager :**

- plantation des arbres majeurs de compensation (érables - bouleaux);
- végétalisation des talus et de la noue d'infiltration.

Etat d'avancement et planning :

- procédure d'autorisation de construire : 2018-2019;
- oppositions, séances de conciliation, préfecture : novembre-mars 2018;
- travaux : novembre 2019 - juin 2020;
- programme hors financement DOSF : Service des sports, budget 2020;
- mise en service terrains de sport et détente : mi-août 2020;
- inauguration : 29 août 2020.

#### 📌 Ecole de la Vignettaz – nouvelle école

- agrandissement du centre scolaire de la Vignettaz;
- programme : deux filières et une salle de sport (4 classes enfantines, 12 classes primaires, 2 AC, 6 salles d'appui, 1 salle des maîtres) pour l'étape 1, une filière et une salle polyvalente pour l'étape 2 à confirmer selon planification scolaire;
- coûts : selon devis général à +/- 10% pour l'étape 1 : CHF 24'500'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- résultats du concours, étapes 1 et 2 : juillet 2016;
- crédit d'étude, étape 1 : octobre 2016;
- mise à l'enquête, étape 1 : février 2017;
- demandes du crédit d'ouvrage : mai 2017 (travaux préparatoires) et septembre 2017;
- début du chantier, étape 1 : juillet 2017;

- mise à disposition, étape 1 : début novembre 2019;
- inauguration : 10 octobre 2020



La nouvelle école de la Vignettaz terminée, photo novembre 2019 © Thomas Jantscher

#### Ecole de la Vignettaz – Bâtiment B

- rénovation et transformation du bâtiment B du site scolaire de la Vignettaz;
- option retenue : mise en conformité de la filière existante.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : juillet-novembre 2017;
- détermination du programme : septembre 2019 - mars 2020;
- sélection des mandataires : mars-septembre 2020;
- avant-projet, projet, mise à l'enquête : septembre 2020 - juillet 2021;
- demande du crédit d'ouvrage : octobre 2021;
- appels d'offres, réalisation : novembre 2021 à juin 2023;
- mise à disposition : rentrée 2023;

## 📄 CO de Jolimont, bâtiment 1905 – rénovation et transformation

- rénovation et transformation du bâtiment 1905 libéré par le déménagement de la DOSF;
- réorganisation des bâtiments offrant 45 salles de classe contre 29 actuellement, de nouveaux espaces dédiés aux enseignant·e·s et aux élèves ainsi que l'ensemble des locaux nécessaires au fonctionnement de l'établissement;
- aménagement de l'espace sous toiture permettant l'ajout de la bibliothèque et de salles multifonctionnelles;
- coûts : selon devis général à +/- 10% : CHF 14'193'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- avant-projet : mars-octobre 2017;
- crédit d'étude voté le 19 décembre 2017 au CG (catégorie III);
- crédit d'ouvrage voté le 9 avril 2019 au CG (catégorie III);
- début du chantier : mai 2019;
- mise à disposition du bâtiment : rentrée scolaire 2020.

## 📄 BATPOL – Surélévation de la halle des pompiers en bâtiment administratif

- surélévation de la nouvelle halle des pompiers en y ajoutant six niveaux supplémentaires et connexion de celui-ci à la caserne existante;
- construction d'un bâtiment administratif, dans le cadre du déplacement des locaux du Service informatique ainsi que des Services de la police locale et de la mobilité, permettant ainsi de réunir sur un même site l'ensemble de ces Services;
- construction en bois (provenant en grande partie des forêts de la Bourgeoisie) avec façade métallique;
- coûts : estimation à CHF 17'987'000.-- TTC (devis général).

Etat d'avancement et planning :

- étude de faisabilité et crédit d'étude : 2016;
- procédure sélective en deux temps pour l'architecte et l'ingénieur civil : mars 2017;
- avant-projet et projet : 2017-2019;
- crédit d'ouvrage : février 2020;
- mise à l'enquête de la surélévation : février 2020;
- plans exécution et préfabrication : automne 2020 - été 2021;
- exécution : été 2021 à automne 2022;
- mise à disposition des locaux : automne 2022.



Le projet BATPOL façade est / 2B Lausanne ©

➤ **Patinoire d'entraînement (P2), parking et espaces publics (en lien avec le projet P1, piloté par l'Antre SA)**

- agrandissement de la P2 (surélévation), ce qui permettra la construction de nouveaux locaux pour les utilisateurs de la patinoire, le Service des sports et Swissbasket;
- permettre la construction d'un parking de 273 places pour les voitures, 15 places pour les motos et 192 places pour les vélos;
- réaménager les espaces publics de l'Agora.

Etat d'avancement patinoire 2, parking et espaces publics :

- développement de l'avant-projet : premier semestre 2018;
- mise à l'enquête du 27 juillet au 27 août 2018, pas d'oppositions;
- début du chantier : août 2019;
- fin du gros-œuvre : juillet 2020;
- mise en service du parking : automne 2020;
- aménagement de l'Agora : avril à septembre 2021;
- mise à disposition des locaux : septembre 2021.

## 📌 Bâtiment des Arcades : transformation

- le bâtiment des Arcades est un édifice historique emblématique datant de 1688 et appartenant à la Ville de Fribourg;
- l'assainissement structurel du bâtiment est nécessaire afin de garantir l'accès à la terrasse en toiture du bâtiment des Arcades (le Bletz); celui-ci est actuellement limité en raison de problèmes statiques liés à la portance de la dalle de toiture;
- au niveau du rez-de-chaussée, le projet prévoit l'agrandissement du café par l'intégration des 2 trames occupées par la cuisine existante;
- au même niveau, il est prévu de créer un local en lieu et place des trois trames laissées libres par un commerce en fin de bail pour accueillir des expositions ou d'autres événements;
- le 1<sup>er</sup> étage est transformé afin d'intégrer la nouvelle cuisine professionnelle et les sanitaires, desservant aussi bien le café du rez-de-chaussée que le bar du pavillon du Bletz.
- coûts : selon devis général à +/- 10% : CHF 4'787'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- avant-projet : 2016-2017;
- mise à l'enquête publique : 1<sup>er</sup> septembre 2017; traitement et levée des oppositions : décembre 2017;
- crédit d'ouvrage voté le 19 février 2019 au CG;
- début du chantier : octobre 2019;
- remise de l'ouvrage : octobre 2020.

## 10.3. Intendance des bâtiments

L'Intendance des bâtiments **gère et entretient les 257 bâtiments communaux**; il élabore les budgets d'investissement et de fonctionnement, collabore et effectue un appui architectural pour les secteurs des Parcs et Promenade (place de jeux) et de l'Inspectorat des constructions (préavis architecturaux des demandes de permis de construire) ainsi qu'un appui technique pour le secteur de l'architecture et d'urbanisme et le Service des sports (aspect énergétique).

### 10.3.1. Budgets et travaux d'investissements

#### 📌 Assainissement énergétique, système de chauffage et enveloppe

- école du Jura : optimisation du système de distribution de chaleur avec le remplacement des vannes de radiateurs;
- école du Bourg : assainissement des fenêtres façade Ouest;
- contrat de raccordement des bâtiments locatifs à la rue Pierre-Aeby 3, à la place des Ormeaux 1 et à la rue de Morat 61-63-65, en vue d'une transition de la source de chaleur vers du renouvelable;
- PPS : optimisation du système de distribution de chaleur avec le remplacement des vannes de radiateurs;

- lancement d'un projet d'optimisation des mesures d'énergie sur les sites scolaires.

## 🔪 Sécurité et normes incendie

### Contrôle et remise en état des installations électriques

Avenue du Général-Guisan 53, école du Jura A  
 Grand-Rue 16, bâtiment locatif  
 Gottéron 11, bâtiment locatif  
 Gottéron 19, bâtiment locatif  
 Grandes-Rames 36, théâtre de la cité  
 Rue du Botzet 10-12, école du Botzet  
 Rte de Berne 10, école villa Thérèse  
 Rte des Alpes 7, dépôt cantonniers  
 Karrweg 1, bâtiment locatif  
 Place des Ormeaux 1, locataire cadreur

### Adaptations sécuritaires :

Sirènes d'alarme, école du Bourg  
 Sirènes d'alarme, école de la Neuveville

Adaptation d'éclairage de secours, école de l'Auge

Appartement Neuveville 39, adaptation du plan de cuisson gaz

Hôpital des bourgeois, adaptation transmission d'alarme ascenseur

DOSF, plan d'évacuation

Avenue du Général-Guisan 53, nouveau système de détection

Hôpital des Bourgeois, service informatique, nouveau système de détection

Sirènes d'alarme, école du Jura B et C

Avenue du Général-Guisan 53, école du Jura A, réfection de la centrale d'alarme feu

École de la Vignettaz, adaptation des sorties de secours dans bâtiments existants

- 🔪 **Gottéron 13** : avant-projet de l'association "Le Moulin de la chapelle", demandes d'autorisations et compléments, devis général
- 🔪 **AES Vignettaz** : avant-projets pour le réaménagement de l'accueil extrascolaire d'une capacité de 120 enfants dans le bâtiment A de l'école de la Vignettaz
- 🔪 **Parc des Maggenberg** : construction d'un nouveau couvert et d'un WC; raccordements, introductions et canalisations; gros-œuvre.
- 🔪 **Archivages Vignettaz** : études, appels d'offres, comparatif, adjudications pour la création d'archivages dans les abris PC de la nouvelle école Vignettaz D.
- 🔪 **Centre de quartier du Schoenberg** : réfection des murs de soutènement extérieurs et garde-corps en coordination avec le projet fribourg (ou)vert.
- 🔪 **Travaux administratifs divers**

- participation à diverses Commissions, GT informatique et concierges, GT F'GAF (prévention des accidents non professionnels), GT CHST (Commission d'hygiène et sécurité au travail), Conseil de Fondation du logement, Commission des locaux; Commission des œuvres d'art en ville; diverses séances (Régie Culturelle), GT Gelore, GT potentiels énergétiques Ville;
- gestion du contrôle des clés pour les nouveaux utilisateurs;
- numérisation de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques;
- 28 publications sur SIMAP, appels d'offres, adjudications;
- états des lieux lors de sorties/entrées de nouveaux locataires, petits travaux d'entretien;
- visites de bâtiments pour estimation ECAB;
- gestion des réservations de salles communales;
- appui technique pour l'établissement d'une planification d'investissement;
- analyse des postes de travail des concierges;
- analyse des besoins en EPT pour les nettoyages et travaux de conciergerie;
- analyse des tâches de l'intendance des bâtiments;
- réponse postulat WC sympas;
- mise au concours Facility Manager et mise en place du programme des séances;
- mise en place d'un outil de gestion du parc immobilier;
- mise à disposition de données pour l'élaboration du Règlement de la vidéo surveillance;
- séances GED, propriétés et infrastructures communales, gestion des ressources matérielles (biens, services et marchandises);
- planning des travaux d'investissement et fonctionnement 2020;
- élaboration d'un formulaire de location (convention d'utilisation/état des lieux) pour les concierges;
- visites des écoles, avec le Service des écoles, les responsables d'établissements et concierges;
- séances des CO, les directeurs d'établissements et concierges;
- analyse de dossiers et diverses demandes dont 46 préavis architecturaux (validation de teintes et terrasses) traités dans le cadre des préavis architecturaux pour l'Inspection des constructions;
- appui technique auprès du secteur Projets urbains dans la réception des travaux (nouveau pavillon à Pré Fleuri) et réfection de l'escalier au parc du Renard – Fribourg(ou)vert au Schoenberg;
- restructuration et renforcement de l'équipe technique IBAT et réorganisation du secrétariat;
- étude et standardisation des ranges-câbles des bureaux électriques (achats par économat-central).

### 10.3.2. Budgets et travaux de fonctionnement

Des travaux financés par le budget de fonctionnement ont été effectués dans les bâtiments administratifs, scolaires et locatifs ainsi que dans d'autres édifices, selon la liste suivante :

#### Bâtiments administratifs

- **Maison de Ville** : adaptation de câblage informatique, modernisation transmission alarme 4G;
- **Maison de Justice** : modernisation transmission alarme 4G et diverses réparations des installations électriques;
- **Hôpital des Bourgeois** : nouveau garde-corps dans cage d'escaliers et sécurisation d'une statue, réparation de conduites de chauffage, modification de transmission d'alarme, nouvelles plaquettes de signalétique, remplacement de sondes de température, remplacement de stores, fourniture tapis anti-saleté, remise en état de quelques tuiles en toiture;
- **Police locale** : réparation fuite sanitaire sous un lavabo; réparations diverses des installations électriques; réfection plateau bureau au 2<sup>e</sup> étage;
- **Joseph-Piller 7** : modification et adaptation de mobiliers et de bureaux; curage et contrôle de canalisations, réfection éclairage local pause; rafraîchissement peinture et réaménagement de locaux; étude protection carte du cadastre et potelets provisoires; étude isolation intérieure bureau EDD; sécurisation provisoire des archives dans les combles (surcharge statique); nouveaux rangements dans les circulations aux combles.

#### Bâtiments scolaires

- **tous les sites scolaires** : installation de système de timbrage;
- **CO Jolimont** : achat de matériel de nettoyage, souffleur à déchets, remise en état de stores, remplacement d'un séchoir, remplacement d'un four à l'économie familiale, remplacement de plaques d'échangeur chauffage, rhabillages et goudronnage, et façades extérieures; réfection ponctuelle façade d'entrée après réparations liées aux infiltrations;
- **CO Belluard** : remplacement et réparations de stores à lamelles, remplacement de projecteurs de la salle de spectacle, remplacement d'un terminal tactile et réparation définitive suite à une fuite sanitaire dans un local concierge; réfection vitro cérame cuisine de l'appartement de fonction;
- saleté, réparation d'une tabatière, réparation d'un chéneau;
- **DOSF** : remplacement des filtres de ventilation, remplacement d'un thermostat de sécurité et réfection des grilles de saut-de-loup et d'une porte d'accès au mur de grimpe; étude containers déchets-verts;
- **école du Schoenberg** : curage des drainages du bâtiment de l'école enfantine;
- **Villa Caecilia** : réparation d'un tablier de stores;

- **école du Botzet** : achat d'une fraise à neige, remplacement d'éclairage de secours, remplacement de stores à lamelles, réparation d'un lave-linge, modification accessoires douche et rideau dans bâtiment C; divers travaux de menuiserie sur le mobilier et l'estrade;
- **crèche Mandarine** : remplacement d'une cuisinière;
- **école de la Vignettaz, bât C** : remplacement de 6 stores à lamelles, pose d'un nouveau lave-vaisselle;
- **école de la Vignettaz, bât A** : remplacement d'une ventilation, fermeture anti-feu entre garage et bureau, remplacement éclairage de secours halle gym;
- **halles de gym de la Vignettaz** : réparations ponctuelles du sol sportif dans les halles supérieures et inférieures;
- **CQS** : remise en état de stores à lamelles, réfection d'un parquet, remplacement d'extincteurs;
- **école de la Neuveville** : remplacement d'un store à lamelles, fourniture tapis anti-saleté, réparation d'une tabatière, réparation d'un chéneau;
- **école du bourg** : achat d'un diable électrique;
- **colonie de Sonnenwyl** : remplacement de radiateurs électriques *eco*;
- **école du Jura A** : fixation d'armoires métalliques; révision et entretien de 43 cuvettes de WC; campagne de dératisation, réparation de fuites sanitaires et remplacement de rideaux;
- **Jura B-C** : pose de poubelles extérieures supplémentaires; taille des arbres trop proches des façades; réparations fixations buts et réfection de joints d'étanchéité;
- **AES Jura** : remplacement d'un lave-vaisselle;
- **école de la Heitera** : remplacement d'un module de commande, remise en état de stores à lamelles, achat tracteur à neige;
- **Villa Thérèse** : réparation carrelage dans WC au sous-sol; demande d'autorisation et pose d'une vitrine d'affichage extérieure sur la façade de la chapelle;
- **école du Bourg** : entretien de la toiture; réparations diverses des installations électriques; réparation d'un socle de poubelle et de grillages extérieurs;
- **école de l'Auge** : réparations diverses des installations électriques, réfection parquet salle des maîtres, sécurisation d'une partie des garde-corps extérieurs;
- **halles de gym de la Motta** : étude et devis protections provisoires pour utilisation par Carnaval pour le Service des Sports; curage grille extérieure chaufferie;
- **école de la Neuveville** : curages des grilles extérieures; réparations diverses des installations électriques; diverses interventions sur les menuiseries (armoires);

#### Bâtiments locatifs

- **Gottéron 13** : entretien de la toiture; curage des canalisations et drainages;
- **Café des Arcades** : réparation des luminaires extérieurs;
- **Salle des fêtes** : adaptation de la transmission d'alarme 4G;

- **Foyer Saint-Louis** : remplacement d'un poste d'incendie, remplacement des détecteurs d'incendie;
- **Grand-Rue 16** : nettoyage de la verrière de toiture, réparation tableau électrique du marché; réparation de la minuterie de la cage d'escaliers et de la gâche de la porte d'entrée d'immeuble;
- **Grandes-Rames 36** : remplacement du lave-vaisselle appartement du 2<sup>e</sup> étage, rafraîchissement peinture de certaines pièces et réparations dans la cuisine dans l'appartement du 3<sup>e</sup> étage; demande autorisation pour entretien volets sud au rez;
- **Neuveville 39, appartement 3<sup>e</sup>** : remplacement du plan de cuisson, réfection du parquet, assainissement de l'appareillage de cuisine au gaz; changement d'une hotte de cuisine dans l'appartement du 2<sup>e</sup> étage; changement frigo-congélateur dans l'appartement du 1<sup>er</sup> étage; réparations suite à une fuite sanitaire dans la cuisine de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage;
- **Café des Grand-Places** : remplacement d'éclairage de secours, renforcement de la structure, révision de la ventilation du fumoir;
- **avenue du Général-Guisan 18a** : remplacement des détecteurs de présence;
- **rue des Forgerons 5** : remplacement d'un four et vitrocéramique à induction;
- **Allée du Cimetière 3, appartement rez** : pose bac de bain;
- **Augustins 2, appartement 1<sup>er</sup>** : remplacement d'un four de cuisson;
- **Allée du Cimetière 7** : entretien toitures; étude systèmes de détection et alarmes; réfection des luminaires; recherche et réparation fuite sanitaire dans le WC au sous-sol; campagne anti-insectes contre les fourmis rouges au printemps; rafraîchissement-peinture local pause;
- **route de Villars 22** : entretien de la toiture; réfection des grillages du terrain de basketball; curages des canalisations et drainages; réfection de trois couvercles de regards extérieurs; avant-projet participatif Maison-ressources et devis pour demande de budgets; coordination démontages par les habitant-e-s du quartier.

#### 🔪 Ateliers et dépôts

- Planche-Inférieure 9, ateliers : remplacement de la commande de porte sectionnelle;
- Allée du Cimetière 11 : réparation de portes sectionnelles.

#### 🔪 PPS

- route de l'Aurore 4, garage : pose filet anti-pigeons.

#### 🔪 Locaux de loisirs et culture

- Werkhof, salle polyvalente : adaptation de l'inventaire vaisselle, adaptation de cylindres, adaptation du son pour les boîtes de sol (malentendants), pose de détecteurs de lumière;
- Petites-Rames 22, Fri-Art : réfection des sanitaires.

### 📌 Stratégie de planification des assainissements

Le secteur a défini une stratégie de planification des assainissements énergétiques des bâtiments communaux.

Le programme de monitoring des consommations énergétiques des bâtiments communaux a été lancé en septembre 2019 sur les bâtiments (scolaires et administratifs). Cette démarche a été déployée avec l'outil *energoTool* (proposé par l'association à but non lucratif et supporté par le programme fédéral de *suisseénergie*), à la suite d'une étude comparative des différentes solutions proposées sur le marché. Cet outil permet d'interpréter les consommations, déceler les écarts, identifier les bâtiments peu performants et optimiser l'opération des installations techniques.

Une analyse comparative a été menée sur les méthodes d'évaluation de l'état du parc immobilier, suite à laquelle la solution Stratus développée par *Basler & Hofmann* a été retenue. Cet outil permet de déterminer l'état de vétusté du parc, d'estimer les montants à prévoir pour la remise en état ainsi que de planifier les investissements des rénovations. L'analyse du parc a été lancée début 2020 et les premiers résultats sont prévus pour le deuxième trimestre 2020.

### 📌 Sinistres

Le secteur a été confronté à 9 cas de sinistres qui ont nécessité des interventions et réparations, dégâts dus à l'orage et rafales de vents, à des inondations ou à des fuites de conduites.

### 📌 Vandalisme et surveillance

Le secteur a été confronté à 38 actes de vandalisme qui ont nécessité des interventions, analyses, plaintes, réparations et audiences préfectorales. Les tags ne sont pas compris dans ces cas. Analyse des patrouilles de surveillance.

## 10.4. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat des constructions a effectué les tâches et travaux suivants :

### 10.4.1. Tâches principales

- enregistrement de **209 dossiers de permis de construire**, dont 107 procédures simplifiées (permis communaux), 87 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 15 demandes préalables (avec préavis du SeCA);
- enregistrement de 3 dossiers traitant des thématiques du Plan d'aménagement local (PAL), de Plans d'aménagement de détail (PAD) et d'aménagements routiers;
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Ville et préavis à l'intention de la Direction du Service et du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);
- établissement de la statistique annuelle et trimestrielle des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;

- identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL);
- établissement de 40 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- calcul et contrôle de l'exécution des emplacements pour véhicules et places de jeux pour enfants, à aménager sur le domaine privé, selon le Règlement communal d'urbanisme (RCU);
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires;
- examen de 42 dossiers de demande d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes;
- octroi de 48 autorisations de travaux d'entretien sur bâtiments protégés selon l'art. 87, al. 2 ReLATeC;
- contrôle des demandes de pose de panneaux solaires, notamment leur conformité en relation aux Directives cantonales concernant leur intégration architecturale.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2013, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la **Commune de Givisiez**, à savoir, pour 2019 :

- enregistrement de 45 dossiers de permis de construire, dont 21 procédures simplifiées (permis communaux), 17 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 7 demandes préalables (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services communaux et préavis à l'intention du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);
- établissement de permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la **Commune de Corminboeuf**, à savoir, pour 2019 :

- enregistrement de 51 dossiers de permis de construire, dont 31 procédures simplifiées (permis communaux), 20 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et aucune demande préalable (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services communaux et préavis à l'intention du Conseil communal;

## 10.4.2. Autres activités

Les activités suivantes ont encore occupé l'Inspectorat des constructions en 2019 :

- collaboration à l'**assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité**, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction; collaboration aux interventions effectuées par la Commission de santé communale. Grâce aux transformations et rénovations effectuées ces dernières années, on peut constater un net recul des cas d'insalubrité;
- examen de 48 demandes de **patentes pour les établissements publics**, sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu;
- examen des **demandes d'autorisation pour la mise à disposition de tiers de locaux destinés à l'exercice de la prostitution**;
- enregistrement de la **fin des travaux de 202 ouvrages** pour les 3 communes;
- collaboration à la **conservation du patrimoine immobilier**, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour divers bâtiments protégés;
- préparation des dossiers (77) à soumettre à la **Commission du patrimoine de la Ville**;
- **conseil pour les promoteurs, architectes ou propriétaires** quant aux possibilités de construire sur un site, en relation avec le RCU. Il en va de même pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres;
- dans le domaine de la prévention incendie, **collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu et les cinq ramoneurs** ayant une activité dans les secteurs de la ville;
- **envoi d'avis de révision** pour le contrôle des citernes à huile de chauffage, mazout et essence. Des rappels pour des travaux non effectués en 2018 ont été adressés aux propriétaires concernés; le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques.

### Surveillance des bâtiments

Sans mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, qui nécessiterait du personnel supplémentaire, l'Inspectorat des constructions maintient une certaine surveillance sur les bâtiments; des visites sporadiques sont effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire pour transformation.

Cette surveillance est complétée par :

- les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
- les inspections d'installations non conformes;
- les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu, le Service de l'environnement et les maîtres-ramoneurs;
- les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu;

- les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires comme les expositions, fêtes et autres manifestations;
- délégués du BPA (Bureau suisse de la prévention des accidents), les collaborateurs-trices de l'Inspectorat des constructions exercent cette activité accessoire, essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.

Dans ce contexte, l'Inspectorat inventorie les secteurs sensibles dans lesquels il a constaté des lacunes en matière de sécurité (mains-courantes, garde-corps, escaliers, éléments en verre, etc...).

Avec le Cadastre, l'Inspectorat des constructions est amené à participer aux différentes séances organisées par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) dans le cadre de l'élaboration du programme FRIAC (gestion des permis de construire).

## 10.5. Parcs et Promenades

### **Missions :**

- entretien général des surfaces vertes, des terrains de sports et des végétaux;
- maintenance et contrôles de sécurité des engins des places de jeux pour enfants;
- embellissement floral des fontaines, places publiques et bâtiments communaux;
- aménagements et constructions paysagers.

### **Points forts**

- plantation des arbres et arbustes par les Parcs et Promenades;
- réaménagement et mise aux normes de sécurité actuelles place de jeux du Botzet;
- réaménagement et mise aux normes de sécurité actuelles place de jeux de la Fenettaz;
- aménagement du dernier sous-secteur du secteur 9 au Cimetière Saint-Léonard.



Vue aérienne de la place de jeux de la Fenettaz

## Administration

Le personnel du secteur des Parcs et Promenades est composé de 24 collaborateurs-trices (24 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également du Cimetière Saint-Léonard et de l'Etablissement horticole.

Équipes	2018	2019
Secteurs 1 - 4, entretien des espaces verts	18	18
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	3	3
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
<b>Total EPT</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

Le secteur a effectué :

- 52 (52) journées scolaires;
- 245 (289) journées pour le compte du Cimetière (décoration des tombes);
- 252 (248) journées pour le Service des sports.

## Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la ville de Fribourg 2012-2023

Approuvé par le Conseil communal en 2011, le Plan de gestion a suivi son cours pour la septième année consécutive. Les mesures sont réalisées avec succès dans le cadre du budget financier alloué.

Après l'élaboration d'un programme d'intervention dans les forêts protectrices qui a abouti à un contrat d'octroi de subventions par la Direction des institutions de l'agriculture et des forêts

(DIAF), **une quatrième étape** a été réalisée en 2019 : dans le secteur Grand-Places, chemin Saint-Marc, Belvédère et Petit-Montreux. Bois abattu sur les 4 coupes 280 m<sup>3</sup>. Ce bois a été utilisé pour produire de la plaquette forestière (bois énergie). 154 m<sup>3</sup> de bois rond produisent 430 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières. 1 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières produit en moyenne 700 Kw de chaleur. Cela a permis la **production de 301'000 Kw chaleur**. 1 m<sup>3</sup> de plaquettes forestière en puissance de production chaleur = 100 Lmazout. Cela a permis l'économie de 43'000 L de mazout ou 362 m<sup>3</sup> de gaz. Les autres interventions continueront durant l'hiver 2020.

#### 📌 Manifestations - décorations florales

Exécution de décorations florales dans le cadre de 59 (73) manifestations :

- heures de travail pour la mise en place 219.15 heures
- heures véhicules 44.25 heures
- prestations plantes CHF 20'627.--
- prestations facturées CHF 6'097.--

#### 📌 Arbres - évolution de la situation, plantations et travaux

Nouveau cadastre des arbres géré sur Autocad Map 3D 2012, avec la collaboration du Cadastre :

- effectif au 31 décembre 2019 : 5'292

Parcs et Promenades et Cimetière :

- arbres d'avenues, places et alignements : 2'413
- arbres parcs et jardins : 2'879

Abattage en 2019 des arbres inventoriés : 77, dont :

- 12 pour des motifs sanitaires
- 1 vandalisme
- 62 travaux ou constructions
- 2 tempêtes

Recensement, remplacements et plantations en 2019 : 114 arbres, dont :

- 17 arbres d'avenues et places
- 68 parcs et jardins
- 29 fruitiers

Ces arbres ont été plantés aux emplacements suivants :

- parc du Maggenberg
- tour du foot Schoenberg
- place de parc de la Heitera
- chapelle Saint-Barthélemy
- Derrière-les-Jardins
- jardin du Funiculaire
- Sainte-Agnès (Jardin des Bosses)

- Montrevers
- route de Grandfey
- Fort-Saint-Jacques
- route de Beaumont
- boulevard de Pérolles
- rue Athénaïs-Clément
- promenade Madeleine-Eggendorffer
- route du Stadtberg
- école du Bourg

Plantations d'arbres dans le cimetière (secteurs 13, 19, 2, 37, 39) :

- 2 pins arolle
- 9 cornouillers
- 8 cerisiers d'ornements

#### Sécurité au travail et formation

5 personnes ont suivi le cours sur les plantes vivaces.

1 personne a suivi le cours BPA sécurité.

1 personne un cours de défibrillateur d'un ½ jour.

2 personnes ont suivi un cours d'utilisation de nacelle.

## 10.6. Cimetière

### **Missions :**

- gestion de l'administration du Cimetière;
- inhumations de corps et urnes;
- entretien général du cimetière;
- décorations saisonnières pour l'embellissement des tombes.

### Points forts

- L'équipe des paysagistes a aménagé le secteur 19 durant l'été : Ils ont posé à neuf tous les pavés de bord des nouvelles routes goudronnées et refait à neuf les petits chemins avec des dalles béton pour une surface de 200 m<sup>2</sup>. Les fossoyeurs ont préparé les encaissements des routes goudronnées ainsi que des chemins dallés. Ils ont aussi nivelé le terrain qui a ensuite été ensemencé par les jardiniers du cimetière; pose d'un banc de ville au secteur 19, plantation de Cornus mas tige ainsi que d'une haie d'if exécutés par les jardiniers du cimetière.
- aménagement du dernier sous-secteur du secteur 9 au Cimetière Saint-Léonard.



Les prunus du cimetière

## Administration

Le personnel du Cimetière est composé de 19 collaborateurs-trices (18 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également des Parcs et Promenades et de l'Etablissement horticole.

Equipes	2018	2019
Entretien des espaces verts	9	9
Horticultrices - décorations	*2	*2
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Administration et magasin	*3	*4
<b>Total EPT</b>	<b>17 *(18 pers)</b>	<b>18 *(19)</b>

Deux apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de 30 jours, dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du Cimetière Saint-Léonard. Une personne est venue faire un stage de réinsertion professionnelle via la fondation IPT.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 140 (140) journées de travail accomplies par des **étudiant·e·s**.

La collaboration du personnel du secteur des Parcs et Promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 245 (289) journées de travail.

Pour rappel, la requalification du cimetière est issue de l'audit "**Espaces verts**" de la Ville de Fribourg. Le projet prévu prolonge d'une part la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux et, d'autre part, la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de

regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt. Ces principes sont appliqués au fur à mesure des désaffectations des concessions et secteurs et de leur réaménagement pour les inhumations futures.

Décès de personnes domiciliées en ville	2018	2019
Nombre de personnes	298	347

Inhumations dans la Commune	2018	2019
Cimetière Saint-Léonard	247	288
Cimetière de Bourguillon	5	16
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>304</b>

Inhumations à Saint-Léonard Selon le domicile	2018	2019
Personnes domiciliées en ville	201	229
Personnes non domiciliées en ville	46	59
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>288</b>

Selon l'âge	2018	2019
Personnes adultes	245	285
Enfants de 6 - 12 ans	-	1
Enfants de 0 - 5 ans	2	2
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>288</b>

Selon le genre de tombes	2018	2019
Tombes à la ligne	18	24
Concessions nouvelles, existantes et collectives	44	23
Urnes	106	107
Urne collective	78	132
Cimetière israélite	1	2
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>288</b>

L'**inhumation des cendres** de personnes incinérées représente le **82.98%** de tous les ensevelissements au Cimetière Saint-Léonard (74.49%).

Octroi, renouvellement et prolongation de concessions	2018	2019
Concessions collectives (congrégations religieuses)	-	-
Prolongation	2	2
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	1	3
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	8	8
Petites concessions, prolongation	55	44
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	2	7
Concessions cinéraires prolongation	2	2

Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	1	1
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	1	1
Concessions enfants, prolongation	2	-
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>68</b>

<b>Abonnements pour entretien des tombes</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Abonnements annuels, état au 31.12.2018	829	765
Abonnements congrégations religieuses	131	125
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2018	915	853
<b>Total</b>	<b>1875</b>	<b>1743</b>

<b>Evolution du nombre d'abonnements</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Abonnements annuels conclus	32	28
Abonnements longue durée conclus	30	20
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	3	2
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	29	92
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	12	7
Abonnements longue durée échus	63	82

La valeur des abonnements annuels facturés en 2019 est de CHF 234'273.50 TVA comprise (CHF 235'425.85).

Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2019 s'élève à CHF 95'197.15 TVA comprise (CHF 158'508.95).

Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaire de CHF 81'436.10 TVA comprise (CHF 106'398.45).

#### Demandes de pose de monuments

68 (67) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

#### Sécurité au travail et formation

2 personnes ont suivi le cours de rafraîchissement 1<sup>er</sup> secours;

1 personne a participé à la journée technique Cinelec, formation continue dans le domaine des installations électriques;

1 personne a suivi un cours d'une journée sur les plantes vivaces;

2 personnes ont participé à un cours sécurité petits arbres;

2 personnes ont suivi un cours défibrillateur.

## 10.7. Etablissement horticole

### Missions :

- production de plantes pour l'embellissement des tombes, les décorations florales en ville et la vente au magasin;
- entretien de tous les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux, salles de conférences et corridors des immeubles administratifs ainsi que des plantes destinées aux décorations des manifestations;
- formation des apprentis horticulteurs-floriculteurs CFC et AFP.

### 📌 Points forts

- le très bon résultat de l'apprentie aux examens finaux;
- production de 216'703 (215'200) plantes (augmentation de plantes à massifs et de bordures);
- application de la production intégrée (PI) pour combattre les ravageurs nuisibles, consistant à maintenir les populations d'organismes nuisibles en dessous du seuil de tolérance. Par des lâchers d'auxiliaires (insectes prédateurs) et l'emploi de produits compatibles, la biodiversité est ainsi préservée. La lutte contre les ravageurs avec l'aide d'auxiliaires (insectes prédateurs) est appliquée au total de la production des serres 1, 2, 3 et 4. Le but recherché est de réduire au strict minimum l'emploi de produits chimiques nocifs pour les collaborateurs·trices et l'environnement;
- premiers essais de production de plantes dans des substrats sans tourbe. Dans l'ensemble les résultats sont concluants. Les principales difficultés rencontrées sont l'apport d'eau et la fertilisation. En 2020, la majorité des cultures de plantes de suspensions et à massifs seront produites dans du terreau sans tourbe.

### 📌 Administration

Le personnel de l'établissement horticole est composé de 3 collaborateurs (3 EPT). Il est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville (pour un tiers de son taux), responsable également des Parcs et Promenades et du Cimetière Saint-Léonard.

Equipes	2018	2019
Production horticole	3	3
Apprentis/es	4	4
Total EPT	3	3

Au 31 décembre 2019, **3 apprentis** étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticulteur-floriculteur. Durant l'année, une apprentie a terminé sa formation professionnelle d'horticultrice avec de très bons résultats.

**10 écoliers/ères** de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'Etablissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 28 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur-floriculteur.

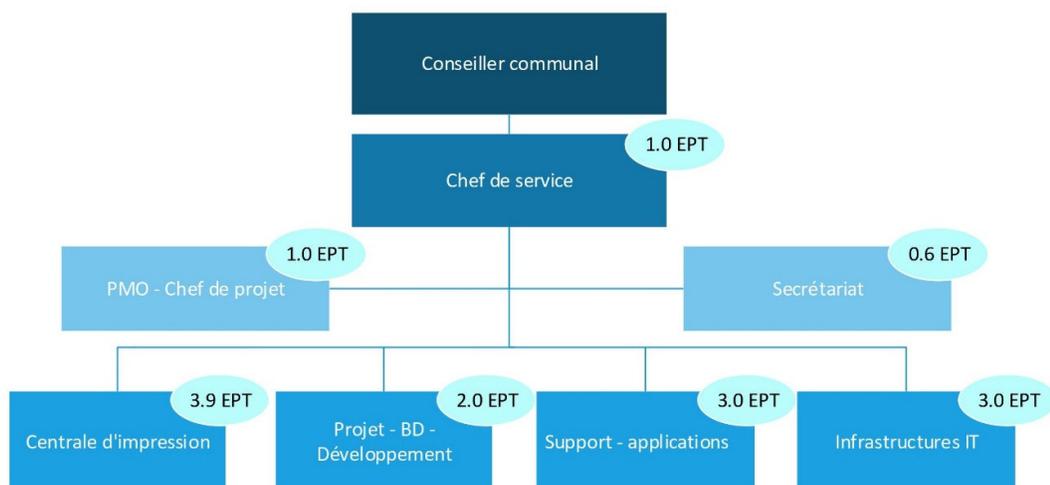
2 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de trois semaines (totalisant 23 jours), dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole.



Une serre de l'établissement horticole

# 11. INFORMATIQUE

Le Service informatique est placé sous la direction de Thierry Steiert, Syndic. Le Chef de service est Philippe Jenny. 15 personnes assurent la bonne marche du Service, ce qui équivaut à 14.5 EPT<sup>21</sup>.



## Missions :

### Gouvernance en matière de systèmes d'information

- élaboration de la stratégie générale et du schéma directeur des systèmes d'information;
- planification et organisation, en collaboration avec le Comité de pilotage informatique;
- étude pour l'acquisition et le remplacement de solutions IT en collaboration avec les métiers;
- définition des priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planification de l'exécution des projets selon leur priorité;
- détermination d'une stratégie d'évolution du poste de travail;
- surveillance et évaluation en relation avec les processus informatiques;
- lors de changements, optimisation des processus et digitalisation (totalité et partie du processus);
- centralisation des budgets liés aux infrastructures IT et aux systèmes d'information;
- gestion du réseau de fibre optique (FriNet) en collaboration étroite avec le Service d'urbanisme et d'architecture.

<sup>21</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

## 11.1. Organisation générale

### Exploitation et production

- analyse des demandes et des besoins des Services;
- garantie de la qualité des services;
- distribution et support relatifs aux prestations IT vers les métiers;
- gestion centralisée de la téléphonie et de la communication (dès 2016 et de manière progressive) y compris digitalisation du processus financier lié au traitement des coûts.

Les missions sont remplies par cinq entités dont les tâches et les activités sont décrites ci-après :

- Direction, secrétariat et PMO
- Support et applications
- Projets et bases de données (BD)
- Infrastructures IT
- Centrale d'impression

**Nouveau :** Afin de soutenir la digitalisation grandissante des processus, des activités de développements informatiques ont repris dans l'unité Projets et bases de données. Cette activité constitue véritablement une plus-value pour l'administration et les métiers : interfaces, solution de la gestion de file d'attente au Contrôle des habitants, etc.

**Nouveau :** Face à l'augmentation importante des demandes de prestations, une réallocation des ressources a été réalisée fin 2019 afin de libérer des compétences de business analyst et de chef de projet; les effets prendront véritablement effet dès 2020.

### 11.1.1. Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)

Le SDSI élaboré en 2013 pour la période 2014-2017 a été la première édition. Son contenu était large et vaste tant la démarche nécessitait une réorientation quant aux axes. Les projets et activités en cours encore en 2019 y font référence. L'actualisation du SDSI a une nouvelle fois été reportée en 2020 pour des raisons de ressources.

### 11.1.2. Relations avec les client·e·s

Service transversal et support au service des autres unités administratives, il importe de tisser des relations très étroites et continues avec les client·e·s. Il existe plusieurs cellules dans lesquelles les thématiques IT et les besoins métier sont débattus.

## ☑ Comité de pilotage informatique (COFIL IN)

Composé de différents Chefs de service, il s'est réuni **quatre fois**. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- assurer le suivi du SDSI;
- participer à l'élaboration de la stratégie relative à l'évolution des systèmes d'information et à la digitalisation; débattre des tendances technologiques;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- remonter au Service informatique les besoins TIC majeurs à partir des Services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leur priorité;
- veiller à la qualité des services.

## ☑ Groupes de travail (GT) par métier, par projet ou par thématique

Il est possible de citer les GT permanents avec le Service informatique et :

- la cellule Communication (Administration générale);
- le secteur du Cadastre (Génie civil);
- les unités de la Police locale et de la Mobilité;
- le Service des écoles;
- tous les COFIL et COPRO des projets en cours;
- le GTSol;
- le CoPil DIGI-FR : recherche d'une coordination générale entre l'Etat de Fribourg et l'Association des communes fribourgeoises dans la digitalisation des processus entre collectivités publiques et la fourniture de prestations via la cyberadministration.

## 11.2. Secrétariat

### **Tâches et compétences**

- gestion du courrier (courriel et messagerie), travaux de secrétariat, rédaction de procès-verbaux, classement, archivage;
- finances : suivi des commandes, des factures et du reporting interne;
- gestion des demandes à caractère informatique : analyse préliminaire, investigations à toutes fins de clarification, validation, suivi jusqu'à la clôture; conseils et assistance aux client·e·s dans le processus de demande;
- personnel : suivi de la gestion du temps, validations déléguées au sein des unités, annonce des absences, participation à certaines phases du recrutement;
- soutien du personnel en formation (apprentis);
- accueil et réception des visiteurs.

### 11.2.1. Activités

#### 📌 Principal outil à disposition

Customer Relationship management (CRM) – gestion des demandes IT : ce nouvel outil a été mis en service en automne 2016 à l'échelle de toute l'Administration; il répond parfaitement aux attentes de toutes les parties : suivi, traçabilité, délais.

#### 📌 Activités marquantes

**Augmentation conséquente du volume des demandes de prestations** : le nombre d'utilisateurs en augmentation par l'élargissement à d'autres groupes (Conseil général, concierges, personnel AEF, ...) et les besoins toujours plus pressants pour des moyens électroniques ont fait bondir le nombre de sollicitations tant vers le Support que vers le portail. Les analyses, les études d'impact et les pré-études sont toujours plus nombreuses du fait du bâti actuel, des interactions, des opportunités de digitalisation à déceler, de la complexité en général; ces travaux représentent une augmentation majeure en termes de charge de travail.

## 11.3. Project Management Officer (PMO)

### Tâches et compétences

- gestion du portefeuille de projets : tableaux de bord, états;
- établissement de rapports périodiques au Chef de service;
- gestion de projets : reprise partielle de la méthodologie Hermès et de ses outils (dans une version très adaptée aux besoins), la maintenance, l'information et la formation aux usagers;
- démarches auprès des chefs de projet pour la consolidation des informations;
- suivi du portefeuille de projets;
- préavis de priorisation en fonction des ressources sous forme de propositions.

### 11.3.1. Activités

#### 📌 Principaux outils de gestion

- Boîte à outil adaptée tirée de Hermès;
- Tableau de bord : gestion du portefeuille de projets : inventaire complet des projets depuis 2013 et planification générale.

PROJETS		12.2013	12.2013	12.2014	12.2015	12.2016	12.2017	12.2018	12.2019
		création portef.	priori- sation						
<b>En attente</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>41</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>21</b>
	IN							2	6
	M							3	15
<b>En cours</b>	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>45</b>
	IN							20	23
	M							21	22
<b>Archivés</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>59</b>	<b>88</b>	<b>114</b>	<b>133</b>	<b>144</b>
- terminés			25	26	55	80	101	118	123
- stoppés			2	2	4	8	13	15	21
<b>Volume global</b>	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>70</b>	<b>92</b>	<b>108</b>	<b>128</b>	<b>155</b>	<b>179</b>	<b>210</b>
Nouveaux			14	22	16	20	27	24	31

Portefeuille de projets du Service informatique, fin 2019

#### Activités marquantes

- **gestion électronique des documents (GED)** : le projet a redémarré activement en automne 2018, permettant la revue de la planification et le choix d'un partenaire spécialisé pour un accompagnement durant le projet. Les travaux de réalisation du dossier d'appel d'offres, et en parallèle l'élaboration des principes de base du plan de classement ont marqué 2019 du printemps à l'automne. Le dossier d'appel d'offre a été lancé sur le marché public début novembre, jusqu'à l'ouverture des offres à fin décembre. Les grands travaux d'élaboration du plan de classement ont débuté en septembre sous forme d'ateliers avec les différents Services de la Ville. Le résumé de ces résultats a été rédigé fin décembre. L'analyse et le choix d'un partenaire pour l'outil GED ainsi que la validation du plan de classement pour toute la Ville sont planifiés durant le premier semestre 2020;
- **portefeuille de projets, étape 2** : un processus de gestion de projet informatique a été élaboré durant le premier semestre. Le suivant a été consacré à une formation pour tous les chefs de projets du Service informatique. De nouveaux formulaires standardisés liés à ce nouveau fonctionnement des projets ont été réalisés en parallèle. Ces nouveaux mécanismes seront mis en œuvre pour tous les projets informatiques à partir du début 2020.

## 11.4. Support et applications

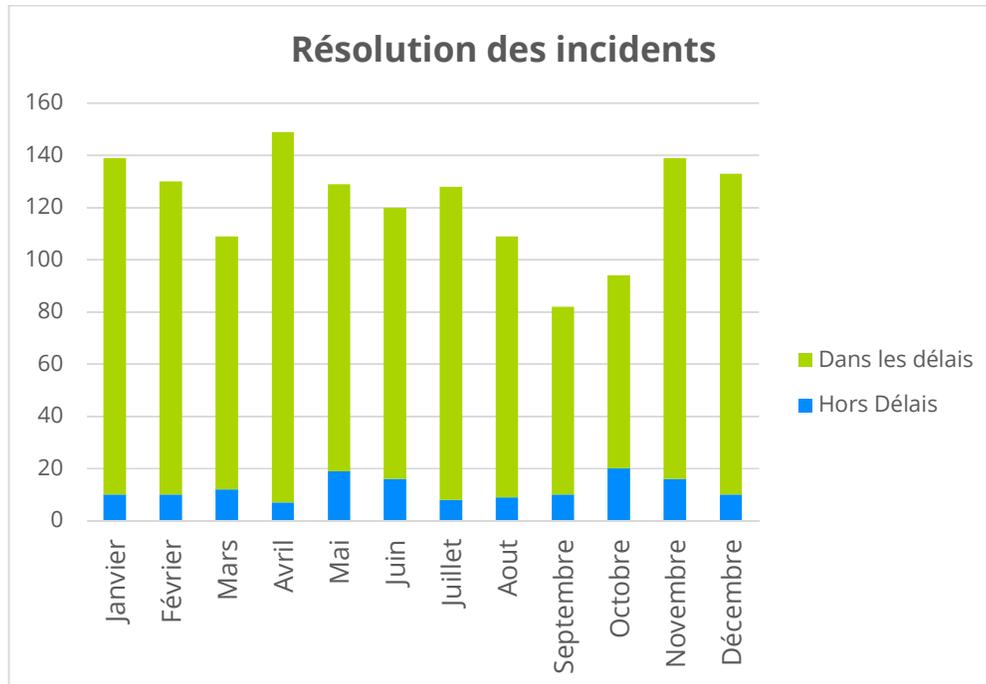
### Tâches et compétences

- assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail;
- assistance aux utilisateurs pour les applications communales;
- assistance aux membres du CG pour la connexion aux e-mails;
- sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe;
- création et gestion des comptes utilisateurs du domaine;
- gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie;
- gestion des droits et des accès pour les applications communales;
- gestion des serveurs de messagerie;
- gestion des postes de travail utilisateurs;
- gestion de la téléphonie (No, VAA, répondeurs, facturation);
- virtualisation des applications;
- gestion des diverses applications métiers (plus de 30 solutions);
- mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de patch;
- maintenance des applications métiers;
- maintenance de l'environnement de virtualisation des postes de travail;
- gestion des demandes de modifications des applications métiers;
- diffusion d'information lors de séances de formation/information à l'utilisation des infrastructures informatiques.

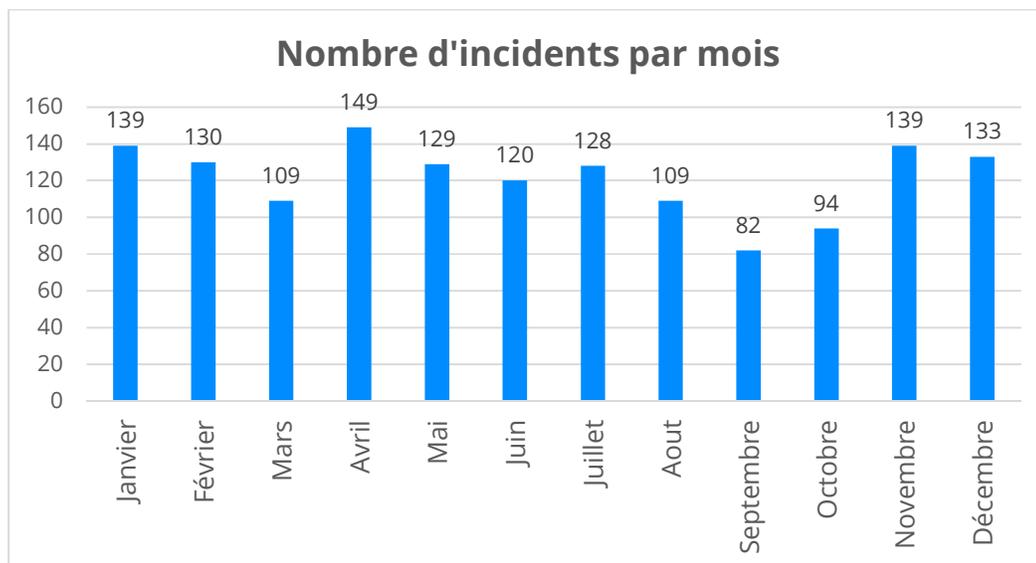
### 11.4.1. Activités

#### 📌 Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion des incidents** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- chaque demande ou requête adressée par les "client-e-s" est saisie, traitée et fait l'objet d'un dossier de suivi. Voici la répartition des différents dossiers (incidents) pris en charge en 2019, selon un délai de résolution :



Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou la clôture des dossiers par jour, mois, département, Service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.

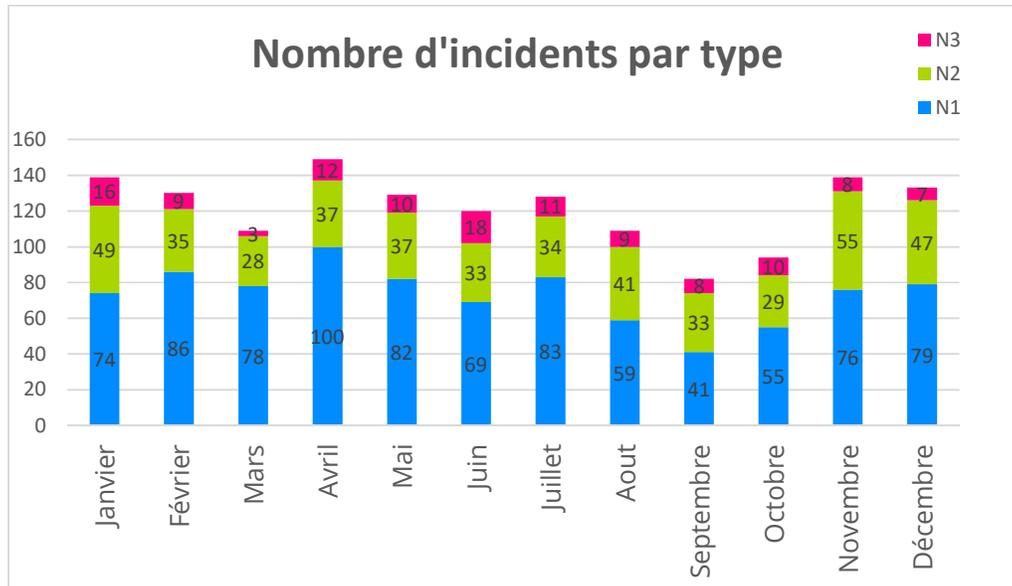


- 2019 : 1'461 dossiers
- 2018 : 1'054 dossiers
- 2017 : 1'227 dossiers
- Evolution : + 407 dossiers → + 27.85%

La migration vers Windows 10 a perturbé les habitudes des utilisateurs, ce qui a engendré une augmentation des incidents entre novembre et décembre.

a) Le nombre d'incidents par type :

- N1 : résolution < 10 min en interne
- N2 : résolution > 10 min en interne
- N3 : Résolu suite à une demande au partenaire de la solution

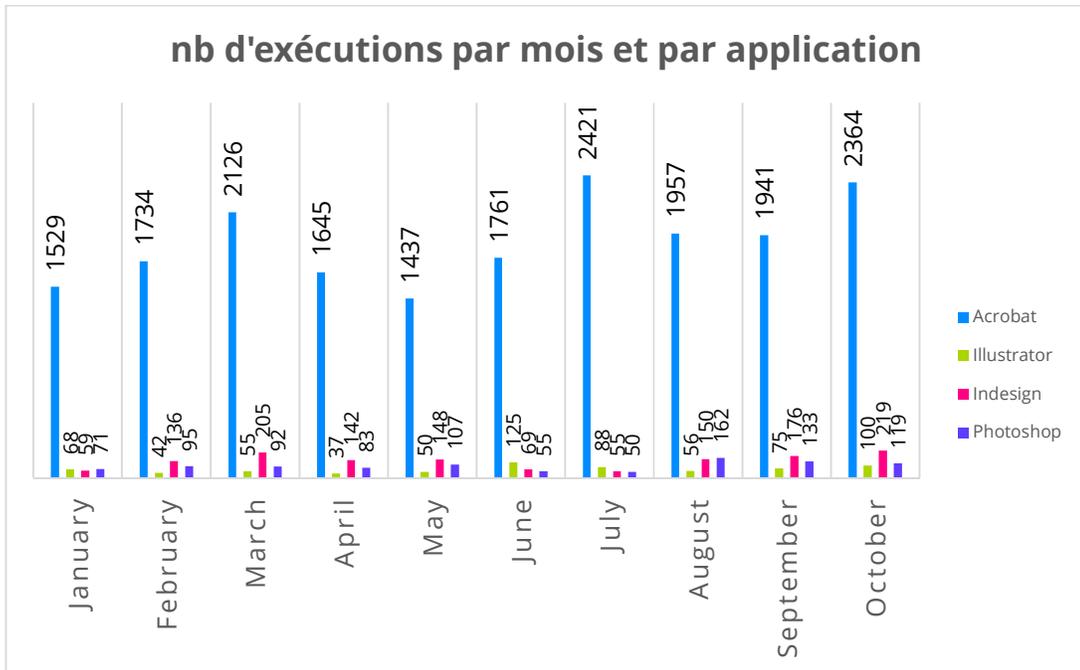


Adobe

Dès 2018, le fournisseur des applications Adobe a changé de stratégie concernant leur gestion de licences, en privilégiant la location des produits. La Ville s'est dotée des 4 produits phare de cette société : Photoshop, Illustrator, InDesign et Acrobat.

Nombre de licences en 2019

Acrobat Pro DC	Illustrator CC	InDesign CC	Photoshop CC
28	18	24	21



#### 👉 Activités marquantes

- téléphonie fixe et mobile** : 2019 a été marqué par la fin du projet téléphonie : migration et reprise de la téléphonie mobile, et pour la téléphonie fixe : migrations, rattachements des sites isolés et unification des écoles. La gestion financière et les nouveaux besoins des métiers sont de nouvelles tâches du secteur. En parallèle, l'ensemble du portefeuille de prestations de télécommunication a été passé au crible avec les opérateurs; cela a permis de faire un véritable ménage dans les abonnements historiques et vétustes; le processus se poursuit également pour ne disposer que d'une seule facture pour l'ensemble des prestations de manière à maîtriser les coûts et les paiements, et à digitaliser pour le traitement financier (imputation sur les centres de coûts);
- nouvelle version de l'OS** : la migration des utilisateurs vers le nouveau système d'exploitation a été l'un des changements en 2019; des tests ont été planifiés avec les utilisateurs afin d'assurer une transition douce.

## 11.5. Projets et bases de données

### Tâches et compétences

- administration et responsabilité des bases de données;
- analyse des demandes, conduite et suivi de projets;
- gestion de la solution CRM : inventaire, demandes;
- administration et responsabilité des outils de développement et de reporting;
- reporting et extraction de données;
- développement d'interfaces et d'applications spécifiques;
- recherche et évaluation de nouveaux produits, participation à leur mise en place;
- participation, assistance et conseil pour le développement du site Internet;
- collaboration et suivi de projets avec le secteur du Cadastre.

### 11.5.1. Activités

#### ▣ Principaux outils de gestion

- solutions de gestion des bases de données;
- outils de développement;
- outils de reporting.

#### ▣ Principaux projets

2016/...	Plusieurs rôles dans la participation à l'étude et la mise en place d'une solution GED
2017/2019	Etude - état des lieux sur l'ERP principal
2017/2019	Analyse et développement de passerelles SIT - facturation diverse
2018/...	Solution de gestion de contacts – événements pour plusieurs unités de la Ville : analyse et développement en interne
2018/...	Analyse et développement interne d'une console et interface avec Citizen pour les besoins du Contrôle des habitants
2018/2019	Projet Escalé – Architecture générale et détaillée des systèmes d'informations
2019/...	Correspondant SCI du service – procédures, processus, risques
2019/...	Installation et migration serveur et base de données Cadastre. Changement majeur de version
2019/...	Installation et migration des serveurs et bases de données Oracle
2019	Mise en place des nouvelles versions Oracle client pour Windows 10
2019	Participation à la mise en place de la nouvelle stratégie des mots de passe adm
2019/...	Analyse et développement en interne d'une solution "console pour la centrale d'impression"
2019	Analyse et développement en interne d'une solution de gestion de la file d'attente pour le contrôle des habitants
2019	Analyse et développement en interne d'une interface pour la téléphonie fixe

## 👉 Activités marquantes

2019 a été une année intense en matière d'analyse, audit de bases de données et développement informatique effectués en interne dans ce secteur.

- **gestion des affichages** : conception d'un programme pour le Service de la police locale;
- **imputation des factures de téléphonie mobile** : développement d'une interface pour le Service des finances avec reprise automatique des imputations comptables vers le système ERP;
- **gestion et suivi des suspens** pour le Contrôle des habitants : le projet a pris de plus en plus d'ampleur. Il est doté d'une plateforme pour traiter automatiquement les données selon les normes eCH pour les échanges de données entre la console générale et la solution ERP actuelle, gestion des rappels, renouvellement des attestations de séjour (payantes), gestion des encaissements, etc., et nombreux cas à traiter, actuellement non pris en charge par l'ERP.

## 11.6. Infrastructures IT

### Tâches et compétences

- gestion des centres de données (datacenters 1 et 2) et leur ferme de serveurs pour les applications communales, les données et la messagerie;
- installation et gestion des serveurs MS-Windows et Linux du domaine;
- gestion des serveurs de virtualisation;
- maintenance des postes de travail;
- préparation des nouveaux postes de travail (tablettes et portables) et formation des utilisateurs exposés à une forte mobilité;
- planification, suivi et travaux lors des très nombreux déménagements des unités administratives (câblage, communication, retrait et remise en service des équipements);
- contrôle des installations ou modifications du câblage informatique;
- contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication;
- contrôle des performances du réseau;
- gestion des dispositifs de sauvegardes;
- contrôle et surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet;
- contrôle et la surveillance de la sécurité informatique;
- intégration des systèmes d'impression multifonction et suivi selon le cycle de vie;
- entretien des imprimantes locales et des périphériques;
- installation et maintenance des téléphones IP;
- fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP;
- suivi des produits par la fréquentation de nombreux séminaires;
- laboratoire lié à l'évolution du poste de travail;
- gestion administrative du parc informatique (postes de travail, écrans, imprimantes et périphériques) : inventaire, stock, réception des commandes, livraisons;
- participation à la construction et la surveillance des sites scolaires (domaine IT);
- participation à la construction et la surveillance de l'infrastructure du Service police locale et mobilité;
- mise en place des locaux pour les votations/élections.

### 11.6.1. Activités

#### Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion de l'inventaire du parc** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- divers outils permettant la surveillance du réseau et des divers systèmes en place (fermes virtuelles, stockage serveur, sécurité) ainsi que l'administration;
- ces outils surveillent des équipements et services spécifiques, alertant lorsque les systèmes ont des problèmes et quand ils repassent en fonctionnement normal;
- différentes applications permettent la gestion de la ferme des serveurs virtuels ainsi que du stockage serveur afin de garantir les diverses demandes des Services (création de serveurs, configuration, suivi de performances, ...).

## ☛ Actifs

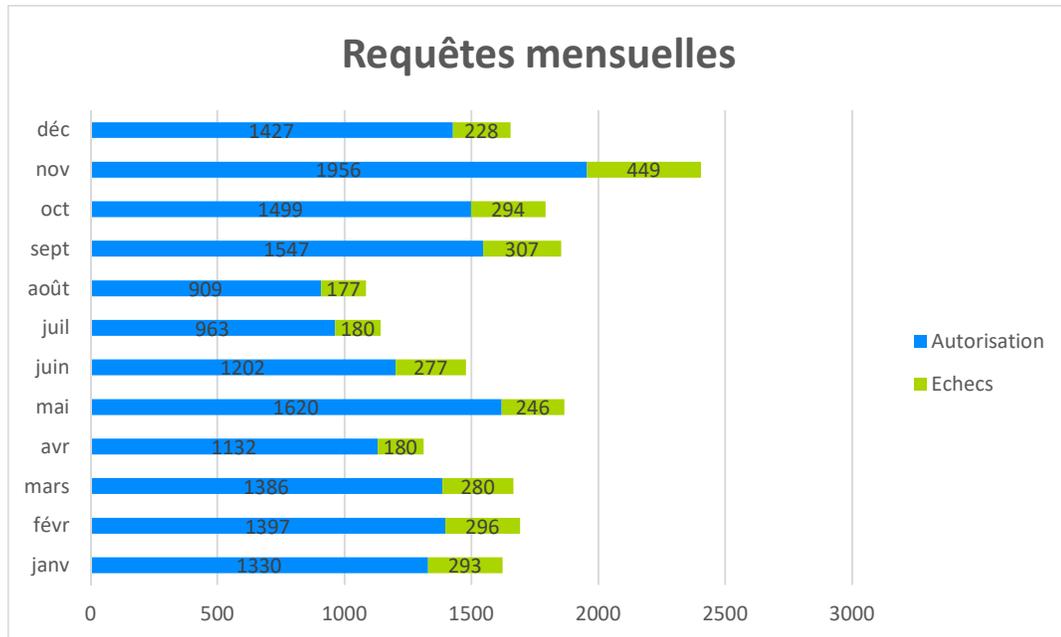
- environnement DC et parc informatique;
- deux datacenters, capacité stockage VSI (serveur) : 26 / 60 Tb, capacité stockage VDI (bureaux virtuels) : 6 / 14 Tb, capacité stockage des sauvegardes : 36 / 36 Tb;
- postes de travail : 390 terminaux, 55 PC techniques et 113 portables;
- Infrastructure IT et réseau de communication et de télécommunication : ils constituent la colonne vertébrale sur laquelle se greffent les datacenters, les périphériques et les réseaux pour les communications internes et externes (câblage, switches, routeurs, wifi, firewall, ...);
- La télécommunication est assurée par les moyens suivants :

- via le réseau de fibre optique FriNet

Il s'agit d'un réseau de type propriétaire (sans redevance). Plusieurs entités (Etat de Fribourg, Université, HES et Ville) collaborent étroitement pour le développement de ce réseau, à moindres coûts. A plusieurs occasions, les entités échangent temporairement des fibres pour pallier à des travaux sur des secteurs importants (plateau de Saint-Léonard à plusieurs reprises, en ville). La téléphonie fixe transite également par ce réseau :

- tous les sites administratifs ou de production sont reliés (voir précédents rapports de gestion);
- une liaison importante entre l'Etat et la Ville pour assurer les prestations suivantes :
  - la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail;
  - l'accès au Cadastre cantonal;
  - la messagerie e-mail;
  - l'accès à Internet;
  - l'application FriWeb;
  - Sedex : Finances et Contrôle des habitants;
  - Plausex pour le Service de l'aide sociale.
- ont été réalisés durant l'année 2018 : le raccordement des sites scolaires primaires et les AES (réalisation en phase finale).
- via le réseau de télécommunication ADSL des opérateurs privés;
- via un reverse proxy;
- via des liaisons VPN sécurisées et DMZ :
  - l'application SITECOF (SIT de la Ville de Fribourg);
  - la réalisation d'une DMZ pour la double authentification (accès externes) et une solution de la Police locale;
  - la solution de remote control sécurisé sur 15 serveurs pour nos partenaires de solutions.

En 2016, la solution de la mise à disposition des postes de travail depuis l'extérieur a été mise en place. Pour la sécurité d'accès, une double authentification renforce l'accès depuis l'extérieur. En décembre 2019, la solution compte 136 utilisateurs.



Les échecs sont causés par des saisies de mauvais mots de passe ou erreurs dans le code OTP. On relève en 2019 une augmentation moyenne mensuelle de 41% de connexions par rapport à l'année précédente.

#### 📌 Activités marquantes

- **test de sinistre (DRP)** sur un des datacenter;
- **amélioration de la sécurité** avec des nouvelles règles et profils de sécurité au niveau du firewall;
- **arrêt de plusieurs cyberattaques "Zero Day"**;
- **migration de la téléphonie des écoles primaires et des CO** : adaptation du réseau local des bâtiments et remplacement des téléphones;
- **raccordement de l'AEF Pérolles** : planification et préparation des travaux;
- **timbreuses** : installation et mise en service de 22 timbreuses sur des sites éloignés.

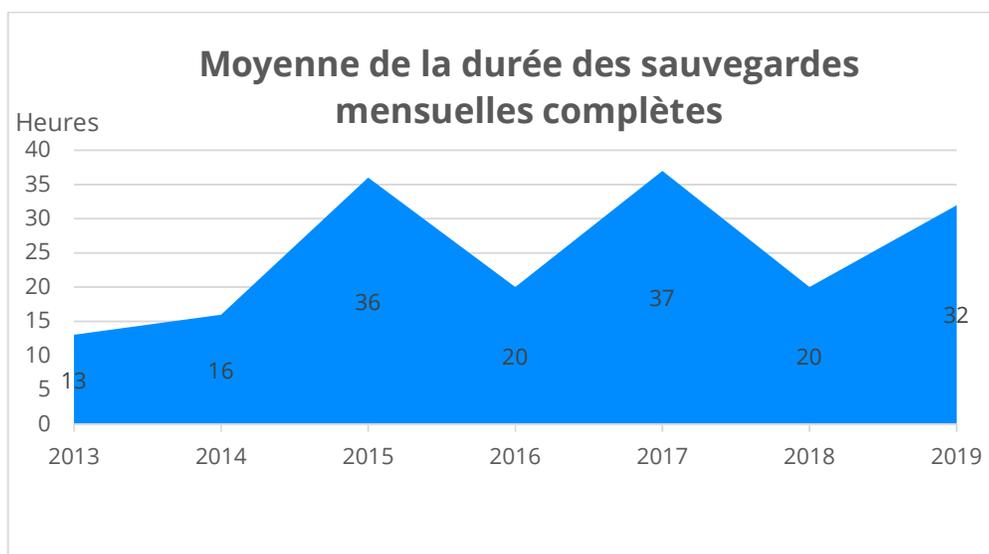
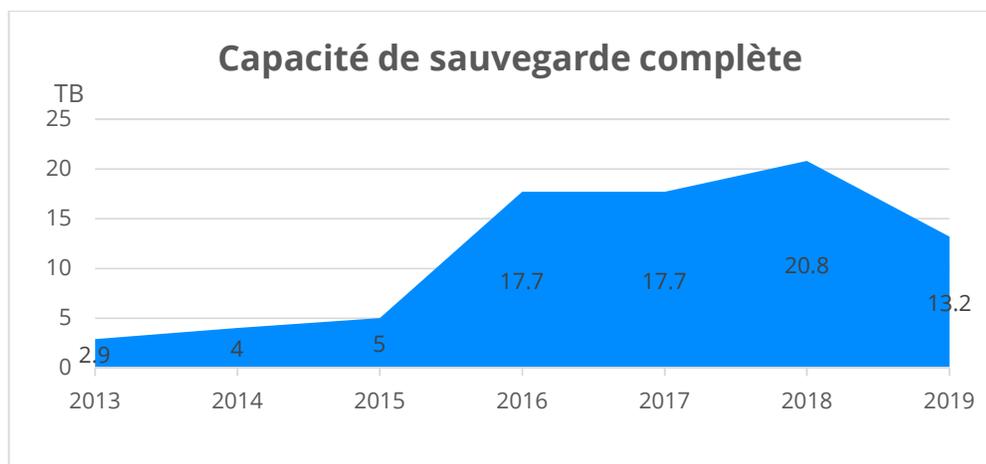
## 11.7. Domaines gérés par plusieurs unités

### 11.7.1. Sauvegardes

Des baies de stockage ont été introduites en octobre 2012, afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 5 TB. En 2016, deux nouvelles unités de 36 TB ont été ajoutées.

Courant 2019, les serveurs pré-prod ne sont plus sauvegardés, avec pour conséquence une diminution des données sauvegardées (**13,2 TB**).

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées, ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures : journalière incrémentale 13 h et complète en fin de semaine et mensuelle 32 h :



#### 11.7.2. Sécurité

Depuis la mise en service de la messagerie, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des **attaques de virus informatiques** plus ou moins importantes et inquiétantes. Tous les postes de travail sont dotés d'un antivirus, afin d'assurer une protection maximale. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé d'une solution.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ **3,6 millions de messages indésirés (spams)** par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

## 11.8. Centrale d'impression

### Tâches et compétences

- impression sur les presses offset, sur les machines de reproduction numériques et sur le plotter (jusqu'à A0);
- travaux manufacturés : assemblage, découpe, collage, thermocollage, agrafage, reliure, ...;
- mises sous pli;
- dépôt dans les locaux de La Poste pour expédition : envois en masse (matériel pour votations et élections, factures dont les impôts, documents pour les membres du Conseil général, ...);
- livraison des commandes (selon la nature des travaux) dans les Services communaux;

En fonction depuis 2002, la Centrale d'impression est appelée à produire les impressions de l'ensemble du matériel pour l'Administration communale afin de répondre aux critères de qualité, de délai d'impression et d'expédition, de confidentialité.

Parmi les documents produits, on peut citer : messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, divers documents de travail, règlements, formulaires, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papiers à entête, cartes de visites, bordereaux d'impôts, amendes d'ordre (Police locale), factures, rappels, calendriers, blocs-notes, mémos, affiches, etc.

### 11.8.1. Activités

#### Actifs

- ligne de production numérique couleur pour grand volume : impression, scannage, finition;
- ligne de production numérique noir/blanc pour grand volume : impression;
- ligne de production numérique couleur pour formats spéciaux (couvertures des rapports) : impression;
- presse offset A3 – 1 couleur;
- presse offset A3 – 2 couleurs;
- machine pour mise sous pli;
- plotter pour documents jusqu'au format A0 et table à découper;
- relieuse par thermocollage;
- relieuse avec supports spiralés.

## 👉 Principaux outils de gestion

- **solution de gestion des travaux** : la nouvelle solution 2018 n'est pas encore en production pour les points évoqués ci-après; cela n'impacte aucunement le fonctionnement ordinaire;
- **solution pour la préparation des travaux d'impression** : à réception de la commande et des fichiers-sources, cette solution permet de configurer et de présenter les travaux à la ligne de production numérique.

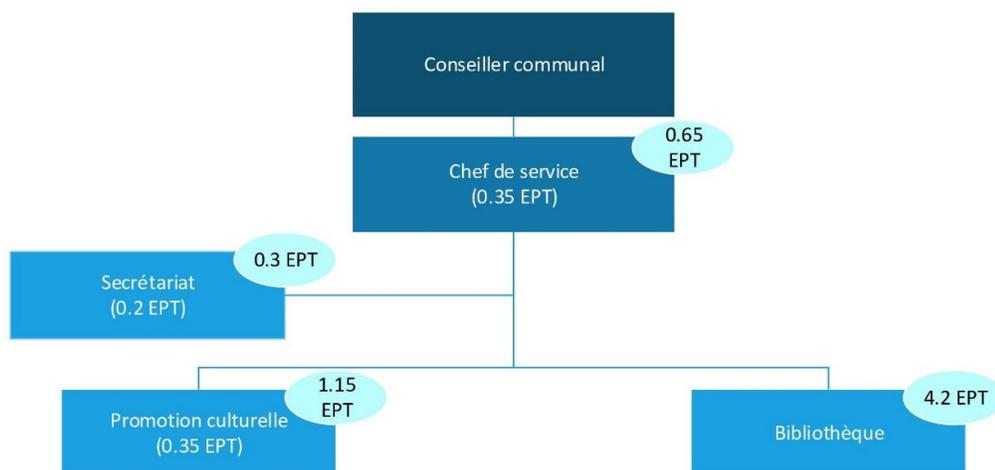
## 👉 Activités marquantes

- **projet de rattachement au Service informatique, nouvelle organisation** : la nouvelle organisation s'est mise en place; la politique communale relative à la clientèle est en phase de finalisation avec pour objectif le 1<sup>er</sup> semestre 2020;
- **projet de nouvelles solutions de gestion des commandes** : la solution déployée dès 2018 ne répond pas aux exigences actuelles en termes de gestion; décision a été prise de développer une solution informatique interne répondant aux objectifs de digitalisation définie; la mise en production devrait intervenir courant 2020;
- **catalogue de produits** : une impulsion a été donnée mi-2019 pour revisiter le catalogue de produits offerts avec pour objectif une standardisation du catalogue, une simplification des processus pour obtenir des gains aux plans des ressources (manutention, manufacture) et des coûts, ceci en exploitant au maximum les possibilités offertes par la technologie disponible sur le parc des machines et de solutions.



## 12. CULTURE

Le Service de la culture est placé sous la direction de Laurent Dietrich. Natacha Roos en est la Cheffe de service, ainsi que la Gestionnaire du Fonds de Coriolis Infrastructures (à 35%, association de six communes-membres présidée par le Préfet de la Sarine) et la Coordinatrice de blueFACTORY Ville (à 10%) sous l'égide du Syndic.



Le Service emploie 8 personnes pour un total de 6.3 EPT. En 2019, le Service a pu compter sur l'engagement d'une stagiaire (5 mois), d'un programme d'emploi temporaire (3 mois), ainsi que de 2 mandataires sur quelques mois, afin de mener à bien ses projets. L'appui de 30 stagiaires et mandataires depuis 2014 a permis de mettre en œuvre la politique culturelle en concrétisant des projets pour la Ville de Fribourg. La Bibliothèque de la Ville a accueilli 1 apprenti et 3 stagiaires en reconversion professionnelle.

### 12.1. Faits marquants 2019

La manifestation culturelle insolite la plus attendue de l'année, **le concert des Young Gods avec la Landwehr**, a tenu ses promesses. Investissant la Halle grise de blueFACTORY, le concert *In C* a offert un condensé du meilleur de ce que peut offrir la culture en ville de Fribourg : un mélange des genres et des publics où professionnels et amateurs se rencontrent pour présenter une œuvre excellentement exécutée.



25.05.2019 - Concert des Young Gods et la Landwehr à blueFACTORY – Photo : SFR

La Ville de Fribourg souhaite anticiper et accompagner au mieux les acteurs culturels qui se trouvent, comme les autres secteurs économiques, au cœur d'une importante transition liée notamment à la digitalisation, la globalisation, la culture de masse et l'effet de la décroissance. **La Journée de la culture du 28 février a marqué les esprits**, notamment par le constat que les conditions sociales des professionnels de la culture sont alarmantes. La rente AVS moyenne serait de CHF 333.-- pour une femme et 423.-- pour un homme. 80% des professionnels déclarent un salaire annuel moyen inférieur à CHF 20'000.-- et 96% déclarent un salaire moyen annuel inférieur à CH 50'000.-- (source : Artes & Comoedia, juin 2018). La Ville de Fribourg est l'un des premiers organes de subvention à thématiser, en public, cette question cruciale de la production culturelle, dans une démarche incluant les principaux concernés, les acteurs culturels. Le défi a été relevé avec succès : la participation a été forte, les retours constructifs et la thématique est entrée en résonance ailleurs en Suisse.

La Bibliothèque de la Ville a entamé concrètement son **processus de fusion** avec la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque, afin de créer une nouvelle institution culturelle bilingue, agile et durable.

La durabilité est au centre des actions du Service. Il collabore activement avec le secteur du Développement durable, d'autres Services et partenaires (Pro Helvetia), pour revoir ses **mesures d'encouragement en matière culturelle**, avec la création d'une boussole d'évaluations et des actions propres au Service de la culture. Celui-ci concentre ses efforts sur trois axes : les services, les prestations financières et les prestations en nature. L'objectif est ainsi, dès 2020, de diminuer la gestion de projets, qui devrait être portée par les acteurs culturels.

## 12.2. Politique culturelle de la Ville de Fribourg

La Ville de Fribourg est l'un des trois principaux organes de subventionnement du Grand Fribourg. La politique culturelle régionale se développe en parallèle au sein de trois entités aux missions et aux fonctionnements distincts : la Ville de Fribourg, Coriolis Infrastructures (Association de 6 communes) et l'Agglomération (Association de 10 communes).

Le Service définit et applique les principes de politique culturelle communale en s'appuyant sur le rapport CULTURE2030/KULTUR2030 des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise publié en 2014. Le Service œuvre à promouvoir une politique culturelle régionale issue d'une démarche participative des milieux culturels qui se décline en 10 propositions concrètes :



Pour y parvenir, le Service développe une stratégie pour la Ville de Fribourg dans l'attente d'une concertation régionale, adapte ses critères de subventionnement, mène des réflexions autant avec ses partenaires institutionnels qu'avec la population. En septembre, appuyé sur l'expertise de collaboratrices scientifiques de la Haute Ecole de Travail social en immersion, le Service a débuté l'évaluation de transmission à des tiers de projets initiés ou coordonnés par la Ville.

Le Service a pour mission principale la promotion culturelle et propose en ce sens différentes mesures d'encouragement à l'animation culturelle non professionnelle et la participation culturelle en ville de Fribourg. Les acteurs culturels professionnels bénéficient également d'un soutien, notamment sous forme d'achat d'œuvres d'art ou de résidences d'artistes à l'étranger.

## 📄 Mesures d'encouragement financières

- subventions annuelles aux associations culturelles locales;
- subventions extraordinaires à l'animation culturelle;
- conventions pluriannuelles;
- achat d'œuvres d'art.

## 📄 Prestations en nature

- résidences d'artistes;
- mise à disposition de locaux.

## 📄 Services et Dialogue culturel

- conseil et réseau;
- coordination, facilitation et incitation.

### 12.2.1. Mesures d'encouragement financières

#### 📄 Subventions annuelles

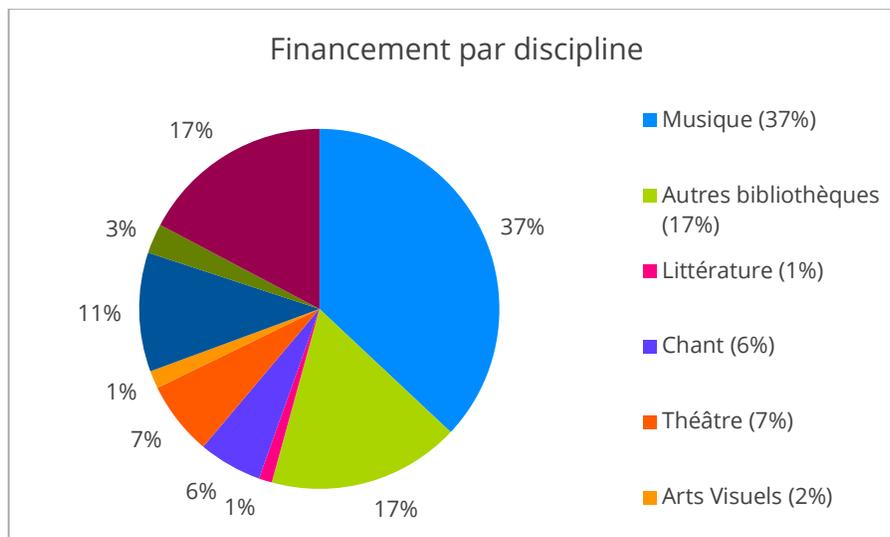
Le Service soutient annuellement le fonctionnement de 39 (38) associations culturelles sises en ville de Fribourg pour un montant total CHF 406'740.-- (CHF 348'245). Pour une grande partie, il s'agit d'ensembles vocaux, de fanfares, d'harmonies et de théâtres. Parmi les associations au bénéfice d'une subvention annuelle se trouvent également des **événements d'importance pour la ville** et la région fribourgeoise. Depuis 2017, ces associations bénéficient d'une augmentation linéaire de leur subvention annuelle de 2% (prop. n° 10).

#### Liste des associations aux bénéficiaires d'une subvention annuelle (par ordre alphabétique)

1	Accroche-Chœur, ensemble vocal	21	Ludothèque
2	Association des amis de l'Orgue du Collège Saint-Michel	22	Lyre, orchestre d'harmonie
3	Association Hubert Audriaz	23	Lyre, jeunes
4	Bertholdia, fifres et tambours	24	Maîtrise de Fribourg
5	Carnaval des Bolzes	25	Marmousets, chœurs d'enfants
6	Choeur symphonique de Fribourg	26	Maxi Beaux Arts
7	Cirque Toamême	27	Mon Pays, ensemble vocal
8	Concerts de la Semaine sainte	28	Orchestre d'harmonie de Fribourg
9	Concordia, orchestre d'harmonie	29	Orchestre de la Ville et de l'Université de Fribourg
10	Concordia, jeunes	30	Passeport-Vacances
11	deMusica, ensemble vocal	31	Petit théâtre de la ville
12	Deutsche Bibliothek	32	Port de Fribourg
13	Enchanteurs, chœur d'enfants	33	Théâtre Crapouille
14	Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle	34	Théâtre de la Cité
15	Fête de la Musique	35	Théâtre de la Marionnette
16	Festival international de Films de Fribourg	36	Union instrumentale, orchestre d'harmonie
17	Jeunesses Musicales de Fribourg	37	Union instrumentale, jeunes
18	Landwehr, orchestre d'harmonie	38	Université populaire du Canton de Fribourg
19	Landwehr, jeunes	39	Zaehringia, fifres et tambours
20	LivrEchange, bibliothèque interculturelle		

## ☛ Subventions extraordinaires

44 (50) associations ou artistes ont bénéficié d'une subvention extraordinaire préavisée par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les montants ainsi attribués s'élèvent à CHF 99'750.--. 48 (34) dossiers n'entraient pas dans les critères d'attribution. La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidée par le Directeur du Service et vice-présidée par la Présidente de la Commission culturelle de l'Agglomération, afin de renforcer la coordination entre organes de subventionnement. Elle se compose de 16 membres élus pour la législature (2016-2021), dont 9 expert·e·s et 6 représentant·e·s politiques engagé·e·s dans le domaine culturel.



Discipline artistique	Subventions annuelles 2019	Subventions extraordinaires 2019	Total 2019
Musique	148'560.00	38'750.00	187'310.00
Chant	19'800.00	9'000.00	28'800.00
Autres bibliothèques	87'525.00	-	87'525.00
Littérature	-	6'000.00	6'000.00
Théâtre	27'585.00	6'000.00	33'585.00
Arts visuels	3'125.00	5'000.00	8'125.00
Danse	-	13'500.00	13'500.00
Cinéma	41'215.00	13'000.00	54'215.00
Autres	78'930.00	8'500.00	87'430.00
<b>Total</b>	<b>406'740.00</b>	<b>99'750.00</b>	<b>506'490.00</b>

## ☛ Conventions pluriannuelles

Des travaux sont menés dans le cadre de groupes de travail afin d'établir des conventions pluriannuelles avec certains acteurs culturels, dont le Port de Fribourg et blueFACTORY. Ces conventions intègrent non seulement le soutien financier apporté par la Ville, mais aussi les prestations consenties et une boussole d'évaluation. L'objectif est d'assurer un soutien sur une période de 2 à 3 ans.



Le Port de Fribourg



blueFACTORY – Photos : Valentine Brodard

## ☛ Achat d'œuvres d'art

### a) Tables artistiques

Suite au succès des deux premières tables artistiques réalisées en 2016, Fribourg, ville de tables, a lancé un nouvel appel à idées afin de poursuivre cette collection Made in Fribourg/Freiburg (prop. n° 6). La butte de la Place Georges-Python est le lieu pressenti pour l'implantation de la prochaine table artistique. L'objectif de cette initiative est de rendre l'art accessible et de joindre l'utile à l'agréable : à la fois mobilier urbain et œuvre d'art, les tables artistiques participent à valoriser et dynamiser les quartiers, renforcer le vivre ensemble et participer au rayonnement des bonnes tables de la ville. Les lauréats ont été sélectionnés par un jury présidé par Laurent Dietrich. La prochaine réalisation est prévue pour 2020.

### b) Art urbain

Le passage sous-voie de Saint-Barthélemy, dans le quartier du Schoenberg, est désormais un espace dédié à l'art urbain. Les artistes urbains peuvent utiliser cet espace pour concevoir une fresque, en respectant la charte d'utilisation émise par la Ville. Dans cet esprit, une "jam" a été organisée les 28 et 29 septembre, lors de laquelle la population a pu s'initier à cet art aux côtés de 15 professionnels (prop. n° 7). Ce projet a été mené conjointement avec le secteur de la Cohésion sociale de la Ville de Fribourg dans le cadre de "Paysages éducatifs – Schoenberg", avec le soutien de l'Etat de Fribourg.



28-29.09.2019 – Jam au Passage-sous-voie Saint-Barthélemy (Schoenberg) – Photos : Ghislaine Heger

### 12.2.2. Prestations en nature

La Ville de Fribourg a proposé deux résidences artistiques à l'étranger. Un jury composé de six à sept membres, dont une majorité d'expert·e·s issus des milieux culturels, a sélectionné la danseuse Mélanie Gobet et le plasticien Grégory Sugnaux. Une résidence de six mois en Argentine, dans la ville de Buenos Aires dans le quartier de la Boca est proposée dans le cadre de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVC), selon un tournus entre les villes membres. Une seconde résidence, l'Atelier Jean Tinguely à la Cité des Arts de Paris, propriété de la Ville et de l'Etat de Fribourg, est offerte en alternance pour une durée d'une année. Pour chaque résidence, une bourse est également attribuée.

#### 📌 Résidences artistiques

##### a) Mélanie Gobet à Buenos Aires



La danseuse, chorégraphe et performeuse âgée de 29 ans a résidé à Buenos Aires, haut-lieu de l'émulation artistique mondiale, durant 6 mois (juillet à décembre).

Sur les 21 candidatures reçues, le jury d'expert·e·s a sélectionné la jeune artiste pour ses qualités artistiques et son potentiel, appréciant son projet de développer son travail autour de la notion de la

trace, plaçant la corporalité et le geste au centre de sa recherche. Suite à un Master en Contemporary Art Practice à la *Hochschule der Künste* de Berne et à une démarche chorégraphique s'ouvrant depuis peu à la performance, cette opportunité lui a été proposée à un moment clé de sa carrière.

## b) Grégory Sugnaux à Paris



Grégory Sugnaux, âgé de 29 ans, vit et travaille entre Fribourg et Berne. Il s'est formé à l'Ecole Cantonale d'Art du Valais, puis à la *Hochschule der Künste* de Berne. Depuis fin 2016, il est co-curateur de l'espace d'art WallRiss à Fribourg. A Paris de septembre 2019 à août 2020, il mène sa recherche artistique sur la peinture comme une exploration urbaine, créant une cartographie composée d'une cinquantaine de tableaux.

### 📄 Mise à disposition de locaux

34 associations culturelles ou socioculturelles et collectifs d'artistes ont bénéficié de locaux mis gratuitement à leur disposition par la Ville de Fribourg en 2019. Le Service de la culture coordonne régulièrement l'offre et la demande, via la Commission des locaux de la Ville de Fribourg, la Maison des Artistes à Givisiez, ou en mettant directement en contact une association avec un propriétaire privé, grâce aux travaux préliminaires de la Régie culturelle (ouverture prévue pour l'automne 2020). Les travaux préparatoires de la Régie culturelle, projet-pilote visant à valoriser des surfaces commerciales vides du centre-ville, permettent d'identifier les besoins et de créer une "boîte à outils" qui permettra d'investir les espaces mis à disposition.

### 12.2.3. Services et Dialogue culturel

En matière culturelle, depuis quelques années, la Ville de Fribourg ose (cf. la Journée de la culture du 28 février). Proche de ses partenaires privilégiés, les acteurs culturels locaux, **le Service encourage la participation**, tant dans les réflexions que dans l'animation culturelle. La Ville de Fribourg est positionnée au niveau romand et suisse, via sa Cheffe de Service, au sein de la Conférence des Villes suisses en matière Culturelle (CVC) et à la vice-présidence de la Corodis, la Commission Romande de la Diffusion des Spectacles. La Ville de Fribourg se positionne ainsi comme une force de proposition en matière de politique culturelle nationale.

## ☛ Conseil et réseau

Depuis l'expérience réussie des Assises de la culture dans la région fribourgeoise de 2014, le Service a initié et développé un véritable Dialogue culturel (prop.2) avec ses partenaires privilégiés, les acteurs culturels, mais également avec la population.

La 2<sup>e</sup> Journée de la culture s'est déroulée le 28 février à blueFACTORY. Elle s'est intéressée à l'impact du numérique sur l'économie de la culture, avec pour socle la culture durable. La présence de nombreux acteurs culturels de la région a reflété l'importance du tournant économique à prendre rapidement. Le numérique bouleverse la façon de produire et consommer la culture. Netflix, Spotify et autres GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) impactent considérablement ce secteur économique. Comment anticiper et accompagner ces changements ?

En présence de Françoise Benhamou, économiste de la culture à la renommée internationale, et d'autres expert-e-s, les 150 participant-e-s à la Journée de la culture 2019 ont développé une conscience commune : à tous niveaux – des artistes aux organes de subventionnement, en passant par les institutions culturelles – il est nécessaire de changer de paradigme. **"Pas plus ou moins, mais autrement, leit-motiv des nouvelles politiques culturelles ?"**



28.02.2019 - Journée de la culture à blueFACTORY –Photos : Valentine Brodard

## ☑ Coordination, incitation et facilitation

Le Service soutient les intérêts de la culture au sein de plus de **40 commissions, jurys d'experts et comités**. La tenue de 3 groupes de travail (réunissant des spécialistes des milieux culturels ou des représentant-e-s des Services communaux) proposant divers soutiens aux acteurs culturels locaux ont notamment permis l'élaboration, sous forme de projet pilote, d'une **Boussole culturelle**, un outil d'aide à la décision en matière de subventionnement et de référence pour la Commission culturelle comme pour les porteurs de projet.

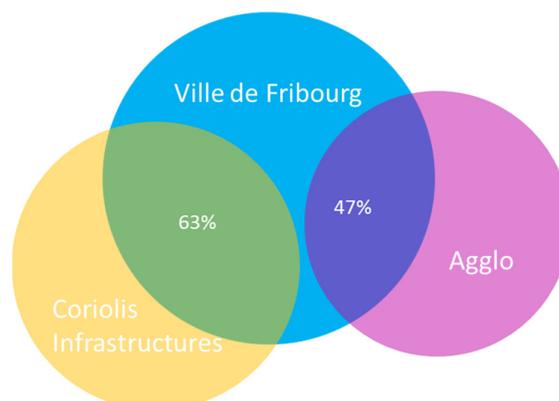
Les quelques **180 rencontres et conseils** aux acteurs culturels de la ville de Fribourg permettent un contact direct avec la réalité des milieux culturels sur le terrain, afin de les conseiller et les mettre en réseau, en plus de faciliter certaines procédures (prop. n° 2). L'apéritif officiel proposé conjointement par la Ville et l'Etat de Fribourg dans le cadre du Festival international du Film de Fribourg est un exemple des initiatives des Services de la culture afin de mettre en réseau les milieux culturels, politiques et économiques (prop. n° 5).

La newsletter participe également à entretenir un contact étroit avec plus de 2'400 abonnés.

### 12.3. Répartition des rôles

La répartition des rôles entre Etat, associations de communes et communes en matière de promotion culturelle dans le canton de Fribourg, ainsi que les compétences en matière de culture déléguées par les dix communes-membres à l'Agglomération, place la subsidiarité au cœur de l'action politique. La Ville de Fribourg - en plus de soutenir prioritairement l'animation artistique non professionnelle sur son territoire, ainsi que des institutions locales comme les bibliothèques, ludothèques et associations locales - soutient les acteurs culturels professionnels en participant au financement de Coriolis Infrastructures à hauteur de 63% et au financement des activités culturelles de l'Agglomération de Fribourg à hauteur de 47%.

Le morcellement de la **gouvernance régionale** en matière de promotion culturelle freine l'anticipation et l'accompagnement des collectivités publiques à la transition sans précédent que vivent les institutions culturelles régionales. La Ville de Fribourg, qui a délégué une partie de ses compétences financières à l'Agglomération et Coriolis Infrastructures, n'est pas en mesure d'agir seule. **La répartition des rôles** représente ici un enjeu déterminant.



	2019	2018
Participation à Coriolis Infrastructures	1'248'715.00	1'261'942.50
Participation à la promotion culturelle de l'Agglo	1'110'784.50	1'072'320.65

### 12.3.1. Coriolis Infrastructures

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, ainsi qu'un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie. Financée par six communes (59%) – Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran – et le Casino de Fribourg (41%), l'Association est présidée par Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, et dirigée par Natacha Roos, Gestionnaire du Fonds. Depuis le mois de juillet, René Schneuwly a pris la Présidence ad intérim du Comité de direction.

En 2019, la participation des Communes s'est montée à CHF 32.50 par habitant, représentant un montant de **CHF 1'248'715** (CHF 1'261'942.50 en 2018, 32.50/hab.) pour la Ville de Fribourg, soit près de 63% du total de l'apport des communes. La Ville de Fribourg participe à hauteur de 36.85% du total des charges de Coriolis Infrastructures qui se montent à 3'388'680.50 financées par les communes-membres (CHF 1'998'977.50) et par le Casino de Fribourg (CHF 1'389'703.--).

La Salle Mummenschanz de Nuithonie a réouvert ses portes le 19 janvier 2019, après neuf mois de travaux d'assainissement.

Coriolis Infrastructures a soutenu la réalisation de la **Maison des Artistes (MdA)** à Givisiez, nouvel écrin dévolu à la création artistique. Ce projet phare de la politique culturelle régionale (prop.3) vise à offrir aux artistes professionnels des loyers modérés. Le 3 mai 2019, les délégués de Coriolis Infrastructures décidaient de soutenir cette coopérative – dont la Ville de Fribourg est membre – à hauteur de CHF 650'000.-- au total. Les délégués ont eu l'opportunité de visiter les différents ateliers et espaces de la MdA lors de leur assemblée en décembre.

### 12.3.2. Agglomération de Fribourg

La Ville de Fribourg a participé au **financement des activités culturelles régionales** à hauteur de CHF 1'072'320.65 (CHF 1'028'645.90), ce qui représente environ 47% de la participation de l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Le Service a collaboré étroitement avec la Promotion culturelle de l'Agglomération dans le cadre de la révision des critères de subventionnement. Ces travaux permettent notamment de **simplifier les processus** (prop. n° 2) de demande de subvention en proposant d'offrir un **seul interlocuteur financier** aux acteurs culturels sis sur le territoire de la ville, donc gagner en transparences, en efficacité et faciliter les processus.

## 12.4. Bibliothèque de la Ville

2019 a été une année charnière pour l'unique institution culturelle en mains de la Ville de Fribourg. Le projet de la future Bibliothèque/thek de Fribourg est **une opportunité unique à saisir**. Cette initiative répond à un besoin des associations culturelles, au programme de législation 2016-2021 et au cadre de politique culturelle régionale.

D'importance stratégique pour la Ville de Fribourg, la future Bibliothèque/thek de Fribourg permet de :

- doter la Ville de Fribourg d'une institution culturelle forte, d'un centre de compétences;
- muer les bibliothèques et ludothèques en 3<sup>e</sup> lieu de vie;
- répondre aux besoins de la population d'une ville de la taille et de la qualité de Fribourg;
- valoriser et encourager le bilinguisme – voire le multilinguisme;
- coordonner l'animation et la médiation culturelle;
- rationaliser l'utilisation des locaux, optimiser les ressources humaines et financières;
- mettre en œuvre la politique culturelle communale et régionale (CULTURE2030);
- positionner l'offre tous publics de la Ville de Fribourg, en complément à l'offre académique de la BCU.

Les travaux engagés en 2017 en vue de **fusionner trois institutions, la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque**, ont permis de mener à une première étape d'augmentation du budget accepté par le Conseil général (464'090.-- en 2018, 757'795.-- en 2019). Ceci afin de pouvoir dégager les ressources nécessaires à l'accompagnement du projet –un expert des processus de fusion, à l'engagement d'une nouvelle responsable pour la future institution culturelle – nommée en novembre – et aux premiers frais d'aménagement (Schweizer Bibliotheksdienst).

La Bibliothèque de la Ville a prêté plus de 120'000 documents (+20'648 par rapport à 2018, année qui a connu 4 semaines de fermeture pour le réaménagement des locaux) et a accueilli 535 nouveaux usagers.

Dans un cadre accueillant, ouverte à tous et placée au centre de la vie communautaire, la Bibliothèque de la Ville favorise la cohésion sociale en proposant des activités festives qui développent le plaisir de lire et le partage de la lecture auprès de tous les publics :

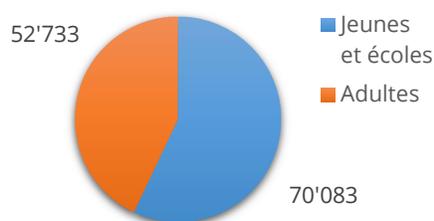
1. 46 classes de 1 à 8 H de la Ville ont suivi l'animation à travers les livres et le jeu "Grandir, c'est vieillir".
2. 65 classes ont pris part à des animations autour de l'exposition "Les cartes de la Saint-Nicolas", une action de sensibilisation à travers les livres et le jeu.
3. 74 classes ont visité la Bibliothèque de la Ville pour la découvrir ou emprunter des livres.

La bibliothèque en chiffres	en 2019	en 2018	différence
Prêts de documents	122'816	102'168	+20'648
Lecteurs actifs	2'860	2'882	-22
Nouveaux lecteurs	535	504	+31
Recettes en CHF.	45'531	44'828	+703
Abonnements bilingues*	320	221	+99
Abonnements offerts aux classes	103	75	+28
Nombre total de documents	36'645	37'673	-1'028
Réparations de livres	867	858	+9

\*Abonnements bilingues souscrits par la Deutsche Bibliothek aux élèves des classes germanophones de la Ville

Les enfants et leurs parents (en moyenne 25 par animation) ont apprécié les rencontres *Né pour lire* proposées en collaboration avec l'Education Familiale, ainsi que *l'Heure du conte* avec la conteuse Caroline Equey, par ailleurs membre de l'équipe de la Bibliothèque. Un atelier d'écriture pour adolescents a été mis sur pied ainsi que des ateliers de lecture à voix haute dans le cadre du projet Lecture-Academie développé par BiblioFR. Des journées particulières comme la 3<sup>e</sup> édition du Samedi des Bibliothèques Fribourgeoises, le Writing Day ou l'étape des Prix suisses de littérature ont trouvé leur public. L'écrivain Philippe Claudel et le cinéaste Jean-Pierre Mocky ont fait escale à la bibliothèque lors de rencontres organisées avec l'Alliance Française de Fribourg et le Salon du livre romand.

### Prêts par catégorie de publics



### Provenance des lectrices et des lecteurs



### 📖 Lectures estivales / Sommerlicher Leseplausch

Les Lectures estivales/Sommerlicher Leseplausch ont proposé entre le 21 juin – Fête de la Musique – et le 26 septembre – Journée du bilinguisme – une chasse aux trésors inspirée de "Vingt mille lieues sous les mers", le célèbre roman de Jules Verne. Paru il y a 150 ans, le livre le plus traduit au monde a pu être découvert sous diverses formes, comme une création musicale ou un atelier d'écriture de chansons lors du lancement de l'événement le 21 juin, dans la cour de l'Hôpital des Bourgeois.



21.06.2019 – Lancement des Lectures estivales – Concert et histoires en musique

Pour leur sixième édition, les Lectures estivales ont ainsi invité les publics, dans une démarche de **médiation culturelle dédiée aux familles et aux classes**, à parcourir le quartier du Bourg à la recherche d'énigmes inspirées du roman. La Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque ont proposé des milliers de livres à "adopter" dans plusieurs lieux de détente urbaine : la cour de l'Hôpital des Bourgeois, les Bains de la Motta, blueFACTORY et le Port de Fribourg.

## 12.5. Projets culturels partenaires

### 12.5.1. Inauguration du Coin des chanteurs

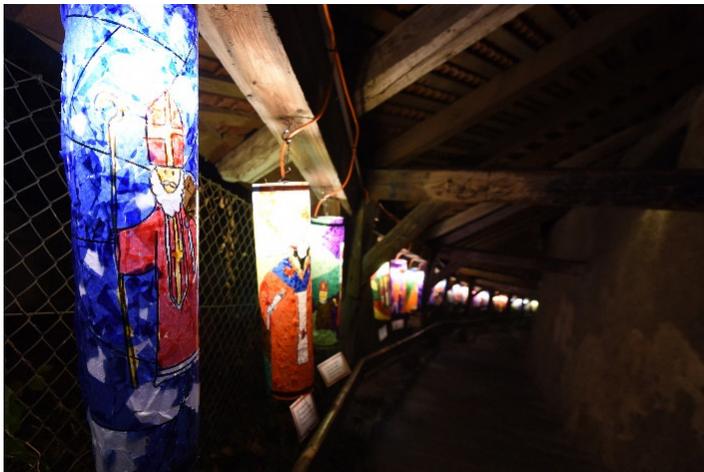
Le Coin des Chanteurs a été inauguré aux Grand-Places le 21 juin par le Syndic, dans le cadre de la Fête de la Musique. Cet espace est dédié à l'art choral, une discipline incontournable de la vie culturelle de la cité et profondément ancrée dans l'ADN des Fribourgeois-es. Imaginé par feu Germaine Pfister-Ménétrey, membre fondatrice de la manifestation, le Rassemblement choral s'est tenu au Coin des Chanteurs, au pied de la statue de l'Abbé Bovet.



21.06.2019 – Inauguration du Coin des chanteurs – Photo : Valentine Brodard

### 12.5.2. Journée des familles du week-end de la Saint-Nicolas

Depuis trois ans, la Saint-Nicolas a été élargie sur trois jours, avec la Journée des familles du dimanche, un projet de médiation culturelle visant à découvrir ou redécouvrir le quartier historique du Bourg et ses lieux insolites. Cet événement tout public et gratuit organisé par le Service de la culture en collaboration avec de nombreux partenaires (musées, bibliothèques, ludothèque, associations et autres), a invité au voyage, à la découverte et aux rêveries. **Près de 1'800**



8 décembre 2019 – Journée des familles – Saint-Nicolas – Photos : Valentine Brodard

**personnes** ont participé à cette troisième édition, prolongeant la fête autour d'un riche programme décliné pour enfants et adultes. La *Chasse au biscôme* a rencontré un franc succès, permettant au plus grand nombre de partir à la découverte du quartier du Bourg, à pied ou en vélo cargo, faisant la part belle à la mobilité douce.

Le matin, plus de **200 personnes** ont écouté le concert de l'Ensemble Staccato avant de partager un moment convivial autour d'une **soupe offerte à toutes et à tous**. Ce fut aussi l'occasion de découvrir aux escaliers du Collège Saint-Michel les **70 lampions** réalisés par les élèves de l'école

primaire de la Villa Thérèse, de produire des sons avec les **structures musicales** installées dans le quartier du Bourg ou encore de faire un tour en **carrousel**.

La créativité était aussi à l'honneur avec de **nombreux ateliers** : typographie, décoration de biscuits, fabrication de bougies, création de cartes postales en sérigraphie, écriture et calligraphie, etc. La Bibliothèque de la Ville de Fribourg, la Deutsche Bibliothek et la Ludothèque ont participé à l'événement. Dès mi-novembre, la Bibliothèque a présenté les cartes de la Saint-Nicolas (Collection Jacques Dietrich). Favorisant l'échange intergénérationnel et l'intégration, le parcours proposait notamment de découvrir des jeux grand format et des jeux de société.



Le week-end de la Saint-Nicolas a également été l'opportunité de tester la mise en œuvre de premières expériences de **la Régie culturelle**. Des échafaudages présents sur la rue de Lausanne se sont transformés en écran géant pour des illustrations artistiques des trois Saint-Patrons de la Ville de Fribourg.

06-08.12.2019 – Projection lors du week-end de la Saint-Nicolas

### 12.5.3. Association Hubert Audriaz

Artiste et figure emblématique de Fribourg, en particulier du quartier de la Basse-Ville, Hubert Audriaz se plaît à ouvrir des portes en apparence inaccessibles. Animateur du Passeport vacances depuis 1978, il fait entrer les enfants dans son monde du rêve et du fantastique, leur apprend à travailler avec les mains, partage avec eux la joie de la création et la chaleur du vivre ensemble. Il en résulte de magnifiques créations éphémères qui animent le quartier au fil des saisons et réveillent l'âme d'enfant des plus petits comme des plus grands.

En 2019, Hubert Audriaz a créé trois parcours magiques à destination des enfants et des familles :

- du 22 au 28 avril : *Le Miroir enchanté, à la recherche du Lapin bleu*, proposé à Pâques;
- du 14 septembre au 13 octobre : *Le parcours du Petit chaperon rouge, les loups sont rentrés dans Fribourg*;
- du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 : *Le Chemin enchanté vers l'Épiphanie*.

## 12.5.4. Fondation Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle

L'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle est au bénéfice d'une subvention annuelle de la Ville de Fribourg, soutien qui contribue à la mise sur pied d'un programme d'exposition attractif et d'une mise en valeur de la collection dédiée aux deux artistes d'exception que sont Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle. Grâce à cette aide annuelle, l'Espace peut fonctionner comme un lieu de rayonnement artistique central pour Fribourg et une institution dédiée à l'accès à la culture pour tous : enfants, familles, classes mais aussi aux connaisseurs et spécialistes de l'art.

En 2019, la Ville de Fribourg a également permis la réalisation d'un coin créatif pour enfants à l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle officiellement inauguré lors du vernissage de l'exposition *Héroïnes* d'Isabelle Pilloud, le 12 décembre. Le nom du lieu "Ping pong", ludique et attrayant pour les enfants, est tiré d'une citation de Niki de Saint Phalle décrivant son travail avec Jean Tinguely : un va-et-vient joueur entre deux artistes qui ont su préserver leurs âmes d'enfant.

## 12.6. Institutions culturelles partenaires

### 12.6.1. Fondation Equilibre et Nuithonie

Un Mandat de prestations lie Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg, la Commune de Villars-sur-Glâne et la Fondation Equilibre et Nuithonie. Il permet le déploiement de la politique culturelle régionale, à travers les deux institutions culturelles-phares que sont Equilibre, la salle de spectacles, qui accueille des productions internationales comme des associations locales, et Nuithonie, le centre de création scénique.

En février, le café du Point commun a ouvert ses portes au rez-de-chaussée d'Equilibre, lui offrant un lieu de médiation culturelle : de nouveaux publics découvrent, depuis, la salle de spectacle de Fribourg.

Dotée d'un budget d'exploitation de CHF 5,4 millions financés à hauteur de CHF 2,2 millions par Coriolis Infrastructures, la Fondation a proposé une riche programmation aux 39'044 spectateurs, dont 1'794 abonnés (207 abonnements de famille, 38 Pass'OFC, 18 Pass'Midi Théâtre, 146 Pass'jeunes) : 76 spectacles – dont 9 créations – pour plus de 130 représentations publiques et 25 représentations scolaires.

### 12.6.2. blueFACTORY, le quartier d'innovation

La Ville de Fribourg soutient la promotion culturelle de blueFACTORY à hauteur de CHF 50'000.-- par an. En 2019, les projets culturels et socio-culturels ont principalement visé à créer une perma-culture, afin que, à terme, **la culture s'organise par elle-même dans le quartier d'innovation**. L'installation de la Tour Vagabonde au mois de novembre a permis de renforcer l'animation du quartier et d'y attirer de nouveaux publics. L'artiste fribourgeoise Nicole Morel a pu profiter d'une résidence à blueFACTORY.

De nombreuses nouvelles associations ont participé à la vie de quartier comme le Nouvel Opéra Fribourg (NOF), la Coopérative Ciné, Point 76 ou Green Drop. La majorité des événements culturels et socioculturels étant gratuits ou au chapeau, ils permettent une large accessibilité à la population.

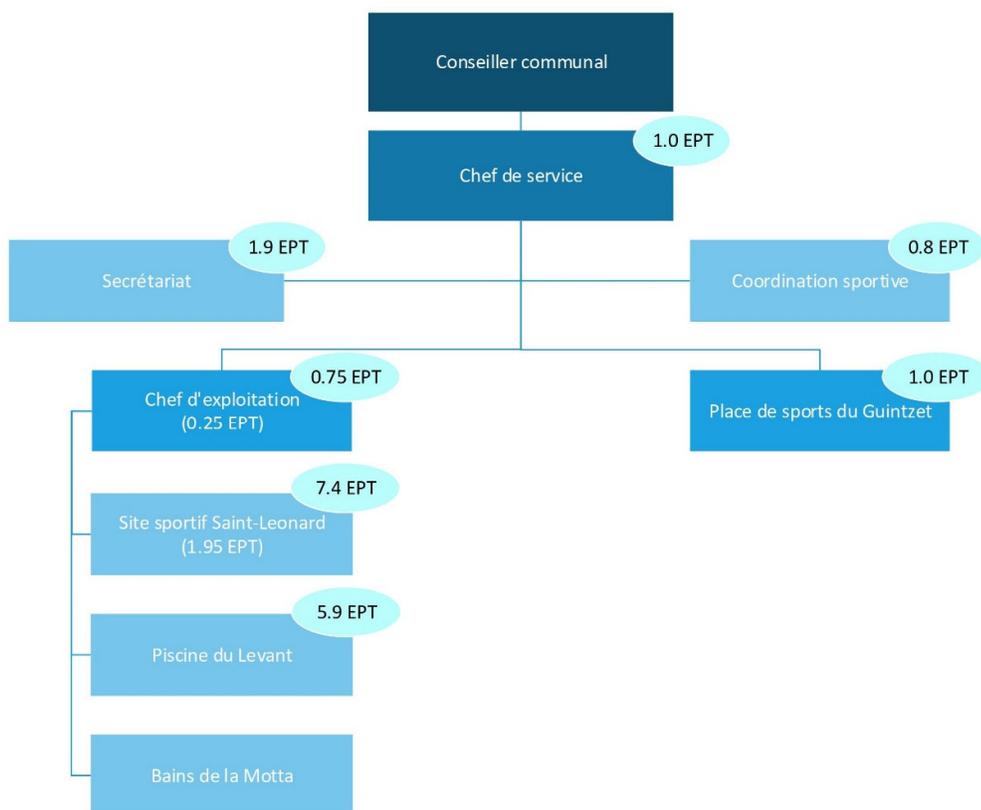
## 12.7. Financement par rubrique budgétaire

89% (92%) des subventions sont des dépenses liées (mandat de prestations, conventions). Le projet de fusion de la Bibliothèque de la Ville, de la Deutsche Bibliothek et de la Ludothek a nécessité un développement financier.

Dépenses par rubrique budgétaire	2019	2018
Participation à Coriolis Infrastructures (27%)	1'248'715.00	1'261'942.50
Participation à la promotion culturelle de l'Agglo (24%)	1'110'784.50	1'072'320.65
Activités socioculturelles (1%)	44'600.00	53'475.00
Conservatoire de musique (20%)	931'506.75	879'403.95
Bibliothèque de la Ville (15%)	701'051.10	486'432.60
Subventions annuelles (9%)	406'740.00	318'295.00
Subventions extraordinaires (2%)	99'750.00	103'610.00
Manifestation à caractère régional prioritaire pour la ville (2%)	70'000.35	75'154.50
Musées (1%)	30'000.00	30'550.00
Achat d'œuvres d'art	10'480.55	15'000.00
Atelier Jean Tinguely, Paris	9'000.00	8'448.45
Bourses artistiques (résidences)	18'000.00	0.00
<b>Total des subventions dédiées à la culture</b>	<b>4'680'628.25</b>	<b>4'304'632.15</b>

## 13. SPORTS

Le Service est placé sous la direction de Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal. Le Chef de service est Pierre Gisler.



### 13.1. Personnel

Le Service compte 25 collaborateurs-trices pour 21 EPT<sup>22</sup> (18.75 + 2.20 hors exploitation) : un Chef de service à 100%, trois collaboratrices administratives (100%, 50% et 40%) et un coordinateur de sport à 80%. Le personnel technique réunit 13 personnes à 100%, 1 à 80%, 1 à 60%, 1 à 50% ainsi que des caissières à temps partiel, des auxiliaires et du personnel d'entretien.

#### 13.1.1. Place de sports du Guintzet

Un collaborateur à 100% gère la place de sports du Guintzet.

---

<sup>22</sup> Sans compter la Direction.

### 13.1.2. Bains de la Motta SA

Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal, assume la Présidence du Conseil d'administration, dont le secrétariat est assuré par Pierre Gisler.

**Le Conseil d'administration des Bains de la Motta SA délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports.** En fonction des nécessités et des conditions météorologiques, le personnel est composé de 2 employés titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" (qui officient le reste de l'année au Site sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation), de 3 caissières à temps partiel, de plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" obligatoire) et du personnel d'entretien (3).

### 13.1.3. Piscine du Levant

La Piscine du Levant compte 4 collaborateurs-trices qui se partagent 3.8 EPT (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool"), 1 caissière à 100%, 1 à 60%, ainsi que des auxiliaires et du personnel d'entretien.

### 13.1.4. Site sportif Saint-Léonard : patinoires + halle omnisports

Le personnel technique est composé d'un Chef d'équipe à 100% et de 7 ouvriers à 100%, 1 à 50%, de 3 caissières auxiliaires et des auxiliaires en complément et/ou en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

### 13.1.5. Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site sportif Saint-Léonard

Un chef d'exploitation dont le taux d'activité (100%) est réparti entre les trois sites (Levant-SSSL-Motta) en garantit l'exploitation. Les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta. Le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la conduite du personnel, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

### 13.1.6. Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent avec le Service des sports, notamment concernant l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, toute la journée durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien ordinaire de ces locaux est assuré par le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées mandatées pour des interventions particulières.

### 13.1.7. Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes de contact participent aux travaux de marquage, à l'élaboration du planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires. Elles perçoivent des indemnités.

## 13.2. Sociétés, clubs sportifs et installations

Près de **90 sociétés sportives**, pratiquant plus de 45 sports différents, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

9	terrains de football (dont un terrain réservé à la pratique du rugby et du football américain)
1	terrain de football synthétique
19	halles de sports
1	patinoire couverte
1	piscine couverte
1	place pour la pratique du tir à l'arc
2	terrains de beach-volley
1	boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles), selon DDP octroyé par la Ville
1	parcours Vita
1	parcours mesuré
	terrain polysports (quartier de Beaumont)
	Fitness urbain
	pistes de pétanque dans différents quartiers (Beauregard, Pérolles, Jura, La Neuveville)
1	skatepark ouvert (Beauregard) assaini durant l'été
13	locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, aviron, tennis de table, billard, boccia)

### 13.2.1. Stade universitaire Saint-Léonard et terrains synthétiques

Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion, à l'exploitation et participe, à 50%, tant au budget de son fonctionnement que d'investissements de **trois terrains de football**, dont deux synthétiques, et d'**une piste d'athlétisme**.

### 13.2.2. Diverses activités sportives

Le **handball-club Fribourg** a partiellement maintenu ses entraînements au CO de Pérolles. Pour les compétitions officielles, ce club, comme celui de Floorball Fribourg (uni hockey) (Ligue nationale B), a cependant dû occuper la halle omnisports du collège Sainte-Croix, en s'acquittant d'une location, pour des raisons d'homologation de la surface de jeu. Le Service a renouvelé ses efforts pour trouver des solutions afin de diminuer les charges locatives de ces clubs.

Le **Gîte d'Allières**, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Ville et placé sous la responsabilité du Service. Le locataire de cet établissement, Ener-gîte Sàrl, donne satisfaction.

## 13.3. Travaux effectués

### 13.3.1. Site sportif du Guintzet

L'**entretien courant des terrains** de football, de football américain et de rugby, ainsi que des autres installations sportives (tir à l'arc, beach-volley), a été effectué selon un programme établi avec le secteur des Parcs et promenades. Le système de drainage du terrain d'entraînement a été remplacé et un arrosage automatique installé.

### 13.3.2. Bains de la Motta

La saison 2019 s'est déroulée du samedi 11 mai au dimanche 15 septembre. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques présentent une **perte de CHF 94'783.53**, dont CHF 50'000.-- au maximum sont pris en charge par la Bourgeoisie, soit une participation communale de CHF 44'783.53.

Ce très bon résultat a notamment été possible grâce à la participation des communes voisines à la couverture des frais d'exploitation à raison de CHF 2.-- par habitant dès la saison 2019, ainsi que par une bonne maîtrise des coûts d'exploitation.

Il est à relever qu'en contrepartie, les habitant·e·s de ces communes profitent des mêmes tarifs que ceux de la ville de Fribourg (tarif A).

Des animations telles que la **mise à disposition gratuite de livres** aux client·e·s, en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville, et des **démonstrations de slackline** ont ponctué la saison.

Le ticket combiné (transport et entrée aux bains), mis sur pied avec les TPF a récolté un bon succès. L'action sera renouvelée. Une enquête auprès de la clientèle des bains a permis d'identifier le lieu d'habitation et leur moyen de transport. Les résultats de ce sondage permettront de poursuivre les efforts de la société en termes de mobilité.

Des **nocturnes** ont été organisées notamment durant la période de canicule ainsi que les traditionnelles **joutes sportives** de MOTT' IV sports et loisirs et le **tournoi de kayak-polo**.

### 13.3.3. Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972.

D'importants travaux d'assainissement de la structure du bâtiment ont été entrepris afin notamment d'améliorer son bilan énergétique et ce dans le respect de l'enveloppe financière.

#### 13.3.4. Patinoires Saint-Léonard

Dans la patinoire d'entraînement (P2), des travaux d'entretien ordinaires ont été réalisés.

Concernant la P1, en séance du 30 octobre 2017, le Conseil général a voté l'octroi, en faveur de L'Antre SA (désormais propriétaire de la patinoire principale) d'un Droit Distinct et Permanent (DDP) d'une durée de 60 ans. La valeur capitalisée du DDP est de CHF 7 millions à laquelle s'additionne la subvention de CHF 8 millions accordée par la Ville de Fribourg. Les travaux ont débuté à la fin de la saison 2018/2019. Des discussions et pourparlers ont été menés tout au long de l'année entre la Ville de Fribourg et la nouvelle propriétaire. Une convention d'exploitation entre Fribourg-Gottéron SA et la Ville doit être signée.

#### 13.3.5. Halles de sports

Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. C'est un effort constant afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. Il devra, à court terme, être renforcé.

Un entretien du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué tous les deux ans par une entreprise spécialisée afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux la durée d'utilisation de ces objets. En raison de leur importante utilisation par les sociétés de gymnastique, les engins des halles de sports du CO de Jolimont subissent de fortes contraintes et une usure plus rapide; leur entretien est désormais planifié chaque année.

#### 13.3.6. Etablissements divers

Les **buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives** sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (Piscine du Levant - Gîte d'Allières).

**Les activités de la salle des fêtes** sont en cours d'évolution. Celle-ci est administrée par le comité de l'InterSociétés de la Ville de Fribourg, au sein duquel siège le Chef de service délégué du Conseil communal. L'avancée des travaux liés à la future patinoire et la démolition des containers situés devant la patinoire ont contraint HC Fribourg-Gottéron SA et ses partenaires à trouver un lieu d'accueil pour ses nombreux invités avant les matchs à domicile.

**Les discussions avec l'InterSociétés** ont abouti en 2019. Dès 2021, la salle des fêtes sera exploitée par la Ville de Fribourg; la convention liant cette dernière et l'InterSociétés a été résiliée avec effet au 31 décembre 2020. Pour ce qui est de la stratégie future d'exploitation de la salle des fêtes, le Conseil communal a demandé au Service des sports qu'il lui soumette un business plan début 2020.

**Le déroulement des lotos**, source financière importante des clubs, découlera à l'avenir des nouvelles dispositions de la Loi d'application de la législation fédérale sur les jeux d'argent. Cependant ces dispositions ne sont pas encore connues à ce jour et devront être arrêtées par le législatif cantonal, probablement entre 2020 et 2021.

## 13.4. Politique générale - Organisation

Le Service des sports a poursuivi sa **politique de soutien aux clubs** en mettant à leur disposition les infrastructures sportives nécessaires et en favorisant la mise sur pied de manifestations sportives. Ainsi, il a régulièrement assisté les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents Services et secteurs communaux; il a entretenu des contacts avec les clubs, régulièrement organisé des rencontres avec les représentant-e-s des sociétés ou associations et participé, dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, aux Assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

**"Midnight Sport et Culture"**, qui vise à offrir aux adolescent-e-s concerné-e-s des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville, a poursuivi son programme avec un réel succès. Le Conseil général a décidé le **maintien de cette activité très prisée** par les jeunes de 13 à 17 ans.

**"Open Sunday"**, nouvelle offre sportive destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, a ouvert ses portes en 2017 et a dès le début trouvé son public. Construite sur le même principe d'accompagnement et modèle que **"Midnight Sport et Culture"**, elle déroule son programme le dimanche après-midi de novembre à mars.

**"Le Concept communal du sport"**, adopté en avril 2016, est désormais un outil d'aide à la décision pour la politique du sport en ville de Fribourg. Ce concept définit les priorités en matière de sports; il priorise le sport populaire pour toutes les générations et offre au sport d'élite une place subsidiaire. A noter que **"Le Concept communal du sport"**, intègre tant les aspects de promotion de la santé que de durabilité. Ce concept est désormais en ligne sur le site Internet de la ville. Cependant sa diffusion large qui prévoit une brochure attractive et une communication aux clubs et au Grand-public n'a pas encore été concrétisée en 2019, tout comme plusieurs **règlements d'application** qui doivent encore faire l'objet d'adaptations.

La Ville de Fribourg, de même que la majorité des Communes du district de la Sarine, a confirmé son soutien en faveur de **la Société des remontées mécaniques de la Berra SA**. En contrepartie, les élèves des écoles primaires de la ville ont bénéficié de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires. Des activités estivales y sont également développées (piste de VTT, Disc Golf).

### 13.4.1. Site sportif Saint-Léonard (SSSL)

Le Site sportif Saint-Léonard, en plus des deux patinoires, de la halle omnisports et de la salle des fêtes, abrite également le **stade universitaire et deux terrains synthétiques** gérés par la Commission du stade (Etat et Ville).

Une des deux patinoires et la halle omnisports sont gérées par le Service des sports. **La salle des fêtes**, qui appartient à la Ville et complète cette large offre, **est louée à l'InterSociétés** jusqu'à fin 2020.

Il est à relever que ce pôle sportif est appelé à se développer avec le projet de piscine en cours d'études sur la parcelle des abattoirs.

## ▣ Patinoire BCF Arena (désormais propriété de l'Antre)

Le personnel des sports a continué à accomplir certaines tâches dans cette installation, qui n'appartient désormais plus à la Ville de Fribourg, à quantité de travail égale et aux conditions du forfait d'exploitation en vigueur. De nouvelles conditions sont en cours de négociations (nouvelle convention d'exploitation). Il est à relever que l'ANTRE SA mène son chantier dans le respect des délais.

## ▣ Patinoire 2 (P2)

Le chantier de la patinoire 2 (P2) a pu débuter le 23 juin 2019. Le programme architectural prévoit la compensation de locaux publics perdus dans la P1, des bureaux et locaux pour concentrer et localiser le Service des sports sur le Site sportif Saint-Léonard, des bureaux pour la Fédération suisse de basket (Swissbasket) ainsi que la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur Saint-Léonard. La CoTech et CoBat ont siégé régulièrement. Le Service des sports participe activement au sein de ces deux commissions.

Le Service des sports réunit régulièrement les différents utilisateurs des installations du Site sportif Saint-Léonard afin de les inciter à travailler ensemble dans les domaines sportifs, administratifs et/ou économiques et de débattre des sujets d'actualité.

## 13.5. Manifestations

### 13.5.1. Manifestations

Le Service a participé à l'**organisation de nombreuses manifestations**, en étroite collaboration avec d'autres Services communaux, comme les finales de la Coupe suisse de volleyball (samedi 30 mars). Une convention liant la Fédération suisse de volley (Swissvolley) et la Ville de Fribourg jusqu'en 2020 et prévoyant le déroulement de la coupe suisse de volleyball à Fribourg a été renégociée en 2018. La course pédestre Morat-Fribourg jouit d'un succès croissant, de même que la course du samedi destinée aux enfants, le Mini Morat-Fribourg.

La Ville de Fribourg est un partenaire important du **Tournoi International des Piccolos de Fribourg (TIPF)** seule compétition de niveau junior labélisée "National Hockey League" NHL en Europe. En raison des travaux dans la patinoire principale, ce tournoi n'a pas eu lieu en 2019.

En plus des activités phares déjà nommées, il y a lieu de relever les événements pour lesquelles la Ville est partenaire, comme par exemple :

- La collaboration avec Idée Sport pour la mise en œuvre de **Midnight Sports**, qui s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans, et **OpenSunday**, pour les élèves de l'école primaire, offrent une plateforme intéressante. Le programme OpenSunday offre un espace dédié au jeu libre et à une grande variété de sports et d'activités ludiques. Avec Midnight Sports, nous faisons sortir les adolescent-e-s de leur réserve. Le samedi soir, les jeunes trouvent un lieu de rencontre à la hauteur de leurs attentes pour jouer, faire du sport et être ensemble. Ces deux activités ont un succès certain auprès des jeunes de la ville de Fribourg.

- L'organisation en collaboration avec la Jeune Chambre Internationale de Fribourg pour la mise en œuvre du **premier Fri'Kids Sport Festival** a permis à plus de 15 clubs sportifs de la ville de Fribourg de présenter leur sport. Cette journée qui avait pour cadre la Place Georges-Python fut un succès avec plus de 1000 participant·e·s et sera renouvelée en 2020.
- **Urban Training, Sunday Training et Urban Plogging** sont autant d'activités pour l'ensemble de la population qui ne nécessitent pas de condition physique particulière, ce qui permet à tout un chacun de se mettre en mouvement. Urban Plogging s'est déroulé lors du Fri'Kids Sport Festival et a trouvé ses adeptes.

D'autres événements sportifs de plus petite envergure font sens tant ils sont diversifiés : Gym poussette, Street Foot Challenge, Mott'iv, Wake up and run, ont également animé la ville de Fribourg en 2019.

Pour terminer, la mise sur pied d'une **conférence ayant pour sujet les Jeux Olympiques de la Jeunesse "Lausanne 2020"** a permis aux passionnés de sport de découvrir en primeur cette événement international et offert un lieu d'échange avec l'organisateur et ainsi favoriser l'implication des acteurs du Canton de Fribourg pour cette manifestation.



Arrivée de la flamme olympique à Fribourg

### 13.5.2. Prix de la Ville de Fribourg

Organisé le samedi 12 octobre, ce rendez-vous annuel mis sur pied par le Service a accueilli une belle et nombreuse assistance. **Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la ville ayant obtenu un titre de Champion suisse.**

L'invité d'honneur, M. André Liaudat, Président de nombreuses sociétés, ancien membre du Club athlétique fribourg entre autres, a participé au succès de cette édition.



Remise du Prix de la Ville 2019

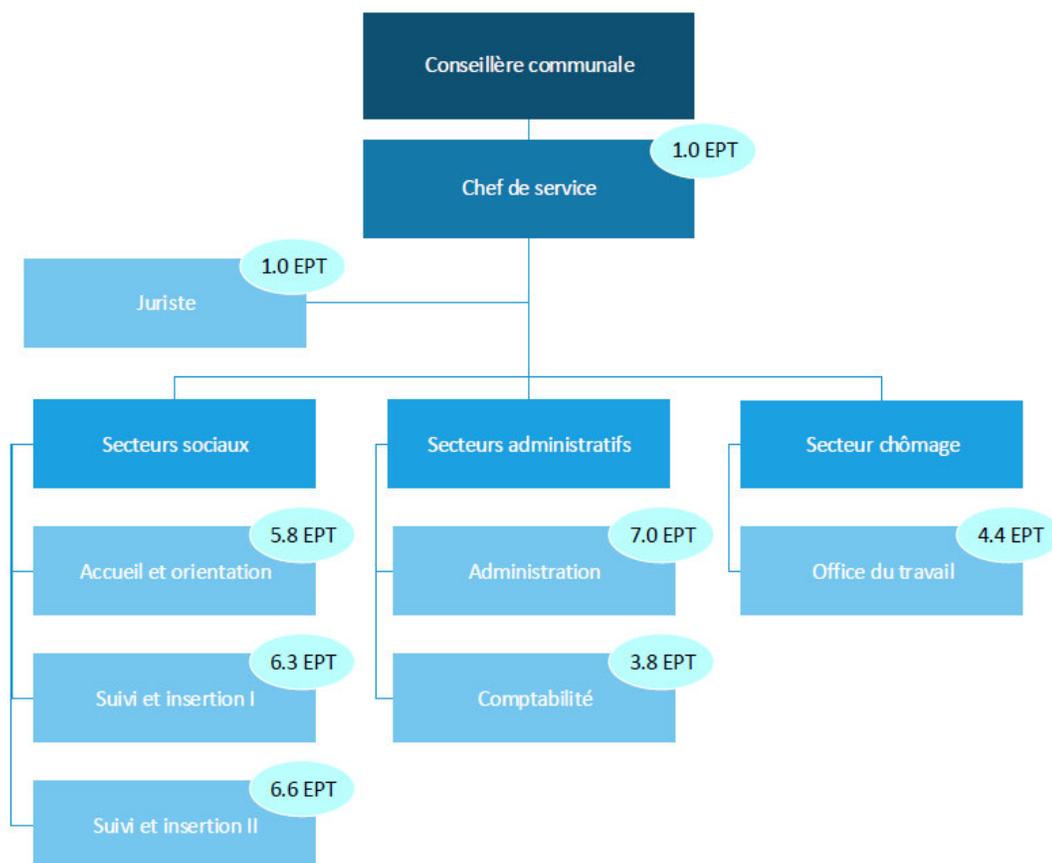
### 13.5.3. Collaborations

Sur son initiative, le Service a maintenu ses contacts avec les différentes communes partenaires du **groupe intercommunal traitant du domaine du sport** (Givisiez, Corminboeuf, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne, Guin, Marly, Morat, Bulle, Châtel-Saint-Denis et Estavayer). Les réunions se sont tenues à Fribourg et Estavayer. Cette plateforme d'échanges utile et très appréciée permet d'entretenir, depuis 2016, un très bon climat et de très bonnes relations avec les communes qui y participent.



## 14. AIDE SOCIALE

Le Service de l'aide sociale (SASV) est placé sous la direction d'Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente de la Commission sociale. Stéphane Blanc est Chef de service et Secrétaire de la Commission.



43 collaborateurs-trices ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, pour 35.9 EPT<sup>23</sup>. Le Service accueille aussi régulièrement des stagiaires dans le cadre de leur formation sociale ou juridique.

<sup>23</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

## 14.1. Aide sociale

Les assistant·e·s sociaux·ales sont répartis en deux secteurs sociaux; ils sont appuyés par les secteurs comptabilité et administration. Le secteur de l'Office du travail est chargé des inscriptions des chômeurs et des mesures communales.

Le groupe du **secteur "Accueil et Orientation (AO)"** reçoit chaque nouvelle situation d'aide sociale. L'expérience acquise permet l'examen complet et détaillé de la situation sociale, personnelle et financière des personnes concernées. Selon les résultats, l'assistant·e social·e dirige ensuite les personnes vers d'autres institutions sociales et/ou met en œuvre le versement de l'aide financière et personnelle. En cas d'aide financière, le suivi se poursuit par le **secteur "Suivi et Insertion (SI)"**, constitué de deux groupes d'assistants. Ce secteur se charge du versement de l'aide sociale à moyen ou long terme, ainsi que de la mise en œuvre des outils d'insertion (mesures d'insertion sociale MIS, insertion sur le marché du travail, demandes aux assurances sociales, cours de langue, contrats de travail temporaires communaux, etc.).

Comme les années précédentes et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, **2019 est restée chargée pour le personnel**, en raison de la complexité croissante des dossiers d'assistance, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. La professionnalisation des activités nécessite toujours un fort engagement de tout le personnel. La **complexité des situations** concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé (particulièrement en cas de troubles psychiques), démarches administratives, activation des ressources auprès de différents prestataires sociaux, collaboration du Service avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficultés à connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjoints et biens immobiliers notamment), etc. Le Service met en œuvre de nombreuses **mesures d'insertion sociale (MIS)** prévues par la Loi cantonale sur l'aide sociale afin de faire évoluer les situations d'aide sociale. La liste des MIS se trouve sur le site Internet du Service cantonal de l'action sociale - SASoc - <http://www.fr.ch/sasoc>.

En 2019, le nombre de **nouvelles demandes d'aide sociale** s'est élevé à 377, en **diminution par rapport à 2018** (392). Cependant, le Service doit traiter un nombre croissant de demandes d'aide sociale avec des spécificités qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou qui nécessitent des enquêtes sociales approfondies. Les revendications et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi plus fréquentes ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux. Malgré ces phénomènes, le **nombre de litiges judiciaires est en diminution**, ce qui peut s'expliquer en partie par des mesures de négociation des cas litigieux entre la juriste du Service et le bénéficiaire, respectivement son mandataire. De même, les cas de fraude compliquent la tâche du Service. Même si le Service est satisfait de constater **qu'aucune dénonciation pénale n'a été déposée en 2019**, les cas bénins de tricherie sont toujours présents et nécessitent des mesures (par ex. remboursement de l'indu, avertissement ou sanction financière).

En 2019, le Service a mis en œuvre des ressources importantes pour les travaux préparatoires, les tests et la formation du personnel en vue de l'implémentation, prévue début 2020, du **nouveau logiciel informatique KISS** de la maison Diartis.

La Ville a pris la décision de mettre fin aux inscriptions des chômeurs auprès du secteur de l'Office du travail à partir du 31 décembre 2019. En outre, la prise en charge des dossiers communs avec le Service des curatelles d'adultes est en train de se modifier, ce qui va conduire à la **réaffectation d'une part importante du personnel du Service dans de nouvelles tâches**.

La préparation et la mise en œuvre de ces projets informatique et organisationnel ont provoqué une charge de travail importante pour le personnel du Service.

#### 14.1.1. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la Loi cantonale sur l'aide sociale, s'est réunie à 11 reprises. Elle a pris des décisions sur **593 situations**, dont 172 nouvelles demandes d'aide financière.

Les différents types de décisions se sont déclinés comme suit :

Aide matérielle	248
Autre	16
MIS	86
Prise de position	32
Réclamation	15
Renouvellement	196
<b>Total</b>	<b>593</b>

#### Affaires juridiques

En 2019, 6 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal, aucune en revanche n'est allée jusqu'au Tribunal fédéral; aucune dénonciation pénale n'a été effectuée.

Pour les affaires initiées en 2018, 3 condamnations pour obtention illicite de prestations sociales et 1 suspension de procédure ont été prononcées.

Aucun classement ou acquittement n'a été constaté; 4 affaires sont en cours d'instruction.

#### 14.1.2. Collaboration

Le Service travaille en **étroite collaboration avec les intervenants sociaux publics et privés**, tant au niveau du domaine médical, familial, du monde du travail, de la petite enfance, des personnes âgées, des associations, des assurances sociales, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

Ces nombreuses collaborations interservices permettent de :

- **privilégier le travail en relation à l'usager**, impliquant également la prévention et l'aide personnelle;
- **assurer le maintien d'une qualité de vie** pour les usagers (santé physique et psychique, relations sociales, insertion);

- **coordonner les différentes actions**, pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière, personnelle et de conseils adaptés à leur problématique.

Le Service est **intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII)**, qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité. Le dispositif CII est utilisé lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le Service fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes. En 2018, le Service a également conclu une convention avec la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) afin de mettre une assistante sociale (20%) à disposition des espaces de coordination CII.

En 2019, la Commission sociale et le Service ont mis l'accent sur plusieurs **mesures en matière de logement**, afin de faciliter l'accès et le maintien de conditions dignes de logement des bénéficiaires et de favoriser la collaboration avec les régies de la place. L'aspect préventif de ces mesures permet d'éviter des pertes de logement, qui sont pénibles pour les personnes concernées et qui peuvent engendrer des frais importants pour le Service. La Commission sociale a ainsi revu à la hausse les normes de loyer dès janvier 2019 et a redéfini les principes applicables en cas de loyer excessif (prise en charge partielle de l'excédent, demande de déménager). Le Service a mis en place des **visites à domicile** chez toutes les personnes bénéficiant d'une garantie de loyer, afin d'évaluer leurs conditions de logement, de mettre en évidence des besoins (par ex. mobilier ou logement plus grand adapté à la situation familiale) et de détecter d'éventuelles difficultés dans la tenue de l'appartement. Cas échéant, le Service peut mettre en place des mesures préventives de soutien avec les institutions concernées telles que le Réseau Santé Sarine, La Tuile ou EquipApparte. Enfin, le Service loue et met à disposition des usagers un troisième appartement de dépannage depuis 2019.

Pour réaliser des enquêtes en cas de soupçon d'abus, le Service fait appel à la Police locale plutôt qu'à l'inspecteur social cantonal. La Police locale a en effet une parfaite connaissance des personnes, du terrain et des réalités de la ville.

Une **révision complète de la LASoc** est en cours. Les travaux du Comité de pilotage et du Groupe de projet ont débuté en 2016 et se poursuivent; la Ville y est représentée respectivement par Antoinette de Weck et Stéphane Blanc.

### 14.1.3. Statistiques 2006-2018

Les données statistiques d'aide sociale proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du Service (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, **le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur reflétant mieux le niveau effectif auquel le Service est sollicité par la population** et, par-là, la précarité économique de la population. Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de l'aide versée dans les autres communes), par des tiers débiteurs de prestations envers les bénéficiaires et/ou le SASV, ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires.

Les **indicateurs de l'aide sociale** ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. Les dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstancielles, frais médicaux de base) ont connu une période de hausse, avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Les raisons de cette diminution sont nombreuses, interdépendantes et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations d'insertion visant à sortir les bénéficiaires de la précarité (cf. paragraphes du présent chapitre relatifs aux mesures d'insertion sociale MIS et aux contrats de travail auxiliaire de remplacement TR) jouent un rôle positif conséquent. La mise en œuvre de ces mesures nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du Service. Il faut aussi relever que depuis 2013, en raison de la modification de la Loi fédérale sur les étrangers, les réfugiés titulaires de permis "B réfugié" ne reçoivent plus automatiquement un permis "C réfugié" après cinq ans de séjour en Suisse; ces personnes doivent être bien intégrées et indépendantes financièrement pour le recevoir; elles restent plus longtemps à la charge de l'Etat et de la Confédération, le suivi social et financier étant assuré par Caritas Suisse (section Fribourg).

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. La documentation peut être consultée sur le site Internet <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale.html> ou commandée sur papier.

### 14.1.4. Aide matérielle LASoc brute versée depuis 2006

Le SASV a versé une **aide matérielle brute de CHF 10'571'133.40** en 2019. Ces dépenses ont diminué d'environ CHF 726'000.-- entre 2018 et 2019 (-6.4%). Le nombre de dossiers est quant à lui resté stable, passant à 1'407 contre 1'438 en 2018.

Du total de l'aide matérielle brute doivent être déduits tous les **produits liés à l'aide sociale, qui se montent à CHF 6'509'520.72** pour 2019. Ces produits sont essentiellement constitués des prestations rétroactives des assurances sociales ou d'autres tiers débiteurs versées au Service en remboursement des avances d'aide matérielle, de la part de l'aide sociale refacturée par le Service à l'Etat (40%) ainsi que des remboursements individuels des anciens bénéficiaires. Cela ramène le **coût net de l'aide matérielle à charge de la Ville à CHF 4'061'612.68**. Les frais de fonctionnement du Service ne sont pas pris en considération. Une correction d'un compte transitoire

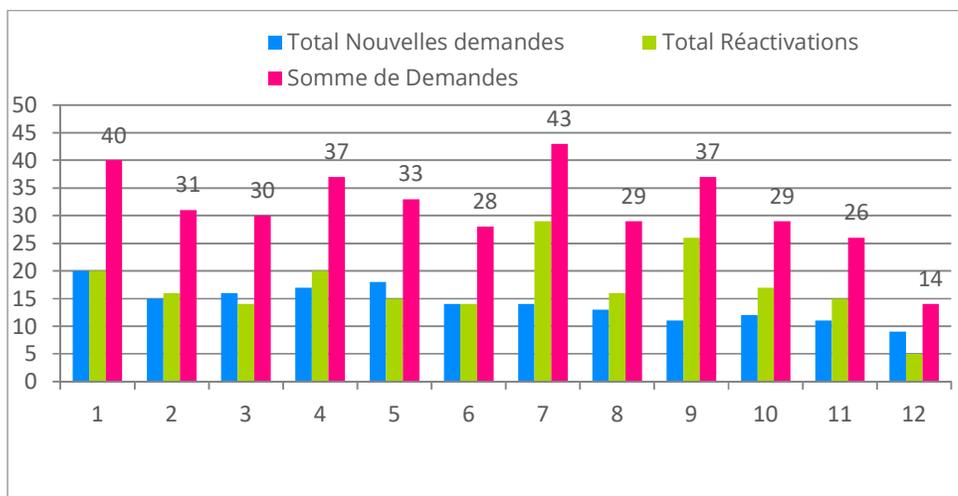
qui était passé d'année en année sans réalité tangible a été effectuée en 2019. Le montant de CHF 1'330'000.-- a donc été supprimé. Cette écriture unique a un impact sur le résultat, mais constitue une charge non-monnaire. **Le coût net de l'aide sociale porté aux comptes 2019 est donc de CHF 5'391'612.68.**

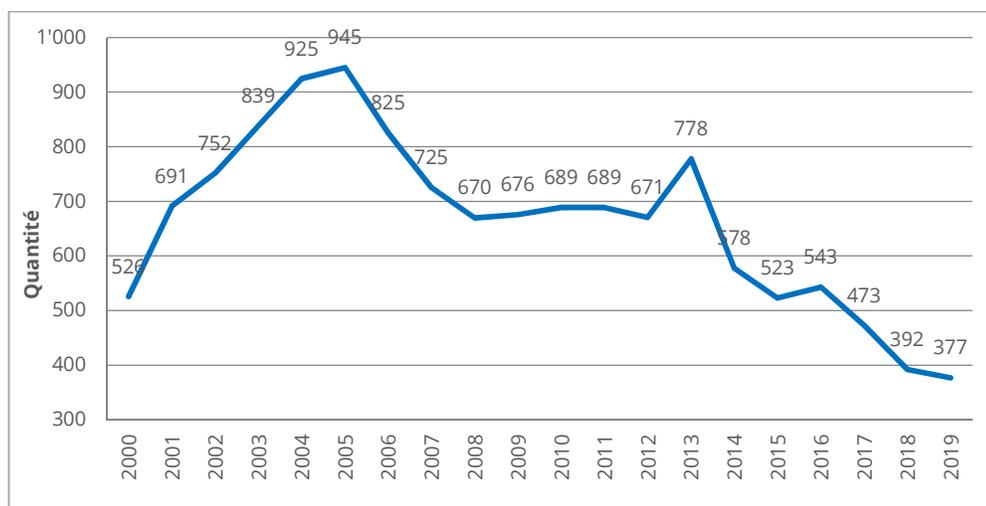
Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris dossiers MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741
2013	13'709'063.20	2'046	112	3'865
2014	15'335'993.85	1'766	89	3'235
2015	14'569'540.60	1'985	92	3'748
2016	12'753'227.20*	1'637	63	3'004
2017	12'081'162.49*	1'543	60	2'503
2018	11'297'502.36	1'438	54	2'504
2019	10'571'133.40	1407	44	2'493

\* Ecritures techniques internes épurées

#### 14.1.5. Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations

En 2018, 392 nouvelles demandes d'aide avaient été déposées. **En 2019, les premiers mois de l'année ont été stables avec un pic en juillet pour finir en baisse à la fin de l'année. Le total annuel de demandes s'est établi à 377, soit 4% de moins qu'en 2018.** Les causes de cette diminution sont difficilement explicables, chaque demande d'aide sociale étant liée à une ou plusieurs causes particulières du parcours de vie des personnes (Ex. séparation d'un couple ou atteinte à la santé).

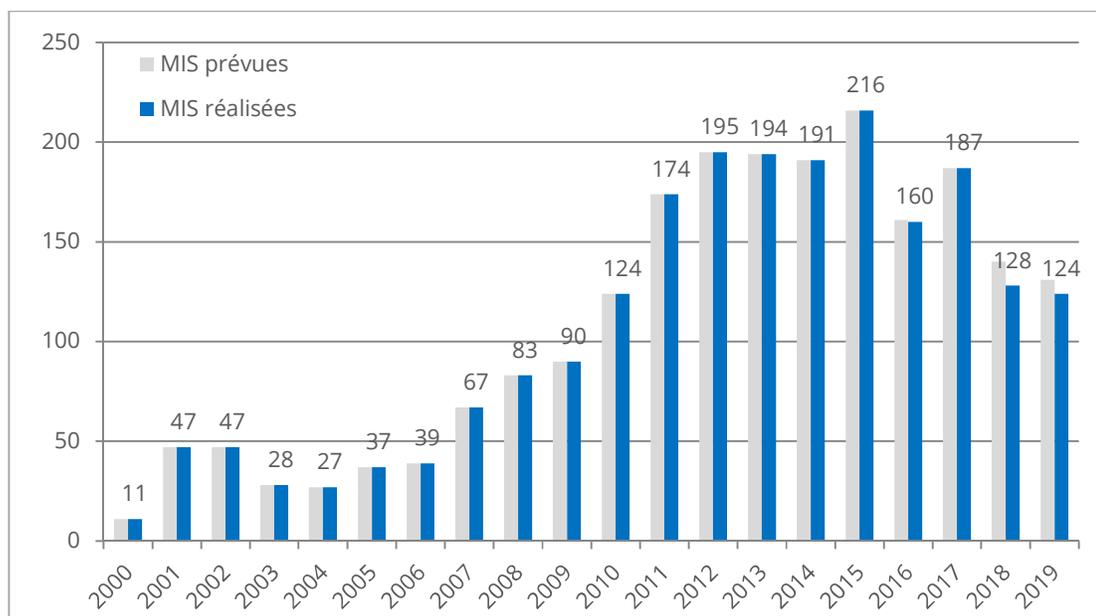


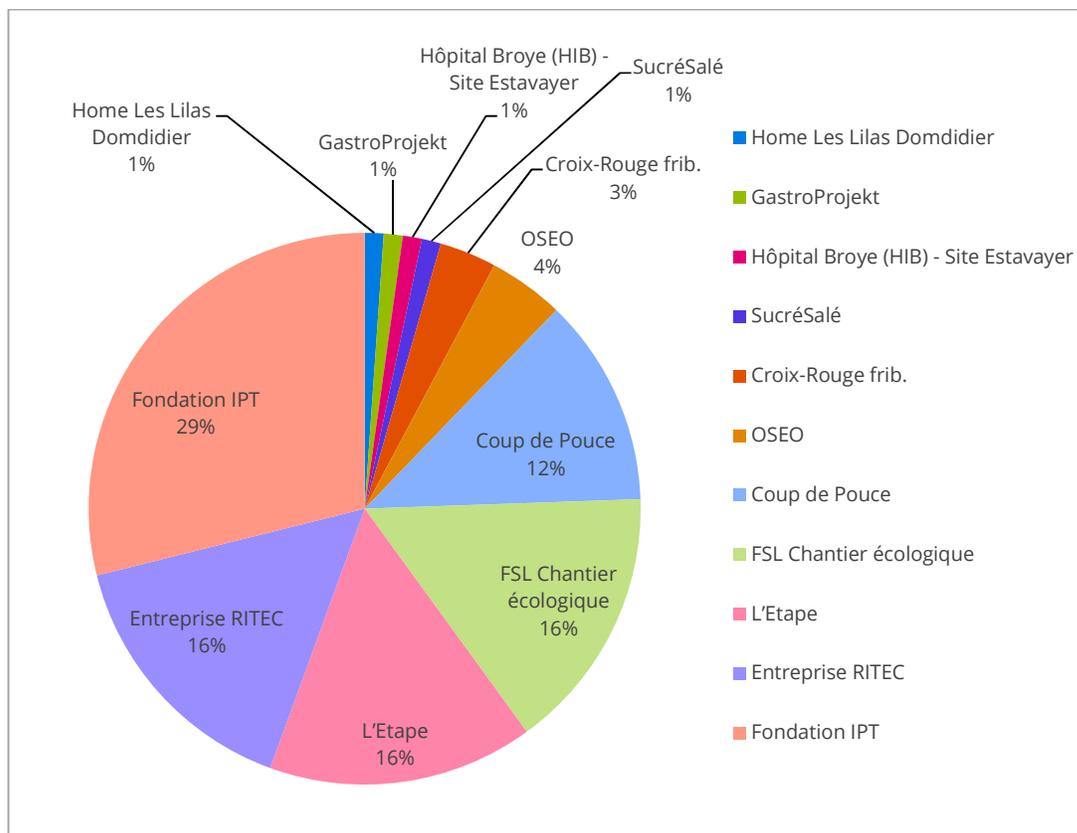


#### 14.1.6. Evolution du nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)

La Loi cantonale sur l'aide sociale permet de mettre en œuvre des MIS destinées notamment à **favoriser le développement de l'autonomie et l'insertion sociale des bénéficiaires.**

Le Service fait un usage intensif de ce type de mesure. Le fléchissement constaté depuis 2016 provient des changements intervenus dans le Service (réorganisation et projets en cours) ainsi que de la diminution du nombre de nouvelles situations.





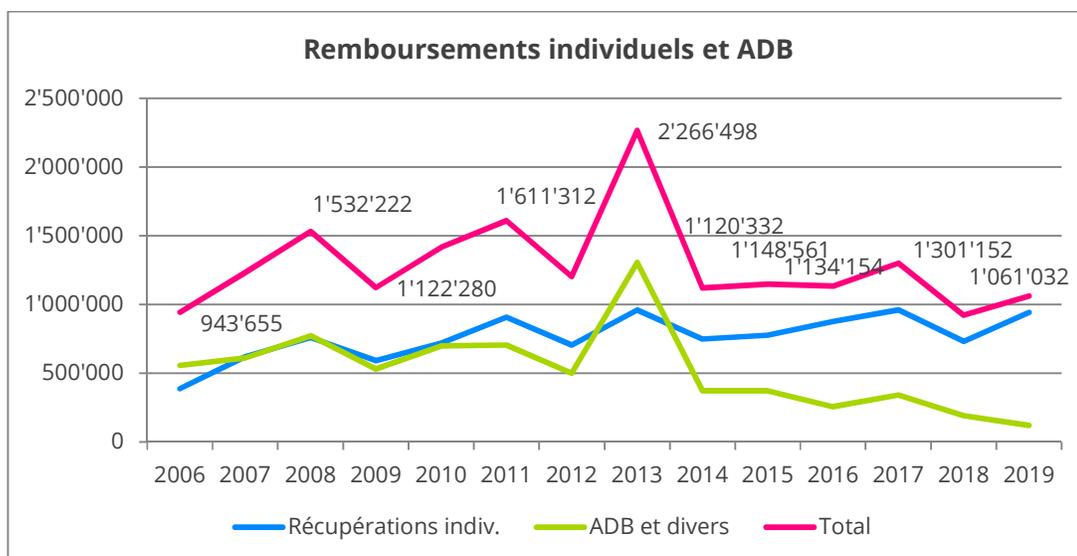
#### 14.1.7. Remboursement

La Loi cantonale sur l'aide sociale prévoit que **le bénéficiaire doit rembourser l'aide matérielle reçue** lorsque sa situation financière le permet (art. 29 al 1 LASoc). Des règles particulières s'appliquent au remboursement de l'aide obtenue illégalement (abus) et au remboursement des avances d'aide sociale. Un montant de CHF 941'220.-- a été encaissé en 2019 à titre de remboursement de l'aide matérielle.

Le Service est également chargé du **recouvrement des créances des prestations LAMal impayées** ayant abouti à un acte de défaut de biens (ADB) après les poursuites infructueuses de l'assureur-maladie. Depuis 2013, les nouveaux ADB en matière d'assurance-maladie sont pris en charge par l'Etat. Un nombre maximal d'ADB en stock a été traité avant ce changement de fonctionnement, ce qui a amené une augmentation sensible des rentrées d'argent visibles en 2013 dans le tableau ci-dessous. Comme plus aucun nouvel ADB n'entre dans le circuit depuis lors, le montant récupéré à ce titre diminue ensuite sensiblement.

Un montant de CHF 119'812.-- a été encaissé en 2019 à titre de remboursement des ADB relatifs aux impayés LAMal.

En 2019, les collaboratrices de l'encaissement ont récupéré un **montant total de CHF 1'061'032.19.**



## 14.2. Office communal du travail (OCOT)

Les tâches d'inscription des demandeurs d'emploi réalisées par l'OCOT se fondent sur la Loi cantonale du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT, RSF 866.1.1). Les autres tâches de l'OCOT (gestion des contrats TR) reposent sur une **volonté de la Commune de mettre à disposition des prestations d'insertion socioprofessionnelle** en faveur des chômeurs sans indemnités journalières d'assurance et des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes risquant de se retrouver à l'aide sociale.

### 14.2.1. Inscriptions à l'assurance-chômage

L'OCOT collabore étroitement avec les Offices régionaux de placement (ORP) dans le cadre de diverses mesures actives, pour lesquelles les demandeurs d'emploi sont assignés par l'ORP. La coordination avec l'ORP Centre, compétent pour le district de la Sarine, fonctionne parfaitement.

Depuis 2013, **taux de chômage des demandeurs d'emploi** a évolué comme suit :

Demandeurs d'emploi	Hommes	Femmes	Total	Taux en%
au 31.12.2013	1178	747	1925	10.5
au 31.12.2014	1152	753	1905	10.3
au 31.12.2015	1204	781	1985	10.7
au 31.12.2016	1169	769	1938	10.5
au 31.12.2017	1088	737	1825	9.1
au 31.12.2018	975	722	1697	8.5
au 31.12.2019	962	747	1709	7.9

Dans le détail, les demandeurs d'emplois se répartissent dans les catégories suivantes, au 31 décembre 2019 :

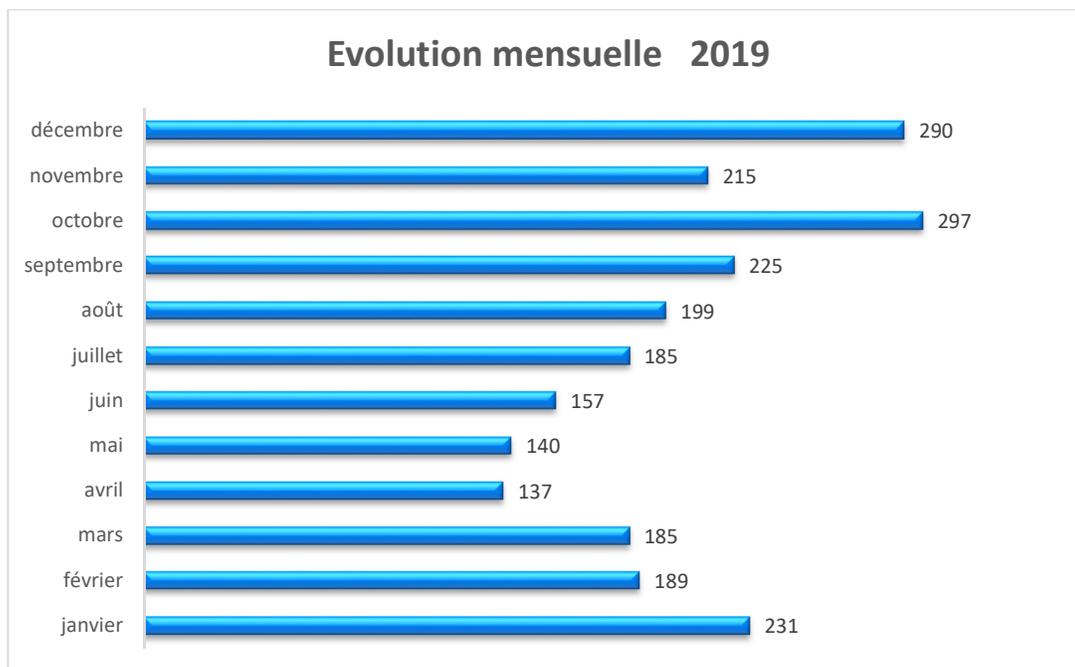
Taux basé sur le recensement 2019	Hommes	Femmes	Total	Taux	Mois précédent		Année précédente	
<b>Demandeurs d'emploi suisses</b>	<b>344</b>	<b>330</b>	<b>674</b>	<b>3,1%</b>	<b>657</b>	<b>3,3%</b>	<b>661</b>	<b>3,3%</b>
<b>Demandeurs d'emploi étrangers</b>	<b>618</b>	<b>417</b>	<b>1035</b>	<b>4,0%</b>	<b>909</b>	<b>4,6%</b>	<b>1036</b>	<b>5,2%</b>
<b>Total des demandeurs d'emploi</b>	<b>962</b>	<b>747</b>	<b>1709</b>	<b>8,7%</b>	<b>1566</b>	<b>7,9%</b>	<b>1697</b>	<b>8,6%</b>
<b>Indépendants</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0,3%</b>	<b>7</b>	<b>0,4%</b>	<b>8</b>	<b>0,5%</b>
<b>Cadres</b>	<b>44</b>	<b>20</b>	<b>64</b>	<b>3,7%</b>	<b>53</b>	<b>3,4%</b>	<b>68</b>	<b>4,0%</b>
<b>Spécialistes</b>	<b>432</b>	<b>374</b>	<b>806</b>	<b>47,2%</b>	<b>758</b>	<b>48,4%</b>	<b>933</b>	<b>55,0%</b>
<i>Âgés de moins de 20 ans</i>	1	2	3		3		2	
<i>Entre 21 et 30 ans</i>	75	74	149		140		163	
<i>Entre 31 et 40 ans</i>	122	119	241		229		313	
<i>Entre 41 et 50 ans</i>	108	82	190		175		213	
<i>Entre 51 et 60 ans</i>	88	78	166		154		187	
<i>Plus de 60 ans</i>	38	19	57		57		55	
<b>Auxiliaires</b>	<b>428</b>	<b>297</b>	<b>725</b>	<b>42,4%</b>	<b>634</b>	<b>40,5%</b>	<b>585</b>	<b>34,5%</b>
<i>Âgés de moins de 20 ans</i>	1	2	3		15		8	
<i>Entre 21 et 30 ans</i>	75	44	119		110		116	
<i>Entre 31 et 40 ans</i>	121	93	214		192		173	
<i>Entre 41 et 50 ans</i>	108	70	178		146		159	
<i>Entre 51 et 60 ans</i>	100	77	177		141		110	
<i>Plus de 60 ans</i>	23	11	34		30		19	
<b>Apprentis</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>1,7%</b>	<b>38</b>	<b>2,4%</b>	<b>28</b>	<b>1,6%</b>
<i>Âgés de moins de 20 ans</i>	6	2	8		10		10	
<i>Dès 20 ans</i>	13	8	21		28		18	
<b>Ecoliers, étudiants</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>80</b>	<b>4,7%</b>	<b>76</b>	<b>4,9%</b>	<b>75</b>	<b>4,4%</b>
<i>Âgés de moins de 20 ans</i>	25	24	49		48		43	
<i>Dès 20 ans</i>	11	20	31		28		32	
<b>Au chômage depuis plus de 12 mois</b>	<b>196</b>	<b>197</b>	<b>393</b>	<b>23,0%</b>	<b>401</b>	<b>25,6%</b>	<b>429</b>	<b>25,3%</b>
<i>Âgés de moins de 20 ans</i>	1	0	1		1		0	
<i>Entre 21 et 30 ans</i>	10	22	32		31		35	
<i>Entre 31 et 40 ans</i>	51	54	105		111		105	
<i>Entre 41 et 50 ans</i>	57	45	102		103		127	
<i>Entre 51 et 60 ans</i>	55	57	112		113		120	
<i>Plus de 60 ans</i>	22	19	41		42		42	
<b>Chômeurs recensés selon les critères du SECO</b>			<b>979</b>	<b>5,0%</b>	<b>838</b>	<b>4,2%</b>	<b>910</b>	<b>4,6%</b>

Au 31 décembre, la provenance géographique des demandeurs d'emploi se présente comme suit :

	DE	
Suisse	674	39.4%
Etrangers	1'035	60.6%
Total	1'709	100.0%

Union européenne	591	34.6%	soit	57.1%	des étrangers
Hors UE	176	10.3%	soit	17.0%	des étrangers
Europe	767	44.9%	soit	74.1%	des étrangers
Afrique	154	9.0%	soit	14.9%	des étrangers
Amériques	41	2.4%	soit	4.0%	des étrangers
Asie	73	4.3%	soit	7.1%	des étrangers
<b>Total</b>	<b>1'035</b>	<b>60.6%</b>	-	<b>100.0%</b>	-

En 2019, l'OCOT a saisi 2'450 inscriptions de personnes dans le système informatique de l'assurance-chômage PLASTA. Les inscriptions mensuelles ont évolué comme suit :



**5'072 interventions**, soit 4'283 au guichet et 1'374 par téléphone ont été recensées à la réception de l'OCOT.

#### 14.2.2. Contrats de travail auxiliaire de remplacement (TR)

La Ville de Fribourg dispose **d'un budget permettant d'engager du personnel auxiliaire** sous la forme de contrats de travail auxiliaire de remplacement (contrats TR). Il s'agit de véritables contrats de travail de durée déterminée, en règle générale conclus pour une durée de 3 à 6 mois, avec le versement d'un salaire soumis aux cotisations des assurances sociales.

Ces engagements ont pour but premier de **favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs** concernés, en évitant ou limitant le recours à l'aide sociale et en les maintenant sur le marché du travail (prévention). Ces contrats permettent aussi aux personnes d'améliorer leur expérience professionnelle et de renforcer leur curriculum vitae, voire d'obtenir un engagement fixe ou du moins une prolongation d'engagement par le biais d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée après le contrat TR.

Ces engagements constituent un soutien aux Services et institutions concernés, notamment pour faire face aux fluctuations d'activité en cours d'année. Le personnel en question apporte aussi des compétences et une force de travail appréciables aux institutions partenaires de la Ville et disposant de peu de moyens.

Les **engagements sous forme de contrats TR** se déroulent auprès des **Services communaux**, notamment le Service des écoles (secteur des accueils extrascolaires AES), le Service des sports (patinoire), le Service d'urbanisme et d'architecture ainsi que d'autres secteurs de l'Administration communale. Ils sont également accordés aux **institutions sociales partenaires** de la Ville ou effectuant des missions d'utilité publique, comme Cabamobil, l'Association Hubert Audriaz, la Fondation Saint-Louis (FSL), REPER, l'EMS des Bonnesfontaines ou d'autres EMS de la place, le Passeport Vacances et les restaurants du Port et de l'Aigle-Noir.

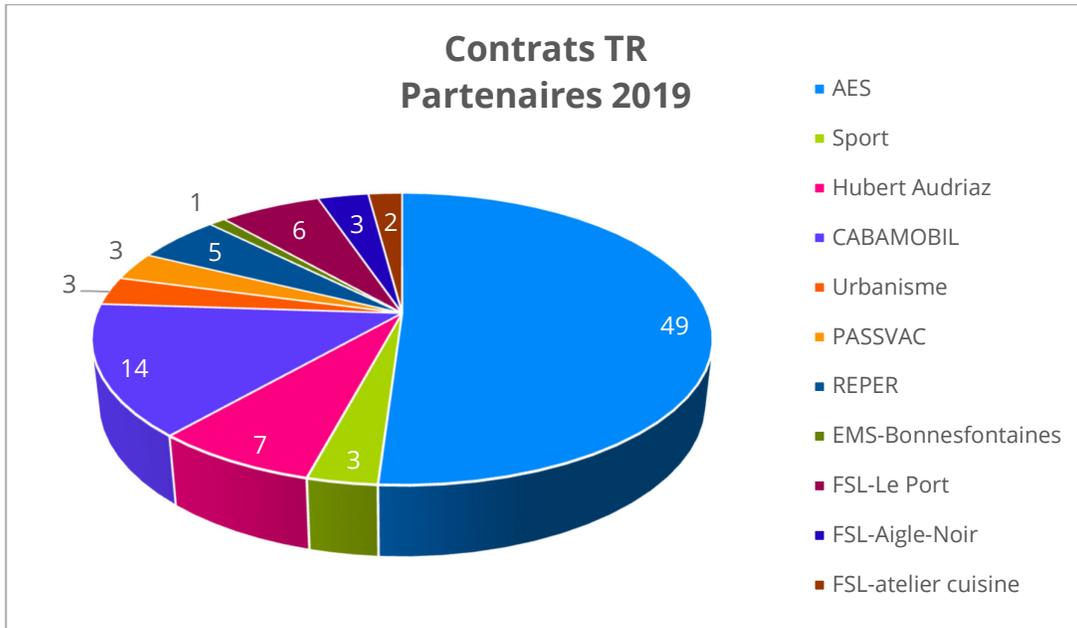
En 2019, le Service a financé une partie de la deuxième étape du **projet pilote e-tuk-tuk proposé par REPER**. Il s'agit d'offrir aux aînés un service d'accompagnement et de transport en tuk-tuk électrique. Le personnel de conduite et d'accompagnement est constitué principalement de jeunes adultes en insertion, lesquels peuvent être engagés sous forme de contrats TR. Le Service prévoit de pérenniser ce programme.

Les salaires et charges sociales sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil : l'employeur Fribourg-Centre prend en charge le 25% des dépenses et le Passeport vacances, qui a participé au paiement des salaires à raison de 30%, sauf autre arrangement conclu avec le Service concerné.

En 2019, **96 (71) contrats de travail TR ont été conclus soit auprès de l'OCOT, soit directement par les Services communaux soit par les institutions** comme la Fondation Saint-Louis (6 contrats pour Le Port et 3 pour l'Aigle noir). Quatorze contrats ont été conclus auprès de Cabamobil pour le poste d'hôtesse d'accueil à Fribourg-Centre. Le Service des écoles, pour les AES, reste le premier utilisateur des contrats TR avec 49 contrats conclus en 2019.

Dans le détail, le nombre et le financement des contrats TR se présente comme suit en 2019 :

TR effectués en 2019	Salaires CHF	contrats
AES	228'890.55	49
Sport	17'595.00	3
Hubert Audriaz	39'885.50	7
CABAMOBIL	48'498.20	14
Urbanisme	19'950.00	3
PASSVAC	7'350.00	3
REPER	9'151.25	5
EMS-Bonnesfontaines	15'217.15	1
FSL-Le Port	73'069.35	6
FSL-Aigle-Noir	30'398.05	3
FSL-atelier cuisine	12'791.95	2
<b>Total général</b>	<b>502'797.00</b>	



La Ville de Fribourg gère aussi des **programmes d'emploi temporaire (PET LACI)** relevant de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI). En 2019, 28 décisions d'engagement (y compris prolongations éventuelles) sous forme d'un PET LACI ont été prises par les ORP dans le cadre de divers Services communaux, pour 23 femmes et 11 hommes.

**13 contrats de PEQ LEMT** (contrat de travail financé paritairement par l'Etat et la Commune par le Fond cantonal de l'emploi) ont été octroyés en 2019 par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'Administration de la Ville, ceci pour 20 femmes et 8 hommes.

#### 14.2.3. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Le CEVF est une **mesure d'insertion sociale (MIS)** permettant de fournir gratuitement des prestations d'utilité publique aux Services communaux et aux partenaires, grâce au travail fourni par les participant-e-s provenant des services sociaux. En janvier 2016, le Conseil communal et la Direction de la Fondation Saint-Louis (FSL) ont conclu une convention stipulant la **reprise des activités du CEVF par la FSL**, en tant que mesure d'insertion sociale ainsi que l'octroi d'une subvention pluriannuelle de la Ville à la FSL. La convention est prévue pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable d'année en année. Pour les mandataires comme pour les bénéficiaires, le système reste le même; seul l'interlocuteur change.

La Fondation a bénéficié de la subvention de la Ville de CHF 324'300.-- en 2019 pour assurer le fonctionnement de la mesure. La valeur de travail fourni aux partenaires de la Ville équivaut à CHF 1'150'725.--.

### 14.3. Subventions aux institutions à caractère social

Le versement de subventions aux institutions sociales ne repose en principe pas sur des obligations légales. Les structures privées proposent de multiples services ou prestations pour les besoins de la population dans divers domaines (prévention de la violence, toxicomanie, sida, soutien aux familles, rencontres). La participation financière de la Ville s'est élevée à CHF 313'000.-- en 2019 (CHF 309'500.-- en 2018).

En 2019, une **nouvelle subvention est allouée à l'Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique (AFAAP)**, pour un montant de CHF 5'000.--. Cette association fait un travail profitable pour les bénéficiaires de l'aide sociale notamment. En outre, la subvention accordée à Pro Juventute Fribourg a été augmentée de CHF 3'500.--.

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention en 2019 :

Association Office familial Fribourg, secteur de la puériculture  
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique  
Association Solidarité Femmes  
Fondation pour la femme et l'enfant Aux Etangs  
Association Point Rencontre Fribourg  
Fondation Le Tremplin, Empreinte  
Fondation Le Tremplin, Le Seuil  
Association REPER, secteur du travail social de rue  
Maison de la petite enfance  
Association Lire et Ecrire  
Association Banc Public  
Espace Femmes  
Accueil familial de jour  
Pro Juventute Fribourg

### 14.4. Autres tâches

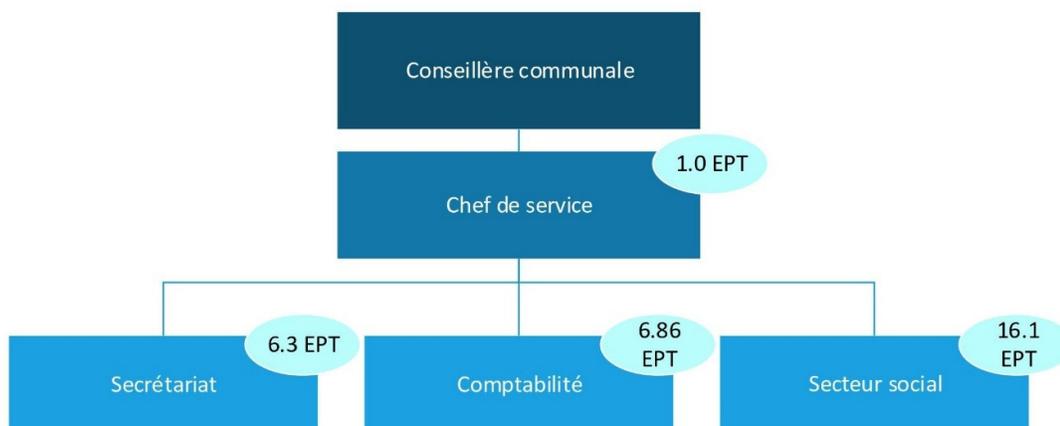
Le Service traite également d'autres tâches communales :

- les cas d'affiliation d'office auprès de l'assurance-maladie, lorsqu'un nouvel habitant n'apporte pas la preuve qu'il est assuré conformément aux dispositions légales (LAMal);
- les demandes de prise en charge des cotisations AVS minimales pour les habitant-e-s sans activité lucrative et indigents, en application de la législation sur l'assurance vieillesse et survivants (AVS);
- les demandes de prise en charge des frais de funérailles des personnes indigentes, en application de la Loi cantonale sur la santé (LSan).

## 15. CURATELLES D'ADULTES

Le Service des curatelles d'adultes est placé sous la direction d'Antoinette de Weck, Vice-Syndique. Le Chef de service est David Thiémard.

Au 31 décembre, le Service comptait 37 collaborateurs·trices et 30,26 EPT<sup>24</sup>.



Le Service a également accueilli quatre stagiaires provenant de la filière travail social de la HETS-FR de Givisiez (deux par semestre).

Le partage d'un stagiaire juriste avec le Service social s'est poursuivi en 2019. Cette expérience a été positive mais une réflexion sur la nécessité d'un juriste au sein du SCA est ouverte car les dossiers se complexifient et les actions contre le Service ouvertes par des quérulents deviennent de plus en plus courantes.

### 15.1. Bilan annuel

La mission du Service est l'exécution des mandats confiés par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine.

---

<sup>24</sup> Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

L'augmentation du nombre de mandats s'est poursuivie en 2019. Le Service a reçu 137 nouveaux mandats, soit 1 de plus qu'en 2018, ce qui représente plus de onze nouveaux mandats par mois, nécessitant un lourd investissement de départ. La surcharge est évidente et la dotation en personnel n'arrive pas à suivre l'afflux des mandats. Le nombre de dossiers par assistant social à plein temps approche le nombre de 70, alors qu'il devrait être de 60 selon les normes de la COPMA. L'encadrement (coaching, conseil) des assistants sociaux par les responsables du secteur social ne peut être assuré comme il était prévu et devrait faire l'objet d'un renforcement. Malgré ces problèmes, l'esprit d'équipe reste très bon et il règne une bonne solidarité entre les collaborateurs-trices.

Afin de compenser partiellement l'arrivée des nouveaux mandats, les curateurs ont procédé à une analyse de leur portefeuille de client, afin de déterminer les situations qui pouvaient faire l'objet d'une levée. Les mandats entraînant une charge de travail plus légère ayant été levés, il ne subsiste alors plus que des mandats devant être qualifiés de moyen à lourd.

Le travail du curateur est devenu plus compliqué suite à l'introduction du **nouveau droit, qui implique des tâches supplémentaires**. La Justice de Paix doit être régulièrement sollicitée pour des autorisations ou des adaptations des mandats. Le travail administratif s'en trouve alourdi. L'adaptation régulière des mesures en fonction de l'évolution de la situation de la personne concernée est un aspect positif : l'accompagnement gagne en efficacité et en souplesse.

Deux autres problèmes ont continué à compliquer la tâche des curateurs : le placement en institution de personnes ayant de graves troubles du comportement, pour qui il devient de plus en plus difficile de trouver un établissement approprié; ensuite, la recherche de logement devient compliquée et le Service est confronté au refus de certaines gérances de conclure des baux pour des personnes sous curatelle. Les démarches des assistants sociaux deviennent fastidieuses et il faut souvent de nombreuses demandes de location pour espérer obtenir un logement. Parfois, cela se termine par des solutions de derniers recours, comme l'hôtel ou la Tuile.

Le secrétariat peine également à faire face au nombre important de téléphones qui parviennent au Service. La ligne téléphonique est régulièrement saturée. La fréquentation du guichet, par contre, demeure stable.

## 15.2. Formation continue

Les collaborateurs-trices du secteur social ont suivi des formations dans le domaine des **addictions, du désendettement et de l'accompagnement des stagiaires** (CAS de praticien formateur).

Ces formations permettent d'améliorer les outils de prise en charge des personnes et de redynamiser les assistants sociaux contraints de faire face à des situations où les perspectives de solutions s'étaient étiolées.

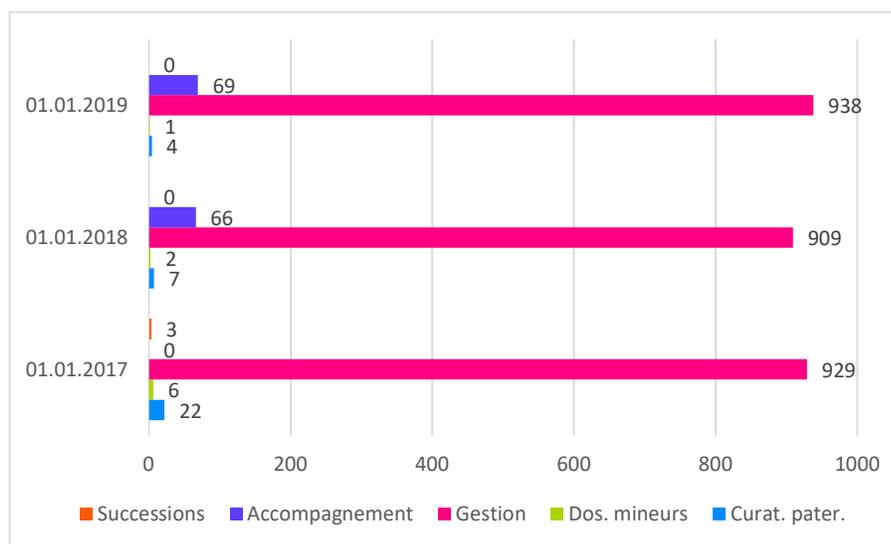
### 15.3. Statistiques des dossiers

Mesures	Situation 01.01.19	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.19
Curatelles paternité	22	0	18	0	4
Curatelles de mineurs	6	0	4	-1	1
Curatelles de portée générale	184	12	19	-3	174
Curatelles adultes	745	125	84	+4	790
Administration de succession	3		3		0
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>137</b>	<b>128</b>	<b>-</b>	<b>969</b>

Total des dossiers suivis : 1097

Curatelles paternité	4 dossiers	0.41
Curatelles mineurs	1 dossier	0.10
Curatelles de gestion	895 dossiers	92.36
Curatelles d'accompagnement/administrative (sans gestion)	69 dossiers	7.12
<b>Total</b>	<b>969 dossiers</b>	<b>100.00</b>

	Curat. pater.	Dos. mineurs	Dos. Gestion	Dos. Accomp	Successions	Total
31.12.2017	22	6	929	NA	3	960
31.12.2018	7	2	909	66	0	984
31.12.2019	4	1	938	69	0	1012



Les mesures combinées de curatelles de représentation et de gestion sont les mesures les plus souvent prononcées; elles correspondent à l'esprit du nouveau droit, qui souhaite laisser à la personne concernée la plus grande autonomie possible.

L'augmentation de mandats s'est poursuivie. Des réflexions sont en cours sur les raisons de cette augmentation incessante et l'attrait d'un centre urbain sur les personnes précarisées. Le

Service des curatelles ne peut grandir de façon exponentielle. Il doit toutefois pouvoir garder la capacité de fournir des prestations de qualité. Des pistes ont déjà été évoquées dans les rapports précédents. 29 mesures ont été transférées au Service en 2019 par des curateurs extérieurs à la ville et 34 ont été transférées à des curateurs hors de la ville de Fribourg suite à des déménagements.

## 15.4. Gestion financière

Le Service gère la fortune des usagers et effectue leurs transactions financières. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, le Service a abandonné l'utilisation d'un compte commun en faveur des usagers au profit de comptes individuels, qui permettent d'individualiser les avoirs de chacun, répondant ainsi aux exigences légales en vigueur. Le système de classement des pièces se trouve également impacté par cette nouvelle manière de procéder puisqu'elles sont conservées dans un classeur individuel.

<b>Comptes</b>	<b>2019</b>
Comptes de gestion tenus	714
Avoirs sur les comptes de gestion	6'771'078
Comptes épargne tenus	585
Avoirs sur les comptes épargnes	17'134'505
Comptes titres tenus	71
Avoirs sur les comptes titres	2'818'599
Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	395
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	578
Montant des dettes	3'148'522

## 15.5. Aide publique

Au 31 décembre 2019, 65 unités d'assistance étaient gérées conjointement par le Service des curatelles et le Service de l'aide sociale.

## 15.6. Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se présenter à des audiences de Tribunaux civils et pénaux, séances de Préfecture, de Justice de Paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton et à titre de témoins ou représentants de l'utilisateur.

## 15.7. Collaborations et participations

Le Service entretient des relations avec de nombreuses institutions dans et à l'extérieur du canton, afin d'offrir aux personnes concernées les meilleurs soutiens possibles.